

# FERDINE

OU LA PENSION COLLET

NOUVELLE

PAR URBAIN OLIVIER



SAMIZDAT

**Ferdine ou La pension Collet, nouvelle** par Urbain Olivier (1810-1888) fut publié initialement en 1880. Les italiques proviennent de l'édition originale et, à moins d'avis contraire, il en est de même des notes. Si des accents ont été ajoutés aux majuscules, l'orthographe du texte original est intacte (ce qui inclut quelques inversions d'accents sur la lettre e, c'est-à-dire un é, là où aujourd'hui on met un è).

[NdE = Note de l'Éditeur]

Issu d'une famille protestante de La Sarraz et d'Eysins, **Urbain Olivier** est né le 3 juin 1810 à Eysins. En 1832 il épouse Louise Prélaz, fille de médecin, sa cousine germaine. Mobilisé, il écrit un *Journal de la campagne de Bâle* (1831). Il fut également clerc de notaire (1832) et syndic d'Eysins (1838). Régisseur du domaine des Saint-Georges, à Changins et Duillier (1839-1861), il s'installe à Givrins en 1842, où sa femme a hérité d'un petit domaine. Il prend part à la guerre du Sonderbund (1847) et rédige un nouveau *Journal*. De 1854 à 1887, il publie trente-cinq romans et nouvelles, édités dès 1857 par Georges-Victor Bridel. Il décrit son pays natal et ses habitants. Le vif succès populaire de ses œuvres lui permet de vivre de sa plume après 1861, modestement toutefois. Urbain Olivier est décédé le 25 février 1888 à Givrins.

Source : GoogleBooks (domaine public), avec corrections d'erreurs de reconnaissance de caractères.

La licence GoogleBooks précise : *Make non-commercial use of the files: We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.*

**Avertissement** : ce document est interdit de revente.

*L'homme qui se contente de n'être que lui-même, et par conséquent d'être moins qu'un être humain, vit dans une prison. Mes propres yeux ne me suffisent pas, à moi, je veux voir avec ceux des autres. La réalité, même vue par les yeux d'une multitude d'hommes ne me suffit pas. Je veux voir ce que les autres ont inventé. Et même, il n'y a pas assez des yeux de toute l'humanité. Je regrette que les bêtes brutes ne puissent pas écrire des livres. C'est avec joie que j'apprendrais quelle face présente le monde à une souris ou à une abeille. Et c'est avec un plaisir plus grand encore que je percevrais le monde olfactif chargé de toutes les informations et de toutes les émotions qu'il apporte à un chien. (...) Mais en lisant de la bonne littérature, je deviens un millier d'hommes et pourtant je demeure moi-même. Comme le ciel nocturne du poème grec, je vois avec une myriade d'yeux, mais c'est encore moi qui vois. Alors, comme dans la foi, l'amour, l'acte de morale et l'acte de connaissance, et je ne suis jamais plus moi-même qu'à ce moment-là.*

*(C.S. Lewis — Expérience de critique littéraire. — 1965)*

*«Il serait possible d'affirmer que dans un sens les âges à qui nous devons notre civilisation chrétienne estimaient moins que nous la civilisation. Sans doute ils ne la sous-estimaient pas, mais lui donnaient simplement une place secondaire. On pourrait dire que cette civilisation a été engendrée comme le sous-produit d'une chose bien plus estimée encore.»\**

*(John Baillie — What is Christian Civilisation? — 1945)*

*Qui peut trouver une femme vertueuse ? Elle a bien plus de valeur que des perles. Le cœur de son mari a confiance en elle.  
Prov. XXXI, 10, 11*

## AVERTISSEMENT

Voici une petite nouvelle toute locale, où l'on trouvera les noms véritables des villages et des endroits décrits dans le récit. Un critique m'avait reproché de me servir de noms supposés dans mes autres nouvelles. Mais le lecteur voudra bien se souvenir que la fable est inventée, les caractères pris dans le domaine de l'imagination, et qu'ainsi toute allusion à des personnes vivantes doit être écartée. Ces deux mots d'avertissement suffiront, je pense, pour éviter des suppositions gratuites.



# TABLE DES MATIÈRES

Avertissement i

## **PREMIÈRE PARTIE**

*EN ÉTÉ* 1

Chapitre Premier  
La Coque 2

Chapitre II  
Installation 8

Chapitre III  
Pensionnaires 14

Chapitre IV  
L'entrepreneur 20

Chapitre V  
David Collet 26

Chapitre VI  
Monsieur Crag 32

Chapitre VII  
Souvenirs 39

Chapitre VIII  
Dimanche d'été 45

Chapitre IX  
Au temps de la moisson 51

Chapitre X  
Un système d'abstinence 57

## **DEUXIÈME PARTIE**

*EN AUTOMNE* 64

Chapitre XI  
Le 1<sup>er</sup> octobre 65

Chapitre XII	
Le mouvement	71
Chapitre XIII	
En chemin pour Duillier	76
Chapitre XIV	
Le preneur de vipères	82
Chapitre XV	
Deux amoureux	88
Chapitre XVI	
L'appartement de M. Ymouf	95
Chapitre XVII	
La famille Gressy	101
Chapitre XVIII	
Départs et nouveaux venus	107
Chapitre XIX	
Les chasseurs	114
Chapitre XX	
Derniers hôtes	120
Chapitre XXI	
Le père Gressy	124

## TROISIÈME PARTIE

<i>EN HIVER</i>	<b>133</b>
Chapitre XXII	
Les idées du père Collet	134
Chapitre XXIII	
Un lendemain de Noël	140
Chapitre XXIV	
Hippolyte	146
Chapitre XXV	
Un beau-père	152

Chapitre XXVI	
La journée de Ferdine	158
Chapitre XXVII	
La fonte des neiges	166
Chapitre XXVIII	
Causerie pour finir	172

PREMIÈRE PARTIE  
EN ÉTÉ

# CHAPITRE PREMIER

## LA COQUE



La diligence qui fait le service entre Nyon et la Vallée de Joux, en été, arrivait à Trélex, beau village vaudois, situé à dix minutes des premières pentes boisées du Jura. Il était trois heures et demie de l'après-midi. C'est devant l'auberge communale du Lion d'or que la voiture s'arrête, non pour changer de chevaux, mais pour recevoir les dépêches du bureau de poste, laisser descendre les voyageurs qui ne vont pas plus loin, et monter ceux qui se rendent à Saint-Cergues ou ailleurs dans la montagne. L'arrêt ne dure que peu de minutes. À peine les chevaux ont-ils le temps de respirer, de se reposer sur trois jambes et de s'ébrouer s'ils en éprouvent le besoin, pendant que l'employé postal vérifie ou complète la feuille de route du conducteur, et que le postillon prend un verre de vin dans la cuisine de l'hôtel. Lorsque tout est en règle, l'homme au grand fouet remonte sur son siège élevé, et yu! la diligence est partie.

Ce jour-là, — un samedi de juillet 187..., — trois personnes étaient descendues à Trélex : un homme d'environ trente-deux ans, une femme touchant à la cinquantaine, et une petite fille de six ans. C'étaient des étrangers à la contrée évidemment, car le monsieur demanda au cabaretier qui vint lui offrir ses services, où se trouvait la pension Collet.

— À cinq minutes plus haut que le village, répondit le complaisant aubergiste. Est-ce que monsieur s'y rend ?

— Oui, reprit l'étranger ; on m'attend chez M. Collet.

— Vous y serez très bien. Voici justement le commissionnaire de la pension avec sa charrette. Il vient sans doute chercher vos bagages, puisque vous allez chez David Collet, à la Coque.

Le garçon qui faisait rouler devant lui une charrette à deux roues,

courait en se démenant beaucoup, les jambes écartées, le buste penché en avant. Il pouvait avoir trente à quarante ans, la barbe inculte, le haut du corps maigre, les yeux brillants, toujours en mouvement : en tout une figure de grand singe non malicieux.

— J'arrive, j'arrive, me voilà, oui monsieur, dit-il en arrêtant son léger véhicule. C'est vous qui êtes monsieur Malté, qu'on attend chez mon parrain David Collet ; et voici votre petite fille. Elle est bien jolie ; oui, monsieur. — Bonjour, madame, dit-il à la personne qui accompagnait le père et l'enfant. Nous allons partir dans la minute. M<sup>lle</sup> Ferdine vous attend.

Tout cela fut dit sans arrêt, à haute voix et rapidement. Il y avait quelque chose d'agité, de fiévreux, dans le langage et les mouvements de ce singulier personnage. Pendant qu'il mettait les deux malles sur la charrette, M. Malté se demandait quel drôle d'homme il avait sous les yeux, et ce que devait être la pension Collet, si la famille de ce nom était aussi excentrique, aussi bizarre, que le filleul ici présent.

— Comment vous appelez-vous ? demanda-t-il au garçon, lorsque les parapluies et les manteaux furent attachés sur une malle et eux tous en chemin.

— Jean-David, monsieur ; Jean-David Rauzier ; mais à la pension chacun m'appelle Myson. Oui, car

*Myson fut connu dans la Grèce,  
Par son amour pour la sagesse-*

Mon père se nommait Lupicin ; ma mère Appolinie : ils sont morts depuis quarante ans. Je demeure chez mon parrain ; je fais les commissions à la poste, à la boucherie, et je porte le panier des provisions quand les dames et les messieurs vont se promener dans la montagne ; oui, monsieur.

— Vous dites que vos parents sont morts il y a quarante ans : quel âge avez-vous ?

— Passé trente, dit-il comme se parlant à lui-même, avec le sentiment qu'il se trompait.

La petite fille, en l'écoutant, se mit à rire.

— Ce n'est pas possible, lui dit-elle.

— Oui, je me trompe, reprit Jean-David ; c'est moi qui ai quarante ans, et mon père est mort il y a trente ans seulement : ça doit être ainsi, mais peu importe. Nous sommes à la pension dans cinq minutes. C'est là-haut : vous pouvez voir la maison.

Quittant la grande route, ils entrèrent dans une espèce d'avenue,

bordée de cerisiers, laquelle conduisait, après quelques détours peu allongés, à ce qu'on nommait la Coque, non loin d'un pâturage assez grand et tout plat qu'on trouve plus haut, à la lisière des bois.

Les foins étaient récoltés ; on allait, dans huit jours, mettre la faux dans les blés. Déjà les châtaigniers, en grand nombre encore dans cette zone qui n'est ni la montagne ni la plaine, les châtaigniers, disons-nous, étaient en fleur. De tout loin on voyait leurs dômes blonds sur les collines. De près, il s'en échappait une odeur amère, et une poussière de pollen que les longs pistils produisent en abondance. Sous l'ombrage de ces vieux arbres, le gazon moussu était recouvert de la dépouille emplumée qui tombait d'elle-même sur le sol, après avoir fécondé les chatons naissants. Cette partie du territoire est d'une nature très inégale, comme c'est au reste le cas de toute la contrée environnante. Ainsi, dans la terre rouge, sur les petites collines, le châtaignier est indigène. En quelques endroits il existe même à l'état forestier. On en trouve de charmants groupes, soit en pleine campagne, soit près des maisons, comme à la Murande, par exemple. Plus haut que l'habitation de David Collet, la grande étendue plate du Chevy est coupée en deux par la route de Saint-Cergues. Une des parties, celle de droite en montant, est graveleuse ; le calcaire en cailloutis s'y montre à fleur du sol ; au milieu sont des touffes de bruyères qui vont fleurir en compagnie d'œillets roses, naissant ça et là. À gauche, au contraire, le terrain est froid, marécageux. La gentiane violette y développe déjà ses tiges aux branches multiples, et la grande bleue y étale en automne ses longues fleurs aux corolles fermées.

La vigne se permet encore de montrer ses pampres verts au-dessus du village, mais en très petits clos seulement et à titre d'essai, plutôt que comme établissement définitif. Sur tout le territoire de cette commune, vous voyez une agriculture soignée, les champs propres, les haies bien tenues, les arbres fruitiers nettoyés de leurs parasites. Ce n'est pas partout comme cela, bien qu'un si bon exemple dût avoir de nombreux imitateurs. À l'occident du village est un marais autrefois inculte, maintenant drainé, qui s'en va rejoindre celui de Gingins. Entre Duillier et Trélex, il en existe un autre plus humide, à côté de la campagne des Praslies, propriété de la famille Moultoy de Genève, à la fin du siècle passé. Entre deux sont des champs, un petit clos de vigne appelé *le Miracle*, et de beaux vergers au-dessus desquels le clocher de l'église dresse sa flèche aiguë. Tel est, à première vue, le coin de pays avec lequel nous allons faire plus ample connaissance.

La propriété de David Collet se trouvait à droite de la route de Saint-Cergues, au milieu de champs et de prairies dont les mouvements

ondulés sont doux et gracieux. À l'orient, le bois qui descend au ravin du ruisseau de Givrins, limite la campagne et la met à l'abri de la bise. La maison est placée sur une pente légère, d'où la vue reste ouverte sur une partie du lac et des Alpes de la Savoie. C'est un joli endroit, bien au soleil avec des ombrages rapprochés. On y arrive, ai-je dit, par une espèce de chemin-avenue. David Collet avait hérité les terrains de son père, qui lui laissa aussi quelques dettes hypothéquées sur les fonds. Il se maria, eut une petite famille, travailla autant que possible, mais sans jamais parvenir à dégrever les immeubles hypothéqués. Il s'y prenait mal, car il lui arriva plus d'une fois de cautionner un ami et de payer à sa place. Ce n'était guère le moyen d'éteindre ses propres dettes. Il n'eut qu'un fils et une fille. Celle-ci se nommait Ferdine, comme une tante qui était sa marraine et chez qui la filleule fut placée à quinze ans. La tante avait servi longtemps comme personne de confiance dans une famille distinguée. Retirée dans une ville et vivant de ses petites rentes, elle prit chez elle la jeune Collet, qui suivit les cours d'une bonne école supérieure jusqu'à dix-huit ans. Ferdine fut alors placée en Allemagne, puis plus tard en Angleterre où elle gagnait davantage. Pendant qu'elle était dans ce dernier pays, sa tante mourut et lui légua cinq mille francs. Jusqu'à ce moment, Ferdine avait envoyé à son père l'argent qu'elle épargnait. Il le plaçait au nom de sa fille quand il n'en faisait pas emploi pour ses propres affaires. — Entre lui et sa femme, ils eurent alors l'idée d'avoir une pension chez eux. Au lieu de payer avec l'argent de Ferdine la dette existant sur la campagne, ils demandèrent de pouvoir s'en servir pour ajouter une aile à la maison et y recevoir une dizaine de pensionnaires étrangers pendant la belle saison. « Nous avons, écrivit le père, du blé, du vin, les légumes et le bois sur le domaine ; il est impossible que nous ne fassions pas de gros bénéfices sur le prix de pension. Ta mère est bonne cuisinière ; on prendra une servante pour servira table et faire les chambres : ça marchera tout seul. Avec les sept mille francs que tu possèdes, on agrandira la maison, et ton argent sera au moins assuré. Ton frère est aussi de cet avis. » Celui-ci, nommé Hippolyte, avait alors vingt-un ans ; sa sœur vingt-trois. Ferdine consentit au désir de son père, qui, dès la même année, fit construire une aile comprenant cuisine, office, salon et chambre à manger au rez-de-chaussée, avec cave voûtée au-dessous ; à l'étage et dans les mansardes, une dizaine de chambres. Au lieu de sept mille francs, la construction en coûta quinze, si bien que, pour tout payer et acheter les meubles nécessaires, David Collet dut faire un gros emprunt de dix-huit mille francs en première hypothèque sur tout son avoir, les anciennes dettes se trouvant, par ce fait, éteintes. Et en ce temps-là,

le taux de l'intérêt, fixé au quatre et demi pour cent, tombait au cinq, s'il n'était pas payé le jour même de l'échéance. On voit que David Collet s'était mis sur le dos une lourde charge, et que, de plus, il aventurait singulièrement les sept mille francs de sa fille.

L'année suivante, la pension fut ouverte dès le mois de juin. Collet fit insérer des annonces dans les journaux, ce qui lui occasionna une dépense nouvelle. Personne ne vint avant le mois de juillet. Quelques dames en retraite de magasins y passèrent deux ou trois semaines. Une maîtresse de pension de jeunes filles s'y installa pour un mois avec ses élèves. En en mettant deux par chambre on finit par trouver la place nécessaire ; mais il fallut acheter des lits. Il y eut aussi des messieurs, négociants valétudinaires, venant respirer l'air des champs pour se fortifier ; d'anciens employés de banques, ayant obtenu non sans difficulté un congé de huit jours, pour essayer de goûter quelque repos et se débarrasser de névralgies dont ils souffraient cruellement. On vit encore à la pension Collet, en cette première année, une veuve américaine avec ses trois garçons à gros appétit, et ses deux filles, vrais petits chevaux échappés, cueillant les fruits à moitié mûrs, dévorant les groseilles et courant les bois comme des sauvages. Puis, pour terminer la saison, quelques Russes peu amis de la propreté. — Quand tous les comptes furent réglés, les dépenses payées, Collet eut grand-peine à trouver ce qu'il lui fallait encore pour le gros intérêt des dix-huit mille francs qu'il devait. Et il ne restait rien pour celui des sept mille francs de Ferdine. « Cela ira mieux une autre année, disait-il, les commencements sont toujours difficiles. » Mais, à un tel métier, sa femme s'était tellement fatiguée qu'elle tomba malade durant l'hiver, et mourut au printemps suivant. La pauvre mère s'était calcinée à faire la cuisine pendant les grandes chaleurs, à veiller souvent fort tard, à penser à tout ce qu'il fallait pour son train de maison, pendant que son mari était aux champs, ou s'oubliait au cabaret. — Au lieu donc d'avoir fait une bonne entreprise, David Collet en avait fait une mauvaise. Son ambition fut une fâcheuse conseillère. Hippolyte lui reprochait de les avoir tous mis dans le pétrin, tandis qu'ils auraient pu être heureux en continuant leurs travaux et leur vie d'autrefois.

À ces reproches trop fondés, le père ne savait trop que répondre. Il fallait pourtant prendre une décision, sous peine de se ruiner promptement. Hippolyte exposa la situation à sa sœur, la suppliant de venir se mettre à la tête de la maison, sans quoi il s'en irait aussi et abandonnerait toute la boutique. Leur père, disait-il, finirait par se remanier, bien qu'il eût près de soixante ans.

Ferdine n'hésita pas. Elle quitta une place lucrative, où elle était heureuse, et vint prendre la direction de la pension. Mais elle exigea

que ce serait elle qui recevrait l'argent et payerait tout, son père s'occupant uniquement de la campagne avec Hippolyte. Les deux hommes y consentirent, trop heureux encore de se soumettre à cette condition. Une cuisinière fut engagée pour quatre à cinq mois ; une jeune fille demandée pour faire les chambres et aider Ferdine au service de la maison. Brochant sur le tout, Jean-David arriva un beau matin, disant qu'il fallait le garder ; qu'il ferait les commissions, travaillerait au jardin et conduirait le bétail au pâturage. On n'aurait pas besoin de le payer.

Ainsi réorganisée, la pension Collet avait fait une seconde campagne moins malheureuse que la première, grâce à l'énergie déployée par Ferdine et à l'ordre exact qu'elle savait mettre et entretenir dans la maison. L'hiver venu, la cuisinière et la femme de chambre s'en allèrent. L'intérêt de la dette fut payé, et il restait encore quelques cents francs pour recommencer la campagne suivante.

C'est peu de temps après l'ouverture de celle-ci que nous voyons arriver à la Coque M. Édouard Malté avec sa fille et sa domestique.

— Oui, monsieur, c'est là, dit Jean-David en arrêtant sa charrette devant la porte d'entrée. Et voici M<sup>lle</sup> Ferdine qui vient vous recevoir ; oui, monsieur. Vous me donnerez bien cinquante centimes pour ma peine ?

# CHAPITRE II

## INSTALLATION



erdine, en effet, arrivait sur le seuil, et s'approcha des nouveaux pensionnaires. En homme bien élevé, M. Malté la salua le premier.

— J'ai reçu votre lettre dans la matinée, lui dit-il, et je me suis décidé à venir aujourd'hui même, puisque vous pouviez nous recevoir. Ma fille a été malade ; elle a besoin de se fortifier. Le docteur a conseillé pour elle, pendant les vacances, un endroit qui ne soit ni la montagne ni la plaine, et nous avons pensé que votre localité était précisément ce qu'il fallait.

— J'espère, monsieur, répondit Ferdine, que notre air lui conviendra et que vous voudrez bien vous contenter de ce que nous pourrons vous offrir. Si mon frère eût été à la maison, il serait allé avec Jean-David vous recevoir au passage de la diligence ; mais il est absent. J'espère que Jean-David n'a pas été importun ? dit-elle pendant que celui-ci entrait une malle.

— Non, mademoiselle ; mais je me suis demandé, en l'écoutant parler, s'il est bien dans son bon sens.

— C'est un garçon bizarre, dont le cerveau a subi quelque atteinte dans la première jeunesse. Mais il est d'une fidélité à toute épreuve, ne dit jamais sciemment un mensonge, et nous rend bien des petits services. Seul au monde, il s'est donné à mon père, qui est son parrain.

— C'est bien ce qu'il m'a dit.

— Voulez-vous voir vos chambres, monsieur ? Elles sont en face l'une de l'autre. J'ai pensé que vous seriez bien aises d'être rapprochés. Celle de mademoiselle votre fille et de la bonne est au levant ; elle a le soleil jusqu'à midi ; la vôtre est du côté de la montagne ; il ne m'a pas été possible d'arranger les choses autrement. Dans quinze

jours, nous pourrons peut-être vous donner une chambre au midi.

— Merci, mademoiselle ; cela ira très bien ainsi. Permettez-moi de vous présenter ma fillette ; elle se nomme Alice ; et voici M<sup>me</sup> Agnès, notre brave domestique. Elle est veuve, comme moi aussi j'ai eu le malheur de perdre ma femme. Ainsi que je vous l'ai dit, Agnès fera le service de nos deux chambres. — Alice, viens saluer M<sup>lle</sup> Collet.

Occupée à regarder une couvée de poussins conduits au verger par leur mère glousse, la petite s'empressa d'accourir et vint tendre sa main à Ferdine, qui demanda la permission de l'embrasser. Alice était bien jolie, blonde, avec une masse de cheveux un peu foncés et tout frisottés ; l'œil vif, un peu mutin ; la bouche petite, légèrement dédaigneuse. — M<sup>me</sup> Agnès était grande et large, une forte femme de cinquante ans, coiffée d'un bonnet blanc, et sans chapeau malgré le soleil. Elle avait le rire franc et l'accent du midi de la France. Depuis vingt ans, elle servait dans la famille Malté, chez le père, d'abord, puis chez le fils. Ferdine lui tendit la main.

— Est-ce que l'eau qu'on a ici est bonne ? demanda M<sup>me</sup> Agnès en indiquant la fontaine qui coulait à l'ombre d'un énorme sureau, dont les branches contournées et retombantes la tenaient au frais, en lui servant de toiture.

— Oui, elle est bonne et légère ; vous verrez qu'elle ternit à l'instant une carafe. La source est près d'ici, dans notre terrain ; elle sort d'une veine de sable pur.

— Ma foi, tant mieux ! reprit la Française. Y a longtemps que je soupire après l'eau fraîche ; car, voyez-vous, mademoiselle, l'eau qu'on a à la maison chez nous est presque tiède en été. Et comme je ne bois pas de vin, je serai bien contente d'avoir de bonne eau.

Ils entrèrent pour voir les chambres. En montant l'escalier, que Jean-David descendait quatre à quatre, M. Malté lui donna un franc pour sa peine d'avoir amené et monté les malles.

— Merci, dit le garçon.

Puis remettant la pièce de monnaie à Ferdine :

— Soignez ce franc avec les autres, lui dit-il : dans la boîte, vous savez : il y a déjà 12 francs et 50 centimes. — Oui, monsieur, merci. — Par hasard, vous n'auriez pas un *mouvement* dans votre maison ?

— Qu'est-ce que c'est ? demanda M. Malté en souriant.

— Veux-tu bien te taire ! dit la maîtresse de maison. Tu es indiscret.

— Mais, reprit Jean-David, si ce monsieur en avait un, il pourrait me le donner quand il n'en aurait plus besoin. Oui, monsieur, excusez-moi ; je n'ai rien dit.

Jean-David décampa et alla soigner sa charrette ; après quoi, des fenêtres de l'étage, on put le voir courir à la fontaine, un arrosoir à

chaque main, et les porter au jardin. Cet infatigable innocent courait toujours ; on aurait dit qu'il lui était impossible de marcher tranquillement. Comme son esprit, son maigre corps était dans une agitation continuelle. — Ce qu'il appelait un *mouvement*, était une sorte de vieille pendule, ou plutôt une grosse montre en forme d'écusson, qui ne marchait que suspendue. Il l'avait vue dans une maison du voisinage, et chaque fois qu'il rencontrait le propriétaire, il la lui demandait pour la placer dans sa chambre. Ce *mouvement*, ainsi qu'il l'appelait, était l'objet constant des désirs de Jean-David.

Les deux chambres furent trouvées très convenables. L'ameublement était d'une simplicité presque rustique, mais d'une parfaite propreté ; la vue sur le lac et les Alpes vraiment belle, et celle de la chambre de M. Malté, sur le Jura, d'une fraîcheur bienfaisante. Elle inspirait le calme que revêt une nature paisible, dont les grandes pentes vertes, boisées de hêtre, descendent avec grâce des hautes crêtes couvertes de noirs sapins, et ne s'arrêtent qu'aux champs et aux prairies de la plaine. La gorge profonde où Jean Bourgeois, le réfugié protestant français, établit sa demeure solitaire dans une caverne, à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes, montrait en ce moment ses découpures et les saillies de ses roches dénudées. Plus haut, sur le col même de la montagne, on voyait briller l'hôtel de l'Observatoire de Saint-Cergues, et, sur la gauche, encore plus haut, l'arête de Pierre-lente, comme la proue d'un navire. La tradition, la légende plutôt, qui trouve toujours son compte à de merveilleuses histoires, veut que l'arche de Noé se soit arrêtée à Pierre-lente. On y voyait autrefois, dit-on, l'anneau de fer où le vaisseau à trois étages, portant l'humanité dans ses flancs, fut amarré par le premier cultivateur de la vigne. Hélas ! le patriarche Noé, comme une multitude sans nombre de ses descendants, paya chèrement l'usage immodéré de la boisson favorite. Mais nous pouvons penser qu'il agit en ignorant, ce qui n'est point le cas de ceux qui suivent ce fatal exemple. On a beau dire que les récits de la Bible sont, pour la plupart, fictifs ; il n'en est pas moins vrai qu'au point de vue moral, elle met le doigt sur toute plaie humaine. « Noé planta de la vigne ; il but du vin et s'enivra ; » voilà toute une histoire dans une seule phrase dont la rapidité de style est admirable. — Avez-vous bien du monde actuellement ? demanda M. Malté à Ferdine, lorsqu'il eut pris possession de sa chambre et jeté un regard sur la montagne.

— En vous comptant, nous avons neuf personnes ; nous attendons demain un dixième pensionnaire, qui vient de Montreux, où il fait trop chaud pour lui maintenant. — Puis-je vous offrir quelque chose avant le souper ? votre fillette a peut-être faim ?

— Merci, mademoiselle ; je n'ai besoin de rien, et je préfère qu'Alice ne mange pas entre les repas. Mais si vous aviez une demi-tasse de lait à lui donner, elle le boirait avec plaisir. Appelez-la par son nom tout simplement. — Alice !

— Quoi, papa ?

— As-tu soif ?

— Oui, un peu.

— Venez avec moi, Alice, dit Ferdine ; je vous donnerai du lait.

— Eh ben, moi, dit Agnès, je vais voir si l'eau de la fontaine est aussi bonne que vous le dites. À quelle heure est le souper ?

— À six heures.

— Comme chez nous. Votre maison est très propre, mademoiselle ; je vous en fais compliment. C'est pas partout comme ça : y a des pensions qui ne sont pas soignées comme la vôtre. Où donc est votre monde ? on ne voit personne par là.

— Les dames et les deux messieurs sont allés, à quelques minutes d'ici, s'établir avec des livres dans un joli endroit nommé la Gachette. C'est une colline couverte de châtaigniers. Les propriétaires, sur notre demande, ont donné la permission nécessaire. On y arrive par un sentier à travers champs.

— Ça doit être charmant, reprit Agnès. Nous irons aussi demain, Alice, si votre père permet. Va boire ton lait, ma mie. — Une demi-tasse, mademoiselle, comme a dit monsieur, et pas trop froid.

Alice tendit la main à Ferdine, qui l'emmena dans la salle à manger, où elle lui donna du lait légèrement tiédi, et un petit *croquet* sans conséquence.

— C'était bien bon, dit la petite après avoir bu. Merci. Je vais maintenant voir les poulets dans le pré.

— Si votre papa permet.

— Oh ! il permet toujours, dit l'enfant.

— Oui, mais il faut qu'il sache où vous êtes, puisque vous allez seule. Il faut lui demander permission.

— Vous êtes donc bien sévère ?

— Non, ma chère petite, mais il faut être docile et obéissante. Écoutez-moi : vous voyez cette haie, là-bas, près des poulets, le long du jardin ?

— Oui.

— Eh bien, ce sont des groseilles rouges, à grappes. Elles sont mûres. Il est défendu aux enfants d'en cueillir sans permission.

— Je n'en prendrai pas ; mais vous me permettrez, un autre jour, d'en cueillir, comme ça, quatre grappes.

— Oui, certainement.

— Alors, vous êtes bonne. Pourquoi vous appelle-t-on Ferdine ?

— Parce que c'est mon nom.

— Le trouvez-vous joli ?

— Non ; mais je ne voudrais pas en changer. Je m'appelle aussi Louise.

— Oh ! mademoiselle, laissez-moi vous dire Louise : cela m'amuserait beaucoup.

— Nous verrons ce que dira votre papa.

— Oh ! alors, s'il faut tout lui demander, ce sera terrible.

— Allez toujours, Alice, et soyez sage.

— Oui, mademoiselle Fer..., mademoiselle Louise ! dit l'enfant en montant à la chambre de son père, qui suspendait ses vêtements dans une armoire garnie de crochets en fer brillant.

Il va sans dire qu'il donna la permission demandée par sa fille.

La vue de Ferdine Collet, qu'il rencontrait pour la première fois, avait beaucoup frappé M. Malté. Par les traits du visage et le son de la voix, elle lui rappelait sa femme. Agnès, de son côté, avait fait la même remarque, mais sans en rien dire à son maître.

Plusieurs de mes lectrices se sont peut-être représenté la jeune maîtresse de pension comme étant petite, minçolette, assez laide ou tout au moins d'un extérieur peu agréable, les cheveux clairsemés, surmontés d'un grand peigne à la girafe. S'il en était ainsi, je le dirais franchement. On peut être aimable et posséder les qualités les plus distinguées sans être belle, et c'est ce qui se voit souvent. La beauté des femmes, dans les campagnes surtout, devient de plus en plus rare. À cet égard, Ferdine Collet était une grande exception, car dans sa tenue, dans ses mouvements, dans sa manière de s'exprimer, elle avait une grâce, une distinction que très peu de femmes de sa position possèdent au même degré. Non seulement elle parlait bien, mais le son de sa voix était charmant ; le regard vif sans rien de hardi, sortant de beaux yeux bruns, veloutés et brillants. Sa chevelure à pleine main servait de couronne à un visage ovale, dont les traits réguliers n'auraient point déparé une princesse. Une toilette fort simple, mais de bon goût pour une maîtresse de maison, relevait un buste élégant, ferme dans sa souplesse et portant de belles épaules. En tout, Ferdine Collet aurait pu poser comme type d'une personne bien élevée. À vingt-six ans, elle était dans toute la force de la vie, et, à bien des égards, elle en avait déjà la maturité. Ayant appris de bonne heure à obéir, elle avait aussi appris plus tard à commander quand il le fallait. Son caractère était ferme ; son cœur aussi, car il n'avait encore parlé en faveur de personne. À l'étranger, c'eût été un peu difficile, et, depuis son retour à la maison paternelle, peut-être encore davantage.

Elle était, on peut bien le dire, une oasis vivante dans cette oasis de la Coque, où son père avait eu la malencontreuse idée d'enfouir l'argent de sa fille, et d'y pétrifier un capital beaucoup trop considérable. — Son frère était doué d'une manière moins remarquable, mais c'était un brave garçon, de mœurs pures et point buveur. Resté paysan, Hippolyte Collet en avait les allures. Il s'inquiétait parfois de ce qui adviendrait pour son père et pour lui, si Ferdine se mariait et quittait la maison. C'était un jeune homme d'un caractère aimable, malgré certains emportements auxquels il se livrait lorsque son père le contrecarrait. Celui-ci, on a pu le comprendre, était disposé à la légèreté, faisant les choses sans bien réfléchir, voyant tout en beau et se glorifiant d'avoir à la tête de sa pension une fille si distinguée. — Le dimanche, quand il avait fait balayer la cour par Jean-David et donné un coup d'œil à son bétail, il allait s'habiller et se rendait à l'église. Volontiers, il partageait un demi-litre au cabaret avec une connaissance avant de revenir à la Coque pour dîner. Le soir, il retournait au village et y restait parfois assez tard, jouant aux cartes avec quelques amateurs de ce jeu, passe-temps peu digne d'un père de famille. Hippolyte allait, de son côté, rendre visite à la fille d'un fermier qui demeurait à une lieue de la Coque, mais dont il n'avait pas encore fait la demande positive. De cette façon, Ferdine restait seule à la tête de tout son monde, ayant à conduire la maison, de la cave au grenier, donnant ses ordres aux deux domestiques et procurant à Jean-David quelque livre amusant, sur les pages duquel l'infortuné bâillait jusqu'aux oreilles, en pensant au *mouvement* qu'il n'avait point encore et qui n'eût peut-être pas fait son bonheur plus d'un jour, puisque lui-même était le mouvement perpétuel en personne.

# CHAPITRE III

## PENSIONNAIRES



n peu avant six heures du soir, les dames et les messieurs revinrent de la Gachette, où ils avaient passé une partie de l'après-midi. La compagnie se composait de deux sœurs, anciennes marchandes : l'une, M<sup>me</sup> Glandor, avait eu un magasin d'épicerie ; l'autre, M<sup>lle</sup> Itard, vendait de la mercerie et des laines. Retirées du commerce, elles possédaient une honnête fortune, due à leur activité, à l'aménité de leurs manières, et à une patience d'ange avec leurs innombrables clientes pendant de longues années. Il fallait ajouter encore à ces qualités et vertus une stricte économie et l'art d'avoir bien placé leur argent. Dans ces sortes d'affaires, les femmes qui s'y entendent et en ont une longue pratique montrent souvent plus de sagacité et de prudence que les hommes. — Chaque été, les dames Glandor et Itard s'accordaient deux ou trois mois de séjour, moitié à la plaine et moitié à la montagne. Elles avaient pour principe de n'aller jamais deux années de suite dans le même endroit, afin de connaître le pays et de comparer les pensions entre elles, au triple point de vue du prix, de l'état de la maison et de l'aspect de la contrée. Vivant assez à part des autres pensionnaires, se mêlant peu à la conversation, elles n'en faisaient que mieux leurs petites remarques et se racontaient mutuellement leurs impressions. M<sup>me</sup> Glandor était veuve, sans enfants ; une très belle personne autrefois, maintenant déjà bien ridée, mais droite encore et d'un beau port. M<sup>lle</sup> Itard, assez laide toujours et un peu bossue, était d'une grande bonté, malgré une moustache grise assez ostensible. Elle travaillait continuellement pour les pauvres, pendant que sa sœur lisait à haute voix pour elles deux. L'une et l'autre étaient à leur dixième campagne d'été et se trouvaient fort bien à la Coque.

Après elles, venaient M. et M<sup>me</sup> Caillaud, deux bons vieux ayant fait

aussi fortune dans le commerce et jouissant maintenant d'une aisance bien méritée. Le fils Caillaud avait succédé à son père dans les affaires et venait de temps en temps passer le dimanche à la Coque, avec femme et enfants.

Les deux derniers pensionnaires, marchant un peu en arrière des époux Caillaud, étaient : une dame à grands airs, entretenant autant que possible un reste de beauté que l'âge ne respectait plus guère ; puis un vieux garçon de quarante-neuf ans, gros et gras, mais se croyant toujours menacé de quelque maladie. À la promenade, dès que le chemin montait un peu, il s'arrêtait souvent pour respirer, compter les battements de son poulx, et ne sortait jamais sans conserves brunes et sans un parasol blanc. La dame se nommait Ider-Almanzor ; elle était veuve ; le vieux garçon portait le nom peu harmonieux de Godefroi Ymouf.

Tels étaient les six pensionnaires déjà installés à la Coque, le jour où M. Malté et Alice y arrivèrent avec M<sup>me</sup> Agnès. Le père et sa fillette furent présentés à la société par Ferdine, au moment de se mettre à table. Elle dit aussi aux nouveaux arrivants les noms des personnes dont les places étaient marquées. M<sup>me</sup> Glandor occupait le haut bout de la table, étant l'hôte le plus ancien de la maison. À l'autre bout était Ferdine, qui découpait la viande et avait l'œil à ce que chacun fût servi convenablement. La femme de chambre allait et venait d'une personne à l'autre. M<sup>me</sup> Agnès avait demandé de manger à la cuisine, avec le père et le fils Collet. Mais Ferdine avait vu qu'il était nécessaire de présider elle-même les repas des pensionnaires, soit pour la bonne tenue de la table, soit pour que la nourriture ne fût pas dilapidée. Plusieurs de leurs anciens hôtes n'avaient pas toujours montré à table la même modération que M. Caillaud, par exemple, ni la parfaite bienséance dont il ne se départait jamais. Ferdine y tenait très bien sa place de maîtresse de maison, malgré sa jeunesse. Il est vrai qu'à l'étranger, dans les deux places qu'elle avait occupées, elle mangeait toujours avec la famille. À la Coque, elle ne s'imposait pas, mais elle savait se rendre attentive et aimable. Chacun était content de la voir là. — Invariablement, avant de s'asseoir, elle rendait grâce à Dieu, à haute voix, pour tous les biens qu'il nous donne. Cela se faisait simplement, d'une manière sentie et non comme une ritournelle qui revient à chaque repas. Au souper, il y avait toujours une pièce de viande rôtie, ou du jambon, du légume et un plat de dessert. Des fruits, selon la saison, et, pour les messieurs qui pouvaient y tenir, du fromage. Puis, du thé et du vin. Au dîner, c'était à peu près la même chose. Le déjeuner se composait de café avec pain et beurre frais. Ferdine donnait aussi du miel en rayon, quand elle en avait. Tout cela,

logement et service compris, pour 4 francs par jour. C'était vraiment bien bon marché, et M. Caillaud avait peine à comprendre comment, à un tel prix, il était possible de s'en tirer. Lui et sa femme se trouvaient si bien de cet ordinaire, et de tout le reste, qu'ils y auraient volontiers passé la moitié de l'année.

— Je vous assure, dit-il un jour à M. Ymouf, que nous vivons ici à meilleur marché que chez nous, et beaucoup mieux. À la maison, nous ne pourrions pas nous accorder un confort pareil. La pièce de viande, par exemple, que nous prenons le samedi, coupée en deux, nous fait pour toute la semaine suivante. La première moitié est servie le dimanche en pot-au-feu; la seconde moitié, rôtie, dure jusqu'au samedi suivant. Ici, nous avons tous les jours de la viande fraîche, et des légumes délicieux, qui passent du potager dans la marmite. — Je crains parfois que les Collet n'y perdent, ce qui serait vraiment bien triste pour eux, car M<sup>lle</sup> Ferdine se donne beaucoup de peine pour que tout marche bien. M. Collet doit de gros intérêts sur sa maison et son domaine; si la pension faisait de la perte au lieu d'un bénéfice d'au moins 1000 à 1500 francs par an, ce serait fatal. La faillite serait bientôt à sa porte.

M. Ymouf lui répondit qu'il avait pensé à cela plus d'une fois, mais que cependant, pour lui qui prenait peu de nourriture et ne buvait presque pas de vin, 4 francs par jour était un prix bien suffisant.

— Et puis, ajouta-t-il, je crains toujours de fatiguer mon estomac. Une maladie, si malheureusement j'en étais atteint, me coucherait vite dans le tombeau. C'est pour cela que je m'observe, à table surtout.

— Mon cher monsieur, reprit M. Caillaud, je crois que vous ne faites pas assez d'exercice. À votre âge.... Quel âge avez-vous?

— Quarante-huit et quelques mois: c'est un âge critique.

— Allons donc! critique: et pourquoi, je vous prie? À cinquante ans, je travaillais douze heures par jour, et je me portais à merveille. Non, je crois que vous vous écoutez beaucoup trop. Le moindre malaise vous effraie: cela vous rend malheureux. Vous devriez agir beaucoup; vous forcer, par exemple, — puisque vous n'avez pas une profession qui vous oblige au travail et que vous possédez de la fortune, — vous forcer, dis-je, à marcher au moins quatre heures par jour: deux heures le matin et deux heures le soir. Voulez-vous venir demain avec moi? Nous ferions une jolie promenade aussitôt après le déjeuner. Nous irions jusqu'aux Allévays de Nyon, — c'est ici tout près, à vingt minutes; — de là, nous traverserions la grande route de Saint-Cergues, pour descendre ensuite la Combe-froide et arriver au pont de Tante-à-Bernard, sur le ruisseau de Givrins, et nous reviendrions ici par le Chemin-neuf de l'Eterpay. Au retour, vous changeriez de linge,

c'est évident, et nous dînerions de bon appétit. Moi qui ai vingt ans de plus que vous, je fais cette promenade sans fatigue.

À l'ouïe d'un tel itinéraire, M. Ymouf s'arrêta ; — ils se promenaient dans l'avenue de la maison. — Fermant son grand parasol blanc, il tira sa montre et se tâta le pouls.

— Impossible, mon cher monsieur, dit-il. Rien que d'avoir marché pendant un quart d'heure à la montée, je sens déjà de l'agitation au cœur. Il donne cinq battements de plus par minute.

— Avez-vous une maladie de cœur ?

— Non ; mais si je n'y prenais pas garde, je pourrais en être atteint.

— À combien va le pouls ?

— À soixante-quatre au lieu de cinquante-neuf, qui est le chiffre normal.

— En effet, dit en riant M. Caillaud, c'est un symptôme grave ! Vous risquez de vous porter parfaitement bien. Mais si vous vous dorlottez toujours autant, vous vous rendrez certainement malade.

C'était au commencement du séjour de M. Ymouf à la Coque, par un beau jour d'été, que les deux messieurs s'étaient entretenus de cette manière.

À table, M. Malté se trouvait placé à droite de Ferdine, et Alice à gauche. Ferdine demanda au père s'il voulait servir lui-même la petite ou si elle devait le faire.

— Ayez la bonté de lui donner ce que vous jugerez convenable pour la quantité, répondit M. Malté. Alice a maintenant bon appétit, mais il faut se souvenir qu'elle n'a que six ans.

— Et deux mois, papa.

— Et deux mois, c'est vrai. Donnez-lui donc, mademoiselle, deux bouchées de viande de plus pour ces deux mois. Oui, comme cela ; je vous remercie. Elle refusera d'elle-même, quand elle n'aura plus faim.

Le repas étant terminé, M. Malté, par politesse, resta un quart d'heure avec les autres pensionnaires ; puis, comme le soleil ne se couchait pas encore et que le temps engageait à la promenade, il demanda à sa fillette si cela lui ferait plaisir de marcher un peu.

— Eh oui, papa, dit l'enfant, mais tu viendras, toi aussi ?

— Nous irons nous deux. Va vite demander à Agnès ton chapeau et une jaquette.

Alice fut de retour à l'instant.

— Si vous voulez faire une jolie promenade, dit M. Caillaud, montez jusqu'à l'entrée des bois par la grande route, puis, prenez le premier sentier à droite. Il vous conduira par de charmantes clairières et de petits bosquets naturels précisément en face du village de Givrins, qui se montre de l'autre côté du vallon, au-dessus des vergers. La vue des

groupes de maisons, la verdure des grands noyers sur la pente au midi, tout cela fait un joli tableau, surtout lorsqu'un rayon de soleil descend par la gorge de Saint-Cergues et vient l'animer. Nous retournons toujours avec plaisir, ma femme et moi, dans ces paisibles solitudes. Pour revenir, vous prenez le chemin à deux pas, et il vous ramène à la pension en suivant la lisière boisée à gauche, ou bien vous suivez la route un peu au-dessus de la Murande.

— Merci de vos indications, monsieur ; mais ce serait peut-être un peu long pour Alice. Combien cela prend-il de temps ?

— Une bonne demi-heure. Est-ce la première fois que vous venez ici ?

— Oui ; je ne connais absolument rien de la contrée.

— Un autre jour, j'irai très volontiers avec vous ; aujourd'hui, je reste avec ma femme, qui est un peu fatiguée.

Les sœurs Glandor et Itard ne sortaient pas non plus après le repas du soir. M<sup>me</sup> Ider-Almanzor aurait volontiers offert de conduire les nouveaux venus, car elle était bonne marcheuse ; mais, pour un premier jour, ce n'eût pas été une offre très convenable, malgré l'espèce d'esprit de famille et de confraternité qui s'établit très vite entre gens qui, dans un même but, vivent réunis sous le même toit. Restait M. Ymouf, qui déjà mettait son pardessus d'été, non pour aller se promener, mais pour être à l'abri du serein qui tomberait sans doute dans une grande heure.

Le père et la fille montèrent donc jusque sur le plateau assez triste et froid qui finit au pied des bois, Alice cueillant des œillets sur les bords de la route, pendant que M. Malté, tout à ses pensées intimes, la suivait pourtant de l'œil et la rappelait, lorsqu'elle s'éloignait à quelque distance. Du reste, l'herbe claire et légère de cet espace plane était encore sèche, bien que le soleil approchât de son coucher ; l'air était tiède, sans aucune haleine fraîchissante, en sorte qu'il n'y avait nul danger pour que l'enfant sentit l'humidité du soir.

Ils trouvèrent bientôt le sentier qui rejoint le chemin à char derrière le bois de la Monétière ; puis, prenant de nouveau à droite, ils purent jouir en plein du tableau champêtre dont M. Caillaud leur avait donné une idée par ses descriptions. Le village de Givrins recevait par la découpeure de la montagne, un rayon de soleil qui faisait resplendir toutes les vieilles maisons dont il se compose, et donnait à ses vergers une teinte chaude que les pentes supérieures, déjà dans l'ombre, ne recevaient pas. M. Malté aimait la nature prise ainsi sur le fait ; il jouit beaucoup de ce coup d'œil auquel il n'était point accoutumé. Au bout de quelques minutes, la brillante lumière faiblit peu à peu et ne tarda pas à disparaître complètement. Dans son mouvement rapide et dont

nul ne se doute, la terre qui nous porte avait laissé le soleil de l'autre côté des monts.

M. Malté passa la jaquette à Alice, puis, la petite main de l'enfant dans la forte main du père chéri, les deux promeneurs revinrent à la pension en suivant la grande route, pour ne pas fouler l'herbe humide, le long des bois qui bordent les pentes de l'Essert.

Chemin faisant, Alice dit tout à coup :

— Papa, sais-tu que M<sup>lle</sup> Ferdine Collet s'appelle aussi Louise ?

— Non, mon enfant ; qui te l'a dit ?

— C'est elle-même. Je l'aime déjà beaucoup. Sais-tu pourquoi ?

— Non, répondit le père.

— C'est qu'elle ressemble à maman.

M<sup>me</sup> Malté était morte depuis deux ans, et la petite se souvenait encore très bien des traits de sa mère.

# CHAPITRE IV

## L'ENTREPRENEUR



Malté était Suisse. Son père, Eusèbe Malté, fut d'abord simple ouvrier charpentier, mais un ouvrier ayant des idées, une sorte de talent natif et la ferme volonté de réussir dans sa profession. Des cours se donnant le soir dans la ville où il travaillait, Eusèbe Malté s'y rendit avec assiduité et ne tarda pas à faire de remarquables progrès dans le dessin appliqué à la construction des bâtiments. Ses connaissances acquises lui procurèrent de l'avancement. Il devint contre-maître dans le chantier d'un entrepreneur, et, au bout de quelques années, il succéda au patron comme chef de l'établissement. Il avait alors trente-trois ans. Venant de se marier avec une fille de son âge, qui lui apportait 20 000 francs de dot, il put payer la plus grande partie du prix de son acquisition, laquelle comprenait un bel emplacement, un vaste hangar, des bois et des matériaux de construction. La clientèle du patron lui était moralement acquise, celui-ci le recommandant aux personnes qui l'avaient occupé.

Eusèbe Malté conduisit très bien ses affaires. Son installation coïncidant avec l'agrandissement de la ville où il demeurait, il eut beaucoup d'ouvrage dans les premières années. Plus tard, il se lança dans des entreprises pour son propre compte. Ayant le coup d'œil juste, connaissant les prix et tout ce qui avait rapport à son métier ; jouissant d'un crédit assuré ; il acheta des terrains bien placés et y construisit des maisons d'habitation qui se louèrent facilement et qui, produisant un intérêt élevé, se vendaient avec de gros bénéfices. Sur la vente d'une seule de ces maisons, Eusèbe Malté réalisa un bénéfice net de 20 000 francs. Sur d'autres, beaucoup moins, cela va sans dire. Il demandait à un architecte un plan complet, d'après les données qu'il fournissait lui-même, après quoi il menait la construction à lui

seul. Cela dura vingt-sept ans. Il se trouvait alors en possession d'une assez belle fortune.

Mais si la bourse de l'entrepreneur s'était remplie ; s'il jouissait d'une réputation d'homme habile, honnête et probe, de travailleur infatigable, son développement intérieur comme créature de Dieu et possesseur d'une âme immortelle, n'avait fait aucun progrès. Tout aux affaires de ce monde, il ne pensait point à la vie éternelle qui nous attend au delà du tombeau. Eusèbe Malté croyait à sa profession, à ce que son travail lui rapportait, mais non à rien de plus élevé. Depuis le jour de son mariage, il n'était pas rentré une seule fois à l'église. Quand sa femme lui disait, le dimanche matin :

— Viens avec moi, Eusèbe ; on dit qu'il y a aujourd'hui un bon prédicateur.

— J'ai bien autre chose à faire, lui répondait-il. D'ailleurs, à quoi cela sert-il d'aller à l'église ? Je vois des gens qui s'y rendent tous les dimanches et qui se conduisent fort mal les autres jours. Non, je ne vais pas. Il me faut régler un tas de choses dans la matinée.

Ces deux époux n'eurent qu'un enfant, un fils nommé Édouard, celui dont nous venons de faire la connaissance. Comprenant ce qui lui avait manqué dans sa jeunesse en fait d'instruction, le père voulut qu'Édouard entrât au collège et fit des études classiques. Son but était de lui donner une profession libérale. Chose curieuse, lui qui ne croyait à rien et n'avait de pensées que pour les biens de la terre, il aurait vu avec satisfaction le jeune homme devenir pasteur. Chez lui, c'était une ambition comme une autre. Voir son fils monter en chaire et prononcer un beau discours devant une multitude attentive et charmée, ah ! cela vaudrait bien la grande règle en bois, et le mètre jaune dont le bout sortait de la poche de l'entrepreneur. La mère, qui aimait assez l'argent, eût préféré qu'Édouard devînt médecin. « Dans une ville d'une certaine importance, disait-elle, un médecin de réputation se fait un revenu parfois colossal. Il n'est peut-être qu'un habile empirique, un aimable causeur avec ses malades, mais il gagne à lui tout seul, sans avoir les embarras d'un chantier de construction, 30 à 40 mille francs par an. — Oui, c'est vrai, répondait le père, mais un médecin risque sa vie dans les hôpitaux pendant ses études, qui d'ailleurs sont fort chères ; ensuite, il se peut qu'il ait bien de la peine à se créer une clientèle. S'il ne réussit pas, c'est fini. Pour un qui taille en plein drap, il y en a dix qui vivent. Et puis, pour se donner bon air, il faut avoir cocher et voiture. Ça coûte. Enfin, il faut s'attendre à être jour et nuit sur pied. Un pasteur dort tranquille, il n'a besoin que d'un habit noir et d'une cravate blanche. Sa position lui permet de faire un mariage avantageux, même très riche. Regarde un peu

M. Daubrage, et bien d'autres ! »

Bref, le père ayant le dernier mot d'autorité, il fut décidé qu'Édouard ferait des études de théologie. Cette manière de considérer une vocation sérieuse, rappelle la réponse d'un aubergiste à un pasteur qui lui demandait ce qu'il pensait faire de son fils : « Un ministre, lui dit cet homme, ou un boucher ; je ne suis pas encore décidé. »

Pour déférer au désir de ses parents, Édouard Malte, ayant terminé ses études préparatoires classiques, entra comme étudiant régulier dans une faculté de théologie. Jusque-là, ses examens avaient toujours été satisfaisants. Édouard était un brave garçon, studieux, assez fort sur les langues anciennes, et bien doué du reste pour d'autres branches de science. Le caractère et le genre de vie de son père ne pouvaient guère servir de lien intime entre eux ; aussi les doux rapports qui, chez les cœurs bien nés, existent entre parents et enfants, n'avaient jamais eu lieu entre l'entrepreneur et son fils unique. Le père était carré, dur, insensible ; le fils, au contraire, avait la conscience délicate et un cœur aimant. Entre deux, la mère allait de l'un à l'autre, laissant dire et laissant faire, sans chercher à établir une harmonie qui n'exista jamais. Pourvu que sa maison fût en ordre et qu'elle allât à l'église le dimanche, cela lui suffisait. C'étaient aussi des gens vivant à part de toute société un peu choisie.

Édouard Malté avait besoin de conviction religieuse. Il avait espéré la trouver pleine et entière dans l'étude de la théologie. Au lieu de la cravate blanche et du brevet de licencié sur lesquels son père comptait, Édouard cherchait avant tout cette perle unique de grand prix, qui se nomme la *vérité*. Il l'entrevit briller, mais sans la saisir avec puissance. Tourmenté de doutes sur quelques points obscurs de doctrine, il ne se sentit pas assez convaincu, pas suffisamment éclairé, pour aller jusqu'au bout, passer une thèse et demander la consécration. Enseigner ses frères du haut de la chaire chrétienne, lorsque lui-même avait soif d'enseignement et de lumière, cela lui parut une entreprise téméraire, où la conscience n'était point à l'aise. N'ayant plus qu'un semestre d'études à parcourir avant le moment décisif et venant d'avoir vingt-trois ans, il se retira comme étudiant et dit qu'il voulait réfléchir avant d'aller plus loin. Cette décision fit de la peine à ses professeurs. Un de ceux-ci eut la mauvaise pensée de l'engager à se faire consacrer, lors même qu'il lui manquerait la foi suffisante aux doctrines vitales de l'Évangile. Cette foi nécessaire au pasteur viendrait assez plus tard, disait-il. Le jeune homme repoussa courageusement un tel manque de franchise devant Dieu, et de dignité morale devant les hommes. Cette ouverture malencontreuse ne fit que fortifier encore davantage son besoin d'abstention.

Le père Malté entra dans une grande colère, lorsque Édouard exposa son désir à ses parents ; et, comme d'habitude, la mère ne prit parti ni pour l'un ni pour l'autre.

— Si tu renonces à ton état, dit le père, tu te tireras d'affaire comme tu pourras. À vingt-trois ans, un homme est majeur. Ne compte pas sur moi pour t'aider à vivre. Planter là un bel état, un bon état, quand il ne reste qu'un pas à faire, c'est plus que bête. Oui, que feras-tu ? Si au moins tu étais capable de me succéder ! Mais il te ferait beau voir à la tête de cinquante ouvriers et diriger la construction d'un bâtiment ! Je vois venir que tu ne feras rien et ne seras bon à rien. Et pourquoi ? parce que tu n'es pas sûr qu'Adam et Ève aient mangé une pomme, malgré la défense qui leur avait été faite d'y mordre à belles dents ! Est-ce qu'un homme sérieux, instruit comme tu dois l'être, doit s'arrêter à des balivernes pareilles ? Qu'est-ce que ça nous fait qu'ils aient ou non désobéi ? Est-ce que leur conduite regarde la nôtre ? En vérité, je ne te croyais pas si niais que ça.

On voit par l'échantillon de ses idées, que l'entrepreneur Malté ne s'était jamais préoccupé de la terrible question du problème du mal. À tout ce que, dans son irritation, il put ajouter sur la décision à ses yeux si funeste de son fils, celui-ci répondit avec douceur et respect, qu'il était désolé de lui causer du chagrin, mais qu'il ne pouvait autrement que d'obéir à ce qu'il considérait comme son premier devoir.

— Eh bien, reprit le père, fais ce que tu voudras, mais ne compte pas sur moi.

À quelque temps de là, Édouard Malté se présenta pour une place de professeur dans un collège classique. Il subit les examens et fut nommé, avec un traitement de 3000 fr., pour vingt-quatre heures de leçons par semaine. Ce succès calma un peu le père, bien que le nouveau titulaire dût aller s'établir à douze lieues de chez lui.

Mais ce qui l'exaspéra l'année suivante, ce fut le mariage d'Édouard avec une aimable orpheline, fille unique et sans fortune. Cette union mit le comble à la froideur du père.

— Puisqu'il veut marcher à sa guise en tout et partout, dit-il, qu'il aille où il voudra : ça m'est égal.

Sur ces entrefaites la mère mourut. Ni la tendresse d'Édouard, ni les soins affectueux de sa belle-fille ne ramenèrent le vieux cœur de ce père intraitable. La domestique Agnès, qui était dans la maison depuis longtemps, dit aux époux de le laisser à ses réflexions ; que moins on lui parlerait, mieux cela vaudrait. — Édouard et sa femme retournèrent donc chez eux, et l'entrepreneur à ses affaires.

Trois mois après, celui-ci vint pour la première fois leur faire une visite. Il fut reçu avec les témoignages d'une respectueuse affection.

— Je suis venu, Édouard, dit-il à son fils, pour te mettre au fait d'une décision que j'ai prise dernièrement. J'ai remis mon chantier, mes chevaux, mes chars, ainsi que les outils et les matériaux, à un jeune entrepreneur qui payera en trois termes : un tiers comptant, un tiers à six mois et le solde à un an. Le chantier reste pour hypothèque du prix non payé. Je ne lui vends pas trop cher, — trente-six mille francs, — afin qu'il se tire bien d'affaire, comme je m'en suis tiré quand j'ai commencé il y a vingt-sept ans. Finalement, j'ai assez d'argent gagné, et je serais bien fou de me tourmenter pour en gagner davantage. Je ne serai pas fâché non plus de m'accorder un peu de repos. Il y a longtemps que je travaille.

— Je trouve que vous avez bien raison, mon père (Édouard le vous-soyait), et ce que vous m'apprenez me fait un vif plaisir. Cela vous permettra de venir nous voir souvent et de faire des séjours chez nous, car vous êtes bien seul et le serez encore davantage.

— Oui ; mais je dois aussi te dire, — bien que sa belle-fille fût présente à l'entretien, il n'avait pas l'air de s'en apercevoir, — que j'ai l'intention de me remarier. J'attendrai encore quelque temps, puisque ta mère est morte il y a trois mois seulement. Mais je suis décidé, pour ce qui me concerne, et la chose est presque arrangée avec une personne dont je te dirai le nom plus tard, lorsque tout sera conclu. Elle est *très comme il faut*, d'un bon âge encore et a quelques mille francs de rente. Quand le contrat sera passé avec ma future, je te remettrai l'argent qui te vient de ta mère et dont j'ai la jouissance pendant mon veuvage,

— Vous ferez ce que vous jugerez bon et convenable pour vous, mon père ; toutefois, permettez-moi de vous faire observer, avec tout le respect que je vous dois, que c'est déjà bien tard pour contracter un second mariage.

— Comment donc ! bien tard ! J'ai soixante ans ; ma mère est morte à quatre-vingts ; si je vis autant qu'elle, j'aurais encore vingt ans au-devant de moi ; et il y a bien des hommes qui parviennent aux quatre-vingt-cinq, surtout quand ils ont eu, comme c'est mon cas, une vie active, sobre et réglée.

— Mon père, reprit Édouard, tout ce que je puis vous dire, c'est que je désire que vous viviez longtemps, très longtemps, et que vous soyez heureux. — Pour moi, je le suis dans ma modeste position, et je bénis Dieu chaque jour de m'avoir donné une compagne comme Élise.

— Allons, tant mieux, puisque ça va bien. — S'il vous vient une famille nombreuse, ou des maladies, tu ne diras peut-être pas toujours cela. Espérons que, pour vous aussi, tout ira bien, dit-il enfin à sa

belle-fille, qui attendait un enfant.

Le père Malté ne tarda pas à repartir, bien sûr de s'être vengé à sa manière, de ce qu'il appelait le manque d'égards et l'obstination de son fils. — En rentrant chez lui, le soir, il se sentait la tête lourde, fatiguée. La vente de son chantier, les préoccupations relatives à son futur mariage, l'obligation d'en aller entretenir son fils, tout cela, — sans parler d'une cause supérieure, — détermina une crise subite.

Le lendemain matin, Agnès le trouva mort dans son lit, frappé d'apoplexie foudroyante. Il n'avait jamais eu de maladie grave. L'entrepreneur en avait donc fini avec son travail et tous ses projets d'avenir.

Comme il n'avait pas fait de testament, Édouard héritait de toute la fortune de son père. Il ignorait le nom de la personne qui serait devenue sa belle-mère, et Agnès ne l'avait jamais vue. Voulant tenir la chose secrète jusqu'au moment de se déclarer publiquement, l'entrepreneur était resté bouche close. Rien n'étant décidé positivement encore, la future fit, de son côté, comme si rien ne s'était dit entre elle et M. Malté, veuf de trois mois.

Quoique riche maintenant, le jeune professeur ne renonça point à sa place. Il l'aimait, avait su s'y rendre utile et était entouré d'une considération méritée.

Alice vint au monde à la fin de l'année, ce qui doubla le bonheur déjà très grand des époux. Quatre ans après M<sup>me</sup> Élise Malté accoucha d'un beau garçon, hélas! mort-né, et le lendemain un accès de fièvre puerpérale coupa le fil d'une si douce vie. La mère et l'enfant furent placés dans le même cercueil.

Inconsolable quant à ce monde, mais non sans espoir du côté du ciel, Édouard Malté mena dès lors une existence bien triste. Heureusement il comprit la nécessité morale de continuer à travailler. De retour chez lui après avoir donné ses leçons, Alice sautait sur ses genoux, lui passait ses petits bras autour du cou et l'appelait son chéri papa, qu'il était bien réellement pour l'aimable enfant.

Profitant des vacances d'été, il était donc venu passer quelques semaines à la pension Collet, avec sa fille et M<sup>me</sup> Agnès, la vieille domestique. Celle-ci, depuis la mort du père, était entrée au service du jeune ménage.

# CHAPITRE V

DAVID COLLET



au moment où M. Malté et Alice arrivaient à la maison, de retour de leur promenade, le père Collet et Hippolyte arrivaient aussi, une ratissoire à l'épaule, la blouse sur le bras, sans cravate, comme gens habitués à vivre en plein air dès le grand matin. Ils venaient de Duillier, où la famille possédait une vigne, qu'ils avaient ratissee, pour empêcher l'herbe levée de s'y établir. Cette vigne appartenait à Ferdine et à son frère ; elle venait de leur mère, qui n'avait pas consenti à la laisser hypothéquer, lors du gros emprunt relatif à la bâtisse. Le vin qu'elle produisait se buvait à la pension. Il n'était pas question de le vendre. On sait que le vin de Duillier est bon. Dans les années chaudes, il vaut presque celui de la Côte. Sans être aussi fin que le Vinzel, il a peut-être plus de corps, surtout lorsqu'il est vieux.

Voyant les deux nouveaux pensionnaires devant sa maison, et M<sup>me</sup> Agnès qui attendait Alice sur le seuil, le père Collet les salua tous les trois d'une manière avenante, tandis qu'Hippolyte se bornait à soulever son chapeau de paille et allait mettre son outil à sa place, avant d'entrer à la grange. Myson continuait son arrosage, allant de la fontaine au jardin, et faisant d'énormes enjambées lorsqu'il ne courait pas.

— Monsieur et cette jolie demoiselle sont sans doute les personnes que ma fille attendait aujourd'hui ? dit le père Collet en s'approchant.

— Oui, monsieur. Vous êtes le propriétaire de la maison ?

— À vous rendre mes devoirs ; oui, je suis David Collet, et voilà mon fils qui sort de la grange. — Hippolyte, viens saluer M. Malté.

Le jeune homme se présenta d'une manière timide, presque embarrassée, puis retourna d'où il venait, tandis que son père avait l'air d'un homme parfaitement à son aise avec n'importe qui.

— Vous venez de travailler à la vigne ? fit M. Malté.

— Oui, monsieur. Il s'agit de faire périr promptement la mauvaise herbe, qui a germé et levé après les pluies de la saint Jean. On a bien raison de dire que ces pluies ne restent jamais au ciel, car en est-il tombé du 21 juin au 25 ! On aurait dit un petit déluge. Pas moins que cette pluie chaude a été propice à la campagne. Mais elle a fait lever de l'herbe aussi épaisse que le gazon dans les vignes bien fumées. C'est alors le cas de lui couper la garguette le plus tôt possible, sans quoi le raisin s'en trouve mal.

— La récolte a-t-elle une belle apparence ?

— Très belle, oui, monsieur. Mais ça coûte terriblement de travail, et aussi d'argent, avant de voir couler le vin au pressoir. Voilà pourquoi le vin renchérit chaque année. C'est la main-d'œuvre qui tue notre agriculture, monsieur. Nous n'y pourrons bientôt plus tenir, si ça ne prend pas une autre tournure. Dans ma jeunesse, on payait les ouvriers de campagne six francs par semaine, dans la bonne saison. Aujourd'hui, c'est jusqu'à 18 francs — et nourrir à bouche que veux-tu — qu'ils ont l'audace de demander, et qu'il faut leur donner sous peine de rester en arrière. Mais il faudra que cela change, ou le diable s'en mêlera.

— Vous allez commencer la moisson prochainement ; vos blés jaunissent à vue d'œil.

— Oui, nous mettons la faux dans le froment la semaine prochaine. Il faut espérer qu'on aura le beau temps. Je prendrai un homme et deux femmes, afin de rentrer promptement ma petite récolte. Ma fille est trop occupée à la pension, et la femme de chambre aussi, pour nous donner un coup de main aux champs. Chacun son métier, et les vaches seront bien gardées, dit la chanson. Monsieur se trouvera-t-il bien ici ?

— Mais je pense qu'oui. Votre maison est bonne, bien tenue ; les environs agréables. Vous avez là, près de la fontaine, un bien beau sureau.

— N'est-ce pas ? Je n'en connais qu'un qui puisse lui être comparé pour la taille, mais la forme de celui-ci est plus élancée et plus régulière que celle de l'autre. Celui dont je parle est à la ferme des Allévays de Nyon, à vingt minutes d'ici. Il vaut la peine d'aller le voir. Comme le mien, il est aussi à deux pas d'une fontaine. Lorsque notre arbre est couvert de fleurs au printemps, son parfum embaume tout le devant de la maison ; c'est une odeur presque trop forte. On cueille ces grandes fleurs blanches, pour les sécher à l'ombre. Une infusion de fleurs de sureau, si l'on a un refroidissement, est excellente pour amener une bonne transpiration.

Agnès, toujours sur le seuil, appela Alice. — C'est l'heure, dit-elle ; viens.

— Adieu, papa, dit l'enfant. Tu viendras me dire adieu, n'est-ce pas ?

— Oui, va vite.

— Quel bijou de petite fille ! reprit Collet, lorsque Alice eut disparu avec Agnès. Et je suis sûr qu'elle a un charmant caractère.

— Oui, elle est bien douée, pour le cœur surtout.

— Monsieur a d'autres enfants ? des garçons ?

— Non ; je n'ai que ma fille.

— Et la maman, est-elle aussi venue ?

— Sa mère est morte, il y a deux ans.

— Ah ! pardon, monsieur, excusez-moi. J'ignorais cette circonstance. Hélas ! moi aussi, monsieur, j'ai perdu mon excellente femme, dit-il en montrant le crêpe dépenaillé qui entourait encore son vieux chapeau. Je sais ce que c'est, allez ! Une femme modèle, ayant élevé ses enfants. Sans de bons principes ; et une fine cuisinière, je vous en réponds. Elle s'est trop fatiguée la première année de notre pension ; l'hiver venu, elle tomba malade, et le bon Dieu me la prit au retour du printemps. Heureusement ma fille put revenir d'Angleterre, pour se mettre à la tête de la maison. Sans elle, je ne sais trop ce que je serais devenu. Mais maintenant, sous sa direction, tout marche très bien. Je la laisse faire comme elle veut. Moi et mon fils nous nous occupons de la campagne, comme vous voyez.

— Avez-vous beaucoup de terrain ?

— Non ; mais bien assez pour nous occuper toute l'année. Cette prairie et les champs que vous voyez plus bas sont à moi, ainsi que les châtaigniers de la pente, au-dessus de la maison. J'ai encore trois autres morceaux, et la vigne de Duillier.

— Il me semble que cela fait une belle propriété. Ce sont des terrains légers, que vous avez ici près ?

— Oui ; les autres sont de fortes terres. J'ai trois vaches, et un bœuf que j'attèle au collier. Mais je vois venir qu'avec la pension, il me faudra un cheval. Nous avons souvent des courses à faire à Nyon, à Saint-Cergues. Il faut alors louer char et cheval au village, ce qui n'est pas toujours facile. Mon filleul Jean-David, — celui qui porte ces arrosoirs, — un bon garçon qui n'a pas toute sa tête, — fait les commissions et va recevoir les pensionnaires à la diligence ; mais nous avons souvent besoin d'un char. Pardon de vous avoir entretenu si longtemps ; j'espère que j'aurai le plaisir de causer quelquefois avec monsieur, sans être importun, comme je l'ai été peut-être depuis un moment.

— Non ; je suis bien aise d'avoir fait connaissance.

— Le plaisir m'en reste. — Jean-David, as-tu soin de mettre bien de l'eau entre les choux-fleurs ?

— Oui, parrain ; je les noie. Demandez voir à ce monsieur s'il a un *mouvement*.

— Tais-toi, nigaud. Est-ce qu'on va demander une chose pareille ? Tu sais bien que M. Reivilo t'en donnera un plus tard, quand il n'en aura plus besoin.

— Demandez toujours ; ça ne coûte rien. Ce monsieur m'a donné un franc pour avoir amené ses malles ; oui, un franc. Je l'ai remis à M<sup>lle</sup> Ferdine.

Le parrain David s'en alla, souriant d'aise et se promettant de bien souper, mettre aussi la ratissoire aux crochets des autres outils. De taille moyenne, les épaules larges, la poitrine bombée, c'était un corps bien constitué et solide. Les traits du visage réguliers et d'un type remarquable, eussent été plus beaux encore, si leur expression avait eu quelque chose de vraiment digne et élevé, tandis qu'ils étaient tombés à un niveau vulgaire, malgré la parole facile de l'homme et son sourire gracieux. On se disait, en l'écoutant parler et en le considérant en face, qu'il devait y avoir, au fond de ce caractère, à côté d'une assez grande légèreté, des habitudes regrettables. Hippolyte avait les qualités et les défauts contraires à ceux de son père. Très rangé dans sa conduite, économe autant que l'auteur de ses jours eût pu être prodigue, le jeune homme parlait peu, ne s'ouvrait guère qu'avec sa sœur, et maudissait le jour où cette malheureuse bâtisse les avait mis dans les dettes, sans aucun profit jusqu'à maintenant. La vue des étrangers qui allaient et venaient par là, lui était parfois désagréable. On n'avait point de véritable chez-soi en famille, pensait-il ; et, à moins d'obtenir une fille qui lui apportât une bonne dot, il ne pourrait pas se marier. Avec cette pension sur les bras, dans une maison déjà remplie de monde la moitié de l'année, où se loger avec une femme, et des enfants, s'il en venait ? Sa sœur lui disait de prendre patience, qu'il fallait ne pas se préoccuper trop du lendemain, puisque le Seigneur a dit qu'à chaque jour suffit sa peine. Hippolyte répondait :

— Il faudra que la peine et les soucis reviennent donc chaque matin, et durent jusqu'au soir ! c'est une vie de galériens que nous aurions alors.

— Peut-être, mon cher frère. Mais Dieu ne nous éprouvera pas au delà de nos forces. Faisons notre devoir, travaillons de bon cœur ; Dieu fera le reste et saura bien nous tirer d'embarras, si nous en éprouvions de difficiles. Pour le moment, tu vois que les choses vont

bien. Si cela peut continuer jusqu'à la fin d'octobre, nous aurons une petite somme à notre disposition après avoir tout payé. Moi aussi, comme toi, je préférerais avoir une vie plus tranquille. Puisque cela n'est pas possible, je tâche de me soumettre, et ainsi je reste en paix.

— C'est que tu vaux beaucoup mieux que moi. Le père, vois-tu, me désole parfois avec sa légèreté de paroles et de caractère. Plus je le vois gai, souriant, plus cela me rend sombre et morose. Je crains toujours qu'il ne commette à notre insu des actes imprudents et ne nous plonge ainsi dans le pétrin bien davantage encore.

— Il faut prier pour lui. Demandons à Dieu de le garder, et témoignons lui l'affection respectueuse d'enfants animés de bons sentiments. Si nous avons l'air de nous méfier de lui, ce serait très mal de notre part et mauvais pour son caractère. Il faut, au contraire, lui montrer de la confiance, et tâcher de le retenir à la maison le dimanche au soir.

— Ah! tu verras, tu verras s'il ne se joue pas quelque mauvais tour à lui-même, après quoi nous en serons les victimes.

En ce moment, M. Malté se trouvait auprès du petit lit d'Alice, dans la chambre où Agnès avait aussi le sien. Celle-ci prenait l'air devant la maison et causait avec M. Caillaud, qui ne manquait jamais de faire connaissance, dès le premier jour, avec les nouveaux pensionnaires.

— Je suis venu pour t'embrasser, ma chère petite, et te souhaiter une bonne nuit, dit en entrant le père à sa fille. Es-tu bien dans ton lit?

— Oui, très bien. Tu seras dans la chambre vis-à-vis, du côté de la montagne?

— Oui.

— Tu veux bien faire la prière avec moi, ici, comme chez nous, n'est-ce pas?

— Oui, mon enfant.

Le père, se découvrant et joignant les mains, prononça une prière appropriée aux besoins et à l'âge d'Alice. Il se sentait ému, le cœur très gros.

— Il faudrait prier aussi pour M<sup>lle</sup> Collet, reprit la petite, puisque nous sommes chez eux et qu'elle doit être bien fatiguée le soir. Elle est venue m'embrasser il y a un moment.

— Tu peux prier toi-même, si tu t'y sens disposée. « Bon Dieu, dit Alice, bénis M<sup>lle</sup> Ferdine. Je l'aime bien. Elle est venue m'embrasser dans mon lit, et ressemble à maman qui est au ciel. Amen. »

Le père se rendit dans sa chambre, où il resta un grand moment, plongé dans des souvenirs pleins de douceur et parfois aussi bien douloureux.

« Oh! se disait-il, quel exemple de foi cette chère enfant me donne! Dieu tout-puissant, garde-la. Tu me l'as donnée. Que je sache l'élever

d'une manière digne de toi, et comme sa mère l'aurait élevée!»

Le soleil, depuis longtemps, était couché. La nuit descendait sur la montagne, chassant peu à peu devant elle la teinte bleue dont le Jura se revêt au crépuscule. Les bois mélangés de sapins ressortaient en masses plus sombres sur les pentes où le hêtre en taillis les environne. À la crête des monts, la noire dentelure qui les couronne se dressait dans le ciel. L'étoile du soir s'approchait de l'horizon, pendant que la lune, en forme de faucille tenue par la main droite, annonçait aux cultivateurs le moment prochain de la moisson. Un calme paisible reposait sur la contrée. À peine entendait-on le murmure du ruisseau, dont l'onde affaiblie en cette saison, sautille de pierre en pierre, ou coule sans bruit sur un sable amoncelé par les grandes eaux, à l'époque de la fonte des neiges. Neuf heures sonnaient à l'horloge de Trélex, comme pour engager le village au repos. Au tintement sonore de la cloche répondait le marteau de celle de Givrins, plus claire que sa voisine. Venait ensuite le son grave et plein du bourdon de Genollier. Grâce au télégraphe établi depuis quelques années, on peut maintenant se fier aux heures de ces trois villages. Il n'en a pas toujours été comme cela.

Une fenêtre de la maison Collet s'ouvrit du côté du lac ; il en sortit une voix qui dit lentement :

— Madame et monsieur, ne craignez-vous pas de prendre un rhume, en restant exposés à l'action perfide et pénétrante du serein ? Je vous conseille de rentrer.

Ces paroles s'adressaient à M. Caillaud et à M<sup>me</sup> Agnès, qui se promenaient encore devant la maison, causant des diverses pensions de la contrée, sans se préoccuper autrement de l'air du soir.

M. Ymouf n'avait pu les sentir dehors sans les avertir du danger auquel ils s'exposaient ! Quel brave homme, après tout !

# CHAPITRE VI

## MONSIEUR CRAG



Le lendemain, à sept heures du matin, Jean-David sortait la charrette du hangar où il l'avait mise la veille. Comme toujours, il avait l'air pressé et affairé, bien qu'il eût tout le temps nécessaire pour expédier son petit travail de chaque jour. Dans sa cervelle agitée, il n'y avait jamais de repos, excepté pendant le sommeil, et même il est probable que ses rêves étaient de la nature de ses pensées habituelles lorsqu'il était éveillé. Quand il eut attaché aux traverses du léger véhicule la cordelette qui servait à fixer les malles, il rentra vite dans la maison pour dire quelque chose à la cuisinière.

— Comment s'appelle le monsieur qui sera à la diligence ? demanda-t-il.

— On vous l'a déjà dit : M. Crag.

— Crag, oui, Crag, c'est ça : avec un *g* à la fin. Si c'était un *q*, ça ferait Cra*q*.

— Voilà le panier. Allez vite. Il est sept heures et quart.

Myson tira sa montre, qui ne marchait pas, mais dont il aimait à considérer le cadran, et revint vite à la rue. Cinq minutes après, il était à la laiterie, où il devait prendre deux demi-livres de beurre frais. Le beurre n'était pas encore battu. Un homme tournait la manivelle de la baratte, dans laquelle on entendait clapoter la crème contre les palettes et les parois intérieures.

— Il faut vous dépêcher, Pierre, dit Jean-David au domestique employé à ce travail. La diligence va être là, et il faut que j'y sois pour emmener la malle de M. Crag.

— On ne peut pas tourner plus vite, répondit l'homme. Si tu veux prendre ma place, tiens.

— Oui, mais attendez une minute.

Jean-David avait vu quelqu'un passer à la rue ; il sortit en courant, donna un grand coup de chapeau pour saluer le passant et lui dit :

— Quand pourra-t-on avoir le *mouvement* ?

— Comme je vous ai dit : quand il s'arrêtera.

— Apportez-le-moi la semaine prochaine. Je suis ici pour du beurre, et je vais à la diligence attendre M. Crag, « avec un g, » se dit-il à lui-même ; oui, monsieur.

Le passant ne l'écoutait plus. Lorsque Jean-David rentra dans la laiterie, on entendait le bruit des particules de beurre qui s'aggloméraient dans la baratte, et, un instant après, quelques gros coups dans l'intérieur annoncèrent qu'il était formé. Le *fruitier* ouvrit le couvercle de l'instrument, plongea son bras nu dans l'ouverture et en retira de nombreuses boules de beurre, qu'il mettait une à une, à mesure qu'il les formait, dans un baquet rempli d'eau fraîche, où elles se raffermis-saient. Quand ce fut fini, il frappa les deux demi-livres dans un moule, d'où elles ressortirent imprimées d'ornements bizarres en relief. On les plaça dans le panier de Jean-David, entre de larges feuilles de bettes, et celui-ci se dépêcha de courir où son service l'attendait.

La diligence arrivait au pas de ses quatre chevaux, couverts de sueur et de poussière. Un voyageur descendit de la banquette élevée.

— Est-ce vous qui êtes M. Crag ? demanda Jean-David.

— Oui ; pourquoi ?

— Je viens chercher votre malle. Vous venez à la Coque, chez mon parrain David Collet ?

— Parfaitement. Est-ce loin d'ici ?

— Non. Nous y serons dans cinq minutes.

M. Crag et Jean-David partirent à l'instant ; ce dernier dit en chemin :

— Vous arriverez pour le déjeuner. J'apporte du beurre tout frais, dans le panier qui est sur la charrette. L'aimez-vous ?

— Quand il est bon, et avec du miel en rayon, oui. Vous êtes le domestique de la pension ?

— David Collet est mon parrain. Je demeure chez lui et je fais les commissions ; j'arrose le jardin ; je soigne les poules et les cochons ; oui, monsieur. En automne, je garde les vaches. Hier, je suis venu chercher M. Malté avec la petite et M<sup>me</sup> Agnès. Les connaissez-vous ?

— Non ; d'où sont-ils ?

— Je ne sais pas. M. Malté m'a donné un franc. Il avait deux malles. Vous n'en avez qu'une.

— Alors, je vous donnerai cinquante centimes seulement ?

— Ce que vous voudrez ; je remets mon argent à M<sup>lle</sup> Ferdine ; oui, monsieur.

— Qui est M<sup>lle</sup> Ferdine ?

— La fille de mon parrain David. C'est elle qui dirige la pension ; oui, monsieur. Votre nom s'écrit avec un *g* à la fin, on me l'a dit : s'il y avait un *q*, ça ferait *Craq*, au lieu de *Crag*. Voilà, dans ce pré là-haut, la maison.

M. Crag comprit que Jean-David était un simple, mais un simple encore bien intelligent et très actif, car il marchait d'un bon pas, poussant la charrette à la montée.

Le nouvel arrivé était un homme d'environ quarante-cinq ans, d'une belle tournure. Assez grand, bien nourri et très satisfait de lui-même, s'il l'était rarement des autres. Célibataire comme M. Ymouf, il allait de pension en pension, dépensant de cette manière les revenus d'une fortune héritée de ses parents, et qui n'était point assez considérable pour lui permettre de choisir les maisons de premier ordre, où les prix sont plus élevés. Cette existence, passée presque toujours avec des étrangers, sans rapports de famille, sans autres liens que ceux d'une société dont le personnel se renouvelle souvent, où chacun se tient sur la réserve et vise à ce qui lui convient, avait fait de M. Crag un égoïste. Par caractère, il l'était déjà suffisamment, en sorte que la vie de pension avait encore développé cette disposition naturelle. Partisan de la médecine inconnue du comte Matteï, il prenait chaque matin à jeun, comme on dit que le fait l'illustrissime inventeur des spécifiques secrets, deux granules de scrofoloso. Aussi M. Crag jouissait-il d'une santé magnifique, laquelle eût été probablement tout aussi florissante sans l'adjonction des imperceptibles globules, à l'étoile, ou de provenance directe. Les égoïstes, en général, se portent bien. — Une annonce de la pension Collet, à 4 francs, vin compris, lui donna l'idée d'en essayer, puisqu'il faisait si chaud à Montreux.

On se mettait à table pour le déjeuner, lorsqu'il fit son entrée à la Coque. M<sup>lle</sup> Ferdine le présenta à ses hôtes et lui dit leurs noms. M. Crag s'assit à la place qui lui était destinée, chacun restant debout pendant que la jeune maîtresse de maison fit la courte prière d'action de grâce.

— Excusez-moi si je me suis assis, mademoiselle, dit M. Crag ; j'ignorais qu'on eût l'habitude, dans votre pension, de dire une prière avant le déjeuner.

— C'est une très bonne habitude, ajouta M. Caillaud ; ne trouvez-vous pas, mesdames et messieurs ?

— Certainement, répondit-on à la ronde.

— Dans ma pensée, dit Ferdine, la prière avant le repas ne doit pas être une habitude seulement, mais un besoin partant du cœur, un acte de remerciement. Si l'un de ces messieurs voulait la faire à ma place,

je lui en serais reconnaissante.

— Vous vous en acquittez si bien, mademoiselle, reprit M. Caillaud, qui à l'ordinaire était le premier à prendre la parole, que ce serait dommage de ne plus vous entendre rendre grâce à Dieu pour les biens qu'il nous donne. Si l'un de nous était pasteur ; ou seulement ministre de l'Évangile, ce serait à lui que reviendrait le devoir en question.

— Monsieur Malté n'a-t-il pas étudié la théologie ? demanda M<sup>me</sup> Ider-Almanzor.

— Oui, madame, pendant quelques années.

— Alors, vous pourriez vous charger de ça, dit M. Crag.

— Si M<sup>lle</sup> Collet le désire ;... mais je ne suis point ministre, ni même licencié en théologie. Le mieux est, me semble-t-il, de ne rien changer à ce qui se fait ici.

Le beurre apporté de la laiterie était sur la table, ainsi qu'un beau rayon de miel, bien que ce dernier article fût rare et assez cher en cette année-là. Lorsque M. Crag se servit, il coupa le beurre en biais, de manière à défigurer l'entamure, et il creusa dans le milieu du rayon de miel, au lieu de prendre avec la cuiller un coin avancé qui avait moins bonne façon.

La cire y était légèrement brune et les alvéoles non operculés. Passant le plat à son voisin M. Caillaud, ce dernier lui dit en badinant, mais au fond d'une manière sentie :

— Une autre fois, si cela ne vous fait rien, ne coupez pas le beurre comme cela de côté, et veuillez suivre au rayon de miel à ce qui est commencé. Si chacun faisait comme vous, les deux pièces seraient absolument défigurées, ce qui serait peu agréable à l'œil, dit-il de nouveau en souriant.

— Vous êtes libre, monsieur, de vous servir comme il vous plaira, et moi aussi, répondit M. Crag d'un ton bourru et presque offensé de l'observation.

— Non, monsieur, reprit cette fois M. Caillaud avec fermeté, je ne suis pas libre. La politesse, je dirai même la délicatesse me font un devoir de penser aussi à mon prochain ; et, pour vous le prouver, je vais prendre au miel ce que vous avez rebuté, et redresser le beurre. Comme je suis votre aîné de vingt ans au moins, et un ancien habitué de la pension, vous me permettrez la petite remarque présentée en badinant.

— Je n'ai pas d'observation à recevoir, d'aucune façon, du moment que je paie.

— Nous tous payons aussi, monsieur ; je vous prie de le croire.

— Monsieur Caillaud, dit Ferdine avec son aimable sourire, vous prenez trop chaudement le parti du beurre et du miel. M. Crag n'a

sans doute mis aucune importance dans sa manière de se servir. Mais je ne pourrai malheureusement pas mettre sur la table un nouveau rayon de miel cette semaine, car, malgré les démarches que j'ai faites, je n'ai pu m'en procurer.

— Raison de plus pour ménager celui-ci, conclut l'honnête et discret M. Caillaud.

— Comment prenez-vous le café ? demanda Ferdine à M. Crag.

— Très noir, avec de la crème.

— Je n'ai pas de crème le matin, monsieur ; nous ne pouvons en donner que le soir, avec le thé.

— Le lait qu'on a ici, reprit vite M. Caillaud un peu excité par l'air d'autorité que prenait M. Crag envers la maîtresse de la maison, vaut presque la crème qu'on vend à la ville ; vous verrez, monsieur, comme il est succulent.

M. Crag se servit lui-même de lait, dont il prit très peu, flaira le café en mettant presque le nez dans la tasse, et dit qu'à Montreux, d'où il venait, on avait d'excellent café.

— Celui-ci, riposta M. Caillaud, est certainement supérieur au café de la pension Moinche d'Ornand, où nous avons fait un séjour l'année dernière.

— Prendrez-vous une seconde tasse ? demanda Ferdine à l'honorable M. Crag.

— Non, mademoiselle ; j'en ai bien assez d'une. Merci.

Ayant fait cette réponse, le nouveau venu se leva, quitta la salle à manger et vint fumer un cigare en se promenant devant la maison. Il y rencontra Jean-David, ses arrosoirs aux mains, comme à l'ordinaire chaque matin.

— Vous avez déjeuné, lui dit le simple ; le beurre était-il bon ?

— Oui.

— Et le miel ?

Au lieu de répondre à cette seconde question, M. Crag lui dit :

— Qu'est-ce que vous faites par là ?

— Vous voyez : j'arrose les choux-fleurs. J'irai ensuite au Bochet, voir s'il y a du miel à vendre.

— Où est-ce que c'est ça, le Bochet ?

— Au-dessus du Bois-de-Chêne de Genollier, près de la Cézille, à une heure d'ici. — Vous n'auriez pas un *mouvement* à me donner ?

— Un mouvement ?

— Oui ; une petite pendule pour mettre dans ma chambre.

— Non, mon brave garçon, je n'en ai pas.

— Alors, vous me donnerez cinquante centimes pour avoir amené votre malle.

— Ah ! c'est vrai ; je l'avais oublié. Tenez.

— Merci, monsieur, dit Jean-David en ôtant son chapeau et faisant une grande courbette.

À la salle à manger, où les autres pensionnaires étaient restés, on causait de la manière suivante :

FERDINE. — Monsieur Caillaud, j'ai regretté que, devant ces dames et ces messieurs, vous ayez fait une observation à M. Crag. C'est sans doute à très bonne intention, et dans le but de me rendre service que vous avez parlé ; mais il eût mieux valu, je crois, ne rien dire, ou, si vous y teniez absolument, prendre à part M. Crag. Je crains que vous ne l'ayez choqué !

M. CAILLAUD. — Tant pis pour lui s'il a mal reçu mon observation, d'abord toute bienveillante et badine. Comment ! à peine débarqué au milieu de nous, il se permet un manque de savoir-vivre pareil ! Cela n'est pas admissible. S'il m'avait répondu qu'il avait taillé le beurre et creusé dans le miel sans y faire attention, tout était dit. Une autre fois il y aurait pris garde. Nous sommes tous des gens polis, et il nous doit des égards. S'il continue comme il a commencé, je quitterai la pension et je lui dirai ce que je pense. Je ne voudrais plus m'asseoir à table à côté de lui.

M. MALTÉ. — Je suis persuadé (Alice était ailleurs avec Agnès) que vous n'aurez pas besoin d'en venir à cette extrémité. Votre observation, peut-être un peu trop directe, comme dit M<sup>lle</sup> Collet, portera des fruits meilleurs. Dans le cas contraire, je vous appuyerais au besoin.

M. CAILLAUD. — Merci. Et avec sa crème ! Avez-vous entendu sur quel ton il a dit cela ? Ah, vous êtes bien bonne, mademoiselle ; c'est moi qui, à votre place, lui aurais dit son fait. Mais peut-être qu'il vient de quelque pays encore peu civilisé. À une table où je me trouvais un jour dans un boardinghouse de New-York, un monsieur pria l'un des convives de lui passer un plat qui se trouvait devant lui. Le demandeur n'était pas encore servi ; l'autre, qui avait déjà reçu une portion, prit le plat en question et en versa le contenu dans sa propre assiette. Moi qui vous parle, j'ai vu faire cela. Aussi, en étais-je indigné.

FERDINE. — Il y avait de quoi l'être ; mais, je vous prie, monsieur Caillaud, de ne rien dire qui puisse indisposer notre nouvel hôte. Il n'est ici que pour huit jours.

M. MALTÉ. — Oui, je crois aussi que cela vaudra mieux. — Vous avez eu l'obligeance, monsieur Caillaud, de m'offrir de nous conduire aux Allévays, Alice et moi. Seriez-vous disposé à y venir maintenant, avant qu'il fasse trop chaud ?

M. CAILLAUD. — Avec le plus grand plaisir, mon cher monsieur. — Viendras-tu avec nous, ma femme ?

M<sup>me</sup> CAILLAUD. — Je ne crois pas. Ces dames veulent aller sous les châtaigniers, où il fait bon le matin ; j'irai avec elles.

M. CAILLAUD. — Eh bien, monsieur, je suis prêt à vous montrer le chemin. J'ai seulement mon chapeau et ma canne à prendre au corridor.

M. Malté appela Alice, et, peu d'instants après, les trois promeneurs montaient la grande route, du côté des bois.

M. Ymouf avait remis son paletot pendant la digestion, et M. Crag continuait à fumer son cigare devant la maison. Évidemment il gardait rancune à M. Caillaud.

# CHAPITRE VII

## SOUVENIRS



Quelques fois je les ai parcourus, tous ces chemins, tous ces sentiers qui sillonnent les forêts voisines! De Genollier à Bonmont, pas un endroit où je n'aie mis le pied, pas un recoin, broussaille ou marécage, molard boisé ou replain gazonné, que je n'aie foulé. Je m'y suis trouvé par tous les temps et à des heures bien diverses. Tantôt de grand matin, avant le lever du soleil, tantôt le soir à son coucher : par l'agréable chaleur de septembre ; par les belles après-midi d'octobre ; par les pluies et les brouillards de novembre ; par les neiges amoncelées et les bises glacées de décembre. Durant les automnes de quarante années, je suis venu chasser dans les bois inférieurs de notre Jura, seul ou avec des amis, mais plus souvent seul et chassant pour le moins autant aux pensées, aux réflexions intimes, qu'au rare gibier qu'on pouvait y découvrir. Cependant, là, j'ai tiré des lièvres, en pleine course ou devant l'arrêt du chien ; ailleurs, j'ai fait mordre la poussière à plus d'un renard. Ici, l'on trouvait des bécasses ; de là, partait une gélinotte ; dans ce petit marais tufier, les bécassines fuyaient en poussant leur bêlement de chevrette. Le roi des cailles et le râle d'eau se levaient du milieu des grandes herbes jaunes ou d'un épais buisson de saule marsault.

Voici, sur un monticule sablonneux, les ouvertures des terriers où les blaireaux dorment en hiver, transis, comme l'ours, pendant trois mois, et davantage si l'hiver se prolonge. Que de souvenirs, sous la feuillée toute verte en septembre, plus tard parée de riches couleurs ! Que de regards portés sur la plaine étendue à nos pieds, sur le lac baignant les deux rives, sur le roi des monts

*.... levant sa blanche tête,*

*Au-dessus du nuage où gronde la tempête.*

Et toi, ciel bleu, que de fois mon âme a cherché, dans le secret de tes demeures infinies, à pénétrer où le Dieu d'amour habite et d'où son œil voit tout !

Et ceux qui nous ont quittés ! ceux que la mort a saisis dans la jeunesse ; ceux qui sont partis au fort de la vie ; ceux qui soupiraient après le repos de l'éternité : combien ! combien que nous avons pleurés !

Ces souvenirs qui me sont personnels n'intéresseront guère le lecteur. Qu'il me pardonne de les rappeler ici, puisque nous allons faire une promenade ensemble.

La contrée que je cherche à décrire dans ces pages n'a rien de remarquable au point de vue de sa configuration topographique. Considérée en bloc et de loin, elle est uniforme, sans aucun de ces aspects surprenants dont les Alpes sont prodigues. Mais si vous la voyez de près, pénétrant dans ses intérieurs, vous y découvrez une multitude d'endroits charmants, parfois très différents les uns des autres et ayant tous une grâce particulière. C'est une nature facile, ombreuse avec des clairières ensoleillées, des prairies vertes, tout entourées de bois. Sauf la gorge étranglée et assez originale qui se montre entre Saint-Cergues et Givrins, rien de heurté, d'anguleux, de brisé, dans notre voisinage montagnoux. Ce sont des pentes, tantôt douces et tantôt rapides, toujours boisées, ayant pour limites à la plaine des champs et des prés, parfois même des vergers plantés de beaux arbres fruitiers. Les villages sont à peu de distance les uns des autres, et l'espace entre eux et le Jura ne dépasse guère un kilomètre. La vigne se montre encore, çà et là, mais d'une manière timide, comme si elle craignait d'habiter un climat visité souvent par les gelées printanières.

En une carrière d'homme seulement, les usages, les mœurs, les figures des habitants changent et se transforment. Des familles entières disparaissent ; d'autres immigrent et s'intronisent dans le pays. Tel nom qui représentait autrefois la richesse et l'aristocratie villageoise, est porté aujourd'hui par des assistés de leur commune. Tel autre qui n'était rien il y a trente ans, tient maintenant le haut bout. Les uns furent des vaniteux, des dépensiers et des paresseux, peut-être d'ardents politiques ; les autres, des travailleurs, hommes d'ordre, économes et intelligents. Si de profonds changements se produisent en peu d'années, que verrions-nous en fouillant les siècles passés !

Voici, par exemple, le beau et vaste domaine de Bonmont. Ancienne abbaye de moines avant la réformation, Bonmont devint, sous le gouvernement bernois, un hôpital d'abord, puis la résidence d'un

baillif<sup>1</sup>. La vie studieuse ou oisive des conventuels fit place à la régie ordinairement rude et sévère du représentant de l'impérieuse ville. La patte de l'ours bernois y installa des instruments de torture pour la punition des criminels. J'ai connu une personne de Gingins qui vit périr sur la roue un assassin ayant commis un meurtre dans le village. La justice, en ce temps-là, était terrible avec les gens de cette espèce. Aujourd'hui, elle est peut-être bien douce. Les condamnés aux travaux forcés sont logés dans des espèces de palais et s'y trouvent bien. Si au moins leur conscience s'y réveillait ! Mais pour un qui s'y convertit, combien qui en ressortent impénitents, prêts à recommencer leur effrayante vie !

Dans les premières années de ce siècle, sous le premier empire français, Bonmont fut affermé par des commerçants de moutons espagnols, qui faisaient reposer leurs troupeaux dans les prairies du domaine, avant de les acheminer en Autriche, où on les estimait fort. J'ai vu fabriquer les souliers de cuir pour les pieds malades ou blessés de ces mérinos, qui devaient franchir sur leurs jambes des centaines de lieues entre Madrid et Vienne. Que de coups de dents et de plaintifs bêlements tout le long de la route ! et quels nuages de poussière ces troupeaux devaient soulever en marchant !

Voici, à peu de distance, un château d'un aspect paisible. Tout entourés de lierres, ses murs ont quelque chose de rustique et de campagnard. Dans ce feuillage persistant, les moineaux, les rossignols de muraille doivent trouver de doux asiles. Les quelques cents Bernois et Neuchâtelois qui, en 1535, rencontrèrent trois mille Savoyards dans les champs de Gingins et les battirent, lancèrent contre le château un boulet qui vint se planter dans sa corniche de tuf et s'y trouve peut-être encore. — Cette belle habitation est déserte. Celui qui la restaura, qui l'embellit de bien des manières, était un homme d'un esprit distingué, d'un caractère aimable, d'une politesse charmante : un vrai chevalier français, quoique bon Vaudois et Suisse de cœur. Nous nous donnâmes souvent rendez-vous dans ces parages, moins pour chasser que pour causer. Que d'histoires nous nous sommes mutuellement racontées dans ces excursions amicales ! Durant ses loisirs, il sut manier la plume du romancier et du conteur d'aventures de voyages. Plus tard, il devint magistrat. Sa parole aisée, élégante, fut écoutée en Grand Conseil, pendant quelques années. En politique, il était libéral, ami d'une démocratie sage et conservatrice. Dans la société et la famille, il tenait à la hiérarchie des positions et du devoir, dont il donna toujours le premier l'exemple. — Le radica-

---

1 - Louis Vulliemin. *Tableau du canton de Vaud.*

lisme autoritaire fait de la politique une sorte de religion, une espèce de droit divin du peuple, comme s'il n'était pas possible d'aimer et d'honorer d'autres formes de gouvernement. Sans doute le suffrage universel est, en théorie surtout, une noble conquête de l'esprit moderne. L'électeur consciencieux et éclairé nomme aux fonctions publiques l'homme qu'il considère comme le plus honnête et le plus capable. De là, un gouvernement qui travaille au bien du pays, au bonheur de tous. Mais le suffrage universel, exploité par quelques ambitieux, intrigants peut-être sans moralité et sans conscience, devient un instrument perfide, auquel il ne faut pas se fier. — L'ami dont je parle pensait cela et le disait tout haut. La maladie vint le saisir à un âge où l'homme n'a pas encore atteint la vieillesse. Il l'accepta en chrétien sincère et bien convaincu. Ayant rendu grâce à Dieu pour tous les biens qu'il en avait reçus durant sa vie, il affirma nettement que la mort était pour lui la suprême bénédiction.

J'aurais aussi à parler d'un autre ami, plus âgé que nous et qui fut pendant longtemps l'orgueil de la contrée, comme il fut l'un des hommes les plus éminents du canton de Vaud, à l'époque de 1830. Mais cela me sortirait trop de mon récit, auquel j'ai hâte de revenir.

Une maison de pension quelque peu nombreuse n'a pas sa raison d'être dans notre voisinage. Celle de David Collet, avec sa douzaine de pensionnaires, était déjà trop considérable. Nous ne sommes pas une station climatérique, comme Saint-Cergues, par exemple, ou telle autre localité située à une altitude élevée. L'air qu'on respire ici est sans doute plus frais en été que celui des bords immédiats du lac, et surtout que celui des villes riveraines. Mais ce n'est, au fond, qu'un air de campagne. Il n'a pas le voisinage rapproché des sapins pour auxiliaire, et, en été, le soleil est très chaud dans notre zone, au milieu du jour. Les courants du soir, après une journée brûlante, rafraîchissent l'atmosphère ; mais la transition est souvent brusque et ne convient pas aux poitrines délicates. Il faut prendre des précautions contre les refroidissements subits. Enfin, pour amener un certain nombre d'étrangers dans une contrée, il faut qu'elle présente de réelles beautés. D'agréables promenades aux environs et dans les bois ne suffisent pas.

C'est à quoi David Collet et sa femme ne pensèrent pas, lorsqu'ils eurent l'idée de bâtir à la Coque, dans le but d'y avoir une pension. Même à la montagne, il faut y réfléchir à deux fois avant de se lancer dans une telle industrie. Si l'été est pluvieux avec des retours de vents froids, la saison devient trop courte pour qu'il soit possible de se tirer d'affaire sans perte. Là-haut, il n'y a pas d'automne possible pour les citadins. À la première bourrasque de septembre, les voilà

qui dégringolent à la plaine, laissant leurs chambres vides et leurs hôtes dans les soucis. Hélas oui ! chacun pense d'abord à soi dans ce bas monde ; et peut-être pensé-je un peu à nous, en désirant que l'industrie des pensions alimentaires ne s'établisse pas dans nos villages. La présence d'étrangers, inconnus pour la plupart, peut amener quelque argent sans doute, mais plus sûrement encore des besoins de luxe auxquels les campagnards ne sont déjà que trop enclins. Je ne parle pas d'habitudes encore plus fâcheuses pour la jeunesse. L'exemple d'une vie inoccupée peut aussi exciter l'envie de gens pauvres, peu intelligents, qui ne comprennent pas la différence des positions. J'excepte d'entrée les cas de séjour à la campagne pour fortifier une santé ébranlée par le travail ou la maladie. Et je me fais un devoir autant qu'un plaisir d'affirmer que, de temps en temps, la présence d'un étranger est un bienfait pour la localité, aux divers points de vue de la morale, de l'influence religieuse, et d'une charité active et bienfaisante.

Cela dit, suivons nos trois promeneurs du côté des Allévays de Nyon.

Au premier contour de la grande route de Saint-Cergues, quand on a dépassé, à gauche, une prairie intérieure et, à droite, un poste bien connu des chasseurs, on entre dans un chemin gazonneux, tracé dans le bois. Un char ordinaire peut y circuler, pourvu que les branches des taillis voisins n'avancent pas trop dans l'étroite voie. Au bout de cinq minutes, ce chemin-sentier débouche dans la route de Gingins. On la traverse, pour continuer à la lisière des forêts, le long de champs en culture et de prairies où jamais l'herbe n'eut l'intention de se coucher. C'est un sol graveleux, recouvert d'une mince couche de terre végétale. Dans le haut de cette clairière est une maison. Elle touche au bois supérieur. Petite ferme rustique, elle est la demeure du forestier des *Côtes de Nyon*, nom donné aux forêts qui l'avoisinent. Si vous y allez en promenade, vous y serez très bien accueillis par les gens qui l'habitent ; mais prenez garde à un petit chien brun qui ne dit rien, mais qui serait bien capable de vous mordre à la jambe, si vous passiez trop près de lui. Son maître, du reste, a soin de prévenir les visiteurs que le chien est traître, et qu'il ne faut pas se fier à son air songe-creux. — M. Caillaud le savait déjà, et avertit M. Malté d'être sur ses gardes. Lorsqu'ils arrivèrent à la ferme, le chien était en tournée de bois avec son maître. Ils ne le virent donc pas, ce dont Alice ne fut point fâchée. Comme guide, M. Caillaud fit les honneurs de l'endroit à ses compagnons, qui purent admirer le superbe bureau dont avait parlé David Collet. M. Malté le trouva bien plus remarquable que celui de la Coque. Une abondante fontaine placée à

quelques pas l'arrose de son onde toujours fraîche, et s'en va plus bas essayer de fertiliser le sol ingrat dans lequel elle s'imbibe au bout de fort peu de temps. Du côté où l'on arrive à cette ferme, est un marronnier vigoureux dont la tige et les branches annoncent une croissance rapide. Planté par le forestier il y a trente ans, cet arbre promet de devenir grand. Derrière la maison, à côté d'un rucher qui tombe en ruine, est un cerisier colossal. Donne-t-il de bons fruits ? je l'ignore, mais il se couvre de fleurs à chaque printemps.

Par un ciel clair et serein, les Alpes étant découvertes, on jouit là d'une belle vue. Pour un apiculteur intelligent, au courant de la science moderne de l'éducation des abeilles, cet endroit calme, un peu caché, abrité de la bise et tout ouvert devant au soleil, cet endroit, disons-nous, conviendrait à une station *apicole*. Une preuve à l'appui de ce dire, c'est que le rucher maintenant en ruine était autrefois florissant. Il comptait jusqu'à trente colonies. Je conseillerais donc à un amateur d'y fonder un établissement mellifère qui, basé sur des expériences judicieuses, donnerait de bons résultats. Mais, pour cela, il faut être jeune, actif, entreprenant jusqu'à un certain point, et ne pas craindre les piqûres d'abeilles<sup>2</sup>.

M. Gaillaud ramena le père et la fillette par un sentier supérieur qui rejoint la grande route ; puis, de là, il leur fit faire le tour de ce qu'on nomme le Bois à la Dame, toujours à l'ombre, car le soleil était déjà bien chaud. Alice rapportait un joli bouquet de fleurs des bois, et chantonnait en marchant à côté de son père.

À onze heures, ils étaient de retour à la Coque. Les autres pensionnaires se tenaient sous les châtaigniers, M. Ymouf réfléchissant aux dangers des refroidissements subits, M. Crag lisant un roman nouveau d'Alphonse Daudet, les dames causant et travaillant.

---

2 - Depuis que ces lignes sont écrites, un rucher à l'américaine a été installé aux Allévays de Nyon, à l'endroit décrit ci-dessus. Il compte une soixantaine de ruches à cadres mobiles, placées en plein air, sur des supports en bois, à quelques pouces du sol. Au propriétaire instruit et intelligent, comme a ses colonies ouvrières, nous souhaitons un succès complet. (Juin 1880.)

# CHAPITRE VIII

## DIMANCHE D'ÉTÉ



L'incident du déjeuner, entre M. Caillaud et M. Crag, n'eut pas de suites fâcheuses. À Paris, peut-être, entre gens dont les principes d'honneur sont aussi absurdes que ridicules, — en Allemagne peut-être encore plus, — la légère altercation survenue à propos de miel et de beurre eût suffi pour amener un échange de cartes et un duel. On a vu des duels qui n'avaient pas eu à l'origine de cause plus sérieuse, et dont l'issue fut la mort, ou au moins une blessure grave de l'un des deux adversaires. Œuvre de Satan, le duel, à quelques égards, est plus monstrueux que la guerre de nation à nation. Livré aux terribles passions de l'amour-propre blessé, de la colère et de la vengeance, l'homme devient pire que la brute la plus brute, pire que le serpent le plus venimeux. Le reptile ne tue guère que pour se nourrir quand la faim le presse, ou lorsque sa vie est en danger. L'homme sanguinaire tue pour se venger d'une légère offense. Cette parole : « Aimez vos ennemis, et faites du bien à ceux qui vous haïssent, » ne pouvait venir que d'une bouche divine. Jamais le cœur humain ne l'eût trouvée, et surtout ne l'eût mise en pratique comme l'a fait Jésus.

Tout en fumant son cigare, M. Crag se calma. Il se dit que son voisin de table était sans doute un vieil original, un petit commerçant, un boutiquier habitué à faire tout avec minutie, soigneux et économe dans les moindres détails. Un homme qui manquait de tact et mettait une importance exagérée à des choses de rien. Qu'il eût mieux valu, en tout cas, n'accorder aucune attention à ce qu'il s'était permis de lui dire, plutôt que d'avoir l'air d'en être blessé.

Ferdine venant à passer comme il faisait cette dernière réflexion, M. Crag s'approcha d'elle et lui dit :

— Mademoiselle, je n'ai pas agi en homme d'esprit, tout à l'heure,

avec mon voisin de table ; je le regrette vraiment. Veuillez avoir l'obligeance de le lui dire. J'étais fatigué, un peu ahuri par le voyage, et votre beau miel m'a tenté.

— Je vous remercie de me dire cela, monsieur ; j'en informerai certainement M. Caillaud. Il me serait bien pénible de ne pas voir une bonne harmonie régner entre nos hôtes. M. Caillaud est un digne et excellent homme ; je suis persuadée que vous en jugerez ainsi au bout de peu de jours.

— C'est un ancien petit marchand, n'est-ce pas ?

— Je l'ignore ; mais je croirais plutôt qu'il a été chef d'une maison de commerce. M. Caillaud, le fils, est à la tête d'un établissement important.

— Dans ce cas, c'est différent.

La petite altercation prit donc cette bonne tournure, et ce fut un soulagement pour tous. Pour sceller la paix d'une manière bien visible, M<sup>lle</sup> Collet offrit au dessert un vin d'une année remarquable. C'était du 1854. La grêle ayant enlevé, au printemps, les trois quarts de la récolte des vignes de Duillier en cette année-là, le quart restant mûrit admirablement et produisit un vin de toute première qualité. À quelque chose le malheur avait été bon.

Les deux derniers jours de la semaine se passèrent sans rien de particulièrement intéressant. Les pensionnaires se reposaient à l'ombre dans le milieu du jour, et se promenaient matin et soir. Vie agréable, toute simple, en pleine nature. Le bruit des roues de la diligence, roulant sur la grande route, rompait le silence qui régnait à la Coque. De temps à autre un char de bois, venant de Saint-Cergues et se rendant à Nyon, passait aussi dans le voisinage et remontait parfois au milieu de la nuit. On entendait alors la sonnette du cheval tinter lentement jusqu'à l'entrée des bois où le son se perdait sous la feuillée.

Le dimanche matin, dans un ciel sans nuage, le soleil resplendit au-dessus des Alpes, avec la puissance et la majesté dans lesquelles il apparaît en cette saison. Image de l'éternelle lumière, il verse à flots ses rayons sur notre hémisphère et répand la chaleur sur tout ce qui existe. Il fait croître la plante, éclore la fleur humide de rosée ; il achève de dorer les blés. À l'homme pieux il rappelle la bonté inépuisable du Créateur et sa sainteté parfaite. Pareil, en un point, à l'Être qui le tira des ténèbres du néant, il ne permet pas à l'œil humain de le considérer en face. Les télescopes les plus hardis, les plus étonnants ne diront jamais à la science ce qui réside au centre du luminaire destiné à éclairer le jour. — Il est aussi pour nous un autre Soleil, dont celui que nous voyons n'est que l'ombre. La Bible lui donne le nom de

Soleil de justice, qui porte la santé dans ses rayons. Heureux l'homme éclairé, vivifié par sa divine lumière !

Dans nos villages, dans ceux au moins où le dimanche est un jour mis à part pour le repos, tout travail non absolument nécessaire est suspendu. Sans doute il faut, dès l'aube, soigner le bétail, traire les vaches, veiller à ce que chaque animal domestique ait sa nourriture. La mère de famille allume le feu pour le café du déjeuner. L'un des fils nettoie l'étable, pendant qu'un autre balaie la rue devant la maison ou arrose quelques plants de légume repiqués la veille : toutes choses nécessaires qu'il ne faut point négliger. C'est pour des travaux de ce genre que l'homme est maître du sabbat. Mais là où son activité doit s'arrêter, c'est lorsqu'elle voudrait empiéter sur le jour du repos pour augmenter ou préparer le travail de la semaine. Hélas ! que voit-on parfois dans certaines communes ? Des hommes commencer la journée en allant boire l'eau-de-vie au cabaret ; d'autres martelant leur faux à la rue et faisant de cette manière un bruit assourdissant pour les voisins ; d'autres attelant leurs bœufs, leurs chevaux, pour conduire des engrais sur leurs terres ; d'autres enfin qui vont labourer leur champ, claquant du fouet sur le dos de leurs bêtes, absolument comme si Dieu n'avait pas dit : « Souviens-toi du jour du repos pour le sanctifier. » Et que penser des fêtes qui se préparent, des tirs publics qui s'organisent, des danses qui auront lieu de jour et de nuit, des cabarets qui se rempliront de buveurs, des propos licencieux entendus par la jeunesse féminine, des coups donnés et reçus entre garçons, des ivrognes ramassés au coin des rues !... Peuple républicain, peuple soi-disant chrétien, où vas-tu et quel exemple donnes-tu au monde ? Où donc est le progrès, le vrai progrès dont on parle tant ?

Dans les temples, la cloche appelle les populations au culte public ; les chapelles ouvrent leurs portes. Il y a place pour tous : entrez, entrez. Venez vous humilier devant Dieu, lui confesser vos fautes. Venez le bénir pour toutes ses grâces : pour ces tas de foin qui remplissent vos granges, pour les moissons dont vos champs sont couverts, pour la santé dont vous jouissez, vous et vos familles ! — Qui vient ? Personne, peut-être, ou, en tout cas, un très petit nombre d'hommes et de femmes. Les trois quarts des bancs sont vides. Comme dit la parabole, l'un est à sa métairie et l'autre à son trafic. Ni les uns ni les autres ne se soucient de puiser aux sources de la vie. Et pourtant il faudra mourir. Il faudra paraître devant le Souverain Juge, pour lui rendre compte du talent qu'il nous avait confié. Qu'en avons-nous fait ? Pour qui avons-nous vécu, et où avons-nous placé notre trésor ?

Il faut reconnaître à la louange des personnes qui séjournent en été

dans les pensions à la campagne qu'elles se rendent volontiers au culte public, même à quelque distance du village. Nous avons vu, par exemple, une dame aveugle, de grande famille étrangère, se rendre à l'église à pied, conduite par sa domestique, à demi-lieue de son domicile. Des boiteux, des valétudinaires se mettent en marche, pendant que de grands gaillards bien portants et robustes, baguenaudent ou se grattent au soleil la moitié du jour, ne s'étant même ni lavés, ni peignés, ni *rechangés*, comme ils disent. Il y a chez beaucoup de villageois, vieux ou jeunes, non seulement absence complète de besoins religieux, mais une incurie inconcevable quant aux soins hygiéniques de simple propreté du corps. Encore à cet égard, où donc est le progrès démocratique ?

Mais, pour un dimanche matin, c'est assez prêcher comme cela. Que celui qui a des oreilles pour ouïr entende !

Les pensionnaires des Collet furent des premiers à arriver pour le culte public, soit au temple national, soit à la chapelle de l'Église libre. Chacun se rendit où son cœur lui disait, où peut-être l'habitude et la curiosité le portaient.

Ferdine, Jean-David et Alice restèrent à la maison, ainsi que la cuisinière. M. Malté trouvait que sa fille était encore bien jeune pour écouter une prédication destinée probablement à des adultes ; qu'elle y comprendrait peu de chose et aurait de la peine à s'y tenir tranquille. Agnès, qui était catholique, accompagna son maître sans le moindre scrupule ultramontain. Les dames Glandor, Itard et Ider-Almanzor, avec M. Ymouf, entrèrent à la chapelle : c'était plus rapproché de la Coque. M. Crag et le père Collet allèrent ensemble au culte national, dans le joli temple situé au milieu d'un verger. Ils y entendirent une bonne prédication, dont ils profitèrent fort peu. Ils avaient déjà fait bonne connaissance et prendraient volontiers un verre ensemble à l'auberge, avant de remonter à la maison. Leurs caractères devaient se convenir, ayant, l'un et l'autre, peu de solidité.

À la pension, pendant que tous ces gens étaient à l'église, Ferdine appela Jean-David, pour faire avec lui et Alice une courte lecture dans l'Évangile. Jean-David n'assistait pas au culte public ; il aurait eu trop de peine à ne pas se remuer sur son banc et même à ne pas parler à haute voix. Cela lui étant arrivé autrefois, il en était résulté un petit scandale, à la suite duquel le pasteur demanda que Jean-David s'abstînt à l'avenir de faire acte de présence dans l'assemblée. Autant que cela lui était possible, Ferdine essayait de l'instruire un peu des choses qui se rapportent à notre âme, c'est-à-dire à la vie future, où il n'y aura plus de maladies, plus de faiblesses mentales comme celle du pauvre garçon.

Ce fut dans la salle à manger déserte, que Ferdine Collet fit entrer Jean-David, précédé de la petite fille, qui le regardait en souriant. Il ôta sa casquette et la tint serrée dans ses mains pendant une courte prière, appropriée à la portée de ces deux enfants, dont l'un avait six ans et l'autre près de quarante. La prière terminée, les trois assistants s'assirent, et la lecture commença. Entre deux versets, Jean-David demanda tout à coup s'il pouvait remettre sa casquette.

— Oui, lui répondit Ferdine, qui reprit aussitôt : « Et une autre partie tomba sur le chemin, et les oiseaux vinrent, qui la mangèrent toute. »

— C'était du froment, interrompit Jean-David : les oiseaux étaient des moineaux. C'en est tout plein le long des haies. Quand ils s'envolent par grandes troupes, ça fait comme ça : frrou !

Alice avait grande envie de rire, mais la présence de Ferdine la retint ; et d'ailleurs elle ne riait jamais pendant qu'on lisait la Bible.

Ferdine reprit la suite de la parabole, et Jean-David, n'y pouvant plus tenir du besoin de bouger, se mit à gesticuler avec ses bras, prononçant de temps à autre une parole incohérente.

— Allons ! tenez-vous donc tranquille, au lieu d'être toujours en mouvement, lui dit la petite d'un air sérieux.

— Oui, ma chère amie, oui....

Mais ce malheureux mot de *mouvement* avait réveillé la pensée favorite de Jean-David, qui s'empessa d'ajouter un instant après :

— Monsieur ton père a dit qu'il m'en apporterait un cet automne, quand il reviendra à la pension.

— Un quoi ?

— Un *mouvement*, tic-tac.

Pour cette fois, la petite éclata de rire.

— Écoute-moi, Jean-David, lui dit l'institutrice : tu fais comme les moineaux qui mangent le grain sur la route. Le grain, c'est la semence de la Parole de Dieu que nous avons lue. Pour qu'elle germe et produise du fruit, il faut la recevoir dans un cœur attentif, honnête et bon. Il faut se souvenir de ce qu'elle nous recommande. Pense donc que Dieu te voit toujours, qu'il connaît tout ce que tu fais et entend tout ce que tu dis.

— Oui, je m'en souviendrai.

— Eh bien, va maintenant.

Jean-David ne se le fit pas dire deux fois. Il décampa lestement et se rendit où la tête lui chantait.

Ferdine expliqua en peu de mots à sa petite amie pourquoi Jean-David ne pouvait se tenir tranquille pendant plus de quelques minutes.

— Alors il est bien malheureux, dit l'enfant.

— Non, il n'est pas malheureux, parce qu'il ne se rend pas raison

de ce qu'il éprouve. Et il ne souffre pas non plus. Vous voyez comme il est fort et actif.

— Oui, et aussi il n'est pas méchant.

À la pension, le dimanche se passa bien paisiblement. Il ne fut pas question de promenade avant le soir, tant la chaleur était accablante. Hippolyte fit un bon somme après le dîner ; puis, vers sept heures, son bétail étant soigné, il se rendit à la ferme des Avoulies, où demeurait Estelle Gressy. Ainsi que je l'ai dit, c'était à une lieue de la Coque. Les dames et les messieurs se dispersèrent en divers sens. M<sup>me</sup> Ider se rendant à la Gachette, Ferdine, M. Malté et Alice l'y suivirent, causant d'une manière agréable et admirant le site charmant où le père et sa fille venaient pour la première fois.

Les personnes qui, à dix heures du soir, seraient entrées au cabaret d'un village voisin, auraient pu y voir assis, à une table particulière, M. Crag, David Collet et quelques autres habitués. Chacun de ces hommes tenait en éventail dans la main gauche une demi-douzaine de cartes à jouer, et en tirait une de temps en temps de la main droite.

— À vous, monsieur Crag, dit l'un des joueurs : as de pique.

Il était minuit lorsque David Collet et son pensionnaire revinrent à la Coque, où tout le monde, excepté Ferdine, dormait.

Elle vint leur ouvrir la porte.

# CHAPITRE IX

## AU TEMPS DE LA MOISSON



Une petite lampe, placée sur une console dans le corridor, éclairait faiblement cette entrée de la maison. À droite se trouvaient la cuisine et l'ancien appartement ; à gauche la construction neuve. La famille Collet avait ses chambres dans le vieux local. Mais tous entraient par la même porte extérieure, pensionnaires et habitants de toute l'année.

Ferdine vit tout de suite, à l'air souriant et gai de son père, qu'il avait, comme on dit, un verre de vin ; M. Crag en tenait aussi, mais avec une expression désagréable.

— Vous êtes restés bien tard, leur dit-elle. Pour toi, mon père, qui as la moisson demain, et besoin de sommeil, ce n'est pas bon de veiller autant, sans dire que moi aussi j'ai dû veiller pour vous attendre.

— Mais vous n'aviez pas besoin de rester debout, mademoiselle, s'empressa de répondre M. Crag, au lieu de s'excuser. Il n'y avait qu'à laisser la porte ouverte ; nous n'aurions pas fait de bruit en entrant, et n'eussions éveillé personne.

— Peut-être, monsieur ; mais je connais mes devoirs et je tâche de les remplir. Voilà des bougies allumées. Bonsoir, mon père.

Refermant la serrure de la porte extérieure, Ferdine monta chez elle, sans ajouter ni attendre un mot de plus.

Le lecteur sait déjà que M. Crag, depuis qu'il était en possession de la fortune de ses parents, — car par lui-même il n'avait jamais rien gagné, — en dépensait les revenus dans les pensions alimentaires, en été à la campagne, en hiver dans les hôtels qui, faute de voyageurs, baissent leur prix et reçoivent des hôtes dont la nourriture et le service coûtent à l'établissement le double de ce que celui-ci reçoit en échange. Mais il faut faire quelque chose, ou tout au moins en avoir l'air. Si la faillite vient un peu plus tôt, ou qu'elle soit plus considé-

rable, tant pis pour les actionnaires.

M. Isidore-Aimé Crag avait été mal élevé. Tout à leurs affaires et occupés uniquement à gagner de l'argent, son père et sa mère avaient négligé l'éducation de leur fils dans les années où il est si important de donner une bonne direction à la vie d'un adolescent qui va devenir jeune homme. Le père Crag aimait à passer la soirée du dimanche dans les cafés et les brasseries ; le fils courait alors de son côté, avec des garçons qui ne cherchaient qu'à s'amuser, allant au théâtre ou fréquentant des réunions souvent peu recommandantes. L'habitude d'un tel genre de vie une fois prise, elle s'enracina si bien qu'elle finit par dominer entièrement Isidore-Aimé Crag, lequel devint un homme inutile à lui-même et à la société, bien qu'il eût des moyens naturels et une certaine dose d'instruction. Sans être ivrogne de profession, il aimait le vin et se plaisait dans les gargotes où il entendait des propos de toutes sortes, souvent grossiers et d'un goût détestable.

C'est pour cela que, dès le premier dimanche passé à la pension Collet, il s'entendit avec le père pour jouer aux cartes et avaler quelques bons verres de vin. Cela fit réfléchir Ferdine, qui, dès le soir même, prit une décision à son sujet. Mais elle n'en parla à personne, attendant que le moment fût venu de l'exécuter. C'était un caractère fort, rompu de bonne heure aux difficultés de la vie. À vingt-cinq ans, elle avait fait des expériences que la plupart des filles de son âge ne connaissent guère. Les places qu'elle avait occupées en Allemagne et en Angleterre ne lui avaient pas permis de songer à un établissement ; et malgré le charme de son extérieur et l'élévation de ses sentiments, aucun parti convenable ne s'était jusqu'ici présenté pour elle. Fille de paysan, cela lui fermait l'entrée de familles d'une condition sociale supérieure ; elle était pauvre, cela éloignait les jeunes gens qui, placés dans la même condition, désiraient épouser une femme riche. Toute à son devoir, elle tâchait d'oublier qu'elle avait un cœur disposé à partager une affection profonde, et allait ainsi au jour le jour, sans se préoccuper trop de l'avenir. Mais cela ne pourrait pourtant pas durer indéfiniment de la même manière, surtout lorsque son frère serait marié. Deux maîtresses dans la même maison, cela ne peut aller, ni pour celle qui est mariée, ni pour celle qui ne l'est pas.

Le lendemain de ce dimanche, Hippolyte se leva bien avant le soleil, pour soigner le bétail et se rendre ensuite au champ où l'on devait couper le froment. Son père ne parut qu'assez tard, fatigué qu'il était par sa soirée tardive et le cerveau engourdi par les fumées du vin. Il lui fallut du café noir dès qu'il fut debout, une grande tasse, pour lui ouvrir les idées et le mettre en état d'aller rejoindre ses ouvriers.

Depuis bien des années, le temps de la moisson des blés a perdu

chez nous tout caractère poétique. Avec l'abandon de la faucille antique, les chants des moissonneurs ont disparu. Le bruit rêche de la faux ne prête pas à l'harmonie, et le travail pénible de mettre l'andain en javelles, ne permet pas à l'ouvrière de chanter en l'exécutant. Il n'en était pas ainsi au temps de nos pères. Pendant la moisson, soit aux champs durant le jour, soit le soir devant la maison, les campagnes retentissaient de chansons joyeuses. Cela durait trois semaines et se terminait par un repas. Aujourd'hui la moisson dure trois jours, six au plus, et finit comme elle a commencé, sans joie et sans actions de grâces. En Amérique, avec l'emploi des machines, cela va encore plus vite. Un propriétaire établi dans l'Illinois me racontait que, le temps de la moisson venu pour sa campagne, il louait des ouvriers à quinze francs par jour. Au bout d'une semaine tout était fini : la moissonneuse et la batteuse à vapeur avaient abattu d'immenses champs de froment, dont le grain séchait dans les hangars, avant d'être expédié aux ports de mer et de là en Europe. Un résultat pareil est admirable sans doute ; mais il ne peut être obtenu que dans un pays de plaines et sur de grandes propriétés. Allez donc promener ces machines si expéditives dans nos champs étroits et sur nos collines où la charrue a déjà de la peine à fonctionner. Et puis, où se les procurer ces machines, là même où il serait possible de s'en servir pour une demi-journée ? Pour nous autres petits cultivateurs de la Suisse romande, la faux va bien assez vite, quoique jamais trop, au dire de ceux qui nourrissent et paient leurs ouvriers.

Eh bien, dans ma jeunesse, on récoltait moins de blé qu'aujourd'hui ; mais la terre, moins fatiguée aussi, produisait un grain peut-être plus pesant et mieux nourri, surtout dans les champs où la charrue passait trois fois avant les semailles d'automne. Et il n'y avait pas autant de pauvres que maintenant. Dans les villages, les assistés par la commune étaient rares ; la plupart de ceux qui en avaient reçu des secours pour élever leur famille, rendaient plus tard l'argent qui leur avait été avancé. Ils s'en faisaient un devoir et un honneur. Aujourd'hui, les assistés sont nombreux plus que jamais, et nul d'entre eux ne rend rien à la bourse des pauvres. Leurs enfants non plus, lors même que, devenus grands, ils gagnent facilement de bons gages. Est-ce là un progrès ? Et la démocratie pousserait-elle à un abaissement moral de cette nature ? Ce qui était alors considéré comme une nécessité malheureuse et une sorte de pis-aller, serait-il devenu, en notre temps, un droit qui permet de lever haut la tête ? Certes, la pauvreté n'a rien de déshonorant en soi ; au contraire, dans bien des cas, les pauvres ont droit au respect et à la sympathie des personnes qui connaissent leurs circonstances. Mais combien d'assistés qui sont

devenus pauvres par une mauvaise conduite, par la paresse, la gourmandise et l'intempérance ! Ce sont ceux-ci que j'ai en vue, en disant qu'ils n'ont rien d'intéressant et récoltent ce qu'ils ont semé. N'importe, ils seront les premiers aux élections et voteront peut-être pour le candidat qui les fera le plus boire.

Quoi qu'il en soit, et pour revenir à mon récit, David Collet et son fils, aidés d'un ouvrier et d'une femme, terminèrent leur moisson le jeudi au soir : une dizaine de chars, que le vieux bœuf amena dans la grange, et dont les gerbes furent hissées sur le plancher supérieur, au moyen d'un tambour-poulie enroulé d'une grande corde que Jean-David tirait comme un possédé, pendant que son parrain les crochait une à une sur le char, et que l'ouvrier avec Hippolyte les recevaient en haut et les arrangeaient sur le tas général.

M. Malté et Alice vinrent souvent se promener au champ des moissonneurs. Le travail qui s'y faisait amusait beaucoup la petite. Et puis, elle y cueillait de superbes bouquets de bluets, de rouges coquelicots et d'autres fleurs champêtres, qu'elle donnait à Ferdine pour en garnir les vases placés sur la cheminée du salon. — Lorsque les gerbes étaient enlevées et qu'on permettait aux glaneurs de s'introduire dans le champ, Alice glanait aussi : dès qu'elle avait réuni dans sa petite main la paille d'une poignée d'épis, elle les donnait à une glaneuse de son âge, et recommençait de plus belle, pour augmenter la chétive récolte de quelque pauvre enfant. M. Malté jouissait beaucoup de voir chez sa fille une disposition précoce à la générosité.

Lorsque la dernière gerbe fut montée sur le tas, David Collet se débarbouilla le visage couvert de noire poussière ; il changea de linge, paya les deux ouvriers qui soupaient ; puis, ayant bu et mangé lui-même, il vint à la rue, satisfait que tout fût allé si bien durant ces quatre jours.

M. Isidore-Aimé Crag, qui flânait par là sans savoir que faire, vint féliciter le paysan.

— Voilà qui est fini, père Collet, lui dit-il sur un ton de familiarité déplacée.

— Oui, grâce au beau temps. Mais nous avons aussi joliment bûché.

— Si nous allions prendre un verre et jouer une partie ? On s'ennuie par là. M. Caillaud et M. Malté ne toucheraient pas une carte en peinture, et sont du reste allés faire le tour de Givrins avant la nuit. Voyons : décidez-vous.

— Soit, répondit Collet, qui ne savait pas refuser une offre pareille. Mais il ne faudra pas rester tard, comme dimanche.

— Vous a-t-on grondé ? Ce serait un peu fort. C'est vous qui êtes le maître et vous n'avez de compte à rendre à personne.

— Sans doute ; mais néanmoins je ne veux pas rester longtemps.

Les deux hommes partirent : le paysan en blouse bleue sur son gilet ; le citadin en jaquette de toile blanche. Il faisait encore si chaud malgré le crépuscule !

À minuit, comme le dimanche précédent, ils rentraient au logis, cette fois le paysan à peu près ivre, et Isidore-Aimé Crag dans un état encore plus brillant.

Ferdine, qui les attendait, en fut navrée. Elle comprit que la présence d'un tel hôte dans la maison était une peste pour son père, et qu'il fallait, même au risque d'une impolitesse, le renvoyer le plus tôt possible. Elle en avait le droit, et elle le ferait dès le jour suivant.

Le vendredi matin, elle ne dit rien à M. Crag, qui déjeuna comme à l'ordinaire, après quoi il se rendit au village. Cet homme avait une santé de fer, — ce qui est souvent le cas des mauvais sujets de son espèce, — tandis que le père Collet, quoique robuste au fond, était tout ahuri à la suite de ses excès de la veille. La tête lui sautait, disait-il, et il éprouvait un tremblement nerveux dans les mains, à tel point qu'il avait de la peine à porter une cuiller à sa bouche en prenant son café.

Mais après le dîner, lorsque M. Crag eut fumé son cigare, Ferdine le pria d'entrer un moment à la salle à manger. Elle tenait un papier à la main.

— Monsieur, dit-elle, lorsque vous avez écrit pour demander si nous pouvions vous recevoir, vous avez dit que ce serait pour une semaine seulement.

— Oui, mademoiselle ; mais comme je me trouve bien dans la pension, j'y resterai volontiers encore huit ou quinze jours, si cela vous agréé.

— Cela ne m'est pas possible, monsieur. Une famille qui s'est annoncée pour aujourd'hui même a demandé trois chambres ; et comme le temps pour lequel vous êtes venu est fini, j'ai disposé de la vôtre, avec celles des dames Glandor et Itard, qui montent à Saint-Cergues par le courrier de cette après-midi. Je n'ai donc plus de place libre. En outre, monsieur, vous faites du mal à mon père, en l'entraînant à boire ; cela nous cause un véritable chagrin, à mon frère et à moi. C'est aussi d'un très fâcheux exemple dans le village, où l'on prendrait vite une mauvaise opinion de notre maison, si cela continuait. Voici donc la note pour les sept jours pleins que vous avez passés ici. Jean-David est à votre disposition pour emmener votre malle.

— À combien se monte la note ? demanda M. Crag d'un air absolument impertinent.

— Sept jours à 4 fr., cela fait 28 francs.

— Parfaitement, mademoiselle, dit-il en ricanant. Les voici, et même 2 francs, de plus pour la femme de chambre. Je ne suis point embarrassé de savoir où aller, et la preuve, c'est que j'ai arrêté ma place dans la diligence pour Saint-Cergues, déjà ce matin. Je veux aller respirer l'air frais de la montagne, Donc, nous sommes bien d'accord. Quand j'ai parlé de huit à quinze jours de plus, c'était pour voir ce que vous diriez. Maintenant, ma belle dame, dit-il en posant familièrement une main sur l'épaule de Ferdine, si vous êtes d'un tel rigorisme avec vos hôtes, je vous prévien...

— Ôtez cette main! dit à l'instant Ferdine en se redressant fièrement; sinon...

Son geste significatif en disait plus que beaucoup de paroles.

— Diantre! fit notre homme, visiblement déconcerté: en seriez-vous vraiment capable? Non, vous êtes trop jolie femme pour donner un soufflet; mais si vous êtes aussi chatouilleuse, ma foi, je vous en fais mon compliment sincère, ajouta-t-il en place de la polissonnerie qu'il avait été sur le point de lâcher.

Ferdine appela Jean-David, qui stationnait dans la cour avec sa charrette vide. Il arrivait de Trélex.

— Monsieur va te remettre sa malle, lui dit-elle, et tu la mèneras immédiatement à la poste. La diligence passe dans une heure. Vous avez donc le temps nécessaire.

Ainsi se termina le séjour de M. Isidore-Aimé Crag à la pension Collet.

# CHAPITRE X

## UN SYSTÈME D'ABSTINENCE



Le départ des trois personnes qui venaient de quitter la pension Collet pour se rendre à Saint-Cergues, aurait fait un vide considérable, si ce vide n'avait été rempli le même jour par l'arrivée de la famille dont Ferdine avait parlé à M. Crag en le congédiant. Les nouveaux venus étaient M. et M<sup>me</sup> Houdin avec leur fils et une sœur de monsieur. Le garçon, en vacances de collège, avait douze ans, et pourrait s'amuser avec Alice, s'il était gentil avec la petite fille. M. Houdin était un excellent homme, associé de MM. Henri Josan, Houdin et C<sup>e</sup>, qui ont une fabrique dans leur pays et emploient un grand nombre d'ouvriers. M. Houdin fit vite connaissance avec MM. Malté et Caillaud, ce dernier ayant du reste la parole facile et le besoin d'exposer ses idées à tout venant. M. Ymouf et M<sup>me</sup> Ider-Almanzor aux cheveux noirs, écoutaient plutôt qu'ils ne parlaient. La dame avait peu de moyens, et M. Ymouf craignait de se fatiguer la poitrine ou de s'irriter le larynx en discutant avec ses voisins. Il ne pouvait pas, disait-il, faire deux choses à la fois ; or, on était à table pour manger et boire, non pour se donner la peine d'entretenir la conversation.

À Saint-Cergues, les trois partants eurent de la difficulté à se caser commodément.

Comme il faisait un temps splendide depuis huit jours et qu'il paraissait bien établi, les étrangers étaient montés en grand nombre, en sorte que les pensions étaient au complet ou à peu près. Les dames Glandor et Itard obtinrent pourtant une chambre pour elles deux ; mais M. Crag dut se loger dans une maison du village, d'où il venait prendre ses repas à l'hôtel dont il dépendait. De là-haut, il venait souvent jeter un regard sur la plaine

*Dont le tableau changeant se déroule à nos pieds*

a dit Lamartine. — Le tableau, pour M. Crag, était spécialement la maison de la Coque. Armé d'une bonne lunette, il voyait Jean-David allant de la fontaine au jardin, portant deux arrosoirs brillants et se donnant beaucoup de mouvement, en attendant celui dont il espérait la possession plus tard. M. Crag vit aussi Ferdine, causant avec M. Malté, près de la maison. — « Que cette fille est donc vraiment belle ! se dit le vieux garçon. Mais c'est un caractère intraitable, tout d'une pièce et qui n'a rien d'humain. » Il ajouta d'autres réflexions encore, qu'un homme de sa trempe commune se permet à l'égard des dames et dont la place n'est point ici.

Le fait est que la position de Ferdine Collet comme maîtresse de pension, ne lui permettait guère de se lier intimement avec aucun des hôtes de la maison, et surtout pas avec M. Crag ; elle se bornait à être affable, prévenante autant que possible, mais en gardant toujours une réserve digne, une certaine retenue dont les personnes placées comme elle ne doivent pas se départir, à moins que d'anciens pensionnaires arrivant chaque année, ne soient devenus des amis sûrs et fidèles. Or, la fille de David Collet n'était à la tête de la maison que depuis un an et demi. Elle n'avait, par conséquent, pas eu le temps nécessaire de former des relations étroites avec les familles qui ne faisaient pour ainsi dire que passer rapidement quelques semaines, parfois seulement quelques jours sous son toit. Estimée généralement de tous, Ferdine, au fond, était peu connue. On ne la jugeait guère qu'à l'écorce du caractère. La grande moitié de son âme demeurait cachée, refoulée dans un intérieur où celui qui saurait y pénétrer découvrirait des trésors de bonté, de tendresse et de vertu chrétienne. Au dehors, elle se montrait sans doute aimable et toujours parfaitement polie, mais ferme avec quelque chose de décidé, de péremptoire même dans certaines occasions, comme, par exemple, lorsqu'elle donna le congé à M. Crag. — M<sup>me</sup> Agnès, qui, pour l'aider autant que possible dans sa tâche journalière, la suivait de près, était peut-être une des personnes qui l'avaient le mieux comprise. La vieille domestique avait du tact et beaucoup de perspicacité. Ainsi, bien que n'ayant jamais su le nom de la dame que son ancien maître avait eu l'intention d'épouser, et ne l'ayant jamais vue, elle avait deviné, à la suite de questions faites par M<sup>me</sup> Ider-Almanzor, que cette veuve était la presque promise du vieil entrepreneur. Et c'était vrai. Mais elle se garda d'en rien dire à son maître actuel, pendant qu'ils étaient à la Coque. Bien qu'elle fût d'une nature assez causante, elle savait retenir sa langue lorsqu'il le fallait. M. Caillaud fut étonné de voir que M. Houdin ne prenait pas de vin, ni au dîner, ni le soir au souper. Les deux dames s'en absteinaient aussi et on n'en donnait point au jeune

garçon. Assez de dames n'en boivent pas, mais peu d'hommes s'en privent dans notre pays. Cette abstinence complète étonna donc M. Caillaud. Le lendemain, comme cela continuait, il demanda si le vin était contraire à la santé de M. Houdin, pour qu'il s'en privât d'une manière absolue.

— Non, monsieur, répondit le fabricant : par principe, je suis partisan de l'abstinence totale des boissons alcooliques ; et, n'en faisant pas usage pour moi-même, je cherche à engager nos ouvriers à en faire autant. Bon nombre d'entre eux sont intempérants, et plusieurs adonnés à l'eau-de-vie.

— Trouvez-vous qu'un si bon exemple ait des imitateurs parmi eux ?

— Non ; jusqu'à présent, je n'ai pas vu qu'il ait été suivi par nos ouvriers. Ils peuvent voir pourtant qu'on se porte bien, sans faire usage de boissons fermentées.

— C'est ce que me disait aussi un manufacturier anglais, dont la fabrique occupe seize cents ouvriers. Pour leur donner l'exemple de la tempérance, il s'abstenait comme vous de vin et de bière, et avait signé le règlement de la société d'abstinence totale. Les ouvriers n'en continuèrent pas moins leur détestable habitude, malgré la bonne nourriture qu'ils ont en général chez eux. Moi, continua M. Caillaud, si j'étais partisan de l'abstinence, je le serais comme exemple à donner et moyen de persuasion à employer, mais non pas comme *principe*. Le principe absolu me paraît faux ou tout au moins excessif, allant bien au delà de ce qui est demandé à l'homme dans la Bible. En outre, il est inexécutable dans une foule de cas auxquels les abstinentes ne font pas attention.

— Comment donc ! reprit M. Houdin ; mais je m'abstiens absolument de toute boisson fermentée.

— Permettez, monsieur : je vous répète ce que j'ai déjà eu l'honneur de vous dire il y a un instant, savoir que vous donnez un bel exemple à vos ouvriers. Agissant librement, vous faites très bien. Si, au contraire ? vous voulez obéir au principe qu'on ne doit pas faire usage d'alcool, vous tombez alors dans un système tout humain, que Dieu ne commande nullement, et qui, de plus, est inexécutable dans ses diverses ramifications.

— Mais non, monsieur ; je vous assure que c'est la chose du monde la plus simple et la plus facile.

— Vous pensez ? Que faites-vous donc de ces deux morceaux de sucre que vous mettez en cet instant dans votre tasse de thé ? Ce sucre, dans votre estomac, se transforme en alcool. Vous absorbez donc, sous une autre forme, un liquide, une substance, que le principe auquel vous voulez obéir et vos règlements condamnent. Je vais plus

loin. Sans doute vous ne mangez pas de raisin ?

— Et pourquoi pas ? Le raisin est un fruit de la terre.

— Oui, un excellent fruit. Mais lui aussi fermente dans votre estomac. Sous une autre forme encore, vous avez absorbé une substance alcoolique. Les cerises, les prunes, les pêches, contiennent aussi en principe de l'alcool ; je ne dirai rien de ce qu'elles peuvent avoir en germe d'acide prussique, un des plus terribles poisons ; mais tous ces fruits, et bien d'autres dont vous faites usage sont, à un degré quelconque, de l'alcool déguisé. Ils ne causent pas l'ivresse comme le vin, c'est évident ; mais ils sont néanmoins en contradiction avec l'abstinence totale, comme *principe*. Il ne faut pas vouloir être plus sage que Dieu. Jésus-Christ et ses disciples buvaient du vin, et quel vin ! Une véritable liqueur, comparée à notre piquette, dont aucune parole de la Bible ne condamne l'usage modéré. Voilà mon humble avis, monsieur ; je vous le donne pour ce qu'il peut valoir. Moi, je me trouve bien de mes deux verres de petit blanc vaudois, mais j'aurais parfaitement tort si j'en prenais davantage.

— Il n'y a, répondit M. Houdin, que l'abstinence complète qui puisse avoir de l'influence, une influence décisive sur un ivrogne et le faire renoncer à sa funeste passion.

— En général, oui, j'en conviens. Toutefois, j'ai connu un cas particulier absolument contraire à votre assertion. Il s'agit d'un père de famille habitué à s'enivrer, qui, à la suite d'une maladie pendant laquelle son cœur fut touché par la grâce de Dieu, renonça tout de bon à son péché et eut assez de force morale pour pouvoir continuer à boire un verre de vin, un seul verre, soit en mangeant, soit lorsqu'il avait soif. Il a donné ce rare exemple jusqu'à sa mort, arrivée il n'y a pas très longtemps. Vous n'avez pas encore vu cela chez aucun de vos ouvriers, qui sont pourtant en présence d'un fait d'abstinence totale. Ainsi vous voyez que, système pour système, le mien vaut bien autant, si ce n'est peut-être mieux que le vôtre<sup>3</sup>.

3 - M. Caillaud aurait pu ajouter à son argumentation que, si les abstentionnistes, en général, se portent bien, il en est de même pour ceux qui font un usage modéré du vin. Les immodérés seuls font exception. Il faut souhaiter aussi aux buveurs d'eau que toutes les sources où ils s'abreuvent soient pures ; qu'elles ne proviennent pas de puits dans lesquels pénètrent les eaux pluviales lorsque le sol est gelé, parce qu'elles entraînent avec elles des matières infectes, nuisibles à la santé. On sait fort bien que nombre de localités ont été frappées d'épidémies mortelles de typhus, par suite de débris d'animaux en putréfaction, dont les sucS filtraient à travers la terre dans les conduits des fontaines. Toutes les eaux ne sont pas saines, tant s'en faut. Prise sans être coupée de vin rouge, celle de Paris cause des indispositions. Si M. Houdin, par exemple, avait bu, à l'ordinaire, l'eau d'une fontaine que

M. Houdin paraissait réfléchir; il allait répondre à M. Caillaud, lorsque celui-ci prit de nouveau la parole.

— Me permettez-vous, dit-il, de vous présenter une autre remarque, sans que je veuille par là exprimer aucun blâme ?

— Vous avez toute liberté.

— Eh bien, je suis singulièrement étonné que, partisan comme vous l'êtes de l'abstinence totale des boissons fermentées, vous vous accordiez l'usage malsain du tabac. Je vois que vous pouvez fumer deux ou trois cigares par jour, si ce n'est davantage. Or, le tabac enivre certains tempéraments beaucoup plus vite que le vin, et produit des effets encore plus nuisibles, en tout cas plus douloureux que ceux de l'ivresse vineuse. Il contribue au ramollissement du cerveau. Savez-vous ce que contient la *sauce* ajoutée aux feuilles de tabac ? Des substances narcotiques ou des excitants ; de l'opium, dans bien des cas ; par conséquent des poisons. La nicotine elle-même n'en est-elle pas un ? Et vous fumez tout cela sans aucun scrupule ? Votre estomac et votre cerveau s'y sont habitués. Il vous en coûterait d'y renoncer. Je ne vous blâme pas de fumer avec modération ; mais moi, qui bois ma demi-bouteille de vin avec plaisir et qui m'en trouve bien, je serais à l'agonie si je fumais un seul de vos cigares. Alors, qu'avez-vous à dire aux gens qui peuvent supporter un litre de vin sans éprouver aucun malaise ? Ils l'ont bu avec plaisir, comme vous avez fumé votre cigare. Et comment trouver extraordinaire qu'un ouvrier fume constamment la pipe, si le patron a souvent le cigare à la bouche ? Vous voyez donc bien qu'en ces choses-là tout se tient, et que les systèmes n'ont de solidité qu'autant qu'ils sont volontaires. La réglementation n'obtiendra jamais mon adhésion. Je suis pour que l'homme agisse librement, selon qu'il est pleinement persuadé en son esprit, et non sous l'empire d'une contrainte morale quelconque. Vous prenez volontiers une tasse de café noir après le dîner, n'est-ce pas ? Eh bien, encore ici, vous déviez de votre principe : qu'avez-vous

---

nous pourrions lui nommer, il aurait pu lui arriver ce qui arrive au bétail dans la campagne en question. Au bout de peu d'années, l'estomac se garnit de tuf, et il faut alors se défaire des boeufs et des vaches. Il ne s'agit donc pas seulement de vanter l'excellence de l'eau comme boisson, il faut encore avoir la certitude qu'elle est toujours saine et pure, chose parfaitement impossible à vérifier. On peut, du reste, en dire autant du vin qu'on ne récolte pas soi-même, et surtout de celui qu'on boit dans les établissements publics. Que conclure de tout cela ? C'est bien difficile. Et le mieux serait-il de faire comme un de nos excellents amis, qui, n'ayant jamais soif, tournait son verre sur le fond à table, et ne buvait ni vin ni eau ? peut-être ; mais chacun ne le peut pas.

besoin de ce café ? Mais pardon, monsieur. La discussion m'a entraîné plus loin que je ne comptais. Une troisième fois, je vous dirai que j'admire l'exemple donné à vos ouvriers : puissent-ils en profiter.

M. Malté partageait la manière de voir de M. Caillaud sur le sujet en question. S'il n'intervint pas dans la discussion, ce fut pour ne pas la prolonger, et aussi afin de ne pas avoir l'air de faire la leçon à un homme convaincu de la bonté de sa cause.

Peu à peu les vacances tiraient à leur fin. Encore une semaine, et chacun reprendrait le chemin de sa demeure, excepté M. et M<sup>me</sup> Caillaud, qui, n'ayant rien à faire chez eux précisément, et se trouvant bien à la Coque, continueraient à y rester pendant la belle saison. M. Ymouf et M<sup>me</sup> Ider-Almanzor iraient probablement faire l'essai de quelque autre pension, en attendant l'automne.

Durant cette dernière semaine, les pensionnaires nouveaux, auxquels se joignit M. Malté, firent d'agréables excursions dans la contrée, mais toujours sans aller bien loin. Une de leurs grandes promenades les amena au fond de la gorge de Craiva-Chevaux. Alice fut de la partie ; ses jambettes fermes, souples et élastiques se tirèrent très bien des mauvais pas qu'on trouve assez souvent dans le chemin caverneux qui conduit à la grotte de Jean Bourgeois. Albert Houdin qui avait lu l'histoire de ce réfugié protestant, demanda si les restes noircis de feu qu'on voyait encore dans la grotte, provenaient du foyer du bûcheron solitaire. Alice lui répondit que ce n'était pas possible, puisqu'il y avait plus de cent cinquante ans que Jean Bourgeois était mort. En passant par Givrins, au retour, M. Caillaud, toujours le cicerone de la bande, montra aux enfants la maison qui a pour nom *la Bourgeoise*, et celle où demeurait autrefois la famille *Challand*. Toutes deux ont singulièrement changé d'apparence extérieure et de destination.

Un autre jour, ils allèrent voir la source de *Montant*, où se trouvent un moulin et des scieries. L'ancien site charmant où l'eau jaillit sans aucun bruit à l'ombre d'un bosquet séculaire, a été bien gâté par des constructions nécessaires à l'usine la plus rapprochée. Le sentier conduisant à la source n'existe pour ainsi dire plus.

Une autre fois ce fut la *Bélangère* qui vit arriver les promeneurs. Venus au pont de *Tante à Bernard* par le chemin de l'*Eterpay*, ils grimperont un sentier rapide qui les amena aux *Prés de la maison*, un peu en arrière de la campagne de la Bélangère. La position de cette grande prairie, située à la lisière des bois de Genollier, est magnifique. Mais le sol en est froid presque partout, sans profondeur de terre végétale. Le gravier blanc perce parfois la couche étiolée du gazon. C'est là qu'une pension d'été serait bien placée ! Mais il y faudrait

bâti, ce qui serait fort coûteux ; et pour y arriver en voiture, le chemin est peu praticable. Laissons la Bélângère à sa destination actuelle. Lorsque les pruniers ne donnent pas de fruits au village situé plus bas, on peut être sûr que ceux de la ferme, au pied des bois, en donnent avec abondance. Cela tient à ce que, fleurissant plus tard, les arbres fruitiers n'y sont pas atteints par la gelée comme chez nous.

Le 10 août, M. Malté, Alice et M<sup>me</sup> Agnès prirent congé de leurs hôtes. La fillette s'était bien fortifiée à ce bon air. Elle embrassa Ferdine de tout son petit cœur, en lui passant les bras autour du cou. Celle-ci était émue. M. Malté la remercia et lui demanda de pouvoir revenir en octobre. Là-dessus ils se donnèrent une bonne poignée de main. Hippolyte vint saluer les partants. Peu à peu, il avait fait aussi bonne connaissance avec eux.

Et lorsque les malles furent placées sur la charrette de Jean-David, pour les amener à la diligence qui descend de Saint-Cergues à neuf heures du matin, le pétulant garçon ne put s'empêcher de dire à M. Malte : — N'est-ce pas, monsieur, quand vous reviendrez, vous n'oublierez pas le *mouvement* ?

DEUXIÈME PARTIE  
EN AUTOMNE

# CHAPITRE XI

LE 1<sup>ER</sup> OCTOBRE



e 25 septembre 187...

« M<sup>lle</sup> Collet, à la pension de la Coque. Trélex.

» Mademoiselle,

» Nos vacances d'automne commencent le 1<sup>er</sup> octobre et finissent le 21 du même mois. Pouvez-vous nous recevoir,

M<sup>me</sup> Agnès, Alice et moi, pendant ces trois semaines ? La chère petite se réjouit fort de vous revoir et de s'amuser autour de votre maison. Je ne serai pas fâché non plus de respirer l'air de la campagne, dans le voisinage des grands bois. Si nos anciennes chambres sont disponibles, nous les reprendrons avec plaisir ; sinon, ce sera où vous pourrez nous établir.

» En attendant votre réponse, je vous prie d'agréer, mademoiselle, nos salutations et l'assurance de ma considération distinguée.

» ED. MALTÉ, prof. »

La Coque, ce 26 septembre 187...

« M. le professeur E. Malté à \*\*\*

» Monsieur,

» Nous pouvons vous recevoir et vous donner les chambres que vous aviez en juillet. Elles seront prêtes pour le jour de votre arrivée. Je me réjouis aussi de revoir ma petite amie Alice, à qui j'envoie mes bonnes amitiés. — Vous savez peut-être, monsieur, que, dès et compris le 1<sup>er</sup> octobre, nous n'avons plus le courrier dans l'après-midi. Veuillez me faire savoir si je dois envoyer un char à Nyon. Nous avons maintenant un cheval. Mon père et mon frère vous présentent leurs salutations. Agréez aussi, monsieur, avec les miennes, l'assurance de notre considération très distinguée,

» F. COLLET. »

« P. S. M. et M<sup>me</sup> Caillaud sont revenus chez nous, après un séjour à la montagne. Ils vous saluent. »

Le 30 septembre, un télégramme adressé à M<sup>lle</sup> Collet contenait ces mots :

« Serons à gare demain, 2, 35. Envoyez char. »

Hippolyte avait engagé son père à vendre le vieux bœuf et à acheter un cheval, qui leur serait beaucoup plus utile et plus agréable que le jaiilet cornu, soit pour le service de la maison, soit pour les travaux de la campagne. Mais au prix de vente du bœuf, il avait fallu ajouter quatre cents francs pour l'achat du cheval, puis demander encore à Ferdine six cents francs pour un char à bancs, l'ancien, traîné par le bœuf, étant trop lourd pour une course un peu rapide. — La bourse de la pension se trouvait par ce fait diminuée de mille francs, ce qui donnait du souci à Ferdine pour le moment où l'intérêt de la dette serait échu, en décembre prochain. D'ici là, si les pensionnaires n'étaient pas en bon nombre, les huit cent dix francs dus à la caisse hypothécaire ne se trouveraient pas facilement, à moins d'un petit emprunt. En outre, les impôts de l'année courante ne tarderaient pas à être exigés. « Tout ça s'arrangera, » disait le père Collet. En attendant, il continuait à passer la soirée du dimanche au cabaret, et y faisait pendant les autres jours de la semaine d'assez fréquentes visites. « C'est un bon moyen, disait-il, de savoir un peu ce qui se passe dans la contrée, et on se fait des amis en payant par-ci par-là une bouteille à une connaissance. » — Combien d'hommes qui passent pour intelligents, font comme David Collet, et tiennent le même langage ! Mais l'intelligence n'est pas suffisante pour une conduite sage dans la vie, si le principe moral fait défaut, si les pensées manquent d'élévation et que la conscience ne soit pas écoutée.

Depuis la fin de juillet, Ferdine avait eu des jours souvent bien difficiles. Après le départ de M. Malté et de la famille Houdin, quelques pensionnaires étrangers arrivèrent. Il y avait un Souabe, un mari et sa femme, Anglais à cheveux rouges, et un couple américain. Tous ces nouveaux venus touchaient à la cinquantaine, à l'exception de la dame anglaise, qui avait au plus quarante ans. Mais, par une singulière rencontre, tous étaient des originaux, à caractères très différents. Ainsi le Souabe, ancien marchand d'huile de colza, trouvait toujours quelque chose à redire, soit sur la nourriture, soit sur le service de la maison. Comme il avait de mauvaises dents, la viande n'était pas cuite à point, ou brûlée ; le pain bien dur ; la soupe sentait la fumée. Du côté de la montagne, où était sa chambre, l'air devenait humide,

même avant le coucher du soleil ; et le matin, il y faisait cru, jusqu'à midi. Bref, c'était bien rare que M. Hermann Frosch fût satisfait, et il montrait parfois sa mauvaise humeur, même à table. On aurait dit qu'il avait toujours habité un palais, avec deux cuisiniers à ses ordres. Plus il avait été mal logé et mal nourri dans son endroit natal, plus il était exigeant à l'étranger.

Un jour, poussé à bout par l'air dédaigneux et désagréable du dit M. Frosch, M. Caillaud ne put s'empêcher de lui dire, après le souper :

— Je ne vous comprends pas. Vous voyez combien M<sup>lle</sup> Collet se donne de peine pour satisfaire vos goûts et malgré cela vous lui montrez du mécontentement. Êtes-vous donc si difficile ? Il faut avoir égard aussi à ce qui convient aux autres. Ainsi votre pipe et l'odeur de tabac dont vous remplissez la maison, me sont très désagréables, à moi qui ne fume pas ; et pourtant je les supporte sans mot dire. Il ne faut pas penser toujours à soi en premier lieu.

— Qu'est-ce que vous dites ? répondit M. Hermann Frosch avec une volubilité extraordinaire, comme s'il n'avait pas compris.

— Je dis, reprit M. Caillaud lentement, avec son calme ordinaire, que c'est un vilain défaut de penser toujours à soi, au lieu de s'occuper de ce qui peut être agréable au prochain ; et je trouve que vous avez tort de vous plaindre comme vous le faites.

— Ne trouvez-vous pas aussi que la cuisine pourrait être meilleure ?

— Elle est bonne à l'ordinaire, souvent même très bonne ; d'autres fois elle l'est moins. Je me contente parfaitement de ce qu'on nous donne, pour le prix que nous payons.

Là-dessus, M. Hermann Frosch alluma sa grosse pipe, et se mit à chasser d'énormes bouffées de tabac du côté de M. Caillaud, — ce qui fit tousser celui-ci ; mais le fumeur n'eut pas même l'idée de discontinuer.

Avec l'Anglais, c'était une autre misère. Pour lui, la viande était trop cuite, dessavourée.

— Je voulais le roast-beef tendre et cuit seulement pendant une heure, disait-il. Il doit être rose, non pas brun. Les légumes aussi, il doit être cuit à l'eau ; je mettais le beurre moi-même.

Pour compléter ce petit discours d'insulaire, l'Anglais ajouta un commentaire adressé à sa femme, dans la langue de leur pays.

— Monsieur, dit à l'instant M. Caillaud, je vous préviens qu'il est inutile de vous plaindre en anglais. M<sup>lle</sup> Collet comprend très bien, et moi aussi, ce que vous venez de dire à madame.

— Do you understand english, mademoiselle ? fit M. Dorwin visiblement interloqué.

— Yes I do, répondit Ferdine.

Le couple américain était une autre paire de mauvaises manches. Venus du fond de quelque État encore à demi sauvage, pour refaire leur santé en Europe, et aussi un peu leur bourse, le mari et la femme voulaient se bien traiter avec peu d'argent, et manger très gras. Ils ne savaient pas un mot de français, et se bornaient à causer entre eux deux, lorsque les Anglais n'étaient pas là. Au déjeuner, ils auraient voulu de la viande, des côtelettes, par exemple. Sans le moindre scrupule, ils coupaient la demi-livre de beurre en deux, par le milieu, avec leur propre couteau et chacun pour soi. Décidément ces habitants du Nouveau Monde avaient été fort mal élevés. Il est permis de supposer que, dans leur pays encore peu civilisé, chacun mange et boit à sa guise, les coudes sur la table et pique dans le plat avec sa fourchette.

Il fallut que le brave M. Caillaud leur donnât une leçon de meilleure tenue. Les deux Yankees en parurent fort étonnés, mais n'en continuèrent pas moins leurs étrangetés dégoûtantes. Arrivés tout nouvellement en Suisse, le bas prix de la pension Collet les avait engagés à s'y installer pour quelque temps. Heureusement, ils ne tardèrent pas à la quitter, ayant découvert aux environs de Château-d'Œx une maison très honorable où l'on ne payait que 3 francs par jour, ce qui était encore mieux leur affaire. L'année précédente, Ferdine avait eu pendant un mois des Américains de Baltimore, aussi distingués, aussi parfaitement polis que ceux dont nous venons de parler l'étaient peu. Ainsi qu'on le voit, et malgré tout son désir de contenter ses hôtes, la pauvre Ferdine avait entendu bien des reproches indirects, et passé de mauvais moments. Elle prenait patience, autant que cela était possible. Mais Hippolyte se mettait parfois dans des colères bleues, qui, si sa sœur ne l'eût pas retenu, auraient fini par éclater une bonne fois pour toutes.

— Nous avons, lui disait-elle, absolument besoin d'argent pour la fin de l'année; patientons avec ces gens, puisqu'ils ne sont pas plus aimables.

— Que le diable les emporte seulement! répondait Hippolyte. Je te trouve mille fois trop bonne. À ta place, je les prierais de filer immédiatement ailleurs.

— Non, cela ne se peut pas. Tâche de ne pas t'en préoccuper. C'est déjà bien assez que je sois chargée de leur répondre.

— Flanque-leur au moins des mots salés, surtout à ce Souabe qui n'est jamais content, quoi qu'on fasse. N'est-il pas venu me dire dans son horrible accent, que notre cheval n'est pas bien soigné! Aussi lui ai-je répondu que, bien ou mal soigné, cela ne le regardait pas, et qu'il voulût bien ne pas fumer dans l'écurie.

— A-t-il paru fâché?

— Allons donc ! Ne vois-tu pas que c'est un poltron ? Il est sorti sans ajouter un mot. Si tu lui disais une bonne fois son fait devant tout le monde, il n'y reviendrait pas. Mais tu es beaucoup trop patiente et trop bonne.

D'après les propos ci-dessus, on voit qu'Hippolyte Collet n'était pas endurant et qu'il n'eût pas été capable de diriger la pension à la place de sa sœur. C'était, du reste, beaucoup plus la place d'une femme que celle d'un homme, à la campagne surtout.

Lorsque le fils Collet vint, le 1<sup>er</sup> octobre, recevoir à la gare de Nyon M. Malté, il ne restait à la pension que M. et M<sup>me</sup> Caillaud avec les deux Anglais. Par grande aventure, M. Ymouf se trouvait aussi au train et en descendit. Il venait de Rossinières, où il avait senti les premières atteintes du froid et s'était empressé de fuir une contrée aussi peu favorable en automne à sa délicate constitution.

— Où allez-vous comme ça ? lui demanda sans façon Hippolyte.

— Chez vous, je pense. Y a-t-il de la place, une chambre libre, au midi ?

— Je suppose qu'oui, mais au fond je n'en sais rien.

J'ai un char, si vous voulez en profiter ?

— Quelle espèce de char ?

— Un bon char. J'emmène M. Malté, que voilà vers les bagages, avec Alice et la vieille bonne.

— Très bien. Votre char est-il à ressorts ?

— Oui.

— En ce cas, j'en profiterai. Les chars non suspendus pourraient me faire mal aux entrailles. Peut-être que la route est chargée de gravier, de pierres cassées !

— Non, elle est unie comme un parquet de chambre.

— Mais cinq personnes ? Nous serons bien serrés.

— Pas du tout. Il y a deux bancs. Vous vous mettez sur celui de derrière avec M<sup>me</sup> Agnès. La petite sera entre son père et moi.

Avant de se décider complètement, M. Ymouf voulut voir le char, qu'il trouva pourtant convenable. Il y monta le premier, et lorsque M<sup>me</sup> Agnès fut assise à côté de lui, il étendit sur leurs genoux son grand châle écossais, afin que le courant d'air occasionné par le mouvement des roues ne risquât pas de lui donner plus tard une douleur rhumatismale.

— Merci, monsieur, lui dit M<sup>me</sup> Agnès ; mais je ne saurais que faire de cette couverture ; gardez-la entièrement pour vous.

M. Ymouf doubla le plaid en quatre, et le fit reposer sur ses pauvres genoux tout ronds de graisse. Cela fait, il ouvrit son parasol blanc, pour se préserver des rayons d'un doux soleil d'automne, dont les

quatre autres personnes jouissaient beaucoup.

Quand ils arrivèrent à la scierie de l'Asse, M. Ymouf pria Hippolyte d'arrêter un instant.

— Est-ce que votre cheval ne s'effraiera pas de ces grandes pièces de sapin déposées au bord de la route ? demanda-t-il. S'il est ombrageux, je préfère descendre jusqu'à la montée, de l'autre côté du pont. Le grincement des scies pourrait aussi lui faire prendre le mors aux dents.

— Soyez sans crainte, répondit Hippolyte ; le cheval est sûr.

Puis, comme les roues faisaient assez de bruit à la descente, il dit à demi-voix :

— Quelle poule mouillée !

— Est-ce à moi que vous parlez ? demanda M. Ymouf, qui n'avait pas compris ce qu'Hippolyte disait :

— Non, je me parle à moi-même ; et je ne comprends pas que la police des routes permette de pareils dépôts de bois à cette place. Un cheval qui serait sur l'œil et s'effraierait, pourrait causer de graves accidents. Mais vous voyez comme le mien file droit, sans dresser les oreilles.

Le temps était charmant ; la campagne encore bien animée. À la plaine, les arbres verts. C'est le moment où l'on fait la récolte des derniers regains, lesquels embaument l'air dans leur voisinage. On fait aussi les semis de froment d'hiver. La charrue sillonne les champs. Le long des chemins, les propriétaires de poiriers sauvages secouent les fruits dont ils feront du cidre, qui leur permettra de ménager le vin de vigne pendant l'hiver. On arrache aussi les pommes de terre. Heureux le cultivateur qui planta les siennes dans un terrain léger, où l'oïdium et la pourriture ne les attaquèrent pas. Derrière les ouvriers, on en voit de larges lignes, que les femmes et les enfants ramassent, lorsque l'air les a séchées. Le raisin est mûr, à peu près partout. Encore huit jours, et les vendanges commenceront. À la montagne, les bois se colorent de teintes jaunes et rouges. C'est un joli moment pour s'y promener. Alice y trouvera bien des fleurs d'automne et en formera des bouquets. Les asters lilas et les gentianes bleues sont abondantes au pied des bois cette année. La fillette se réjouit d'en voir de près. Son père aussi est heureux de l'entrain de la chère petite, bien que la gaieté ne soit plus son état d'âme, depuis le malheur qui l'a frappé.

# CHAPITRE XII

## LE MOUVEMENT



Bonjour, monsieur, — messieurs! — il y en a deux sur le char, l'autre, c'est M. Ymouf. — Bonjour, madame Agnès et Alice! — Oui, je suis bien content de vous revoir tous. C'est moi qui entrerai les malles.

Jean-David saluait de cette manière les arrivants et faisait force courbettes en leur honneur. Les voyant venir, il était allé au-devant du char, à vingt pas de la maison.

— Attendez, madame Agnès, dit-il; j'irai vous chercher une chaise pour mettre le pied dessus en descendant du char.

— Ce n'est pas nécessaire, Jean-David, répondit la Française, qui sauta légèrement sur le sol, comme aurait pu le faire une jeune fille.

— Jean-David!

— Quoi? monsieur Ymouf.

— Allez chercher un tabouret, s'il vous plaît. Je pourrais me faire mal aux reins en mettant le pied sur la roue. Il y a certains mouvements du dos que je dois éviter.

Ce mot de *mouvement* réveilla chez Jean-David l'idée de la pendule à laquelle il ne pensait pas dans la minute même, grâce à l'activité fébrile qu'il mettait à détacher les malles et les autres colis placés en arrière du second banc, après avoir aidé M. Ymouf à mettre pied à terre. Jean-David espérait que M. Malté lui apportait ce fameux *mouvement*. Mais hélas! nul paquet n'avait l'air de contenir le précieux objet. Et lorsque tous les bagages furent déposés devant la maison :

« Il n'y en a point, » se dit Jean-David. Puis il entra successivement les trois malles, qui du reste étaient légères.

Après s'être suspendue au cou de sa grande amie, Alice courait déjà autour de la maison. Les petits poussins éclos en juillet étaient deve-

nus, les uns, de jeunes coqs chantant kikeriki! de toute l'ampleur de leur voix et redressant leurs barbillons rouges; les autres, des poulettes prenant un air doux et réservé, bien qu'elles fussent déjà, dans certaines occasions, plus voleuses et plus rusées que leurs mères.

M. Ymouf vint saluer Ferdine et lui serrer presque tendrement la main.

— Comme vous vous êtes bien conservée pendant le reste de l'été! lui dit-il.

— Et vous aussi, monsieur, lui répondit-elle. Il me semble que vous avez pris de l'embonpoint à Rossinières.

— Oh! non: mais j'ai deux paletots sur mon habit; c'est ce qui me fait paraître plus large que je ne le suis réellement. Je me suis pesé en arrivant et en partant; je n'ai augmenté que d'un quart de livre, différence qui pouvait tenir à l'épaisseur de la semelle de mes bottines.

M. Ymouf reprit sa chambre au midi, M. Malté la sienne du côté de la montagne; Agnès, celle qu'elle avait occupée avec Alice, et bientôt chacun fut installé de nouveau à la pension. M. et M<sup>me</sup> Dorwin étaient allés à Arzier, rendre visite à des compatriotes en séjour dans ce village, et ne reviendraient que pour le souper. M. et M<sup>me</sup> Caillaud n'étaient pas encore de retour d'une promenade à Grens, village silencieux, triste et monotone, situé à demi-lieue de Trélex, du côté du midi. Les terres y sont généralement fortes, bonnes terres à froment, mais froides, surtout dans la partie qui va rejoindre les champs et les marécages de Gingins.

Lorsque M. Malté eut mis ses effets en ordre, il descendit avec Alice dans la chambre à manger, où Ferdine était seule en ce moment, occupée à un travail à l'aiguille. M. Malté posa un paquet sur la table, et s'assit en face de Ferdine, Alice sautant sur ses genoux.

— Comment avez-vous passé les mois d'août et de septembre? demanda-t-il à Ferdine.

— En bonne santé, je vous remercie, monsieur; mais les difficultés inhérentes à une pension du genre de la nôtre ne m'ont pas manqué. Nous avons eu d'aimables hôtes, et quelques-uns aussi dont nous ne gardons pas un très agréable souvenir. Les étrangers qui viennent de loin ont parfois de la peine à se plier à nos usages, et à accepter une cuisine qui n'est pas toujours selon leurs goûts. Du reste, nous n'avons pas à nous plaindre; et moi en particulier je remercie Dieu de nous avoir donné du travail. Je vous suis reconnaissante de nous être revenus pendant les vacances d'automne.

— C'est aussi un plaisir pour nous, pour votre petite amie surtout. Vous voyez qu'elle a grandi pendant ces deux mois; l'air de la campagne lui donnera, j'espère, bon appétit et ces joues un peu plus rondes. — Monsieur votre père est-il content de sa récolte de regain?

— Oui ; mon père dit qu'il y en a beaucoup et de bonne qualité. Il est occupé ces jours-ci aux semailles ; dans quelques jours on fera la vendange à Duillier.

— Est-ce que vous m'y mènerez ? demanda la petite.

— Je n'irai pas moi-même le jour de la vendange, ma chère Alice ; mais, si votre papa le permet, vous pourriez venir demain à la vigne avec moi. Nous voulons aller cueillir du raisin. Mais ce serait peut-être un peu loin, un peu fatigant pour vos petites jambes.

— Quelle est la distance ? demanda M. Malté.

— Un peu plus de demi-heure pour aller ; trois quarts d'heure pour le retour.

— Oh ! je peux très bien marcher pendant deux heures, dit Alice. Papa, permets-moi d'aller.

— Vous devriez aussi, monsieur, venir manger du raisin à la vigne. Nous partirions à deux heures, et nous serions de retour à cinq.

— Eh bien, je ne demande pas mieux que d'être de la partie, dit M. Malté, et je vous remercie de l'invitation. En même temps, nous pourrions voir en passant le vieux château de Duillier, et la belle maison des écoles communales.

— Oui, dit M<sup>lle</sup> Collet, nous passerons à côté. — Avez-vous été bien occupé pendant ces deux derniers mois ? reprit-elle.

— Comme à l'ordinaire. Je donne mes leçons. Plusieurs exigent des préparations écrites. Depuis quatre heures du soir je suis libre, et j'en profite, quand il fait beau, pour une promenade avec Alice, qui revient aussi de l'école à ce moment-là. Dans la soirée, j'ai, de temps à autre, mais rarement, la visite d'un de mes collègues. Je sors moi-même très peu. Depuis le vide immense qui s'est fait dans ma vie, je recherche plutôt la solitude. Il y a deux ans, aujourd'hui même, que la mère d'Alice nous a quittés. Voilà son portrait, dit-il en prenant une photographie dans son portefeuille et la présentant à Ferdine.

— Merci, dit-elle en rendant la carte ; je sympathise sincèrement à une si grande épreuve.

— N'est-ce pas que vous ressemblez beaucoup à maman ? dit la petite.

— Je voudrais bien lui ressembler en effet, ma chère Alice, puisqu'elle était si bonne.

— Mais vous aussi, vous êtes bonne.

— Oui, mon enfant, dit le père un peu effrayé par les propos de sa fillette, M<sup>lle</sup> Collet ressemble à ta mère, et elle a été bien bonne pour toi pendant notre séjour d'été. J'espère que tu seras aimable avec elle.

— Mais je l'aime bien, papa, et je l'aidais à mettre la table quand Jeannette ou Agnès n'étaient pas là.

— Tu faisais très bien, et je t'approuve chaque fois que tu sais te rendre utile. — Mademoiselle, reprit le père en s'adressant à Ferdine, votre brave Jean-David a-t-il enfin obtenu le *mouvement* après lequel il soupire depuis si longtemps ?

— Non, monsieur. Le pauvre garçon reproduit sa demande chaque fois qu'il rencontre M. X., et toujours sans succès. Il finit par être d'une indiscretion qu'on ne lui pardonnerait pas, n'était l'état de son cerveau toujours agité.

— Pensez-vous que celui-ci pût faire son bonheur ? dit M. Malté en défilant le paquet posé sur la table. Je le lui donnerai très volontiers ; mais je n'ai pas voulu lui faire ce petit cadeau sans vous demander préalablement votre avis.

Le *mouvement* apporté par le professeur était une ancienne petite pendule en forme de grosse montre, encadrée dans un écusson de bois noir. Un anneau de laiton placé au sommet servait à la suspendre, car elle devait être suspendue ainsi pour pouvoir marcher.

— Oh ! mais il sera dans un ravissement complet, dit Ferdine. Que vous êtes bon, monsieur, d'avoir pensé à faire un si grand plaisir à notre orphelin ! Voulez-vous que je l'appelle ?

— Oui, appelez-le. Ou plutôt, — le voilà qui passe vers le jardin, — va lui dire de venir ici, ma fille.

Alice courut à Jean-David.

— Papa vous demande à la salle à manger ; venez.

— Oui : pourquoi ?

— Venez toujours.

Jean-David suivit l'enfant et baissait timidement la tête. Avait-il peur d'être grondé ? Qui peut le savoir ? Quand il fut dans la chambre, toujours sans lever les yeux, il vint se planter devant Ferdine.

— Vois-tu, lui dit-elle, M. Malté est bien bon pour toi. Il apporte cette jolie pendule que tu suspendras dans ta chambre. Tu vas le remercier.

— Oui, monsieur. Merci. A-t-elle un *mouvement* ?

— Sans doute, dit M. Malté. — Prenant la pendule par l'anneau et ouvrant la plaque de laiton qui recouvrait le balancier derrière : — Regardez.

Le tic-tac régulier se fit entendre immédiatement.

— Oui, reprit Jean-David d'un air grave. C'est un *mouvement* qui marche. Mais, mademoiselle Ferdine, je n'ai peut-être pas assez d'argent dans ma bourse pour le payer. — Combien coûte-t-il, monsieur ? Je n'ai que 19 francs 50 centimes.

— Mais je vous le donne, mon brave Jean-David, pour que vous soyez fidèle et honnête dans tout ce que vous faites, et pour que vous sachiez l'heure qu'il est quand c'est le moment de vous lever.

— Oui, monsieur. — Puis prenant une main de M. Malté, il la posa sur sa tête, en signe de soumission touchante, et en même temps une larme s'échappa de ses yeux, si joyeux qu'ils semblaient vouloir sortir de leurs orbites. — Oui, reprit-il, Jean-David sera fidèle et honnête, et il se lèvera à l'heure qu'on lui dira. Est-ce que je peux emporter le *mouvement* ?

— J'irai le placer moi-même dans votre chambre, dit M.-Malté. J'ai pris pour cela un crochet à vis et un perçoir. Conduisez-moi.

Lorsque la pendulette fut suspendue à la paroi, à portée du lit de Jean-David, celui-ci appliqua successivement les deux oreilles contre le verre, pour bien s'assurer qu'elle marchait.

— Il va, dit-il ; c'est bon.

— Voici la clef, dit encore le donateur. Je vais vous montrer la manière de la remonter : huit tours à droite, comme cela, tous les soirs en vous couchant, sans jamais l'oublier.

— Oui, monsieur, huit tours : un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept et huit.

Ce fut ainsi, avec très peu de chose, qu'un grand enfant honnête et d'un bon cœur fut rendu parfaitement heureux. La petite pendule était ancienne et devenue inutile à M<sup>me</sup> Agnès, maintenant pourvue d'un bon *mouvement* de la Forêt-Noire, avec sonnerie.

En retournant à ses occupations, Jean-David rencontra M. et M<sup>me</sup> Caillaud qui rentraient de leur promenade.

— J'en ai un, oui, monsieur, un qui marche, dit l'heureux garçon à l'ancien négociant.

— Un quoi ? fit celui-ci.

— Tic-tac ! c'est M. Malté qui me l'a donné : un beau *mouvement*. Je vous le montrerai demain.

Le soir, au moment de se mettre dans son lit, Jean-David se tint un instant comme en extase devant la pendule, puis il l'embrassa sur le verre, absolument comme s'il en eût été amoureux. Vers minuit, il alluma sa chandelle, pour voir si c'était l'heure de se lever. Il se rendormit bientôt et rêva de son *mouvement*, comme on rêve de ceux qu'on aime. Le matin, dès qu'il aperçut M. Malté, il lui cria de tout loin :

— Tic-tac ! Il a très bien marché, oui, monsieur. Je veux rester fidèle et honnête, comme vous avez dit.

Jamais présent fait par une fiancée à son bien-aimé n'avait rendu celui-ci plus heureux, plus reconnaissant que ne l'était Jean-David en se voyant enfin possesseur d'un *mouvement*. N'avons-nous pas déjà dit qu'il était lui-même le mouvement perpétuel ?

# CHAPITRE XIII

## EN CHEMIN POUR DUILLIER



Le lendemain, à deux heures de l'après-midi, M. Malté et Alice, Ferdine et la jeune domestique partaient pour la vigne de Duillier. Jean-David les accompagnait avec sa hotte, sur laquelle était une grande corbeille vide, pareille à celles qui servent à porter le pain au four. Les deux filles avaient aussi chacune un panier.

C'était un beau jour pour le deuxième du mois d'octobre, le temps clair, le soleil agréable. Vers le soir, sans doute, de légères vapeurs descendraient de la montagne, ou se formeraient dans l'air ambiant. Pendant la nuit, la rosée se poserait sur toutes les plantes, et couvrirait les grappes du raisin de cette fleur qui le rend si appétissant et contribue à en adoucir la peau dorée. À Duillier, dans les bonnes années, le raisin devient brun du côté où il reçoit les rayons du soleil. La maturité est alors parfaite.

Jean-David marchait devant avec Jeannette, gesticulant, écartant ses jambes, et causant du *mouvement* qui faisait son bonheur. Il lui montrait aussi les maisons qu'on trouve le long du chemin, entre les deux villages de Trélex et de Duillier, et lui en disait les noms. Jeannette n'était pas de cette contrée.

— Voici l'étang de la scierie et du moulin de Trélex, lui dit-il ; le moulin est là, dans ce creux ; oui, Jeannette, là. Voici la campagne des *Praslies*, et, un peu plus bas, le *Petit Berne*, au bord du marais.

Ce que Jean-David désignait par la singulière appellation de *Petit Berne* est un hameau composé de quelques maisonnettes, dont plusieurs furent bâties par des Suisses allemands, pauvres bourgeois de la commune de Duillier. Celui qui vint s'y établir le premier, un ouvrier maçon, ne savait où se loger au village. À force de travail, de petites pierres amassées, de chaux et de sable qu'il se procurait au

moyen de cotisations en sa faveur par quelques personnes charitables, il parvint à se construire une chaumière pour lui et sa famille. Cet exemple fut suivi par d'autres, d'origine bernoise comme lui. De là, le nom donné à cette petite colonie. En 1879, une maison plus grande, située à quelques pas de celles dont je viens de parler, fut visitée par une terrible maladie : la petite vérole noire. Cinq membres de la famille qui l'habitait en moururent, emportés en peu de semaines. La contagion était partie aussi de Berne, apportée par un détenu au château de Nyon. Telle est du moins la chronique relative à ce fléau, dont la présence donna bien de l'inquiétude dans la contrée voisine.

Chemin faisant, M. Malté et Ferdine causaient d'une manière intéressante, laissant courir à droite et à gauche la petite, qui trouvait encore quelques fleurs tardives au bord du chemin. Alice, du reste, n'eût rien compris à une conversation dont la portée était au-dessus de son âge.

— Vous avez étudié la théologie, nous avez-vous dit un jour ; et vous avez ajouté que vous n'étiez pas ministre de l'Évangile. Oserais-je vous demander ce qui vous a empêché de le devenir ?

Ce fut de cette manière que M<sup>lle</sup> Collet ouvrit l'entretien.

— Je puis très bien vous le dire, mademoiselle, quoique je n'en parle pas volontiers. Mais vous m'inspirez assez de confiance pour que je sois sûr qu'en me faisant cette question vous n'obéissez pas à un sentiment de curiosité. — Je n'ai pas terminé mes études académiques de la Faculté de théologie ; il me restait encore plusieurs examens à passer, lorsque j'arrivai à la conviction que je ne possédais pas une vocation véritable de pasteur. N'étant pas au clair sur plusieurs points de doctrine, cherchant pour moi-même la lumière qui me manquait, la foi dont j'avais besoin, je ne pouvais me présenter pour enseigner mon prochain. Je me retirai donc, au grand désappointement de mon père, et ce fut aussi un chagrin pour mes professeurs. Quelque temps après, je postulai la place que j'occupe encore. La partie que j'enseigne est à ma portée ; je m'y sens à l'aise, tout en continuant des études particulières qui n'engagent pas ma conscience, ni celle de mes élèves.

— Êtes-vous dès lors arrivé à résoudre les difficultés qui s'étaient présentées à votre esprit ?

— Oui et non. Il y aura toujours des choses que l'homme ne pourra comprendre dans la Révélation ; mais il n'est heureusement pas nécessaire, pour être chrétien, de penser absolument comme tous les théologiens d'une école ou d'une Église particulière. La pratique de la vie ; la connaissance de soi-même et de notre état de rébellion devant

Dieu ; ce que l'Évangile nous raconte de Jésus-Christ et de son œuvre rédemptrice ; cela est suffisant pour celui qui a besoin du salut et veut rester fidèle à sa conscience. Mais je reconnais que ce n'est pas assez pour un prédicateur, pour un pasteur.

— Je vous comprends très bien, tout ignorante que je suis, et, à votre place, j'aurais fait la même chose. — J'ai lu quelques-uns des discours de Vinet<sup>4</sup> ; il m'est resté de cette lecture le sentiment très vif que, pour annoncer la vérité religieuse du haut de la chaire, il faut la posséder soi-même aussi complète que possible, sans quoi la prédication manque de vie et devient inutile à ceux qui l'écoutent.

— C'est évident ; mais la vérité complète peut-elle être reçue et présentée par l'homme, dont l'esprit est nécessairement borné ? Je ne le pense pas. Vinet lui-même, j'en suis persuadé, a été souvent assailli par des doutes.

— Oui, je le crois aussi ; cependant, sa foi l'a rendu victorieux de la mort.

— La plus grande preuve de la puissance de la foi chrétienne est, en effet, une mort paisible, joyeuse même, par l'assurance de l'amour de Dieu et d'une vie céleste. La mère d'Alice a pu se donner ainsi sans réserve et sans crainte. Je suis fort loin d'être arrivé à ce degré suprême de confiance.

Ferdine Collet n'ajouta rien à ce que M. Malté venait de dire. Un silence respectueux et plein de tact valait mieux, en tous cas, qu'une insistance nouvelle, ou qu'un assentiment exprimé par des paroles. Au bout d'un moment, M. Malté reprit :

— Vous lisez Vinet, mademoiselle ; j'admire qu'au milieu d'une vie si remplie de devoirs positifs, vous trouviez encore le temps de lire. Mais vous avez toujours eu, n'est-ce pas, le goût de la lecture et de l'instruction ? Cela se voit bien vite, lorsqu'on vous entend parler et qu'on vous connaît un peu. On pourrait penser que vous n'avez pas été élevée à la campagne ; vous n'avez ni l'accent ni le ton des villageois de cette contrée.

— J'ai suivi pendant trois ans les cours d'une école supérieure ; on m'avait placée chez une tante qui demeurait à portée d'une de ces institutions. Ensuite, j'allai en Allemagne, puis en Angleterre. J'étais dans ce dernier pays, occupée à l'éducation de deux enfants, lorsque ma mère mourut. Je dus alors revenir à la maison pour diriger la pension.

— Outre l'anglais, que je vous ai entendu parler, vous savez donc aussi l'allemand ?

4 - [NdÉ] Alexandre Vinet (1797-1847), théologien et critique littéraire Suisse.

— Un peu. C'est une langue difficile. Je ne puis guère lire qu'en hiver, lorsque nous sommes seuls ; et encore, j'ai bien des choses à soigner, à remettre en ordre, après le départ de nos pensionnaires.

— Vous n'avez pas une vie facile, si j'en juge par ce que vous devez faire maintenant et presque pendant toute l'année.

— Je tâche de mettre en pratique la recommandation de l'apôtre Paul : « Tout ce que vous faites, faites-le de bon cœur ; » et surtout cette parole du Seigneur : « A chaque jour suffit sa peine. » Mais j'avoue que je suis parfois bien fatiguée. La position de mon père, depuis qu'il a bâti, est devenue un souci pour nous. Si les pensionnaires ne venaient pas en nombre suffisant, nous éprouverions des embarras d'argent. Mon père doit une forte somme sur ce qu'il possède. Mais enfin, j'ai la confiance que nous recevrons le nécessaire.

— Votre frère devrait se marier. Il prendrait alors la pension à son compte, et vous pourriez avoir un genre de vie qui serait mieux selon vos goûts.

— Oui ; cela se fera peut-être l'année prochaine. En attendant, nous allons au jour le jour.

Ainsi causant, ils arrivèrent à Duillier. Devant la petite église rustique, un vannier, travaillant tête nue à l'ombre d'un tilleul, sur le banc adossé au mur d'enceinte, raccommodait les paniers, recerclait les ustensiles de bois des ménagères. À l'approche des vendanges il faut remettre en état solide les divers baquets employés à la cueillette du raisin. Les cuves et d'autres futailles trempaient à la rue, le long des maisons et près de la fontaine placée à l'entrée du village.

Duillier est bâti sur le point culminant d'une vaste colline, dont les pentes à l'est, au couchant et au midi sont couvertes de vignes. Le côté opposé, inclinant vers le Jura, présente des vergers plantés de beaux arbres. Telle propriété a des chênes magnifiques. La vue, dans cette direction, est assez étendue, fraîche et verdoyante. Du côté du lac elle est fort belle. Le château, ancien manoir seigneurial, est placé au bas de la colline quand on vient de Nyon, dans une position agréable, plus tempérée que celle du village. Les terrains qui font partie de ce domaine sont, en général, excellents ; les vignes remarquablement productives ; le vin, d'une qualité de choix. Le château de Duillier, avec ses terres et ses droits féodaux, fut acheté, peu d'années avant la Révolution helvétique, par un comte de Marsay, originaire de France. Il en fut le dernier seigneur. Après sa mort, la propriété échut à son neveu, le comte de Saint-George, ancien colonel au service de Hollande. Si vous avez connu son fils, ami lecteur, je n'ai pas besoin de vous dire combien c'était un homme excellent, aimable, distingué par ses talents et ses connaissances, mais surtout

par une franche et profonde piété. Presque toujours souffrant, ceux qui, comme moi, l'ont vu de très près pendant de longues années, peuvent affirmer qu'ils ne lui ont jamais entendu articuler la moindre plainte, exprimer le regret de n'avoir pas une meilleure santé et de ne pas pouvoir mieux jouir d'une position que d'autres auraient bien enviée. Un détail intime peut donner une idée de son caractère. Lorsqu'on lui apportait le prix de ses fermages ou le produit de la vente de son vin, il disait à son homme d'affaires : « Mettons-en d'abord la dîme de côté pour les pauvres. » Je ne sais si beaucoup de riches font cela, mais M. Alexandre de Saint-George le faisait. Lorsque nous nous quittâmes, en 1869, c'était en automne. Il allait partir pour le Midi, comme chaque année en cette saison. « Je ne vous reverrai probablement pas, me dit-il ; je m'en vais vers mes peuples. » Et en effet je ne l'ai pas revu. — Que le lecteur me pardonne ces détails. Ils sont comme une dette payée à la mémoire d'un homme qui me témoigna, durant plus de trente années, une constante affection et que, moi aussi, j'ai beaucoup aimé.

À la vigne, Alice put se régaler de raisin exquis. En l'année où se passe notre histoire, les grappes étaient vermeilles, sans aucune métaphore. On lui en donna jusqu'à ce que la fillette dit :

— J'en ai assez.

Jean-David ne devait pas en cueillir lui-même. Ferdine lui passait les grappes où elle découvrait des grains pourris, après les avoir coupées. Myson y mordait à belles dents, trouvant que c'était commode et plus vite expédié. Au retour, il sua terriblement sous le poids de la corbeille posée sur sa hotte. Un panier de cette capacité pèse bien près de cinquante kilos.

— Mais ça ne fait rien, disait Jean-David, je veux assez porter la corbeille jusque chez nous ; je me reposerai de temps en temps au bord de la route, et on finira bien par arriver, oui, monsieur. Il faudra se donner du mouvement. Je voudrais bien savoir l'heure qu'il est à ma pendule ; on le verra quand on y sera. Ferdine et Jeannette avaient aussi chacune un panier au bras, en sorte que la vigne put se souvenir d'une telle visite. Il n'aurait pas fallu la renouveler six fois dans la semaine, car il n'eût alors plus valu la peine d'y venir avec une futaille sur le char, le jour de la vendange. Mais Ferdine était bien aise d'avoir de beau raisin à offrir à ses hôtes. C'était une manière de leur faire apprécier la pension. M. Caillaud le mangeait en bon Vaudois, c'est-à-dire en avalant la gousse croquante ; mais l'Anglais s'y prenait d'une autre manière. Il venait à la rue, une énorme grappe à la main gauche, et la dépouillait en se promenant, ayant soin de jeter aux poules avides les grains à moitié écrasés sous ses fortes dents.

— Cette raisin, il était très bonne, disait-il en venant chercher une seconde grappe ; mais la pulpe, il n'était pas mangeable. Je la donnais aux coqs, et c'était très bien de voir comme ils se la disputaient.

Probablement le raisin d'Angleterre avait la gousse plus délicate que celui du canton de Vaud.

M. Malté et Ferdine avaient de nouveau échangé plusieurs idées pendant le retour de Duillier à la Coque. Le professeur était étonné de tout ce que la jeune directrice de la maison possédait, soit au point de vue de l'instruction proprement dite, soit sous celui d'un caractère élevé et des moyens naturels. On n'aurait pas dit qu'elle fût la fille de ce David Collet, qui, tout intelligent qu'il était, n'avait de goût que pour des travaux très ordinaires, et pour passer les soirées du dimanche dans les cabarets. La légèreté de caractère chez une femme est déjà un vilain défaut, mais on peut dire que, chez un homme, c'est encore pire, parce qu'elle conduit à des abus plus graves et à des actes dont les conséquences peuvent être funestes.

# CHAPITRE XIV

## LE PRENEUR DE VIPÈRES



Genève, le 4 octobre 187....

« Mademoiselle Collet, à la pension, Trélex.

» Ma cousine, M<sup>me</sup> Glandor-I tard, qui a fait un séjour l'été dernier dans votre pension, me conseille de vous écrire pour vous demander si vous pouvez recevoir, dès demain

5 octobre et pour quinze jours, deux jeunes étrangers de seize et dix-sept ans. Ils sont placés chez moi, mais, comme leurs parents désirent qu'ils passent les vacances à la campagne, je cherche dans ce but une maison qui ne soit ni trop nombreuse, ni trop éloignée de notre ville. Ces messieurs sont faciles, bien élevés, et ne vous donneront pas de souci. Veuillez me répondre par dépêche, dans la journée, afin que je sache à quoi m'en tenir le plus tôt possible. Ci-inclus 60 centimes en timbres-poste pour un télégramme.

» J'ai l'honneur, mademoiselle, de vous présenter l'assurance de ma considération distinguée.

» ALPHONSE MAYR.

» *Villa Promontoire.*

Ferdine servait le déjeuner, lorsque cette lettre lui fut remise. Par politesse envers ses hôtes et bien qu'elle n'eût pas à prendre leur avis, elle leur demanda s'ils lui conseillaient de recevoir les deux jeunes gens.

— Monsieur Caillaud, qu'en pensez-vous ? dit-elle.

— Mais il me semble que oui, puisque vous avez de la place. Une chambre à deux lits suffira parfaitement. Je sais bien que des garçons de cet âge sont parfois difficiles à gouverner, mais M. Mayr, — qui du reste jouit d'une bonne réputation, — dit qu'ils sont bien élevés.

— Et vous, monsieur Malté ?

— Je suis du même avis, mademoiselle ; mais, s'ils viennent, vous ferez bien de les astreindre tout de suite aux règles de la maison, aux heures des repas, etc. Une fois lâchés en plein air, n'étant plus sous les yeux de leur directeur, des garçons de cet âge prennent souvent trop de liberté.

— Oui, mademoiselle, il fallait faire ce qui convenait à vous, dit M. Dorwin.

— Je crains qu'ils ne fassent beaucoup de bruit en fermant les portes, dit M. Ymouf. S'ils se lèvent de grand matin, ce bruit peut faire ressauter dans le lit les personnes encore endormies.

— Il n'y aurait pas grand mal à cela, reprit M. Caillaud, car vous vous levez trop tard, monsieur Ymouf. Pour un homme de votre âge, disposé à l'embonpoint, ce n'est pas une bonne chose de dormir après le lever du soleil. Ce sommeil tardif est lourd ; il épaissit le sang et peut causer des maux de tête, même des congestions.

— Vous pensez ? En ce cas, mademoiselle, faites venir ces deux jeunes messieurs. J'écrirai au docteur pour avoir son opinion sur les effets probables du sommeil matinal.

Ferdine envoya Jean-David au télégraphe, avec une dépêche en ces mots : « Chambre deux lits, disponible dès demain. »

C'était la première fois que Ferdine aurait à la pension des garçons de cet âge ; voilà pourquoi elle ne les accepta qu'après en avoir parlé avec ses hôtes du moment. Elle recevait de temps en temps de curieuses demandes, auxquelles il lui était difficile de répondre. Et parfois les gens arrivaient sans s'être annoncés, demandant simplement s'il y avait de la place. C'est ainsi qu'une étudiante en cheveux courts et à la mine allurée vint presque forcer Ferdine à la recevoir, pour huit jours, au bout desquels, d'autres personnes devant arriver, il fallut prier M<sup>lle</sup> Ascaroff<sup>5</sup> de se chercher un autre gîte. Ferdine avait de bonnes raisons pour ne pas la garder plus longtemps. M<sup>lle</sup> Ascaroff recevait des visites de ses condisciples étudiants et les invitait sans façon à dîner avec elle. Un tel genre pouvait être admis dans les grands hôtels-pensions, où l'on se coudoie sans se connaître, et où nul ne s'informe du nom de son voisin, ni de quel bois il se chauffe. Mais dans un établissement restreint, comme celui de la Coque, des allures aussi libres, quoique sans doute honnêtes, auraient vite prêté à la médisance, à des jugements que Ferdine devait absolument éviter.

Ayant reçu le télégramme, M. Mayr amena les deux garçons le jour suivant. L'un, nommé Ephraïm Glarke, était Américain. Grand pour son âge, mince et dégingandé, les cheveux roux et les dents d'un nègre, il

5 - [NdÉ] Olivier s'amuse un peu en faisant une translittération très libre avec le nom de famille anglaise, Ashcroft.

était d'une hardiesse et d'une force étonnantes. L'autre, tout rond, jolie figure et yeux noirs, venait des confins d'Arménie, d'une de ces villes que les Russes prirent aux Turcs dans la dernière guerre d'Orient. Habel Kiran parlait peu et était la douceur même. Il savait pourtant le français beaucoup mieux que son compagnon de l'Arkansas.

M. Mayr pria M. Caillaud, qu'il connaissait, de prendre un peu sous sa direction morale les deux garçons, et de leur donner un bon conseil dans l'occasion. Il dit qu'ils devaient rentrer le soir de bonne heure, et se lever matin ; s'ils allaient dans la montagne, indiquer de quel côté ils se dirigeaient, etc. Les recommandations faites, M. Mayr reprit le chemin de Genève, très satisfait de ce qu'il avait vu à la pension.

À peine les nouveaux venus avaient-ils pris possession de leur chambre, que déjà ils faisaient une reconnaissance autour de la maison. On avait vendangé la vigne de Duillier le jour précédent ; le pressoir était encore *chargé*. Les craquements de la vis attirèrent Ephraïm au pressoir. Hippolyte et Jean-David tournaient à la barre, ce dernier poussant des soupirs et se cramponnant au sol pour agir avec plus de force. Le pressoir était déjà bien serré. Lorsque le quart de tour fut terminé et la barre retournée à son arrêt, Ephraïm dit qu'il voulait essayer de la faire marcher tout seul. Hippolyte lui demanda son âge :

— J'aurai dix-huit ans dans six mois, dit Ephraïm, bien aise de se donner une certaine importance.

Questionné de la même manière, Habel eût plutôt répondu : J'ai eu seize ans il y a six mois.

— Vous pourriez vous faire mal aux reins en essayant, dit Hippolyte à l'Américain. Mais si vous voulez prendre la place de Jean-David, nous ferons ce dernier quart nous deux.

— Je veux d'abord essayer seul, reprit Ephraïm.

— Vous aurez beau vous donner du mouvement, dit Jean-David, ça ne marchera pas ; le ressort ne fera pas tic-tac.

— Nous allons voir.

Et, poussant à la barre des pieds et de l'épaule, Ephraïm fit la moitié du quart tout seul.

— Arrêtez, dit Hippolyte. C'est assez. Laissons reposer un moment la vis. Je vous fais compliment. Vous avez les reins solides.

— Oui, dit Jean-David en lui tapant familièrement sur l'épaule, le ressort du mouvement est bon. Comment vous appelez-vous ?

— Ephraïm.

— Ephraïm et Manassé étaient les deux fils de Joseph, le grand accapareur de blé en Égypte, au temps de Pharaon. Vous serez aussi le chef d'une tribu dans votre pays. Le roi d'Amérique vous donnera un grand pays, oui, monsieur. Et l'autre ? fit-il en indiquant le silen-

cieux Arménien.

— Il se nomme Habed.

— Comme le compagnon de Sadraq et de Mésaq : Habed-Négo. Moi, je m'appelle Jean-David Rauzier ; mon père avait nom Lupicin et ma mère Appolinie, oui, monsieur.

— Jean-David, lui dit Hippolyte, ces deux messieurs n'ont pas besoin de tes explications.

— Ils ne savent pas que M. Malté m'a donné un *mouvement*.

— C'est bien. Va demander à ton parrain s'il faut mettre le reste du vin dans le même tonneau.

Quand il fut sorti :

— Ce garçon, reprit Hippolyte, a eu, par suite d'un accident, une maladie qui lui a laissé le cerveau faible, avec des idées bizarres. Je vous prie de ne pas l'exciter, et même de lui parler très peu. C'est du reste un bon garçon, qui a beaucoup de cœur.

— Qu'est-ce que le *mouvement* dont il parle ?

— C'est une petite pendule qu'un des messieurs de la pension lui a donnée.

Le soir, au souper, M. Caillaud demanda à Ephraïm où il voulait aller avec Habed le lendemain matin.

— Nous verrons, répondit-il. Il y a de la place du côté de la montagne. Faut-il beaucoup de temps pour la traverser ? Nous pourrions aller un peu en France, par exemple jusqu'à Morex, et revenir pour midi.

— Mais c'est très loin, mon cher monsieur ; beaucoup trop loin pour faire la course en une demi-journée.

— On peut partir à minuit, reprit Ephraïm.

— Si tu veux aller, dit Habed, va : moi, je n'irai pas.

— Eh bien, nous irons simplement faire un tour dans les bois.

— Vous ferez attention de ne pas vous égarer, dit M. Caillaud.

— Oui, ajouta M. Ymouf, il est très facile de perdre son chemin et de tomber dans des fondrières, si l'on quitte la grande route. Dans le cas où vous partiriez de grand matin, je vous serais bien obligé, comme votre chambre est à côté de la mienne, de fermer la porte doucement.

— Oui, monsieur, dit Habed ; mais nous ne partirons pas avant déjeuner.

— Et vous revenez de bonne heure, fit M. Caillaud. Le lendemain, au lever du soleil, Ephraïm chantait déjà d'une voix rauque, en s'habillant, oubliant complètement le voisinage de M. Ymouf, qui ne put se rendormir et lui cria de se taire.

— Ah ! parbleu, c'est vrai, fit le Yankee : le voisin pourrait se fâcher.

— Nous vous avons peut-être réveillé trop tôt, dit-il à M. Ymouf au

déjeuner. C'est tout à fait sans y penser. Je vous prie de m'excuser. Demain, nous ferons moins de bruit en nous levant.

C'était lui qui portait ordinairement la parole pour les deux.

— M. Mayr désire que vous disiez de quel côté vous vous dirigez, dit M. Caillaud au moment où les garçons partaient.

— Nous allons dans la direction des bois, répondit Ephraïm.

— Mais où précisément ?

— Je ne sais pas ; nous reviendrons pour midi.

— Soyez prudents.

— Oui, monsieur, dit Habed.

— Si ces jeunes gens continuent à faire autant de bruit dans leur chambre, je ne pourrai pas rester à la pension, dit M. Ymouf à Ferdine, quand il la vit seule dans la matinée. Veuillez, mademoiselle, vous qui pouvez avoir de l'autorité sur les cœurs, les engager à être moins turbulents.

— Oui, monsieur ; je le leur dirai de votre part, si cela devient nécessaire. Mais ces messieurs sont jeunes ; il faut leur accorder la gaieté de leur âge. Plus tard, les soucis viendront assez pour eux.

— Ah ! oui, les soucis, mademoiselle ; combien ils sont grands parfois, pour une nature aussi impressionnable que la mienne.

— C'est que vous le voulez bien, monsieur Ymouf. Quoi que vous en disiez, vous avez une bonne santé ; vous ne dépendez de personne ; donc vous ne devriez pas avoir de soucis.

— Je vous remercie de me dire cela. Croyez-vous, mademoiselle, que j'aie réellement une bonne santé ?

— Mais oui, certainement. Elle serait encore meilleure si vous étiez occupé d'une manière active.

— Oui, peut-être ; mais quand on est seul au monde, comme c'est mon cas, la vie est bien décolorée. On se fait du noir.

— Vous devriez vous marier.

— Est-ce sérieusement que vous me donnez ce conseil ?

— Mais oui ; pourquoi pas ?

— Je vous remercie ; j'y réfléchirai.

Midi sonnait à l'horloge du village, comme les deux garçons arrivaient de leur excursion à la montagne. Ephraïm tenait entre le pouce et l'index de la main droite un objet peu distinct, mais qui fit frémir d'horreur toute la compagnie, en particulier M. Ymouf. C'était une grosse vipère noire, vivante. Ephraïm la tenait serrée au cou, derrière la tête, entre ses deux doigts, de façon à lui faire ouvrir toute grande la bouche, dans laquelle se montraient deux crochets longs d'un demi-pouce, mais qui ne pouvaient ni mordre, ni lancer du venin. Le corps, épais en arrière, était enroulé autour du bras d'Ephraïm.

— C'est horrible! s'écria la dame anglaise.

— Vous n'avez pas été mordu? demanda M. Caillaud.

— Non, pas du tout. J'ai vu la vipère qui s'est cachée sous une pierre, et, comme elle sortait la tête, je l'ai saisie au cou par derrière. C'était bien amusant, n'est-ce pas, Habel? — Voyez, mesdames, comme elle a une raie noire tout le long du dos.

— Que voulez-vous faire de cette bête? demanda M. Caillaud.

— La mettre dans une bouteille. — Auriez-vous la bonté, mademoiselle, dit Ephraïm à Ferdine, de m'en faire donner une à large goulot? Avec des pinces, je la ferai très bien entrer; et nous pourrons la conserver ainsi vivante pendant quelque temps.

— Vous ne la tiendrez pas dans votre chambre, au moins, dit M. Ymouf.

— Soyez tranquille, monsieur. La bouteille sera bouchée; je laisserai seulement un petit trou, pour que l'animal puisse respirer. Il y en a encore une dans le même endroit; j'irai, demain matin, la chercher et la prendre à l'hameçon, comme les nègres prennent les serpents en Amérique. J'en ai pris souvent moi-même.

— C'est une affreuse imprudence, dit M. Ymouf. Vous risquez d'être mordu et d'en périr.

— Non, non, vous verrez bien. Avec de l'adresse et un peu de courage, on fait la chose facilement. Il est clair qu'il ne faut pas aller mettre la main ou la jambe à portée de la vipère.

Celle qu'Ephraïm apportait fut mise, en effet, dans une bouteille, où l'infortunée se débattait inutilement.

Le lendemain, l'audacieux garçon arrivait de bonne heure dans la matinée avec la seconde vipère, prise à l'hameçon, comme il disait. Au bout d'un bâton, il avait planté une épingle dont la pointe était recourbée en forme de crochet aigu. Présentant cet objet au serpent, qu'il sut découvrir dans le même tas de pierres, celui-ci le saisit dans sa gueule: au même instant, Ephraïm l'enleva en l'air comme un poisson, et de la main gauche il lui pinça le cou dans une gaule fendue, autour de laquelle le reptile s'enroula immédiatement, sans pouvoir nuire à personne. Cette seconde vipère alla rejoindre sa compagne dans la bouteille, où, à la suite de nombreuses morsures, elles périrent toutes deux.

— Y en a-t-il encore? demanda M. Ymouf.

— Non; il n'y avait que ces deux.

— Vous n'en rapporterez donc plus?

— C'est probable.

— À la bonne heure, car si vous en rapportiez, je quitterais la maison immédiatement.

# CHAPITRE XV

## DEUX AMOUREUX



Pendant quelques jours, Ephraïm Clarke et Habed Kiran continuèrent leurs excursions. Ils eurent bientôt parcouru la contrée environnante, un peu dans tous les sens : les villages vaudois situés au pied du Jura, jusqu'à la frontière française du Pays de Gex, ce n'était pas loin ; ensuite, ceux, plus élevés, qui sont établis sur le plateau, de Genollier à Gimel ; puis la montagne elle-même. Bien que la saison fût déjà avancée et le bétail descendu des alpages, les deux garçons visitèrent la Dôle, Saint-Cergues et la vallée des Dappes ; la croupe de la *Fretire* de Nyon et les combes du Vermillay. De ce dernier endroit, ils revinrent par les montagnes d'Arzier et le bois d'Oujon, où l'on voit encore des sapins blancs de toute beauté. Ces diverses courses leur prirent une semaine, qui fut sans pluie et sans brouillard. Ephraïm ne rapporta plus de vipères, ni vivantes ni mortes. Peut-être étaient-elles déjà cachées dans les trous des rochers. Mais ayant découvert un terrier de blaireau dans un endroit sablonneux et boisé, il s'y rendit avec une pelle et une pioche, et creusa tellement là dedans qu'à la fin il trouva la bête et l'assomma au fond de sa retraite. Il apporta le blaireau sur son dos, absolument comme un chasseur australien porte le kangaroo atteint par ses chevrotines. On essaya de manger la capture d'Ephraïm à la pension, mais cette viande parut bien étrange à M. Ymouf, qui s'informa si la graisse de blaireau n'exerçait pas une mauvaise influence sur l'estomac humain. M. Dorwin, au contraire, trouva le mets excellent, et s'en régala comme quatre. Il aimait les aliments forts, venés et musqués.

La seconde semaine du séjour des deux garçons fut pluvieuse ; il fallut forcément rester à la maison. Habed en fut bien aise, car, moins ingambe que l'infatigable Clarke, il éprouvait le besoin du repos.

Ayant trouvé un établi de menuisier et quelques outils dans le hangar adjacent à la grange, Ephraïm en profita pour fabriquer un banc dont il fit présent à Ferdine. Il n'était pas un de ces garçons qui s'ennuient mortellement en vacances, dès qu'ils ne peuvent courir dans la campagne ou faire des sottises. Il savait toujours à quoi s'occuper et ne restait jamais oisif. Sa nature physique et morale d'Américain trouverait plus tard un champ d'action dans les vastes propriétés de la famille ; et, si elles n'étaient pas suffisantes pour son activité, il y avait du large au lointain Ouest pour s'y étendre. Habed, tout au rebours de tels désirs, n'aimait rien tant qu'une vie douce et tranquille. Prenant un livre, il venait s'asseoir dans la salle à manger, lorsque Ferdine y était établie avec son ouvrage, et il lui offrait de lire à haute voix pendant qu'elle travaillait. De temps en temps il s'arrêtait pour causer avec elle, et trouvait un grand charme à voir de près la jeune maîtresse de pension, toujours si belle dans sa mise pourtant si simple. Mais Ferdine se coiffait admirablement ; l'abondance et la couleur si agréable de ses cheveux lui formait une véritable couronne. Dans un de ses épanchements d'adolescent au cœur tendre, Habed lui dit un jour :

— Ah ! mademoiselle, que n'ai-je vingt ans comme vous ! Je vous demanderais de devenir ma femme, et je vous emmènerais dans mon pays, où mûrissent les fruits délicieux de l'Orient. Vous seriez chez nous comme une souveraine dans un palais, ou à l'ombre de nos arbres toujours verts.

— Au contraire, monsieur Habed, lui répondit-elle, il vaut beaucoup mieux que vous ayez seize ans et moi vingt-six. Je suis déjà une vieille fille. Vous avez d'ailleurs une vie d'homme à commencer, à parcourir ensuite, et, pour le moment, des devoirs à remplir envers votre famille, comme j'ai aussi les miens. Ce que vous me dites est un badinage aimable ; je le prends simplement pour ce qu'il est.

— Mais, non, mademoiselle, ce n'est point un badinage ; c'est très sérieusement que je vous parle.

— En ce cas, mon cher garçon, il ne faut plus m'en parler du tout : ce serait parfaitement absurde de votre part, et je ne vous permettrai pas de continuer à me tenir un tel langage. Pour une plaisanterie, passe encore ; mais non dès l'instant où vous y mettriez le moindre sérieux. Ce serait par trop ridicule. Continuez seulement votre lecture.

Habed venait des contrées orientales où croissent les orangers ; Ephraïm était né dans les plaines immenses et fertiles de l'Amérique du Nord. L'un appartenait aux anciennes races soumises depuis des siècles au despotisme musulman ; l'autre, vigoureux et actif, enfant d'un pays libre, regardait en avant et serait un homme

de l'avenir. Le premier devrait se retremper au contact des peuples modernes ; le second aurait besoin d'assouplir son caractère et de modérer ses aspirations.

Le conseil que Ferdine avait donné peut-être imprudemment à M. Ymouf n'était pas tombé sur un chemin pierreux, comme une des parties de la semence dans la parabole du semeur. Il avait bel et bien germé dans le cœur du vieux garçon fantasque et tâtilonneur. En lui disant qu'il devrait se marier, Ferdine avait cédé à une petite déman-gaison de parler, à laquelle une femme peut être sujette, quelque excellente et distinguée qu'elle soit d'ailleurs. Du reste, bien des hommes, en un cas pareil, ne savent pas mieux retenir leur langue ; et je n'ai, sur ce point, pas le droit de jeter la pierre à personne. Quoi qu'il en soit, l'hiver, qui allait bientôt venir, était déjà pénible en expectative à M. Ymouf. Il ne savait pas précisément où se caser pendant la froide saison. Un bon petit appartement de trois pièces, avec cuisine et place pour la domestique, le tout au midi et au premier étage d'une bonne maison en ville, serait pourtant bien plus agréable qu'une seule chambre dans une pension, avec un salon souvent occupé par des étrangers inconnus. Et si, dans le petit appartement coquet dont son imagination lui présentait le modèle, si, dis-je, une jolie et gentille femme lui tenait compagnie, alors l'hiver serait bien différent, la vie bonne, heureuse. Mais pour cela, il faudrait se marier. Grosse, très grosse question pour M. Godefroi Ymouf.

Tout préoccupé des pensées qui se rangeaient en bataille dans son esprit sur ce sujet palpitant, il résolut de s'en ouvrir à quelqu'un et de lui demander conseil. Mais à qui ? voyons : il y réfléchit durant la moitié d'un jour, en se promenant bien doucement sous l'avant-toit assez large de la dépendance rurale, entre le mur et les égoûts du toit, car il pleuvait. S'il eût été poète, on aurait pu supposer, à le voir ainsi aller et venir, tête baissée et les mains derrière le dos, ou dans les poches latérales de son pardessus d'automne, qu'il élaborait en vers alexandrins, coupés de doubles rimes féminines, les strophes d'une méditation dans le genre de celles de Lamartine. Mais pas du tout. M. Godefroi Ymouf examinait s'il devait parler de son projet, ou à M. Caillaud, homme pratique et ancien négociant, ou à M. Malté, professeur de langues et doué d'un esprit plus philosophique. En sa qualité de veuf, celui-ci devait pouvoir s'exprimer, semblait-il, avec plus de liberté sur un tel sujet, que l'autre encore en possession de sa compagne. Ce fut donc en faveur de M. Malté que le plateau de la balance s'inclina, et M. Ymouf eut avec lui, le lendemain, une conversation que nous allons reproduire pour l'édification intime du lecteur.

Les deux hommes se rencontrèrent dans la grande route, plus sèche

en ce moment que les petits chemins gazonnés. Il faisait une éclaircie agréable, là où la terre ne fumait pas sous l'action d'un soleil attirant les vapeurs qui se dégagent des champs labourés.

— Je suis bien aise de vous rencontrer sur cette route solitaire, dit M. Ymouf. Si vous le permettez, je désirerais vous entretenir d'un sujet qui me préoccupe depuis quelque temps, particulièrement depuis huit jours, et sur lequel je veux vous prier de me donner un conseil. Réservé comme vous l'êtes habituellement avec chacun, je sais que je peux compter sur une entière discrétion de votre part.

— Je suis à votre service, répondit M. Malté, si je puis vous être bon à quelque chose, dans la faiblesse de mes moyens. J'espère qu'il n'y a rien de pénible dans le sujet qui vous préoccupe ?

— Non, monsieur ; non, en vérité. C'est plutôt un sujet agréable, mais dont l'importance peut devenir capitale pour moi, selon que je me déciderai, si toutefois je parviens à me décider. Pensez-vous, monsieur Malté, qu'avec un revenu de six à huit mille francs, un homme puisse avoir un appartement en ville, un modeste ménage, et passer à la campagne une bonne partie de l'été ?

— Certainement ; toutefois, si la personne en question n'a pas des habitudes de luxe, qu'elle vive simplement, qu'elle jouisse d'une bonne santé et, si c'est un homme marié, qu'il n'ait pas une nombreuse famille à élever.

— Ce serait, en effet, un homme marié, mais encore sans enfants et qui, selon toute probabilité, n'est plus d'un âge à en avoir un grand nombre.

— En ce cas, je suis persuadé qu'il peut vivre facilement avec six mille francs, comme vous l'entendez, et même ne pas dépenser entièrement son revenu. Il importe cependant que sa femme ait de l'ordre et ne soit pas dépensière pour sa toilette. Avec ma femme, nous ne dépensions pas, fort loin de là, la somme dont vous parlez.

— Votre appartement était-il au midi, dans un bon quartier ?

— Oui, dans une maison dont la construction datait de quelques années seulement.

— Par conséquent bien sèche ?

— Tout ce qu'il y a de plus sec : je l'habite encore ; mon appartement est au deuxième étage. J'ai préféré le second pour avoir plus de vue sur la campagne.

— Très bien. Me voilà suffisamment renseigné et éclairé sur un premier point. Voici maintenant le second : mon cher monsieur, il s'agirait de moi-même dans le cas en question. La vie, errante à bien des égards, que j'ai depuis plusieurs années, commence à me fatiguer. Elle me devient pesante. J'aspire au doux repos dans un

modeste et tranquille chez-moi.

— C'est bien naturel, dit M. Malté entre deux phrases du vieux garçon.

— Merci de votre sympathie. Mais pensez-vous que ma santé soit encore assez bonne pour que je puisse, sans danger, contracter mariage ?

— Autant que je puis en juger, votre santé me paraît excellente, et il faut, — si vous me permettez de le dire, — oui, il faut qu'elle soit bien forte pour avoir résisté aux mille petits soins dont vous l'entourez, et à l'absence de tout travail actif. Beaucoup d'autres constitutions s'y seraient, depuis longtemps, altérées et affaiblies.

— C'est votre avis ?

— Oui, monsieur. Quel est votre âge précisément ?

— Si Dieu me prête vie, j'aurai quarante-neuf ans révolus dans trois mois.

— Vous touchez donc à la cinquantaine. Si vous avez, en effet, le désir de vous marier, c'est le moment d'y penser. Ne prenez pas une trop jeune femme. À cinquante ans, si l'on se marie, il faut que ce soit un mariage de raison.

— C'est aussi ma manière de voir. Voici maintenant un troisième point, le plus difficile et le plus délicat à traiter. Ayant donc assez de fortune pour un modeste ménage de deux personnes avec une domestique, je ne rechercherais pas l'argent du côté de la personne que j'épouserais. Il ne faut pas qu'elle soit trop jeune, vous l'avez dit : dix-huit ans, vingt ans même, ne conviendraient pas. La disproportion entre un tel âge et le mien serait trop considérable. Mais vingt-cinq à vingt-six pourrait peut-être aller. Qu'en pensez-vous ?

— Oui, si c'est une personne d'un caractère sûr, aimable, qui soit vraiment capable de s'attacher à un mari de cinquante ans.

— J'ai dit quarante-neuf dans trois mois, monsieur Malté.

— Quarante-neuf ou cinquante, mon cher monsieur, c'est à peu près la même chose. À vingt-cinq ans, une femme est très jeune encore, surtout si elle est d'une bonne santé ; sa vie continue à monter, à s'épanouir ; tandis que celle d'un homme de cinquante ans commence à faiblir et tend par conséquent à descendre.

— Je crois que la personne dont il pourrait être question a vingt-six ans accomplis.

— Très bien. Pouvez-vous me la nommer ? Est-ce que je la connais ?

— Oui : sous le sceau du plus profond secret, je vous dirai son nom. C'est M<sup>lle</sup> Collet, notre maîtresse de pension.

Un coup de canon, tiré à l'improviste et à peu de distance, n'eût pas fait ressauter plus fortement M. Malté que le nom prononcé à voix

basse par M. Ymouf.

— M<sup>lle</sup> Collet ! dit-il. Est-ce bien possible ? Lui avez-vous parlé ? Lui avez-vous adressé une demande ?

— Non, absolument pas. Il n'a pas été question d'une demande de ma part. Je ne me serais certes pas avancé à un tel point sans y avoir longtemps réfléchi et mûri une décision aussi capitale. Mais M<sup>lle</sup> Collet m'a dit un jour que je devrais me marier, puisque je souffrais de ma grande solitude. Et j'ai pensé dès lors que personne au monde n'était mieux qualifié que M<sup>lle</sup> Collet pour tenir un appartement en ordre, aimer un mari et en prendre soin. Elle est bonne, elle est aimable, elle est belle ; elle jouit d'une santé parfaite. Voyez avec quelle aisance elle découpe une pièce de viande, et a l'œil sur tout dans la maison. C'est ce qui inclinerait mes sentiments du côté d'une personne si recommandable. M<sup>lle</sup> Collet n'a pas de fortune, c'est vrai, mais j'en ai pour deux. Son frère est un garçon de mérite, malgré les gros mots qu'il laisse parfois échapper quand son père le contrarie ou reste trop longtemps absent le dimanche au soir. Le jeune homme se mariera le printemps prochain ; sa femme viendra diriger la pension à la place de M<sup>lle</sup> Ferdine, et celle-ci peut, dores et déjà, se marier.

— Oui, reprit M. Malté d'un air grave, sans doute, M<sup>lle</sup> Collet peut se marier. Toutefois, monsieur Ymouf, je ne puis vous conseiller de demander sa main.

— Pourquoi donc ? Auriez-vous connaissance de quelque mal caché, de quelque défaut qui rendrait son union impossible avec un honnête homme tel que moi ?

— Non. Dieu me garde d'une supposition aussi méprisable. Je suis persuadé que M<sup>lle</sup> Collet mérite tout notre respect, je dirai même notre admiration pour la manière noble et élevée dont elle prend la vie et remplit ses devoirs. Si je ne vous conseille pas de demander sa main, c'est qu'en le faisant vous vous exposeriez, je crois, à un refus qu'il est toujours pénible de recevoir.

— Serait-elle peut-être engagée avec un jeune homme de votre connaissance ?

— Je l'ignore absolument. Mais il me semble que cela n'est pas à présumer. On s'en serait aperçu à la pension ; il en aurait transpiré quelque chose, comme on sait que son frère doit épouser la fille du fermier des Avoulies, tandis qu'il n'a jamais été question de mariage pour M<sup>lle</sup> Collet, pendant les deux séjours que nous avons faits chez elle.

— En effet, je n'ai jamais entendu dire qu'elle fût recherchée en mariage. Quitte à éprouver un refus, j'essayerai de lui parler, avant de m'adresser ailleurs. Je vous suis très reconnaissant de votre

intérêt, monsieur Malté, et de la complaisance que vous avez mise à me renseigner sur les trois points que nous venons de traiter. Je vous ferai part du résultat de ma démarche. Mais tout ceci entre nous, je vous prie.

Ayant terminé l'entretien de cette manière, les deux messieurs reprirent le chemin de la maison. La pluie recommençait à descendre des hauteurs du Jura sur les pentes boisées; l'air fraîchissait. M. Ymouf boutonna son pardessus machinalement, par habitude, car, tout préoccupé de son projet, il ne sentait nullement le froid. Décidé, ou du moins à peu près décidé à se marier, il fallait avoir l'air d'un homme qui se porte bien, et c'est à quoi il allait désormais employer son activité journalière. Les indécis, gens bizarres pour la plupart, prennent volontiers conseil, mais pour n'en faire ensuite que mieux à leur tête.

# CHAPITRE XVI

## L'APPARTEMENT DE M. YMOUF



L'ouverture de M. Ymouf, quelque singulière qu'elle fût, donna bien à penser à M. Malté. Ce fut pour lui une surprise complète. Jamais il ne se serait attendu à une détermination pareille de la part du vieux garçon souffreteux et constamment occupé de petits soins dont sa santé n'avait que faire. L'idée de vouloir se marier était une nouvelle manie, à laquelle M. Ymouf allait maintenant se vouer, à moins que ce ne fût une lubie passagère. Les personnes de son âge, qui vivent seules comme lui, se laissent parfois aller à de semblables *évolutions*, mais pour peu de temps seulement. Ou bien les décisions se prennent le jour même, ou bien, renvoyées au lendemain, elles risquent fort de n'être jamais prises.

Quoi qu'il en fût, M. Malté éprouva un saisissement auquel il ne se serait point attendu, une peine secrète et profonde, à la pensée de voir Ferdine Collet devenir la femme de ce baroque personnage. Serait-elle bien capable de l'accepter? Non, ce n'était pas possible. Et cependant, se dit-il, on voit parfois en ce genre des choses extraordinaires. M. Ymouf n'avait pas un extérieur désagréable. Sans son obésité trop prononcée, il aurait pu passer pour un bel homme d'un demi-siècle. Il ne manquait point d'instruction et s'exprimait avec facilité. Six à huit mille francs de rente peuvent être une forte tentation pour une fille de vingt-six ans, qui ne serait nullement fâchée de s'établir commodément avec un mari de cette espèce, lorsque cela lui ferait une vie bien plus facile que celle qui revient pour elle tous les matins. Ces diverses considérations rendirent M. Malté perplexe, car, sans que l'idée d'épouser Ferdine Collet lui fût venue sérieusement, il lui semblait qu'elle lui appartenait un peu, même beaucoup, à cause de sa ressemblance avec sa femme et de l'affection qui s'était établie

entre elle et Alice. Il avait du plaisir à la regarder, à l'entendre parler. Depuis leur conversation dans le chemin de Duillier, ils avaient causé maintes fois sur des sujets où leur manière de voir était la même. Agnès, qui avait de bons yeux, s'était bien aperçue de cette espèce de liaison tacite entre M. Malté et la jeune maîtresse de pension, dont elle vantait ouvertement les mérites. Tout cela fit que le confident de M. Ymouf était maintenant sur les épines. Depuis quelque temps, il se disait qu'il lui serait impossible d'élever lui-même sa fille. Un père, quelque bien doué soit-il, ne peut remplacer complètement une mère dans l'éducation féminine. Jusqu'à présent, grâce à l'âge de l'enfant et à la présence d'Agnès, cela n'avait pas mal été ; mais cela ne pourrait continuer bien longtemps encore. Restant veuf, il faudrait se séparer d'Alice et la mettre en pension pour un grand nombre d'années. Prendre une institutrice à la maison, cela ne se pouvait pas, ni pour lui, ni pour celle qui serait chargée de l'éducation de sa fille. En réfléchissant aux qualités de Ferdine, à son caractère si égal et si sûr, à sa piété simple et pratique, au degré de développement intellectuel où elle était parvenue presque par ses seules forces, il se disait qu'elle était douée de manière à remplir les devoirs en question avec une perfection rare. Fallait-il se décider à l'instant même et prévenir toute tentative de M. Ymouf ? Un homme moins réfléchi que lui l'aurait fait peut-être, mais il se dit que *non* : que si, par malheur, M<sup>lle</sup> Collet acceptait la main du vieux garçon folâtre, c'est qu'il se serait fait d'elle une opinion beaucoup trop élevée, et qu'en ce cas elle n'était pas la personne à laquelle il dût penser, ni pour élever Alice, ni pour son propre bonheur à lui. Arrivé à cette conclusion, il attendit l'événement. Mais il lui en coûtait d'attendre.

La fin des vacances approchait ; encore la moitié d'une semaine et il faudrait reprendre le chemin de la ville. C'était un samedi que M. Ymouf avait exposé son plan et soumis ses questions à M. Malté. Le ciel s'éclaircit pendant la nuit. De bonne heure le soleil se montra, dégagé de vapeurs, le dimanche matin. La pluie des jours précédents avait déblayé l'atmosphère. Les nuages épais qui, la veille encore, se traînaient aux flancs des monts ou restaient suspendus à la voûte céleste avaient disparu. L'air était d'une grande pureté, la rosée brillante et nacrée. C'était un des derniers beaux jours d'automne qui se montrait, et dont les hôtes de la pension jouiraient beaucoup. Tous, probablement, partiraient dans peu de jours. Quand on a un chez-soi à la ville, on ne reste pas à la campagne dès que novembre arrive avec ses brouillards.

Un peu avant le moment du déjeuner, M. Ymouf se présenta en grande toilette. Redingote noire croisée, pantalon brun clair, gilet de

velours et chapeau tube à la dernière mode. On aurait pu le prendre pour un officier étranger en retraite, s'il avait eu à la boutonnière de son habit le petit ruban rouge moiré de la Légion d'honneur, ou tel autre insigne de décoration. Au lieu de cet ornement, M. Ymouf avait placé au revers de gauche de sa redingote une assez grosse fleur de chrysanthème rose, dont Jean-David venait de lui faire présent. Il entra dans la salle à manger, triomphant et comme rajeuni de dix ans. Ferdine, encore seule, préparait le déjeuner.

— Bonjour, monsieur Ymouf, lui dit-elle en réponse à la gracieuse salutation qu'il lui adressa. Comme vous êtes superbe aujourd'hui ! À quelle intention, je vous prie ?

— Je veux aller à l'église, puisque c'est le dernier dimanche avant mon départ. Y viendrez-vous aussi ?

— Oui ; le culte est à dix heures et demie à la chapelle ; j'espère être libre pour ce moment-là.

— Vous êtes bien belle aussi aujourd'hui, mademoiselle ; au reste, vous l'êtes toujours.

— Quel drôle de compliment de votre part, monsieur Ymouf ! C'est sans doute le beau temps qui vous l'inspire. Mais c'est moi qui ai commencé sur ce ton, et probablement j'ai eu tort.

— Vous n'avez jamais tort, mademoiselle. Décidément M. Godefroi Ymouf se mettait en frais de belle conversation ; ce n'était guère se bien préparer pour aller à l'église. Ferdine eut le bon esprit de ne rien répondre ; elle continua de mettre de l'eau sur le café.

— J'ai l'intention d'aller demain à la ville, reprit M. Ymouf, à la recherche d'un joli petit appartement pour l'hiver. Comme je ne sais pas encore si je pourrai revenir ici avant de m'établir chez moi, je vous prierai de me remettre la note demain matin, si cela ne vous dérange pas.

— Oui, je la préparerai.

— Ne trouvez-vous pas, mademoiselle, que je ferais mieux de louer un appartement de trois pièces, avec cuisine, et de m'y établir à mon ménage, plutôt que de passer l'hiver dans une pension nombreuse ?

— Il est évident que vous seriez de cette manière dans une position plus tranquille et plus agréable.

— Quelle ville choisiriez-vous, si vous deviez en habiter une ? fit-il en clignant un peu de l'œil gauche.

On voit que M. Ymouf aimait les circonlocutions.

Avant de frapper le grand coup, il voulait tâter le terrain.

— Eh bien, si je pouvais choisir, dit-elle, cédant à un brin de malice, je n'irais ni à Londres, que je connais, ni à Munich, ni même à Genève ou Lausanne. Je crois qu'Yverdon me plairait assez, ou bien Payerne.

— Oh! mademoiselle! y pensez-vous? Yverdon! une ville aussi parfaitement plate et sans vue! — Payerne! avec sa Broie boueuse, sa vieille caserne et ses champs de tabac!

— Eh! oui, pourquoi pas? Yverdon est un endroit où l'on vit longtemps; Payerne, un lieu paisible.

— Vous m'étonnez. Je vous croyais, en fait d'habitation, des goûts plus distingués.

— Vous voyez que je me trouve bien dans un endroit aussi retiré que celui de la Coque, où nous habitons toute l'année.

— Écoutez ce que j'ai à vous dire, mademoiselle, et trêve à des propos qui ne mènent à rien: vous m'avez donné l'autre jour le conseil de me marier, vous en souvenez-vous?

— Oui, monsieur; et je pense que vous seriez plus heureux en n'étant plus seul. La solitude finit par assombrir le caractère et peut facilement rendre égoïste.

— Mademoiselle Ferdine, voulez-vous consentir à embellir ma vie, à venir habiter le joli petit appartement que je vais chercher? Je vous fais cette demande très sérieusement, et je serais l'homme le plus heureux du monde, si vous me répondiez un oui, que j'ose attendre de votre bouche. Voyez: je vous offre de partager avec vous six à huit mille francs de rente; je n'ai pas encore quarante-neuf ans, et ma santé, à laquelle j'ai sans doute donné trop de soins depuis quelque temps, s'est bien fortifiée. Aujourd'hui je me sens dispos, comme si j'avais vingt ans de moins.

Ferdine le laissa dire jusqu'au bout, quoique une exclamation négative fût près d'éclater au lieu du oui affirmatif. Elle regardait M. Ymouf et serrait le manche de la bouilloire, qui tremblait dans sa main.

— J'attends votre réponse, chère mademoiselle, dit M. Ymouf en terminant son discours.

— Monsieur, dit-elle, je ne m'attendais point à ce que vous venez de me dire, à l'honneur que vous me faites. Je vous en suis très reconnaissante, mais il m'est impossible de l'accepter.

— Pourquoi donc? Auriez-vous un autre engagement?

— Oui, dit-elle après un instant de réflexion.

— Et avec qui?

— Je ne suis point tenue de vous le dire; mais puisque vous m'avez montré de la confiance, je vous en montrerai aussi: je suis engagée avec mes devoirs de fille et de sœur; comprenez-vous?

— Oui; vous pensez que votre présence est ici nécessaire. Mais si les circonstances changeaient, si votre frère une fois marié,... si....

— Rien n'y ferait. Je vous donnerais alors la même réponse. Encore merci, monsieur, mais il ne faut absolument pas penser à

moi, dans aucun cas.

— Ah! c'est triste ce que vous me dites là. Jusqu'à ce moment, je n'avais pensé qu'à vous. Votre détermination me forcera de m'adresser à une autre personne, lorsque j'aurai trouvé un appartement.

— Je désire beaucoup que vous réussissiez. — Jeannette! dit-elle, ouvrant la porte: voulez-vous sonner?

Aussitôt les deux jeunes gens arrivèrent, Ephraïm dégringolant dans l'escalier, et ainsi fut terminée la conversation entre Ferdine et M. Ymouf. Quelques instants avaient suffi pour mettre à néant les espérances du vieux garçon. Celui-ci s'assit à table et mangea de bon appétit, comme à l'ordinaire. Son émotion ne fut pas de longue durée. Mais on voyait bien que Ferdine en avait eu; sa main tremblait en remplissant les tasses, et elle ne répondait guère que par monosyllabes aux questions et propos divers qui lui étaient adressés. M. Malté, qui avait les yeux sur elle, comprit qu'il s'était passé quelque chose de nouveau depuis la veille, où elle avait un air calme et serein. Comme il allait à l'église avec M. Ymouf, il se proposa de le questionner au sujet de ce qui le préoccupait déjà lui-même si fortement.

Lorsqu'ils furent au chemin, un peu en avant des autres pensionnaires, M. Ymouf prit le premier la parole, à voix basse:

— On ne peut nous entendre, dit-il: j'ai donc présenté ma demande à M<sup>lle</sup> Collet, pendant qu'elle préparait le déjeuner.

— Que vous a-t-elle répondu?

Cette question, faite en tremblant, trahissait l'angoisse de M. Malté, mais M. Ymouf ne s'en douta pas.

— Hélas! mon cher monsieur, répondit celui-ci, elle m'a refusé, disant qu'elle était engagée....

— Engagée! fit M. Malté avec stupeur. Et nous n'en savions rien!

— Oui, mais elle a aussitôt ajouté que c'était seulement avec ses devoirs de fille et de sœur. C'est bien beau, n'est-ce pas, mais profondément triste pour moi.

— Certainement, dit M. Malté, en laissant échapper un grand soupir de soulagement. Je pensais bien, en effet, que M<sup>lle</sup> Collet ne pouvait quitter la maison de son père, tant que son frère n'est pas marié.

— Il paraît que, marié ou non, cela ne changerait rien à la détermination de M<sup>lle</sup> Collet. Je vais donc être obligé de m'adresser ailleurs, aussitôt que j'aurai trouvé un appartement.

— Je vous souhaite un prompt et heureux succès, reprit M. Malté, tout à fait soulagé et le cœur au large.

— Merci. Mais les appartements de trois pièces, avec cuisine et chambre de domestique, sont difficiles à trouver, dans la condition qui me conviendrait. Je suppose aussi qu'ils doivent être assez chers.

Cependant, les prix ont notablement baissé, depuis qu'on a construit tant de maisons sur les rives du lac. Quand partez-vous ?

— Après-demain, dans la matinée. C'est bien dommage, car le temps se remet au beau, après la semaine de pluie que nous avons eue. Mais je dois être à mon poste mercredi ; les cours recommencent ce jour-là.

— Moi, je pars demain. Je n'ai pas de temps à perdre, si je veux trouver un bon appartement, le meubler, et ensuite m'occuper de la personne qui viendrait l'habiter avec moi.

— Il me semble, reprit M. Malté, que, si j'étais à votre place, je commencerais par chercher une compagne ; et lorsque je l'aurais trouvée, j'irais avec elle choisir le lieu où nous aimerions à nous loger.

— Oui ; j'ai pensé à ce mode de procéder ; mais je tiens à choisir l'appartement moi-même, afin de pouvoir dire tout de suite que j'en ai un.

— Et s'il ne plaisait pas ?

— Eh bien, ce serait un indice que nos goûts seraient trop différents pour que nous puissions nous convenir ; cela m'engagerait à ne pas me lier d'une manière définitive. L'appartement, pour moi, est le critérium, la pierre de touche des rapports de convenances dans la vie conjugale. Là où le mari se trouve bien, la femme aussi doit se plaire. Autrement, il y a divergence de goût et d'opinion, et dans un tel cas il vaut mieux que chacun reste chez soi, ou se mette en pension.

M. Malté n'ajouta rien à un raisonnement aussi logique. C'eût été d'ailleurs peine perdue, et il n'y tenait pas. M. Ymouf avait ses idées à lui, et peut-être s'en trouvait-il de justes, parmi un grand nombre de bizarres. Dans le cas en question, il est de fait que ce dada de joli petit appartement primait le choix d'une femme. Tel que nous pouvons nous représenter le vieux garçon, il n'avait peut-être pas tout à fait tort de vouloir s'y prendre de cette manière.

# CHAPITRE XVII

## LA FAMILLE GRESSY



u lieu d'aller à l'église comme elle en avait eu d'abord l'intention, Ferdine resta dans la maison. Elle envoya la jeune domestique à sa place. La demande intempestive de M. Ymouf l'avait un peu agitée et énervée. C'était la première fois qu'une proposition de mariage lui était adressée, et elle lui venait d'un homme ayant le double de son âge, ce qui déjà était peu attrayant, mais elle venait surtout d'un personnage qui se rendait ridicule par de petites manies de vieux garçon, toujours dans la crainte de maux qui ne l'atteignaient pas. Qu'il eût bon cœur, elle ne le mettait pas en doute ; jamais il ne s'était montré méchant, emporté ou simplement d'humeur désagréable ; mais l'idée d'avoir été demandée, la première fois, par un homme dont les propos donnaient envie de rire, lui était pénible. Deux choses dans sa position concouraient à laisser Ferdine Collet en dehors des assiduités qui d'ordinaire précèdent une offre de mariage : pour les jeunes paysans sans éducation et sans grands moyens naturels, elle était trop distinguée, trop *demoiselle* comme ils disaient ; et pour ceux qui auraient pu lui être à peu près égaux par l'instruction et les bonnes manières, elle avait le malheur d'être sans dot, et on pensait qu'elle n'aurait pas grand'chose à attendre de son père, qui d'ailleurs pouvait vivre encore trente ans, s'il parvenait à un grand âge. De tout cela résultait l'isolement dans lequel Ferdine était restée jusqu'à vingt-six ans. Il faut dire aussi qu'ayant été plusieurs années à l'étranger, les jeunes hommes de la contrée l'avaient plus ou moins oubliée. Et, depuis son retour, elle vivait dans un milieu absolument différent de celui des familles des environs.

Sous l'impression que je viens d'expliquer, elle préféra donc rester chez elle dans la matinée du dimanche en question. Ce fut heureux,

car Hippolyte reçut pendant l'heure du culte un billet de la jeune fille dont il recherchait l'alliance. Estelle Gressy lui disait en peu de lignes que son père, désirant faire connaissance avec la famille Collet, viendrait avec elle et son frère les visiter dans le milieu du jour, ce qui voulait dire qu'ils dîneraient à la Coque. Hippolyte les ayant engagés à venir passer un dimanche avec eux, le père Gressy s'était décidé à profiter d'une belle journée pour cette visite.

En l'absence de leur père, qui était aussi au village, le frère et la sœur Collet décidèrent que les Gressy dîneraient à la table des pensionnaires et que, pour cette fois, les trois membres de la famille y prendraient place, à côté de leurs nouveaux hôtes. M<sup>me</sup> Agnès présiderait le dîner à la cuisine. Naturellement, Ferdine questionna son frère sur ce qu'on pensait de lui chez Armand Gressy, et s'il pouvait compter sur les sentiments d'Estelle en sa faveur. Il dit qu'on le recevait bien aux Avoulies; qu'Estelle causait volontiers avec lui et paraissait le voir avec plaisir, mais que le père et la belle-mère, — la première femme était morte, — montraient une grande réserve dans leur langage et leur manière de le recevoir. Hippolyte pensait que la grosse dette existant sur le bien de leur père, si elle était connue des Gressy, pouvait produire un fâcheux effet et lui créer des embarras. La mère d'Estelle avait laissé dix mille francs à chacun de ses deux enfants, qui entreraient en possession de cette somme à leur majorité. Or, le père Gressy n'entendait sans doute pas que cet argent eût le même sort que celui de l'héritage de Ferdine, c'est-à-dire qu'il ne fût pas assuré convenablement. Le père Collet passant pour avoir le caractère léger plutôt que solide, on ne lui confierait pas un sou de la dot en question.

Les trois visiteurs arrivèrent en char à bancs, avant le retour de ceux qui étaient à l'église. Il était donc bien nécessaire que Ferdine et son frère fussent là pour les recevoir. Estelle était petite, mais rondlette et de bonne mine, la figure ouverte, la bouche gracieuse, garnie de jolies dents. Son frère Albert, un fort garçon aux larges épaules, l'œil vif et le nez court. Il était brun et sa sœur blonde. Tous deux avaient l'air intelligent, quelque chose de gai, de franc, et l'assurance que donne au paysan une position aisée. Habités au travail et à l'épargne, ils étaient mis fort simplement. On voyait qu'ils avaient de l'ordre, jusque dans les menus détails de leur toilette. Le père Gressy ressemblait à sa fille, ou plutôt sa fille lui ressemblait. Pour un homme, même tournure et même air, même taille proportionnelle, mêmes dents, malgré les cinquante-huit ans qui sonnaient pour lui. Une moustache en arc recourbé, autrefois brune et maintenant grise, donnait quelque chose de martial à l'ensemble de ses traits. Rien que

dans son regard, on pressentait un homme au caractère fort, décidé, moral, gouvernant avec sagesse et fermeté sa famille et ses affaires. Comme fermier du domaine des Avoulies, il avait gagné une jolie fortune qui lui permettrait, quand il le voudrait, d'acheter une bonne propriété rurale et de la payer comptant. Il ne ferait cela que dans le cas où la ferme viendrait à lui être reprise pour un motif quelconque, ou que, son fils se mariant et le remplaçant aux Avoulies, il voudrait se retirer dans quelque propriété bien placée et de bon rapport. Armand Gressy et David Collet ne se ressemblaient en aucune façon ; le premier était une nature normalement droite et péremptoire ; le second, un caractère plutôt faible, subissant l'influence d'autrui et ne calculant jamais rien que d'une manière approximative. Ces deux hommes ne devaient donc pas se convenir ; aussi n'avaient-ils point cherché à se lier, quoique contemporains, et même depuis qu'Hippolyte faisait la cour à Estelle. Ferdine reçut le père et la fille d'une manière gracieuse et digne, pendant que les deux garçons s'occupaient du cheval et le mettaient à l'écurie. Elle leur dit que tous leurs hôtes étaient à l'église, son père aussi ; mais qu'ils allaient être de retour dans peu d'instant. Comme on dînait à midi et qu'il était onze heures et demie, les Gressy n'acceptèrent pas même un doigt de vin et un bricelet que Ferdine leur offrait.

— Merci, mademoiselle, dit le père. Nous ne prenons jamais rien entre les repas. J'ai toujours pensé que c'était une mauvaise habitude de faire, comme on dit, les *neuf heures*. Avez-vous beaucoup de pensionnaires dans ce moment ?

— Non. La saison est avancée ; les jours souvent nébuleux ; les nuits déjà froides. Nous avons cependant encore, mais pour peu de temps, cinq messieurs et deux dames, avec une petite fille et sa bonne.

— Cela fait neuf personnes. C'est bien quelque chose. En général, votre pension jouit d'un bon renom dans la contrée. Il est vrai que vous avez une bonne maison, et pour le ménage presque tout sous la main. Vous n'achetez guère que la viande, le café et le sucre. Cela doit faciliter les choses. En été, avez-vous eu beaucoup de monde ?

— Rarement plus de douze personnes à la fois. Nous n'avons que deux domestiques : la cuisinière et la jeune fille qui sert à table et fait le service des chambres. Mon père et mon frère sont occupés à la campagne, en sorte que je dois diriger nos deux femmes et veiller à ce que tout marche bien dans la maison.

— De cette manière, l'occupation ne vous manque pas non plus.

— Je puis, avec le secours de Dieu, suffire à ma tâche de chaque jour. Pendant la saison d'hiver, alors que nous n'avons personne, je me repose en travaillant de mes doigts.

— Sans doute, dit Estelle, il y a bien du linge à raccommoder ?

— Moins que vous ne pensez peut-être ; mais naturellement il faut remettre en ordre ce qui ne l'est pas, les chambres en bon état de propreté, et s'assurer que tout sera prêt pour la saison suivante.

— À quelle époque recommence la pension ? demanda de nouveau Estelle.

— Eh bien, aussitôt qu'il nous vient des demandes ; quelquefois dans la seconde quinzaine de mai, mais ordinairement pas guère avant le mois de juin.

— Et cela finit ?

— En novembre. Le 15 novembre, si nous n'avons plus personne, la cuisinière rentre chez elle et la jeune fille aussi. Nous ne sommes alors que trois pendant six mois, avec Jean-David pour quatrième.

— Celui que vous appelez Jean-David, dit le père Gressy, est probablement un garçon un peu étrange que j'ai vu l'autre jour sur la route de Nyon, poussant devant lui une charrette, et courant comme si le feu était au lac. En me saluant, bien qu'il ne me connût pas, il me demanda si j'avais un mouvement. Je me fis expliquer ce qu'il entendait par ce mot, et il me dit ensuite qu'il se nommait Jean-David Rauzier ; puis qu'il demeurerait chez votre père qui est son parrain.

— Oui, monsieur. Jean-David est orphelin, sans parents qui puissent lui être utiles. Il est chez nous pour faire les commissions, conduire sur la charrette ou porter les bagages de nos pensionnaires. Nous l'aimons tous beaucoup. Il a du cœur et sa fidélité est exemplaire. Et avec cela très actif, comme vous avez pu le voir. En hiver, il me rend bien des services dans la maison. Sa tête est restée faible ou plutôt bizarre, à la suite d'un accident qu'il eut dans son enfance. Ses manies sont très innocentes. Ainsi, depuis quelque temps, il est au comble du bonheur, parce qu'un de nos messieurs lui a donné une petite pendule qu'il nomme *le mouvement*. — En attendant le retour de nos hôtes, je pourrais vous montrer l'intérieur de la maison, mademoiselle Estelle, si cela peut vous intéresser.

— Oui, j'aime bien les jolies chambres. Chez nous, à la ferme, elles sont assez laides, quoique bonnes pourtant. Votre salon a bien bonne façon, ne trouves-tu pas, mon père ?

— Oui, répondit celui-ci ; mais la maison, toute meublée, a dû coûter beaucoup d'argent.

— Ah ! voici mon frère et le vôtre, reprit Estelle. Nous allons visiter vos chambres, dit-elle en s'adressant à Hippolyte. Venez-vous avec nous ?

— Certainement, et vous aussi, Albert ?

— Très volontiers, dit le jeune Gressy.

Ferdine leur montra d'abord la salle à manger, où la table était déjà tout arrangée par elle. Sur une immense nappe aussi blanche que la neige, brillaient les verres, les assiettes de porcelaine, sur chacune desquelles une serviette artistement pliée, attendait le convive qui s'en servirait. Les trois Gressy et les trois Collet avaient leurs couverts à un bout de la table.

— Oui, dit Estelle, voilà une table bien arrangée. Et c'est vous qui la présidez trois fois par jour, mademoiselle Collet ?

— Oui.

— N'est-ce pas bien effrayant ?

— Dans les commencements, j'ai eu quelque peine à m'y faire ; maintenant cela me paraît facile. Il n'y a qu'à rester simple et agir aussi bien qu'on le peut.

— Je suis curieuse de voir comment vous vous y prenez avec des étrangers.

— Ma sœur vous procurera ce plaisir dans un moment, dit Hippolyte. Elle fait tout avec une aisance qui me confond.

Ils montèrent aux étages pour donner un coup d'œil aux chambres, qui toutes avaient le nécessaire, mais aucun luxe d'ameublement. Les corridors avaient été *frottés* la veille, en sorte que l'intérieur de la maison était propre, ayant conservé en bonne partie son état de neuf.

Au moment de se mettre à table, les Gressy furent présentés à la compagnie comme des connaissances de la famille. Ferdine prononça la prière d'actions de grâces et présida le dîner, de manière à convaincre le père Gressy qu'elle en savait long en fait de bon ton et de bonne société. Lui-même, un peu gêné au premier moment, se mit bientôt à l'aise. Ayant pour voisin de table M. Malté, celui-ci le fit causer de ce qui pouvait l'intéresser et lui être agréable, savoir du domaine qu'il cultivait et de la contrée qu'il habitait. Estelle, à côté de la jeune maîtresse de maison, causait aussi avec elle et admirait comme Ferdine savait bien découper une pièce de viande, sans la déformer plus qu'il ne fallait. Les deux garçons parlaient militaire et rassemblement de troupes de la division dont ils faisaient partie. Bref, tout se passa fort bien. Le dîner, quoique simple, était bon. Une belle tranche de bœuf en pot au feu, et un jambon fumé, étaient les pièces de résistance. Il y avait deux légumes et un plat de dessert. Le vin nouveau de Duillier fut trouvé des meilleurs, même par M<sup>me</sup> Dorwin qui en prit deux verres.

Dans l'après-midi, on fit un tour dans la campagne, de façon qu'Estelle et Hippolyte purent au moins causer un peu intimement, sans être entendus de tout le monde. Le père Gressy voulut voir aussi la grange et le fenil, même le hangar où était le pressoir. Le bétail dans

l'étable, cela va sans dire.

Lorsque cette espèce d'inspection officieuse fut terminée, trois heures sonnaient à Trélex.

— Pendant que ces jeunes gens causeront un peu de leurs affaires, dit David Collet au père Gressy, allons nous deux faire un tour au village. Je vous y offrirai un verre de Villeneuve nouveau, qui est encore supérieur à celui de ma vigne. Allons ! que diable ! on n'a pas le plaisir de se voir tous les dimanches.

— Merci, monsieur Collet, répondit Gressy avec gravité. Nous avons parfaitement dîné chez vous ; je ne vois pas pourquoi nous irions au cabaret. Au reste, je n'y entre jamais, excepté lorsque je me trouve à une foire, ou en voyage pour mes affaires. Et puis, dit-il en tirant sa montre, je tiens à être à la maison avant le coucher du soleil. Nous allons vous dire adieu dans cinq minutes. — Albert ! cria-t-il à son fils qui causait avec Ferdine à l'entrée du jardin, il te faut, mon garçon, mettre le cheval au char.

Habitué à obéir, le jeune homme se rendit sur-le-champ à l'écurie, et, peu d'instant après, le cheval était attelé. Le père Gressy vint saluer Ferdine.

— Je ne puis que vous remercier beaucoup, mademoiselle, lui dit-il, de votre aimable et excellente réception. J'ai eu bien du plaisir à faire votre connaissance. Lorsque vous serez moins occupée, vous viendrez bien aussi un dimanche aux Avoulies avec votre frère, n'est-ce pas ?

— Oui, monsieur, avec beaucoup de plaisir.

— Père Collet, dit le fermier, à la revoyance ! Vous avez de braves enfants, et moi aussi. Nous pouvons nous féliciter mutuellement.

— Pour ça, c'est la vérité, papa Gressy ; mais votre visite est terriblement courte. Nous aurions bien pu aller faire un tour au village, tout de même. Une autre fois, du diable si je vous lâche comme ça.

— Inutile, mon cher monsieur, tout ce qu'il y a de plus inutile. A propos du cabaret, c'est comme si vous parliez à un sourd. Et, croyez-moi seulement : moins on y va, mieux on s'en porte.

# CHAPITRE XVIII

## DÉPARTS ET NOUVEAUX VENUS



Le retour chez eux, et lorsque la nuit fut venue, les Gressy tinrent un petit conseil de famille. La belle-mère demanda comment ils avaient été reçus et quelle impression ils rapportaient de cette première visite. C'était une femme de bon sens et de bon cœur, qui, n'ayant pas eu d'enfants elle-même, avait adopté ceux de son mari comme si elle était leur véritable mère. — Gressy lui répondit qu'on leur avait fait une très bonne réception ; que la maison était bien tenue, la pension dirigée avec distinction par la sœur d'Hippolyte, mais qu'il était peiné de voir que le père Collet avait des goûts et des besoins de cabaret, au lieu de rester chez lui et de vouer tous ses soins à ses affaires. Il entra ensuite dans quelques détails déjà mentionnés.

— Si notre fille devait entrer dans cette famille, dit-il en terminant son récit, je crois que le fils Collet devrait prendre la direction responsable de la maison, il faudrait que ce fût lui qui devînt le maître, comme Estelle, devenue sa femme, remplacerait M<sup>lle</sup> Collet à la tête de la pension. Autrement, si c'est le père qui gouverne, cela n'ira pas bien.

— C'est aussi mon impression, dit Albert.

— Et, reprit la belle-mère en s'adressant à Estelle, te sentirais-tu vraiment capable de conduire ce gros ménage, de tenir à table la place de maîtresse de maison ?

— Ferdine Collet dit qu'on s'y habitue facilement ; elle serait là, d'ailleurs, pour me mettre au courant de tout.

— Eh bien, conclut le père, attendons-les. Hippolyte n'a pas encore fait sa demande. Quand il l'aura présentée, nous ferons nos conditions, si du reste Estelle est bien décidée à l'accepter. Es-tu parfaitement décidée ?

— Je crois Hippolyte capable de rendre une femme heureuse, dit la jeune fille.

— Moi aussi, reprit le père, je le tiens pour un brave garçon, désireux de faire son chemin honnêtement. Mais il me paraît un peu enclin à s'emporter pour peu de chose. Il faudra que sa femme exerce une bonne influence sur cette disposition de jeunesse. La sœur est fort distinguée, à mon avis.

— N'est-ce pas ? dit Albert. Je ne pense pas qu'il soit possible d'en trouver une plus accomplie.

— Oui, j'ai bien vu que tu la regardais avec admiration, Albert, et cela m'a donné une certaine inquiétude. Aurais-tu, par hasard, l'intention de lui faire la cour ?

— Si vous m'y autorisiez, j'avoue bien que je chercherais à gagner ses bonnes grâces.

— C'est de quoi je me suis douté, continua le père. Eh bien, écoute ce que je vais te dire, après quoi tu me répondras si j'ai oui ou non raison. Oui, M<sup>lle</sup> Collet a tout ce qu'il faut pour plaire à un garçon intelligent et bien élevé : elle a des moyens, de l'instruction, de la grâce et une dignité pleine de tact ; de plus, c'est une belle femme. Mais tu me permettras de penser qu'elle est beaucoup trop *demoiselle* pour un simple garçon campagnard comme toi. Quelle position pourrais-tu lui faire, même en supposant que tu me remplaces bientôt comme fermier ? Au lieu d'être habituellement avec des gens qui ont de l'éducation, elle devrait faire la soupe et la cuisine, comme fait ta mère, et porter à manger aux cochons. Ses mains sont trop blanches, ses cheveux trop bien arrangés pour qu'elle travaille aux champs comme nous autres. À quoi lui serviraient ici l'anglais et l'allemand qu'elle parle avec des étrangers ? Un garçon dans ta position ne doit pas songer à épouser une fille qui ne pourrait pas partager en tout sa vie. Il ne faut pas non plus donner une trop grande importance à la beauté. La santé est bien préférable à une jolie figure. Si M<sup>lle</sup> Collet se marie, elle épousera un citadin, très probablement. Enfin, je trouve que tu peux t'adresser à une fille ayant quelque dot en se mariant, puisque tu possèdes 10 000 fr. de ta mère. Réfléchis à tout cela, et tâche d'agir avec sagesse.

Albert ne répondit rien au discours de son père. Au fond, il sentait que ce dernier avait raison ; et, dans cette famille, on avait pour principe d'agir de bon accord. Toutefois le gracieux visage et le bel extérieur de Ferdine, ainsi que sa conversation, avaient singulièrement charmé le jeune Gressy.

Après le départ des visiteurs à la Coque, le père Collet, se frottant d'aise les mains, dit qu'il allait faire un tour au village. Tout irait bien

avec les Gressy, disait-il. Estelle était charmante, un vrai bouton de rose pour la fraîcheur, et un jeune alisier pour la tenue ferme et droite. Cela ferait une vaillante petite femme. Seulement, ce diable de Gressy était bien raide sur l'article des récréations qu'un honnête homme peut s'accorder le dimanche. Il est vrai que, vivant toujours dans une ferme, à l'écart de toute vie publique, il n'était pas placé de manière à voir un peu de monde et à se tenir au courant des nouvelles du jour. Peut-être même n'avait-il pour se renseigner que le Courrier de la Côte, au lieu des grands journaux de Lausanne et de Genève. Ainsi pensait David Collet. Et lui, n'était-il pas aussi placé à quelque distance de trois villages ? Qu'avait-il donc besoin d'aller constamment passer la soirée du dimanche dans un lieu public, loin de ses enfants et de ce qui devait l'intéresser le plus ? Mais l'habitude était prise, habitude qui d'ordinaire résiste à tous les raisonnements, à toutes les observations, à tous les reproches de la conscience.

Le lendemain, un lundi comme on sait, M. Ymouf fit ses paquets dès le matin. Hippolyte le conduisit à Nyon de bonne heure ; de là, il se dirigerait ou sur Lausanne ou sur Genève, selon qu'il se déciderait au dernier moment. En payant la note que Ferdine avait préparée, il reprit, au moment de son départ, le sujet traité le dimanche d'une manière si malencontreuse pour ses projets matrimoniaux.

— Ce n'est pas pour revenir sur ce que vous m'avez répondu hier, mademoiselle, lui dit-il, que je reprends la parole. Pourtant il m'eût été bien doux d'aller à la recherche d'un appartement, si j'avais pu emporter l'espoir de vous y installer un jour. Mais puisque le sort en est jeté, n'en parlons plus. Le jeune homme venu hier chez vous avec son père et cette fraîche petite blonde est un beau garçon de village. Ces gens ont un air de bons paysans. Sont-ils peut-être des parents de votre famille ?

— Non, monsieur.

— Si j'étais une fille, le garçon me plairait assez.

— Et moi, si j'étais un garçon, je trouverais la sœur à mon gré.

— Elle est, en effet, très bien, mais décidément petite. On dit que ce sont parfois les femmes les plus robustes. Si, comme on doit l'espérer, nous sommes en vie dans huit mois, soit en juin de l'année prochaine, et que je puisse alors quitter la ville, je vous demanderai de nous recevoir, ma femme et moi, pour une partie de la belle saison. Je serai bien aise de vous présenter M<sup>me</sup> Ymouf. Nous aurions besoin de deux chambres contiguës, toutes deux au midi.

— Oui, monsieur.

— Eh bien, adieu, mademoiselle. Je vous souhaite un bon hiver dans ce lieu solitaire, voisin des bois. Puissiez-vous y trouver le

bonheur que je vous souhaite, et conserver toujours votre belle santé. Pour moi, je me sens décidément plus fort depuis quelques jours.

Le mardi, ce fut M. Malté qui fit ses adieux. Malgré l'ébranlement que lui avait causé la confidence de M. Ymouf, il n'avait pu se décider à demander la main de Ferdine. Avant de prendre une si grave résolution, il voulait se recueillir encore et voir ce que l'absence lui ferait éprouver. Et cependant, quand il voyait Alice sur ses genoux, lui passant les bras autour du cou, il se disait qu'une mère et son propre enfant n'auraient pas l'air plus attachés l'une à l'autre. Il lui semblait revoir sa femme bien-aimée, qui, revenue du ciel, les retrouvait tous. La ressemblance était si frappante que cela le rendait parfois tremblant d'émotion.

— Nous allons donc vous quitter, chère mademoiselle, lui dit-il ; mais je ne le ferai pas sans vous remercier encore vivement de votre affection pour Alice et de votre bonne amitié. Nous avons été heureux chez vous, et nous y reviendrons, s'il plaît à Dieu. Permettez-moi de vous écrire dans quelque temps, pour vous donner des nouvelles de votre petite amie, et vous dire aussi un peu comment l'hiver se présentera pour nous. Si je pouvais vous être bon à quelque chose, disposez de moi. Voici donc le paiement de la note, et quinze francs que je vous prie de partager entre les deux domestiques et Jean-David. Le brave garçon me donne quelque inquiétude pour sa santé. Il tousse fréquemment et a pris un air soucieux. Son activité a diminué. Peut-être une nouvelle phase va-t-elle se produire dans son organisation physique. S'il tombait malade, nous avons un bon médecin dans notre voisinage ; je le consulterais volontiers pour Jean-David.

— Merci beaucoup, monsieur. L'état de santé de notre orphelin me préoccupe aussi depuis quelque temps. Je vous écrirais si cela s'aggravait.

— Oui, faites-le. Adieu donc, mademoiselle. Mes salutations à votre père, qui n'est pas là dans ce moment. — Embrasse encore une fois M<sup>lle</sup> Collet, Alice, et partons.

Ferdine apporta la fillette à la rue, et la tendit aux bras de son père sur le char, ayant presque les larmes aux yeux. Agnès s'assit à côté d'Hippolyte ; bientôt le char descendit rapidement la petite côte et fut à Nyon en une demi-heure tout au plus.

Les départs se succédaient l'un après l'autre. À la fin de la semaine, il ne restait plus que M. et M<sup>me</sup> Caillaud. On était à la fin d'octobre, mais le temps était encore agréable. Les arbres conservaient leur vêtement de pourpre et d'or ; le bétail allait encore au pâturage. Jean-David gardait au pré les vaches et les génisses. Ephraïm Clarke lui avait donné un petit cor de chasse en cuivre jaune, dont les accents

bizarres retentissaient jusqu'aux Allévays et dans les deux villages plus rapprochés. Les jeunes bergers des environs auraient bien voulu en avoir de pareils. C'eût été alors une véritable musique enragée dans la contrée, car il est évident que les gamins auraient fait à qui mieux mieux pour s'entre-répondre de cette manière, au lieu de youler comme les vachers montagnards. L'Américain et l'Arménien, j'ai oublié de le dire, étaient partis le samedi avant la visite des Gressy.

— Puisqu'il fait beau et que la cuisinière ne quitte que le 15 novembre, dit M. Caillaud, voulez-vous, mademoiselle, nous garder encore ces deux dernières semaines ? J'hésitais à vous le proposer, dans la crainte qu'il ne vous convienne pas de n'avoir que deux pensionnaires seulement.

— Nous vous garderons très volontiers, répondit Ferdine ; mais voici une lettre à laquelle je ne sais trop que répondre. Donnez-moi un conseil, s'il vous plaît, madame et monsieur. Lisez, je vous prie.

M. Caillaud lut à haute voix :

\*\*\* 31 octobre 187....

« À la pension Collet, Trélex.

» Monsieur,

» Nous sommes trois amis ayant le désir de passer une quinzaine au pied du Jura pour y chasser. Pouvez-vous nous recevoir dès le 2 novembre et à quelles conditions ? Il nous faut trois chambres. Nous amènerons trois chiens.

» Agréez l'assurance de ma considération.

» PHILIBERT POTRAND.

» \*\*\* 5, rue des Ténèbres. »

— Oui, dit M. Caillaud après avoir lu, c'est un peu délicat. M. Potrand ne dit pas qui sont les deux autres messieurs. Et puis, les chasseurs salissent beaucoup dans une maison. Il faut être debout de grand matin, pour leur préparer à déjeuner. Ils ne rentrent parfois des bois que dans l'après-midi, et sont alors affamés. Mais ça ne fait rien, mademoiselle. Puisque nous restons, il vous faut les prendre. Cela vaut mieux la peine pour vous. Seulement, faites vos conditions. Ces messieurs auront bon appétit, et soif le soir, vous pouvez y compter. Demandez cinq francs par jour pour les hommes et cinquante centimes pour chaque chien. Ce n'est certainement pas trop. D'ailleurs, ces messieurs sont probablement riches, puisqu'ils s'accordent une partie de chasse de quinze jours.

Le père Collet étant de l'avis de M. Caillaud, Ferdine écrivit dans ce sens. Hippolyte aurait préféré qu'on refusât purement et simplement,

surtout à cause des chiens.

— Vous verrez, dit-il, comme ce sera commode d'avoir cette meute de gens et de bêtes autour de la maison ; mais faites seulement comme vous l'entendez.

Le 2 novembre, on vit donc arriver à la Coque un char de chasse, sur lequel étaient trois hommes et le cocher, trois fusils, trois sacs de voyage et trois chiens, dont deux courants et un chien d'arrêt. Comme Jean-David sonnait du cor dans le verger, au débarqué de la meute, les chiens se mirent à aboyer d'une manière étonnante. Une chienne hurleuse poussait des éclats de voix formidables, pendant que son compagnon Briffaut jappait tout rond sur un ton enroué. Le troisième, un braque venu au monde sans queue, se campait sur ses hautes jambes et faisait un second saccadé qui complétait l'harmonie. Et Jean-David continuait aussi à sa manière, au grand amusement des chasseurs.

Ceux-ci étaient d'assez gros hommes, chaussés de bottes sur le pantalon et vêtus de paletots d'étoffe solide, dans lesquels étaient pratiquées des poches où l'on pouvait faire entrer deux lièvres et un renard.

Ferdine vint à la rue pour les recevoir, et M. Caillaud se trouva là tout aussitôt.

— Bonjour, monsieur Collet, dit un des chasseurs en s'adressant à M. Caillaud ; vous voyez que nous sommes gens de parole, puisque nous arrivons.

— Monsieur, répondit gravement l'honnête négociant, je ne suis pas M. Collet. Voici mademoiselle sa fille, qui est la maîtresse de la maison.

— Ah ! très bien. Votre serviteur, mademoiselle, reprit celui des trois qui portait la parole. J'ai reçu votre lettre ; j'en ai fait part à ces messieurs, et nous voici. Où peut-on mettre les chiens ? Car il faut veiller à ce que les deux courants ne décampent pas.

— J'irai voir si mon frère est là, répondit Ferdine, et s'il a une place dans le hangar pour les loger.

— Mais vous avez bien un bout d'écurie, un *boiton*<sup>6</sup> quelconque fermant par un verrou ? On ne peut guère laisser des chiens dehors, quand ils sont fatigués.

— Je ne sais pas, monsieur, mais mon frère fera le nécessaire.

— Il faudra, reprit le chasseur, mettre bien de la paille dans le chenil et donner une bonne soupe dans un moment. Après le dîner, nous mènerons les chiens au bois, pour leur montrer un peu le pays.

6 - [NdÉ] Port ou place dans une étable délimitée par de petits murets où sont gardés des moutons ou des porcs.

Voulez-vous nous conduire dans nos chambres, s'il vous plaît ?

Ferdine entra dans la maison, suivie des trois chasseurs, dont les gros talons de bottes résonnaient dans l'escalier et laissaient partout les marques des clous dont ils étaient garnis.

« Ça ne commence pas mal, se dit M. Caillaud. Je crains bien d'avoir donné un mauvais conseil à M<sup>lle</sup> Collet, en l'engageant à recevoir ces messieurs et leurs chiens. »

# CHAPITRE XIX

## LES CHASSEURS



Il y a cinquante ans, la partie du canton de Vaud qui avoisine celui de Genève, le pays de Gex et la frontière française des Rousses, — c'est-à-dire ce qui constitue le district de Nyon, — ne comptait qu'un petit nombre de chasseurs. Un par village, souvent même point, deux au plus dans les communes populeuses, quatre ou cinq à Nyon, et c'était tout. Sauf les *messieurs* qui chassaient pour leur plaisir seulement, les autres étaient des hommes faisant ce métier pour gagner quelques écus en automne et en hiver. On chassait alors le lièvre jusqu'au 15 janvier, depuis le 1<sup>er</sup> septembre de l'année précédente. Plusieurs de ceux qui vendaient leur gibier passaient pour des désœuvrés, qui auraient beaucoup mieux fait de travailler, que de rôder dans la campagne, un vieux fusil à l'épaule et suivi d'un chien dont la variété de race n'était guère appréciable. En ce temps-là, le permis de chasse coûtait peu de chose : cinq francs sans chien ; dix francs avec un chien, donnaient le droit de tirer dans tout le canton de Vaud, pendant quatre mois et demi. Le permis de chasse à la bécasse, du 1<sup>er</sup> mars au 30 avril, coûtait dix francs. Aujourd'hui, ce dernier permis n'existe plus, et les autres ont presque doublé de prix. En outre, les chiens, exempts d'impôt à l'époque dont nous parlons, payent maintenant dix francs à l'État chaque année.

La chasse en automne a été diminuée d'un mois ; celle du printemps abolie. La dernière loi fédérale a mis bien des restrictions au droit de chasse du gibier qu'il est permis de tuer ; de fortes amendes ont été édictées pour les contrevenants, et, malgré tout cela, le nombre des chasseurs a doublé, triplé, quadruplé peut-être en bien des endroits. Et puis, il n'y a pas que les citoyens suisses régulièrement domiciliés dans le canton, qui battent les champs et les bois, le fusil au bras et

leurs chiens partout, parfois même dans les vignes non vendangées ; il y a encore des étrangers qui s'abattent sur ce petit territoire et viennent s'y installer, à la barbe des propriétaires du sol et des indigènes porteurs de permis.

Quoi qu'il en soit, le fait suivant est positif : environ cent quatre-vingts permis de chasse sont délivrés chaque année dans le district de Nyon, et le braconnage illicite est loin d'être éteint dans cette contrée.

Est-ce que le développement de la démocratie aurait aussi développé le besoin des jouissances matérielles, la satisfaction d'un goût qui n'a rien d'élevé et dont le seul bon côté est l'exercice qu'il procure, si même l'excès, auquel il est facile de s'abandonner, ne ruine pas la santé, en même temps qu'il engourdit les facultés nobles de l'intelligence ? — L'hiver dernier, par une tourmente de neige et un froid sibérien, je voyais revenir des bois de jeunes chasseurs inconnus, ayant l'air de vrais sauvages. Ils avaient passé la journée dans la montagne, poursuivant un lièvre qu'ils ne rapportaient point. Et pour retourner chez eux, il leur fallait encore cinq heures de marche, presque toujours à la montée, avec la neige jusqu'aux genoux.

Est-ce donc pour employer le temps et ses forces de cette manière, que l'homme a été créé ?

Mais si l'on ne pouvait adresser un tel reproche qu'aux jeunes chasseurs seulement, le mal, après tout, ne serait pas si grand sur la terre.

Revenons maintenant aux messieurs qui sont arrivés à la pension Collet avec leurs trois chiens.

Quand ils eurent dîné, pris le café et allumé leurs cigares, ils se dirigèrent du côté des bois, MM. Potrand et Tasson avec les deux courants, M. Rollier avec le chien d'arrêt. Ce dernier chasseur allait à la découverte des bécasses ; les deux autres dans l'intention de lancer un lièvre. Tous les trois se donnèrent bien de la peine pour rien. M. Rollier manqua trois fois la même bécasse, et les chasseurs au lièvre ne purent venir à bout d'en mettre un sur pied. Ils revinrent donc parfaitement bredouille, mais ayant tous « fort bon appétit, » comme les enfants du Satyre de La Fontaine. Au souper, les tranches de viande, les pommes de terre rôties et la salade aux chicots frisés disparaissaient, que c'était un charme. Les bouteilles de vin se vidaient à vue d'œil, le tout à la grande stupéfaction de M. Caillaud. Le brave négociant avait toujours été petit mangeur, et, en fait de boisson, il se bornait, le soir, à un verre de vin avant sa tasse de thé. Puis, c'était fini. Tandis que les trois nouveaux venus étaient bien capables d'avaler chacun une pleine bouteille d'un litre. Ceux-ci causèrent beaucoup, tout en mangeant, s'inquiétant assez peu de leurs deux compagnons de table, et passant en revue la politique du

jour. Ferdine leur demanda s'ils prendraient une seconde tasse de thé.

— Oui, mademoiselle, avec plaisir pour ce qui me concerne, répondit M. Tasson ; vous le faites vraiment très bon. Est-ce du thé que vous recevez de Genève ?

— Non, celui-ci vient de Lausanne.

— Ma femme prend le sien à Genève, en face de l'église anglaise. Pour 3 fr. 80 le demi-kilo, on trouve là d'excellent thé. Je vous recommande cette adresse.

— Merci, monsieur.

Le souper terminé, les chiens ayant eu leur pitance, nos trois chasseurs allumèrent leurs pipes et demandèrent si l'on pouvait fumer dans la salle à manger. Ferdine pria M. Caillaud de répondre à sa place. Elle savait que la fumée du tabac lui donnait de l'oppression.

— Ma foi, messieurs, dit-il un peu étonné de la demande, je vous avouerai franchement que le tabac m'étouffe au bout de peu d'instants. Il ne fait pas froid ; vous serez mieux pour fumer à la rue, sur le banc devant la maison. Au reste, on va porter la lampe au salon dans un moment, et vous seriez ici dans l'obscurité.

— Eh bien, allons fumer une pipe dehors, dit M. Potrand ; on rentrera pour faire une partie. — Avez-vous des cartes, mademoiselle ?

— Non, monsieur.

— Il y a des livres et des journaux au salon, dit M. Caillaud.

— Moi, je ne suis rien tant pour les livres, dit M. Tasson, surtout pas le soir. Cela fatigue trop la vue de lire à la lumière d'une lampe. Il faut se conserver les yeux pour mieux que ça. — As-tu mis des cartes dans ton sac, Rollier ?

— Non, je n'y ai pas pensé ; j'ai cru qu'on en trouvait dans toutes les pensions.

— Eh bien, j'en ai, moi. Je ne m'embarque jamais sans un jeu de cartes. Que faire, le soir, sans la partie ? Ce serait à crever d'ennui.

Les chasseurs fumèrent donc leur pipe devant la maison, après quoi ils vinrent au salon, apportant avec leurs habits et leurs haleines une odeur très prononcée de tabac. M. Tasson alla chercher son jeu de cartes. Ils s'établirent autour d'une table et commencèrent à jouer. M<sup>me</sup> Caillaud était montée dans sa chambre, où son mari l'aurait volontiers suivie ; mais il tenait sans doute à entendre la conversation des hôtes dont il avait conseillé l'introduction dans la maison, afin de se faire une idée juste de leurs sentiments et de leurs pensées. Ferdine étant venue chercher un objet au salon :

— A propos, mademoiselle, lui dit M. Potrand, vous direz, s'il vous plaît, à la cuisinière de nous préparer à déjeuner pour demain à cinq heures. Nous voulons partir au petit jour. Il faudra aussi graisser nos

bottes ce soir ; elles sont dans le corridor, devant nos chambres.

— Monsieur, répondit-elle avec calme, vous auriez dû faire vos conditions avant d'accepter les miennes. Ce que vous demandez n'est pas dans la règle de la maison ; et si vous l'exigiez chaque jour, cela ne pourrait nous convenir. La cuisinière se couche tard ; s'il faut qu'elle se lève à quatre heures du matin pour que vous puissiez déjeuner à cinq, cela ne lui conviendra pas. En outre, son office n'est pas de graisser vos bottes. La femme de chambre me le refuserait aussi. Peut-être Jean-David consentira-t-il à vous rendre ce service. Pour une fois, vous aurez le déjeuner à cinq heures ; mais cela ne pourrait se continuer chaque matin. Il faut tâcher de vous mettre à nos heures de repas.

— Pour ça, reprit M. Tasson, ce n'est pas possible, mademoiselle. Quand nous sommes dans un endroit pour chasser, nous partons toujours, M. Potrand et moi, de bonne heure, et nous revenons dans l'après-midi, quelquefois seulement vers le soir. Dans les pensions où nous avons été, on tenait le diner chaud, pour le moment de notre retour.

— Désolée de ne pouvoir vous obliger de cette manière, messieurs ; mais je ne puis absolument pas me mettre sur ce pied.

— Eh bien, dans ce cas, nous irons ailleurs, dit M. Potrand. Finalement, quand on paie cinq francs par jour, on a le droit de se faire servir.

— Allons, allons, dit M. Rollier, ne nous fâchons pas. Que diable ! Mademoiselle est trop raisonnable et trop aimable, j'en suis sûr, pour ne pas vous faire un peu vos fantaisies, en dehors de ses conditions. Quant à moi, je puis très bien ne partir pour les bois qu'après déjeuner, et revenir à midi. On ne trouve guère les bécasses avant neuf heures. Et si je restais tout le jour dehors, eh bien, je dînerais dans quelque cabaret de village. Il y aurait lieu, dans ce cas, à retrancher de la note le prix d'un repas.

— Je vois, messieurs, dit M. Caillaud, — si vous me permettez de me mêler de la conversation, — je vois qu'en venant ici vous vous êtes trompés d'adresse. La pension de M<sup>lle</sup> Collet est une pension tranquille, plutôt de dames que de messieurs, et vous êtes les premiers chasseurs qu'elle y reçoit. Je comprends que vos goûts ne soient pas ceux de tout le monde ; mais, comme vous le dit M<sup>lle</sup> Collet, vous auriez dû faire d'avance vos conditions. Elle a cru que vous seriez ici sur le même pied que ses autres pensionnaires. Or, il est clair que s'il faut se lever à quatre heures du matin pour vous servir le déjeuner, et garder votre dîner jusqu'au soir, cela ne peut aller. Le mieux serait de vous établir dans une auberge, où les

gens sont censés rester debout jour et nuit.

— C'est ce que nous ferons avant peu, monsieur, répondit M. Tasson ; mais, puisque nous sommes ici aujourd'hui et demain, il faut tâcher de s'accommoder à nos petites exigences. N'est-ce pas, mademoiselle, vous ferez graisser nos bottes et vous nous donnerez du café à cinq heures ? Vous pouvez bien faire cela pour nous. N'allez pas nous prendre pour des gens qui ne savent pas vivre.

On en resta là, — c'est-à-dire, on en était déjà là, — le premier jour.

Le lendemain, les deux chasseurs au courant eurent leurs bottes graissées et leur café à cinq heures. Mais, par malheur pour eux, le temps se mit à la pluie déjà dans la matinée. Un vent aigre soufflait dans les gorges du Jura et chassait de froides gouttes au visage de MM. Tasson et Potrand. Celui-ci tira deux fois sur un grand lièvre gris-noir, qui court encore, et M. Tasson n'eut pas même la chance de l'apercevoir. Harassés de fatigue, trempés comme des rats, et crottés jusqu'à la ceinture, les deux hommes rentrèrent à la pension pour l'heure du dîner. Il fallut faire sécher leurs vêtements ; Jean-David lava leurs bottes à la fontaine et se dit que sans doute les chasseurs s'étaient donné bien du mouvement en courant après leur lièvre. Ce fut, comme on le voit, tant pour les gens de la maison que pour les coureurs des bois, une succession de mécomptes et d'ennuis de toutes sortes. Le pire de la chose fut que la pluie dura presque sans interruption jusqu'à la fin de la semaine. Ne voulant pas avoir l'air de fuir devant le mauvais temps, MM. Tasson et Potrand passaient une partie des journées au cabaret, jouant aux cartes et entraînant avec eux le père Collet, malgré les avertissements de sa fille, les bons avis de M. Caillaud, et les mots quelquefois très durs d'Hippolyte.

Plus prudent que ses camarades, M. Rollier était bien vite reparti, voyant l'impossibilité de pénétrer dans les bois encore feuillés et tout humides.

— Flanque-moi ces deux chasseurs à la porte, dit un soir Hippolyte à sa sœur. Tu vois qu'ils ont encore emmené le père avec eux. Ah ! oui, c'est une belle vie qu'ils mènent par là ! Des gargoniers, des piliers de cabaret, quand ils ne rôdent pas dans les bois comme des imbéciles.

— Prenons patience, répondait la sœur. Ils ont dit qu'ils s'en iront samedi au soir, puisque le temps leur est toujours contraire.

— Contraire ou non, j'entends qu'ils s'en aillent. Tu verras que le père reviendra tard, et peut-être dans un triste état. Je leur dirai demain de se mêler de ce qui les regarde.

— Ne leur dis rien ; cela vaudra mieux. Sans la pluie qui les empêche de chasser, ils nous auraient causé bien plus de tracas. Tu peux être sûr qu'ils ne reviendront pas chez nous une autre fois, et que, s'ils

voulaient y revenir, je ne les recevrais pas.

Le samedi, en effet, Hippolyte eut la joie d'emmener les deux chasseurs, les chiens et toute la boutique, comme il disait. Ce fut un débarras complet. M. Caillaud respirait à l'aise, et Ferdine n'aurait plus besoin de tenir tête à des gens aussi communs. Ceux-ci n'emportaient ni pied ni aile de leurs chasses. Ayant blessé un levraut, M. Tasson ne put le prendre à la main. Les chiens l'étranglèrent dans un fourré et se le partagèrent immédiatement. Lorsque le chasseur les trouva finissant leur curée, il ne restait que la queue du lièvre. Ce fut tout ce qu'il put montrer de leurs prouesses dans les bois.

Puisqu'ils sont partis, souhaitons-leur charitablement bon voyage, et meilleure chance dans un autre endroit.

# CHAPITRE XX

## DERNIERS HÔTES



Les deux chasseurs qui venaient de partir furent remplacés presque immédiatement par un couple étranger, qui, sans s'être annoncé, vint demander s'il y avait place pour lui à la pension. Le désir de ce monsieur et de cette dame était de passer une quinzaine de jours dans la contrée, avant l'arrivée de l'hiver. Ils étaient sans enfants et touchaient à la cinquantaine. D'où étaient-ils ? Ils ne le dirent pas ; leur accent n'était pas l'accent vaudois, encore moins celui de Genève. Mais ils avaient un domicile dans le canton de Vaud. Leur bagage était fort mince : une petite valise et un sac de voyage, objets laissés à la poste en attendant de savoir s'ils pourraient rester à la Coque. Comme ils avaient un langage parfaitement convenable, l'air de personnes bien élevées et d'une grande simplicité, Ferdine consentit bien vite à les recevoir. C'était comme un dernier petit regain d'automne, ajouté à la récolte générale. Elle n'eut pas à s'en repentir, comme avec les chasseurs. M. et M<sup>me</sup> Garine étaient d'aimables hôtes, toujours de bonne humeur, reconnaissants de ce qu'ils trouvaient à la pension et cherchant à se rendre agréables avec chacun. Ils avaient eu de bien grandes épreuves, ayant perdu fils et fille, à l'âge où leurs enfants étaient pour eux une joie bien naturelle : à vingt ans. Le père et la mère ne se révoltèrent pas contre une dispensation inexplicable qui leur déchirait le cœur. En véritables chrétiens, ils se soumirent. Dieu leur avait donné ces deux enfants ; il les leur reprenait. Comme Job ils purent dire : « Le nom de l'Éternel soit béni. Lui seul est le maître absolu de toute vie. » Mais celle des pauvres parents fut dès lors dépouillée à fond de ce qui avait été leur gloire et leur bonheur. Sans fléchir cependant sous le poids de l'épreuve, ils allaient ainsi de lieu en lieu, pendant une bonne partie de l'année, cherchant à se rendre utiles au prochain, visitant les

pauvres, les malades, les affligés, leur parlant du parfait Ami de tout être malheureux et souffrant, de Celui qui a dit : « Venez à moi, vous tous qui êtes travaillés et chargés, et je vous soulagerai. » M. et M<sup>me</sup> Garine avaient de la fortune. Sans être de grands riches, ils pouvaient cependant donner beaucoup, parce qu'ils dépensaient peu pour eux-mêmes. Le luxe que tant de gens dans leur position s'accordent sans aucun scrupule, leur était inconnu. Ils auraient pu avoir cocher et voiture, mais ils préféraient aller à pied, bien que leur habitation fût à quelque distance d'une ville. Cette idée de venir passer deux semaines dans une pension nouvelle, toute simple comme eux et dans un endroit qu'ils ne connaissaient pas, leur était venue dernièrement, on ne sait pourquoi. À peine arrivés, ils s'informèrent de l'état religieux de la localité et des ressources d'édification qui s'y trouvaient. Ferdine les mit au courant, soit des heures et des lieux de culte, soit de la grande indifférence religieuse qui régnait dans la contrée, depuis bien des années, mais surtout depuis que les idées radico-socialistes ont pénétré dans les campagnes, par les journaux de cette école politique, par les conversations et les discussions dans les cafés et autres endroits publics. M. et M<sup>me</sup> Garine voulurent voir par eux-mêmes ce qui en était réellement, et dans ce but ils firent de nombreuses visites dans les villages voisins, adressant la parole au premier venu, entrant dans les maisons et cherchant à intéresser les gens à ce qui peut élever l'esprit, l'âme et le cœur au-dessus de la matière. En général, ils étaient bien reçus, car on voyait tout de suite combien ils étaient bons et affables. Dans leurs questions, rien d'indiscret ou d'agressif ne se montrait ; on y sentait toujours un intérêt véritable et une affectueuse sympathie, lorsqu'ils s'adressaient à des affligés. Dans la plupart de ces visites, ce qui frappa beaucoup les deux étrangers, et d'une manière pénible, ce fut de voir à quel point les parents négligeaient l'éducation morale et religieuse de leurs enfants. Aux cadets, pour les faire obéir, ils disaient une foule de petits mensonges, dont les enfants découvraient parfaitement le but ; aux aînés, ils tenaient un langage dur, bourré de reproches lorsqu'ils avaient commis quelque faute ; mais les parents ne cherchaient pas à les ramener au devoir en parlant à leur conscience, que du reste ils mettaient eux-mêmes de côté dans mainte occasion. Au lieu de donner le bon exemple à leurs enfants en les conduisant au culte public le dimanche, ils n'y allaient presque jamais. Il y avait des pères et des mères de famille qui ne se rendaient pas trois fois par an dans le temple : tout, jusqu'au manger des porcs, était à leurs yeux plus pressant, plus nécessaire que le grand devoir en question. Les besoins de l'âme, la culture de ce qui est immortel dans l'homme, de ce qui

seul peut l'ennoblir et lui donner le bonheur, devait céder le pas aux instincts d'une vie animale. M. et M<sup>me</sup> Garine furent étonnés d'apprendre qu'après avoir quitté l'école à seize ans, les jeunes garçons et les jeunes filles se lançaient dans le tourbillon des plaisirs sans aucune retenue. On ne s'en occupait plus, ou presque plus, alors qu'il aurait fallu les diriger, les suivre de près, tâcher de graver dans leurs cœurs les enseignements de l'Évangile qui s'étaient déjà envolés. De cette absence d'éducation résulte un état de choses déplorable, qui menace de gangrener la nouvelle génération. Déjà l'immoralité lève haut la tête, et bien des parents gémissent de ce qui arrive à leurs enfants, comme si eux-mêmes, par leur inconcevable négligence, par leur attachement à la matière, n'étaient pas les premiers coupables. La prédication dans les temples et dans les chapelles est insuffisante, impuissante, souvent à côté de ce qu'il faudrait oser dire, et, dans tous les cas, elle ne sert de rien à ceux qui ne l'entendent jamais. Dieu veuille encore que ces derniers ne disent pas ce que M. Garine entendit un jour de la bouche d'un jeune homme : « Le métier des ministres est un joli métier ; ils sont bien payés pour faire peu d'ouvrage : quoi ? un sermon tous les dimanches ! La belle affaire ! Ils sont bien logés et il ne leur manque rien. — Et vous pensez, lui répondit M. Garine, qu'un sermon se fait tout seul ? Vous tenez aussi pour peu de chose les visites aux malades, les secours aux pauvres, les consolations aux affligés, les prières auprès des mourants ? — Ah bah ! reprit le jeune homme : ils en ont l'habitude : je vous dis que le métier de ministre est un joli métier. »

Que répondre à de pareils discours ! Quand on en est arrivé là, tout devient inutile. La pente est fatale ; on la remonte difficilement.

Et c'est ce qui arrive à un grand nombre. Un soir, comme on en causait à la pension, M. Garine dit qu'il faudrait de véritables missionnaires à nos populations. Des hommes convaincus de la vérité et de la puissance du christianisme, qui s'adresseraient à tous, non seulement du haut de la chaire, mais surtout d'individu à individu, dans les maisons et sur les chemins. La vieille manière de prêcher ne porte plus coup ; elle est comme une lime usée qui ne peut mordre sur l'acier durci de la conscience. Il faut autre chose, qui soit trempé dans le vif. Nous marchons, disait-il encore, à une décadence morale et religieuse dont les effets seront terribles. Quand l'incrédulité sera devenue encore plus effrayante, — elle ne l'est déjà que trop, — alors peut-être les hommes comprendront-ils que le plus grand des malheurs est d'avoir oublié Dieu et de s'être livré, corps et âme, à la

corruption qui règne dans le monde.<sup>7</sup>

M. et M<sup>me</sup> Garine repartirent bientôt. Nous ne pensons pas que tout fût en meilleur état chez eux que chez nous, mais il est de fait que, sur le sujet en question, nous sommes bien malades.

---

7 - [NdÉ] Bien des années plus tard, Alexandre Soljenitsyne (1918-2008) fit écho à ces pensées lorsqu'il reçut le prix Templeton en 1983. Lors de son discours de remerciement, il offrit cette réflexion :

Il y a plus d'un demi-siècle, alors que j'étais encore enfant, je me souviens avoir entendu plusieurs personnes âgées offrir l'explication suivante pour les grandes catastrophes qui étaient arrivées à la Russie: «Les hommes ont oublié Dieu, voilà pourquoi tout cela est arrivé.» Depuis, j'ai consacré près de 50 années d'études à l'histoire de la Révolution [soviétique]. Pendant ce temps, j'ai lu des centaines de livres, rassemblé des centaines de témoignages personnels et publié moi-même huit ouvrages dans l'espoir de déblayer les décombres engendrés par cette catastrophe. Si aujourd'hui, je devais résumer aussi brièvement que possible la cause profonde de cette révolution désastreuse, cette révolution qui a enseveli environ 60 millions d'êtres humains, je ne saurais donner qu'une seule explication claire : l'homme a oublié Dieu. Voilà pourquoi tout cela est arrivé!

# CHAPITRE XXI

## LE PÈRE GRESSY



Le 20 novembre, il n'y avait plus aucun étranger à la pension Collet. M. et M<sup>me</sup> Caillaud étaient rentrés chez eux depuis quelques jours ; la cuisinière et la jeune domestique parties. Le seul habitant qui ne fût pas de la famille était Jean-David. Les vaches aussi ne sortaient plus de l'étable que pour aller boire à la fontaine, et reprendre aussitôt après leur place dans leur chaude habitation. Elles étaient, comme on dit, à *crèche*. Adieu le son des clochettes et les journées passées au pâturage, couchées sur le gazon et ruminant paisiblement au soleil d'un air rêveur. Adieu, pour Jean-David, et les courses avec la charrette à la diligence, et les joyeux sons du cor le long du bois ! Atteint de quelque mal profond, sans doute inguérissable, le pauvre garçon traînait déjà une languissante vie, heureusement sans souffrir beaucoup. C'était comme un affaïssement des forces physiques, excitées autrefois par l'état si agité du cerveau. Il allait et venait autour de la maison, cherchant à s'occuper n'importe de quelle manière. Puis il venait se chauffer à la cuisine et causer un peu avec Ferdine, chargée maintenant des soins du ménage.

Dans la maison, tout était changé. Plus de cloche pour les repas, plus personne au salon ni dans la salle à manger. Les trois membres de la famille occupaient l'ancien appartement suffisant pour eux. Pour avoir plus chaud, Jean-David couchait à l'écurie. Les deux hommes coupaient du bois pour l'année suivante ; la provision pour l'hiver prochain était préparée et sèche depuis longtemps.

Seule la plus grande partie du jour, Ferdine avait le temps de lire, de penser, et aussi de travailler. Elle n'était, du reste, jamais oisive. Presque toujours absente de la maison paternelle, depuis son adolescence jusqu'à son retour d'Angleterre, elle n'avait formé aucune

relation intime au village. De temps en temps, elle échangeait une lettre avec quelque ancienne amie ou connaissance à l'étranger. Le souvenir de la chère petite Alice et, il faut le dire aussi, celui de M. Malté, occupaient souvent son esprit et son cœur. M. Malté lui avait montré une grande confiance, dans les nombreuses conversations qu'ils avaient eues ensemble. Il lui parlait de sa femme, du plan d'éducation auquel il fallait bientôt songer pour Alice, puis aussi du profond isolement qu'il éprouvait dans son intérieur de maison. Une sympathie secrète s'était établie peu à peu dans le cœur de Ferdine pour l'homme qui se montrait ainsi à découvert et lui laissait voir son besoin d'affection, sous une réserve toujours humble et discrète. De tous les pensionnaires qu'elle avait connus depuis qu'elle dirigeait la maison, M. Malté était le seul avec qui elle se fût sentie en accord de sentiments et de pensée à ce degré-là. Alice était sans doute pour beaucoup dans cette espèce de liaison tacite. Et naturellement la ressemblance de Ferdine avec M<sup>me</sup> Malté avait dû frapper vivement le père de la petite fille et le prédisposer en faveur de la jeune maîtresse de pension.

Au moment de partir, il avait dit qu'il écrirait, et il ne donnait pas de nouvelles. C'est que lui-même était travaillé par la décision qu'il sentait bien qu'il fallait prendre, et devant laquelle il reculait encore par moment. Il est des veufs qui sont bien vite décidés à se remarier, surtout parmi ceux dont la douleur s'est montrée avec le plus d'éclat au premier moment. Il en est d'autres, au contraire, qui, concentrant davantage leur tristesse, n'admettent qu'en tremblant l'idée de contracter une seconde union. Sans avoir la moindre idée que M. Malté pût songer à demander sa main, Ferdine éprouvait néanmoins une sorte de tristesse d'un silence qu'elle ne pouvait rompre la première sans un sujet positif. En le faisant, elle eût manqué à sa dignité de femme, bien qu'une directrice de pension alimentaire puisse disposer à cet égard d'une grande mesure de liberté, sans blesser les convenances.

Il fallait maintenant songer à faire avec Hippolyte une démarche décisive auprès de la famille Gressy. Hippolyte désirait se marier avant le retour du printemps. Ils auraient ainsi un hiver tranquille à passer ensemble à la Coque ; Estelle prendrait la direction de leur petit ménage, avant de se mettre à la tête du train plus considérable de la maison l'été suivant. Il en avait parlé dans ce sens à la jeune fille, mais sans faire encore la demande positive au père Gressy. Estelle n'avait pas dit *non*, bien qu'elle eût réservé la volonté formelle de ses parents, volonté qu'elle était bien décidée à observer entièrement. Hippolyte lui répondit qu'il viendrait avec sa sœur le dernier dimanche de

novembre, et qu'on tâcherait alors de tout décider.

Ferdine se préparait donc à porter la parole auprès des parents d'Estelle dans cette grave occasion. Ce mariage lui faisait un vif plaisir ; outre qu'Estelle avait un bon caractère et des moyens naturels, elle faisait à Hippolyte une bonne position, puisqu'elle lui apportait dix mille francs en l'épousant. Mais quand la jeune femme serait installée à sa place, que ferait Ferdine elle-même ? Deux maîtresses de maison ne peuvent marcher de pair sans se heurter ; il faut absolument que l'une des deux commande, et ce serait à Estelle de prendre le gouvernement. Ferdine alors quitterait la maison et retournerait gagner sa vie à l'étranger. Triste perspective, après tout ! Se marier, oui ; mais avec qui ? Peu faite pour épouser un paysan, qui d'ailleurs n'oserait se présenter, elle était moins bien placée encore pour devenir la femme d'un homme dont la position sociale eût été au-dessus de la sienne. Sans fortune, elle ne serait recherchée par aucun, à moins que quelque vieux garçon folâtre, tel que M. Ymouf, ou un veuf chargé de nombreux enfants, ne vîssent lui proposer de se dévouer pour eux. Tout cela pouvait bien préoccuper notre héroïne en de certains moments ; et pourtant, grâce à la foi qui l'animait, elle restait paisible en son âme. La parole de Jésus : « Le lendemain aura soin de ce qui le regarde, » la fortifiait contre le découragement auquel tant de jeunes gens se laissent aller.

La veille du dimanche où le frère et la sœur devaient se rendre aux Avoulies, Ferdine reçut une lettre de M. Malté.

« Chère mademoiselle, lui disait-il, je me fais bien des reproches de ne vous avoir pas écrit plus tôt. J'aurais dû le faire, puisque je vous l'avais promis en quittant votre maison il y a un mois. Il est vrai que j'ai été fatigué par la reprise de mes leçons et par diverses occupations inattendues. Alice m'a donné un peu d'inquiétude ; la chère petite a toussé pendant deux semaines ; elle s'était enrhumée en arrivant ici. Maintenant elle va bien, Dieu merci, et se rend chaque jour à son école. Comme elle se couche de bonne heure, je passe mes soirées dans une complète solitude. Sans le travail, je trouverais les heures souvent bien longues et bien tristes. Si je ne vous ai pas écrit plus tôt, ce n'est pas que j'aie oublié vos bontés pour ma fille, ni les moments agréables que j'ai passés à m'entretenir avec vous. Bien au contraire, je pense souvent au temps des vacances d'été et d'automne ; je revois encore l'après-midi pendant laquelle nous avons été cueillir du raisin à Duillier, et où j'ai eu tant de plaisir à causer avec vous en chemin. Si cela m'est possible et que vous puissiez nous recevoir sans aucun dérangement, je tâcherai de vous conduire votre

petite amie, un dimanche, avant la fin de l'année. Mais pour cela, il faut que le temps ne soit pas trop froid. M<sup>me</sup> Agnès vous salue. Alice vous embrasse bien fort. Mes salutations à monsieur votre père et à M. Hippolyte.

» Je demeure, chère mademoiselle, votre bien dévoué et respectueux

» E. MALTE. »

Cette lettre fut une joie pour Ferdine. Elle avait besoin d'un témoignage affectueux auquel elle se sentait très disposée à répondre, ce qu'elle fit le jour même, de la manière suivante :

« Cher monsieur,

» Nous avons tous besoin de recevoir de vos nouvelles. Merci de nous en avoir donné dans l'aimable lettre que je viens de recevoir. Soyez assuré qu'aucun de nous ne vous oublie, et que ma chère petite amie me manque beaucoup. Je l'embrasse tendrement. Nous serons heureux de vous recevoir un dimanche avec elle, si le temps est assez doux pour vous permettre de venir jusqu'à nous. Mon frère ira vous attendre à la gare avec le char, si vous pouvez nous avertir la veille, et il vous reconduira au train le soir. Notre maison est bien solitaire et tranquille maintenant. Le petit ménage m'occupe très peu, en sorte que j'ai du temps pour lire et travailler. Notre Jean-David ne va point mieux. Le docteur dit qu'il n'y a rien à faire. Ce grand enfant jouit toujours beaucoup du mouvement que vous lui avez donné. Adieu, monsieur, et encore merci de votre bon souvenir. Nous vous saluons affectueusement.

» Votre dévouée,

» L. F. COLLET. »

Après avoir écrit, Ferdine se sentit comme soulagée d'un grand poids. Elle avait pu répondre à M. Malte d'une manière simple et affectueuse, sans trouble dans le cœur. Dans ce que lui disait M. Malté, elle reconnaissait une affection vraie, d'une grande douceur pour elle. Aussi put-elle se mettre en route presque joyeuse, le lendemain, avec Hippolyte. Parfaitement arrangée dans une toilette simple et modeste, bien entourée d'un bon manteau, elle grimpa lestement sur le char. C'était la première fois qu'elle faisait une course pareille, depuis le départ de leurs pensionnaires, et il s'agissait d'une démarche bien importante. Pendant que le frère et la sœur traiteraient la grande question avec la famille Gressy, le père Collet profiterait sans doute de sa solitude pour aller faire un tour au village, à Givrins, Gingins ou

Trélex. Jean-David garderait assez la maison.

J'ai dit plus haut que la ferme des Avoulies est à une lieue de Trélex, au sud-ouest. Elle est située dans un endroit écarté, à quinze minutes de deux grand villages. Un ruisseau coulant tantôt à pleins bords, tantôt caché au fond d'un ravin boisé, parcourt les terrains de ce domaine. Ceux-ci, en général, sont d'une nature excellente. Ils produisent beaucoup de fourrages et des céréales bien fournies. Il y a aussi quelques arpents de vigne, dont le fermier jouit entièrement. Dans les bonnes années, la récolte du vin paie le prix de la ferme. Gressy avait planté le long des chemins bon nombre de poiriers et pommiers sauvages; leurs fruits lui fournissaient du cidre, dont la famille du fermier et ses domestiques se contentaient parfaitement pendant huit mois de l'année. La maison d'habitation était vieille, enfoncée et sans vue; les dépendances rurales neuves. Le bétail était mieux logé que les gens, mais ceux-ci se portaient fort bien et se trouvaient heureux dans leur genre de vie laborieux et actif.

Ferdine et son frère furent reçus amicalement, toutefois sans aucune démonstration joyeuse. Albert Gressy vint vite donner la main à Ferdine pour l'aider à descendre du char, et celle-ci le remercia gracieusement de cette attention polie. Le père arriva ensuite pour la saluer et l'engager à entrer. Estelle était aussi là, assez émue à l'idée que son sort allait être décidé. La mère Gressy attendait les arrivants à la cuisine, où elle préparait déjà quelque boisson chaude pour la leur offrir dès qu'ils seraient entrés.

Je suis maintenant obligé de faire part au lecteur d'un fait nouveau qui s'était produit chez les Gressy depuis peu de jours. Malgré ce que lui avait dit son père, Albert Gressy avait persisté dans son désir relativement à Ferdine. Pour cela, il avait fait valoir toutes sortes de bonnes raisons. Ainsi il affirmait que la sœur d'Hippolyte, puisqu'elle faisait en hiver le ménage à la Coque, pourrait très bien aussi faire le leur aux Avoulies. Ce n'était pas une fille hautaine, se croyant plus qu'une autre, parce qu'elle était plus instruite et avait été à l'étranger. D'ailleurs, il pouvait lui être agréable de se trouver maîtresse de maison dans une campagne comme les Avoulies. Il n'était pas nécessaire qu'elle travaillât aux champs et à la vigne comme une campagnarde. Albert n'y tenait pas. Sa femme saurait assez que faire dans la maison. Bref, le garçon fit tant et si bien que son père finit par lui dire :

— Eh bien, puisque tu y tiens à ce point, puisque M<sup>lle</sup> Collet t'a si fort donné dans l'œil, il faut trancher la question tout de suite. Lorsqu'elle viendra dimanche avec son frère, et que le sort d'Estelle sera décidé, je parlerai pour toi. Je pense que tu en seras pour ta

peine ; mais enfin, je ne veux pas te contrarier jusqu'au bout. Si elle t'accepte, nous la recevrons avec affection dans notre famille ; si elle te refuse, promets-moi de ne pas t'en chagriner trop. Est-ce convenu ?

— Oui.

— Je te dirai que, prévoyant ce qui te trotte dans l'esprit depuis un mois, j'ai pris dernièrement quelques informations sur la personne. On ne m'a dit que du bien d'elle ; par conséquent, je ne veux pas m'opposer davantage à ton goût. Mais je n'en persiste pas moins à croire qu'une femme absolument de la campagne et ayant reçu la même éducation que toi, te conviendrait mieux. Maintenant, n'en parlons plus jusqu'au moment décisif. La mère et moi, nous sommes bien d'accord sur ce point comme sur tout le reste.

Telle était la situation, lorsque les Collet frère et sœur arrivèrent chez les Gressy. Ferdine était loin de s'attendre à la proposition qui lui serait faite, après qu'elle-même aurait accompli sa mission fraternelle de sœur aînée.

Lorsqu'on eut causé un peu d'une manière générale à la cuisine, le père Gressy pria Ferdine de venir un moment avec sa femme dans une chambre voisine pendant qu'Estelle et Hippolyte s'entretenaient vers le foyer. Albert était allé donner du foin au bétail. Usant de leur liberté du dimanche, les domestiques se promenaient aux villages voisins. Ce fut le père qui ouvrit l'entretien.

— Estelle nous a prévenus, dit-il, que votre frère demande sa main, et vous êtes venue sans doute dans l'intention de nous en parler ?

— Oui. Mon père serait venu lui-même s'il n'avait dû rester à la maison ; il m'a chargée de vous dire combien nous tiendrions tous pour un honneur et un bonheur de voir votre fille devenir la femme de mon frère.

— Estelle, reprit le père, est disposée à accepter cette union. Nous y consentons aussi de bon cœur, ma femme et moi, Hippolyte étant un garçon de confiance, laborieux et d'un bon caractère. Toutefois, je dois préalablement poser quelques conditions à votre père. Peut-être savez-vous que ma fille entrera en possession de 10 000 fr. en se mariant. Nous la munirons aussi d'un trousseau convenable. Or, il faut que cette modeste dot soit assurée par votre père, puisque votre frère ne possède rien encore en son propre nom.

— Cela est très juste, répondit Ferdine.

— Oui, ma chère demoiselle, continua le père ; mais il y a quelque difficulté à la chose. Et ici, permettez-moi d'entrer dans les détails. Nous sommes là, je pense, pour nous expliquer franchement ?

— Oui, sans doute.

— Eh bien, votre père doit 18 000 fr. sur son bien, par hypothèque,

et à vous, par simple billet, 7000 fr ?

— Ce qui m'est dû importe peu, reprit Ferdine ; je désire même qu'on n'en parle pas.

— Pardonnez-moi. Ce qui vous est dû est aussi sacré que le reste. Voici donc ce que j'entends : les 10 000 fr. d'Estelle seront appliqués à éteindre une somme pareille de l'hypothèque dont vos immeubles sont grevés. Votre père passera ensuite à ma fille, en second rang, un titre sur les mêmes fonds, après les 8000 fr. qui resteront dus. Enfin, les 7000 fr. dont vous êtes créancière seront aussi assurés sur la généralité des biens de M. Collet. Voilà mes conditions relativement aux affaires. Pensez-vous qu'elles soient acceptées ?

— Oui, certainement. Mais pour ce qui m'est dû, je ne demande aucune sûreté matérielle. Il suffit que mon père et mon frère en soient instruits.

— Ce sera comme vous voudrez, mademoiselle, toutefois votre position peut devenir telle que vous seriez bien aise d'avoir une sûreté. Vous direz que cela ne me regarde pas, et c'est vrai ; mais nous sommes ici pour traiter une affaire de famille, sans nous rien cacher les uns aux autres. Les choses bien en règle valent toujours mieux que des à peu près ; et, entre parents, les bons comptes font aussi les bons amis. Auriez-vous maintenant l'obligeance de me dire en quelques mots le résultat du produit de la pension cette année ? Je ne me représente pas bien ce qu'il peut être.

— Je puis vous renseigner exactement à cet égard : l'argent est prêt pour le paiement de l'intérêt dû à la fin de l'année ; nous avons employé 1000 fr. à l'achat d'un char et d'un cheval, et il restera 450 fr. pour recommencer la pension l'année prochaine. Les comptes de nos fournisseurs sont payés.

— C'est un joli résultat ; je vous en félicite. Si cela continue sur le même pied, votre frère pourra peu à peu payer le reste de la dette. Maintenant, je dois encore, au risque d'être indiscret, vous adresser une ou deux questions. Vous me le pardonnerez en raison de l'intérêt que je prends à l'entrée de ma fille dans votre famille. Resterez-vous à la maison après le mariage d'Hippolyte et d'Estelle ?

Ferdine trouvait déjà la séance un peu longue ; et, si elle avait eu moins d'empire sur elle-même, il est probable qu'elle eût fait sentir au père Gressy que, pour un premier entretien, il allait un peu trop avant dans ses questions. Mais Ferdine l'avait bien jugé ce qu'il était : un homme qui, autant que cela est possible, veut prendre ses mesures et ne pas oublier de mettre partout les points sur les *i*. Gressy pouvait, à coup sûr, paraître indiscret, trop insistant peut-être, mais tout cela était fait à bon escient. Il ne manquait point de cœur, bien qu'il eût l'air

de placer en première ligne le soin des affaires temporelles. Ferdine lui répondit donc simplement :

— Je n'ai pas encore pris de décision à cet égard ; mais il est sûr que ma présence ne sera plus nécessaire à la maison, lorsque Estelle y remplira ma place actuelle.

— C'est bien ce que nous avons pensé. Aimez-vous la vie des cultivateurs, mademoiselle ?

— Oui, sans doute, je l'aimerais beaucoup ; mais vous savez peut-être, Monsieur Gressy, que je n'ai jamais travaillé à la campagne. Partie pour l'étranger à dix-sept ans, je ne suis revenue au pays que pour diriger la pension après la mort de ma mère.

— Mais, demanda M<sup>me</sup> Gressy, vous pourriez facilement faire un ménage de paysans, comme le nôtre, par exemple ?

— Si je devais m'en occuper, oui : j'ai, grâce à Dieu, bonne santé, et je sais que tout travail est honorable.

— Ma chère demoiselle, reprit le père, je vais peut-être vous étonner beaucoup ; mais il est de fait que mon fils pense à vous depuis notre visite, et qu'il m'a supplié de vous le dire. Lui permettriez-vous d'aller vous rendre ses devoirs de temps en temps le dimanche, afin de vous connaître toujours mieux et de vous prouver son affection ? Répondez-moi franchement, comme vous l'avez fait dans tout notre entretien.

À l'ouïe de cette ouverture, impliquant une demande formelle, Ferdine aurait sans doute ouvert de grands yeux, si elle avait été une fille ordinaire ; mais, au lieu de les ouvrir, elle les baissa de manière à ne voir guère que ses pieds. Le rouge lui était monté au visage. Mais cette première impression ne dura qu'un instant, après quoi, relevant ses paupières, elle dit avec un accent de parfaite sincérité :

— Monsieur Gressy, ce que vous venez de me dire me cause une surprise bien grande. Monsieur votre fils me fait un honneur dont je suis profondément touchée et reconnaissante. Vous le lui direz, je vous prie, de ma part. Si je restais chez mon père, j'aurais certainement du plaisir à m'entretenir avec M. Albert, chaque fois qu'il viendrait voir sa sœur ; mais je dois vous en prévenir tout de suite : il serait inutile de me parler de mariage. Je ne me sens pas capable de donner ce qu'un cultivateur est en droit de demander à sa femme, dans un train de maison un peu considérable, et j'avoue aussi que mon éducation et mes goûts, comme ce que j'ai fait jusqu'ici, me portent d'un autre côté. M. Albert trouvera une compagne beaucoup mieux douée que je ne puis l'être, j'en ai la conviction.

— Vous êtes une fille accomplie, dit le père Gressy en lui prenant une main ; je regrette beaucoup votre refus pour Albert, mais je le comprends et je vous approuve. Ce sera un très grand chagrin pour

mon brave garçon ; j'espère qu'il s'en consolera. Si vous le pouvez, dites-lui un mot avant de partir ; il y sera sensible. — Maintenant, nous avons, je crois, tout expliqué pour les deux autres. Demandez à votre père s'il lui convient que le mariage ait lieu en janvier, c'est-à-dire dans deux mois. Allons dire à Estelle et à Hippolyte qu'ils peuvent se considérer comme fiancés.

On appela ceux-ci, et ce furent des embrassades de part et d'autre. Le père Gressy se permit même d'appliquer un gros baiser sur les joues de Ferdine, et lui dit à demi-voix :

— Oui, je vous estime et vous admire ; mais tâchez de rencontrer Albert par là.

Cette rencontre eut lieu, en effet, dans le corridor de la maison.

— Monsieur Albert, lui dit Ferdine, je vous suis bien reconnaissante de ce que votre père m'a rapporté de votre part ; je vous en garderai toujours un bon souvenir. Vous répondre d'une autre manière ne m'est pas possible ; votre père vous dira mes motifs, que vous trouverez fondés, j'en suis sûre. Ne m'en voulez pas de ma franchise, et croyez que j'aurai du plaisir à causer avec vous, lorsque vous viendrez voir Estelle.

Finissant de cette manière, elle lui tendit la main.

— Si vous aviez dit *oui*, mademoiselle Ferdine, j'aurais été le plus heureux des hommes ; hélas ! je sens bien que je ne suis pas digne de vous.

— Ce n'est pas cela, ce n'est pas du tout cela, mon cher monsieur Albert ; je vous répète seulement que c'est une chose impossible.

Albert lui serra la main tristement, et ils se quittèrent.

À la nuit, la sœur et le frère étaient de retour à la Coque, où ils firent au père Collet le récit de ce qui avait été résolu de part et d'autre, mais sans lui parler de la demande d'Albert Gressy.

TRÓISIÈME PARTIE  
EN HIVER

# CHAPITRE XXII

## LES IDÉES DU PÈRE COLLET



édecembre, cette année-là, fut extrêmement sévère. Dès la fin de la première semaine, un ouragan d'une violence extraordinaire se fit sentir sur tout le pays. La neige couvrait déjà la montagne et la plaine, lorsque ce vent terrible, venant du sud-ouest, s'abattit avec furie sur la contrée que nous habitons. En divers endroits, notamment à Genève, on ressentit des secousses de tremblement de terre. Dans les forêts du Jorat, dont le sol végétal repose sur la molasse, des centaines et des milliers de grands arbres furent déracinés. C'était, en petit, le retour des désastres causés une année plus tôt par une tempête du même genre. À la suite de cet ouragan du 5 décembre, la neige vint, en une seule nuit, couvrir les campagnes d'une couche de cinquante centimètres. C'était l'hiver, arrivé subitement pour tous. Et pour surcroît de sévérité, la bise fit voler en tourbillons glacés une bonne partie de cette neige, de manière à encombrer les chemins, partout où ils étaient bordés de haies. Le thermomètre descendit à 16 degrés, chose inouïe pour nous autres habitants du pied du Jura. Même en 1870, où l'hiver fut si rude pour les pauvres internés français, la température ne fut pas aussi froide, la bise moins cruelle, la misère moins grande pour les ouvriers sans travail. Et cela dura longtemps. Les corneilles, les geais et les pies devinrent les pensionnaires des villages. Ces omnivores, qui d'ordinaire vivent dans les bois et les champs, s'établissaient à la porte des maisons, dix ou quinze à la fois, demandant la nourriture qu'ils ne trouvaient nulle part ailleurs. Les journaux racontèrent la mort de plusieurs personnes, attardées de nuit dans les chemins et qui furent trouvées gelées le jour suivant.

Ce triste temps de précoce hiver corrigea-t-il au moins les hommes ? Hélas ! non. Car malgré la pauvreté et la misère d'un grand nombre,

les cabarets continuèrent à recevoir leurs habitués, et chaque matin les buveurs d'eau-de-vie. Les journaux annonçaient des bals publics dans les villages, avec *bonne consommation*. Dans les villes où il y a un théâtre, les amateurs de spectacles trouvaient encore l'argent nécessaire pour y prendre des billets et passer ainsi loin de chez eux la moitié de la nuit. Si la conscience n'est pas écoutée, si l'homme ne s'humilie pas devant Dieu, aucun châtiment extérieur, aucune souffrance physique n'est capable de le sortir de sa légèreté naturelle, pour le l'amener à une vie meilleure.

Placée à l'écart et tout entourée de brume hivernale, son toit recouvert d'une épaisse couche de neige, la maison de la Coque présentait l'image d'une triste solitude. Sans la fumée qui s'échappait de la cheminée pour se mêler au brouillard, on aurait pu la prendre pour une demeure inhabitée. Mais pourtant on avait pratiqué une tranchée dans la neige de l'avenue, pour communiquer avec la grande route où passaient la diligence et les traîneaux. Deux fois par jour, Hippolyte portait le lait au village. Son père se tenait une bonne partie du jour au fond de l'écurie, où il préparait les échaldas de sa vigne. — Au premier moment, les conditions posées par Armand Gressy pour assurer la dot d'Estelle lui parurent une immixtion inconvenante dans ses affaires. Il fut sur le point de répondre par un refus. Mais Ferdine lui fit comprendre que ce serait risquer de compromettre le mariage d'Hippolyte, si l'on élevait la moindre objection sur ce sujet. Connaissant l'inflexibilité du caractère de Gressy, il n'était pas question de revenir en arrière sur ce qui avait été admis de part et d'autre, lors de la visite aux Avoulies.

— À la bonne heure, répondit le père Collet ; mais je ne vais pas m'immiscer dans les affaires de Gressy ; qu'a-t-il donc besoin de venir mettre le nez dans les miennes. En recevant la dot de sa femme, Hippolyte est bien homme à savoir qu'en faire. Au lieu de l'appliquer immédiatement à éteindre une partie de ce que nous devons, chose nullement pressante et qui d'ailleurs ne regarde personne, il vaudrait beaucoup mieux acheter des vignes, dont le revenu serait bien supérieur au quatre et demi pour cent que nous payons à la banque. Là-dessus, Hippolyte se fâcha presque.

— Oui, dit-il, j'irai acheter pour dix mille francs de vignes, n'est-ce pas ? et ces vignes, qui les cultivera ? Ni toi ni moi. Nous avons déjà de l'ouvrage plus que nous ne pouvons en faire. Il nous faudrait alors un domestique auquel nous donnerions 500 francs de gages, et dont la nourriture coûterait autant. Donc, mille francs dépensés sans être sûrs d'une bonne récolte. Et les engrais, et les échaldas, et le diable et le reste ! Tu vois où ton idée nous mène. Tandis qu'en diminuant notre

dette de 10 mille francs, nous sommes certains d'avoir 450 francs de moins à payer chaque année, sans risquer quoi que ce soit. « Qui paie ses dettes s'enrichit ; » tu sais ce proverbe aussi bien que moi. Je trouve, au contraire, que tu devrais remercier mon futur beau-père de son intérêt pour l'amélioration de tes affaires.

— Quand j'irai le remercier, il fera plus chaud qu'aujourd'hui, où l'on gèle d'une belle manière. Gressy est un Arabe, un crâpin, un curieux de ce qui ne le regarde pas. Oui, qu'a-t-il besoin de demander que ta sœur ait une sûreté pour ce qui lui est dû ? Est-ce moi ou toi qui voulons lui faire perdre son argent ? Je trouve Gressy encore bien singulier avec sa manie de vouloir tout régenter. Qu'il se mêle de sa ferme et non de ce qui nous regarde. Il finira par *m'embêter* complètement avec toutes ses conditions.

— Eh bien, répondit Hippolyte, je trouve que, sur ce dernier point comme sur les autres, il a parfaitement raison. Si ma sœur se marie, elle aura un titre régulier pour ce qui lui appartient.

— Se marier ! ta sœur se marier ! et avec qui ? avec un paysan qu'elle enverrait promener s'il venait la demander ; ou bien avec un monsieur qui ne viendra certainement pas la chercher ici. Tu as bien vu qu'aucun de nos pensionnaires n'a pensé à elle. Ta sœur, d'ailleurs, ne doit pas se marier. Elle est faite pour diriger la pension, et nous être ainsi utile à tous. Si tu te mets dans l'esprit que ta femme pourra la remplacer, tu te trompes. Ce sera bon pour deux ou trois mois, après quoi les maux de cœur viendront, les faiblesses, les malaises sans fin ; puis un enfant à mettre au monde, à nourrir, à bercer, à sevrer, à promener. Ah ! parbleu, s'il fallait compter sur la pauvre Estelle pour faire ce que fait ta sœur, nous serions bientôt dans de beaux draps. Elle comprendra bien vite d'elle-même que Ferdine doit garder la maîtrise. Le père Gressy sait-il ce que c'est ? Pas mieux que la semelle de mon soulier. Diantre, ce n'est pas lui qui a bâti ma maison, ni qui nous a procuré une clientèle ! Qu'est-ce qu'il vient se mêler de nous donner des ordres à cet égard ou sur quoi que ce soit ! Est-ce que je vais lui dire où il doit planter ses pommes de terre et semer son blé ?

— Vois-tu, père, tu te montes fort mal à propos sur tout cela, et Ferdine est aussi de mon avis. Mon beau-père est un homme d'ordre : il ne demande que ce qui est convenable pour sa fille et pour nous être utile. Finalement, sa manière de se conduire lui a réussi. Au lieu d'avoir des dettes, il a de l'argent placé. Il pourra vivre de ses rentes lorsqu'il aura remis la ferme à son fils. L'exemple qu'il nous donne doit nous encourager. Pour moi, je suis bien décidé à suivre ses conseils. C'est aussi un homme qui reste chez lui le dimanche ; à moins de nécessité absolue, jamais il ne va au cabaret.

— Je pense qu'il voudra aussi m'interdire d'y aller de temps en temps ! Qu'il essaie seulement de m'en parler ; je le remouche-rai d'une belle manière. S'il savait ce qu'on dit de lui....

— Qu'est-ce qu'on dit ? Voyons, je veux le savoir.

— Eh bien, on dit qu'il n'a point d'usage du monde. Une connaissance lui proposera, par exemple, de partager une bouteille au cabaret, d'y passer un moment de soirée agréable, il a toujours une raison pour refuser : c'est sa femme qui l'attend ; c'est une lecture qu'ils font en famille ; une vache qui peut vèler ; c'est je ne sais quoi d'autre encore, mais il n'accepte jamais. On dirait qu'il a peur de dépenser un misérable franc, même cinquante centimes.

— Si l'on n'a pas autre chose à lui reprocher, certes, il n'y a pas beaucoup d'hommes qui le vaillent.

— Oh ! je m'aperçois bien que, depuis qu'il t'a promis sa fille, tu ne vois que par ses yeux. En attendant, ce n'est pas lui qui vous a mis, ta sœur et toi, dans la bonne position où vous êtes, avec une pension qui vous a donné cette année, tous frais et intérêts payés, 1500 francs de bénéfices. Et alors, moi, parce que je passerai de temps à autre une soirée avec quelques amis, on criera, on me blâmera, on dira que je ne sais pas me conduire ! Oui, je sais que ton futur beau-père a dit qu'il fallait tâcher de me retenir à la maison le dimanche au soir. A-t-il quelque chose à me commander ? S'il lui plaît de rester chez lui, qu'il y reste ; et s'il me plaît de sortir, cela ne le regarde pas. Tout comme il n'avait pas besoin de poser des conditions pour la dot d'Estelle et pour l'argent de ta sœur, ainsi que je l'ai dit en commençant.

Voyant que son père s'entêtait dans ses idées et ne voulait pas comprendre les motifs sérieux de Gressy, Hippolyte se tut. À moins de lui reprocher directement sa légèreté et son goût pour les soirées aux cabarets, il ne pouvait lui rien dire de plus ; et certes, quoique disposé à l'emportement de la jeunesse, il n'aurait pas été capable de manquer de respect à l'auteur de ses jours.

On n'avait pas dit à David Collet que sa fille eût été demandée en mariage, ni par M. Ymouf, ni par Albert Gressy. Ses enfants, bien d'accord entre eux, se tenaient avec lui sur un pied de prudente réserve. S'il avait été mis au fait des deux demandes, il n'aurait pu s'empêcher d'en parler à ses amis, dans un moment d'effusion vineuse.

Le temps continuant à être de glace, M. Malté ne put songer à faire avec Alice la visite annoncée par sa lettre. Il dut y renoncer absolument. Ferdine lui avait dit les fiançailles de son frère, et combien elle était heureuse de cette prochaine union. Cette communication avait donné une émotion nouvelle au père d'Alice. Elle servit à mûrir sa

décision, à la faire avancer peu à peu, jusqu'au moment où il faudrait bien qu'elle éclatât. De jour en jour, il se sentait attiré davantage vers ce caractère ferme et distingué, d'une nature confiante et en même temps pleine de réserve et de dignité. Et malgré cette force qui l'entraînait, il ne pouvait se décider à faire le dernier pas. Il n'était plus un tout jeune homme ; abordant l'idée d'un second mariage, il voulait agir avec une conviction entière et maître de lui-même. Un mariage riche ne le tentait absolument pas ; il aurait pu en faire un, s'il l'eût voulu, dans la ville où il demeurerait. On ne se gêna pas de le lui faire comprendre. Mais il n'eut aucune velléité de se présenter, bien qu'il n'eût pas encore fait la connaissance de Ferdine Collet.

En réponse à la communication des fiançailles d'Hippolyte, il écrivit une nouvelle lettre à Ferdine et lui envoya, de la part d'Alice, un beau livre anglais qui venait de paraître. Il disait qu'il profiterait d'un jour de vacances après le nouvel-an pour visiter ses amis de la Coque et se faire une idée du paysage d'hiver de la contrée.

Sa décision serait alors bien arrêtée, et il ferait sa demande sans plus de retard. S'il avait su que Ferdine avait refusé Albert Gressy, peut-être serait-il accouru se mettre à la place de ce dernier.

Depuis qu'il faisait si froid, Jean-David ne quittait plus guère le voisinage immédiat du fourneau de la cuisine. Ses forces déclinaient rapidement. Mais il ne se plaignait pas. Pourvu qu'il pût causer un peu avec Ferdine, il était content. Son cerveau s'étant calmé depuis qu'il était malade, il était devenu moins singulier, quoique toujours préoccupé de son idée favorite : le *mouvement*. La pension étant fermée, il avait demandé à Ferdine de lui remettre sa bourse. Un soir, il la lui rapporta en disant :

— La voilà. Il y a 40 francs et 30 centimes. Je vous les donne. C'est tout ce que je possède. C'est vous qui serez mon héritière. Si vous avez besoin d'argent pour acheter quelque chose, il ne faut pas vous gêner. J'ai fait une croix sur l'écu de cinq francs que M. Malté m'a donné ; celui-là, vous le garderez en souvenir de lui et de moi, Jean-David. Que fera-t-on de la charrette ? Et du cor de chasse ? Vous verrez. Quant au *mouvement*, vous le mettrez dans votre chambre, et vous aurez soin de le remonter tous les soirs, à huit heures. Sept tours et un demi-tour, pas davantage. Oui ; je n'aime personne autant que vous, c'est pourquoi je vous fais mon héritière.

— Merci, Jean-David ; mais tu peux très bien garder ta bourse : laisse-là seulement dans le tiroir de ta table.

— Non ; quelqu'un pourrait la prendre quand je n'y suis pas. Vous me lirez bien un chapitre avant que j'aie dormi, et vous ferez aussi la prière ?

— Oui, certainement.

— Eh bien, maintenant, pendant que nous ne sommes que nous deux.

Ferdine ouvrit le saint livre et lut un des enseignements les plus simples du Sauveur. Jean-David dit qu'il avait compris. Il se leva, ôta son bonnet pendant la prière de Ferdine et lui souhaita une bonne nuit.

# CHAPITRE XXIII

## UN LENDEMAIN DE NOËL



Si, par le pénible temps d'hiver dont nous avons parlé, la maison de David Collet avait un aspect triste et désolé, qu'en devait-il être des hôtels-pensions situés dans les montagnes ? À la Coque, on voyait pourtant une certaine vie se manifester. La fumée qui s'échappait du toit, annonçait la présence d'une famille dans la maison ; deux fois par jour, le bétail venait boire à la fontaine, sur laquelle le vieux sureau abaissait des branches tordues, courbées sous le poids de la neige. À quelques minutes était un village populeux, ayant les ressources précieuses de cultes publics et de bonnes écoles ; des magasins assortis des choses de première nécessité dans un ménage ; à deux pas était une belle route, sur laquelle montait le matin et descendait le soir une diligence en rapport avec les trains du chemin de fer. Malgré la morte saison, il y avait encore bien du mouvement à portée de la solitaire demeure. Mais dans les montagnes où l'on a construit à grands frais de somptueux hôtels, en des endroits peut-être inaccessibles aux voitures, peut-être même aux piétons dans la saison actuelle, ce devait être un morne désert, une solitude ressemblant à celle de vaisseaux pris dans les glaces des mers polaires. Tout est fermé là-haut, dans ce qui fut durant trois mois d'été une habitation splendide, le rendez-vous des touristes de tous les pays, l'étalage de riches toilettes, le bruit de la musique et des danses. Aujourd'hui, la seule harmonie qu'on y entend est celle des gémissements lugubres du vent, qui secoue les forêts voisines. Au lieu des marques de pas humains dans les sentiers ombreux, ce sont les traces des bêtes sauvages qu'on voit empreintes sur la neige. Les belles jeunes filles qui faisaient le service de l'hôtel sont depuis longtemps rentrées dans leurs familles, passant l'hiver dans des chambres enfumées, au lieu d'attirer les regards des étran-

gers par leurs frais visages et leur costume de sommelières. Elles attendent l'été suivant pour se présenter de nouveau dans toute la beauté de leur jeunesse, à moins que, fiancées déjà pendant la saison dernière, elles ne soient devenues dès lors de braves et honnêtes femmes de paysans. Tous ces magnifiques hôtels de montagne sont donc déserts. Le portier seul en fait la garde, et certes il n'a pas lieu de se réjouir là-haut, par le temps qu'il fait. L'hiver, pour lui, dure huit mois, pendant lesquels la recette de l'établissement est nulle. On comprend d'après cela que les hôtes doivent payer cher. Et Dieu veuille que l'argent qu'ils apportent en été dans ces parages élevés, soit suffisant pour l'intérêt dû aux actionnaires ! Mais aussi pourquoi remplir les montagnes de ces constructions grandioses, pour lesquelles on dépense des sommes énormes ? Et si David Collet était déjà bien imprudent en dépensant vingt mille francs à la Coque, n'est-ce pas une folie d'engloutir des millions sur de hautes pentes rocheuses, dans le seul but d'y attirer des curieux, de riches oisifs, des gens qui tout simplement s'ennuient chez eux ? Cela ne vous regarde pas, me dirait-on ; mêlez-vous de vos affaires. En effet, cela ne me regarde pas : mais, fussé-je millionnaire, — ce qu'à Dieu ne plaise, — je n'irais certes pas placer mon argent sur des hôtels de ce genre, ni même sur ceux, plus grands et plus splendides encore, dont le bas pays est semé d'un bout à l'autre des lacs. Les annonces de journaux et les *Feuilles d'avis officiels* donnent de trop bonnes leçons à cet égard.

Il faut donc revenir à cette pauvre petite Coque, rière Trélex. Voyons ce qui s'y passe. Nous sommes au lendemain de Noël. Le froid est toujours très vif, la neige en fine poussière, que la bise, si elle soufflait, chasserait devant elle à toute distance. Mais il ne fait aucun vent. Un brouillard givreur pèse sur la montagne et couvre de ses cristallisations légères chaque rameau. Aucun bruit ne s'entend dans la nature. Le sommeil est partout général ; les oiseaux, d'une rareté extrême en pleine campagne.

Hippolyte est aux Avoulies, son père à l'un de ses rendez-vous habituels. Comme Noël est un jour de communion à l'église, on va voir un peu, le lendemain, ce qui se passe aux cabarets. C'est assez l'habitude dans nos villages.

Armand Gressy questionne son futur gendre sur leurs occupations actuelles à la Coque, et demande si le père Collet accepte de bon cœur les conditions relatives à la dot d'Estelle.

— De très bon cœur, non, répond Hippolyte ; mais il y consent par égard pour vous. Mon père a des idées à lui, auxquelles il tient, et que je dois souvent combattre. Ainsi, il aurait conseillé d'acheter des vignes avec l'argent d'Estelle, plutôt que de l'employer à dégrever

notre propriété. Je m'y suis opposé formellement. Les bonnes raisons ne manquent pas pour cela, quand il n'y aurait que celle de la menace du phylloxera<sup>8</sup>.

— Ah ! je crois bien, dit Gressy. Il ne faut pas avoir plus de vignes qu'on ne peut en cultiver soi-même. La main d'œuvre par des ouvriers ou vigneron est trop chère pour nous autres paysans. Je vous approuve beaucoup, Hippolyte, d'avoir tenu ferme dans cette circonstance. Quand vous n'aurez plus que huit mille francs de dettes sur votre domaine, — je ne parle pas de ce qui est dû à votre sœur, — il vous sera possible de vous libérer d'une partie chaque année, si la pension va bien. Je me demande seulement ce que fera votre sœur. A-t-elle peut-être une inclination à l'étranger ?

— Non ; ma sœur n'y a contracté aucune liaison intime. Un monsieur riche, vieux garçon bizarre, lui a fait une proposition de mariage l'été dernier. Entre nous, je puis vous dire qu'elle l'a refusé. Vous n'en parlerez pas, car, par prudence, nous n'en avons rien dit à mon père.

— C'est bien singulier, fit Estelle, qu'une si charmante fille, et si distinguée, n'ait été recherchée par aucun jeune homme bien placé.

— Oui, c'est vrai ; mais ma sœur ne quitte guère la maison, et vous savez qu'elle serait difficile. Au reste, elle en a le droit.

— Albert, reprit le père, a fini par comprendre qu'elle avait raison en refusant d'épouser un paysan. Pour lui et pour nous tous, il valait mieux savoir tout de suite à quoi nous en tenir à cet égard. Mais pour que les choses aillent bien pour vous et pour Estelle, il faudra plus tard, — surtout si votre sœur était mariée, — que votre père vous remette son bien pour le cultiver à votre compte. Vous lui payeriez une rente convenable, et si par hasard il était entraîné dans de mauvaises affaires, vous n'en seriez pas responsable. Je voudrais même qu'il vous fit une donation de ses immeubles, moyennant de justes conditions. Voyez-vous, mon cher ami, je me méfie des relations de cabaret. Il suffit parfois d'un moment de faiblesse pour qu'un homme un peu excité par le vin se laisse aller à des actes préjudiciables à sa famille. Savez-vous si votre père a l'habitude de se faire cautionner et de cautionner lui-même ?

— Je sais que, il y a quatre ans, lorsque nous avons bâti, mon père ayant besoin de beaucoup d'argent, une de ses connaissances le cautionna pour une assez forte somme à la banque. Mais mon père l'a remboursée en donnant l'hypothèque de sa propriété quand la maison fut construite. Ainsi le cautionnement s'est trouvé éteint.

— Je n'aime pas les cautionnements : n'en demandez à personne et

8 - [NdÉ] Insecte ailé rongeur les racines, la tige et la feuille de la vigne.

n'en faites jamais. Tâchez de vous tirer d'affaire par vous-même.

— Oui, je crois que cela vaut toujours mieux.

— Sans doute, reprit le futur beau-père, il est des cas où l'on doit demander une sûreté pour l'exécution d'un engagement dans une affaire considérable. Alors, qu'on verse un cautionnement en titres ou en argent, c'est très bien ; mais le cautionnement personnel, c'est-à-dire l'engagement de payer à la place d'un autre, est une chose immorale contre laquelle on ne peut trop s'élever. Et pourtant l'État en donne lui-même le premier l'exemple ; certaines communes aussi dans les ventes de bois aux enchères. Pour vendre plus cher, on donne un long terme de paiement et l'on exige des cautions. Je trouve que c'est rendre un bien mauvais service à ceux qui ne sont pas en mesure de payer comptant.

Pendant que l'honnête fermier causait de cette manière avec son futur gendre, Ferdine vit arriver un traîneau devant la maison. Elle venait de lire un psaume à Jean-David, qui s'était bien affaibli depuis quinze jours. — De ce traîneau descendit un inconnu, enveloppé dans un manteau fourré, le visage bien encapuchonné. Il vint frapper à la porte et demanda si M. Collet était chez lui.

— Non, monsieur, répondit Ferdine ; mon père est au village.

— Vous êtes donc mademoiselle Collet, et c'est vous qui dirigez la pension ?

— Oui, monsieur.

Il y avait quelque chose de sinistre dans les questions de cet inconnu, qui pourtant s'exprimait avec politesse. Sans savoir pourquoi, et comme si elle prévoyait un malheur, Ferdine frémissait en elle-même. L'étranger reprit à la suite d'un court silence :

— En ce cas, je puis vous faire la commission dont je suis chargé, et vous en instruirez monsieur votre père, puisque je ne le vois pas. Cela reviendra au même. Voici ce que c'est : M. Collet, votre père, et M. Célestin ont cautionné ensemble et solidairement, l'été dernier, auprès d'un établissement de crédit, — la Banque des constructions, — dont je suis le représentant, M. Marc-Antoine Triplot, de Faillouche. Ce M. Triplot, depuis hier, est en faillite et ne laisse rien. On le dit parti pour l'Amérique. Célestin est sans crédit ; c'est un panier percé. Il ne reste donc que votre père pour payer la dette, qui est de 8000 fr. En voici le billet, échu dès le 20 décembre courant. La Société qui m'envoie en exige le règlement dans les huit jours, à défaut de quoi elle fera une saisie sur tout ce que possède M. Collet. Plutôt que d'envoyer la lettre d'avis, chargée, par la poste, j'ai tenu à l'apporter moi-même. Il faut que M. Collet se procure tout de suite la somme réclamée ; on lui passera le titre, et il fera plus tard son intervention dans la faillite

Triplot pour tâcher d'en retirer quelque chose. Voici la lettre, mademoiselle. Veuillez reconnaître au bas que vous l'avez reçue en l'absence de votre père.

Tout cela fut dit lentement, avec un calme de glace et des regards tantôt perçants, tantôt ternes et rêveurs, comme s'il s'agissait de la chose du monde la plus simple. Ferdine écrivit d'une main tremblante d'émotion son nom au bas de la pancarte, ne sachant trop ce qu'elle faisait. Après quoi, le mandataire de la Banque des constructions replia son portefeuille, dit qu'il était bien peiné de cette affaire pour M. Collet, mais que ce dernier trouverait sans doute facilement, vu la bonne renommée de sa pension, les 8000 fr. en question. Je ne suis pas autorisé à le dire, fit-il en terminant, mais je croirais volontiers que la banque accepterait, provisoirement du moins, une bonne caution en place du paiement. Par exemple, si M. Armand Gressy, des Avoulies, donnait sa signature, cela suffirait, je n'en doute pas, pour arrêter toutes poursuites ultérieures. — Votre serviteur, mademoiselle.

L'homme de loi remonta sur son traîneau et repartit, laissant la pauvre Ferdine dans un trouble profond, dans une inquiétude poignante.

Comment donc ! Pendant qu'elle se dévouait pour que tout marchât bien dans la maison ; pendant qu'Hippolyte travaillait comme un brave garçon et était sur le point de se marier, leur père, en homme léger, allait engager sa signature pour une somme de 8000 fr., au risque de finir de se ruiner et de faire rompre le mariage de son fils ! Sa passion du jeu et les soirées dans les cabarets avaient été la cause de la catastrophe qui venait peser d'une manière écrasante sur la famille, au moment même où le mariage d'Hippolyte pouvait en améliorer la position. Certes, le mandataire de la banque s'adressait bien, en insinuant que le cautionnement d'Armand Gressy mettrait fin à toute réclamation pour le moment !

Ferdine était dans une désolation intérieure dont Jean-David s'aperçut bien vite lorsqu'elle revint à la cuisine où il se chauffait.

— Vous avez de mauvaises nouvelles apportées par ce vilain monsieur, lui dit-il. S'il est venu réclamer de l'argent à mon parrain David, voici ma bourse. Prenez pour payer tout ce qu'elle contient, excepté l'écu de M. Malté.

— Garde ta bourse, mon brave ami, lui dit la pauvre Ferdine. Nous avons, en effet, du chagrin, auquel ni toi ni moi nous ne pouvons rien. Dieu veuille venir à notre secours !

— Oui, il y viendra : c'est moi qui vous le dis. Comme vous me l'avez lu hier au soir, c'est Dieu qui donne à tous la vie et le mouvement.

Ferdine regardait Jean-David avec une douce compassion. En

voyant ce corps ratatiné, ce visage amaigri, cette grande bouche dont les dents allongées se croisaient les unes sur les autres, et ces yeux maintenant enfoncés, elle se dit que l'orphelin recueilli dans leur maison n'avait plus longtemps à souffrir, et que bientôt il entrerait dans un monde où son esprit serait doué de facultés immortelles, à la gloire de Dieu et dans un bonheur parfait.

Mais le coup de foudre était là. Dans la position de cette famille, c'en était bien un. Que dirait Hippolyte lorsqu'il en serait instruit ?

# CHAPITRE XXIV

## HIPPOLYTE



Le Triplot, qui avait extorqué à David Collet le cautionnement dont la famille de celui-ci allait être la victime, était un brocanteur de toutes sortes de choses. Il achetait et revendait n'importe quoi, réalisant parfois d'assez jolis bénéfices, mais plus souvent encore des pertes sensibles. C'était un homme vicieux. Tout lui était bon pour son genre d'affaires. Un jour, il était propriétaire de chevaux ; un autre jour, marchand de fromages, acquéreur d'anciennes voitures, détenteur de cinq ou six grandes récoltes de vin. Il jouait aussi sur les fonds publics et jetait bien des centaines de francs chaque année dans les loteries. Essayant de s'enrichir par cette espèce de commerce universel, il était parvenu à se ruiner complètement et à devoir beaucoup d'argent à ses créanciers. Pour jeter de la poudre aux yeux des gens crédules, il faisait construire une maison où il installerait un café d'un nouveau genre, et c'est alors qu'il rencontra David Collet à une foire, où celui-ci n'avait nul besoin d'aller. Triplot obtint, non sans peine, il faut pourtant le dire, la signature en question. Célestin, qui cautionnait aussi, ne valait pas les quatre fers d'un chien et n'était là que pour la forme. Lorsque David Collet fit sa construction, Triplot l'avait cautionné pour 2000 fr. qui furent remboursés lors de la prise d'hypothèque. Ayant reçu de lui un service, Collet ne sut pas refuser à Triplot de lui en rendre un du même genre, d'autant plus que l'engagement n'était que pour six mois. Au bout de ce temps, et même plus tôt, la maison en construction serait achevée et les 8000 fr. remboursés à la banque. Il n'en fut absolument rien, comme on vient de le voir. Et Collet se garda bien de dire à ses enfants le moindre mot de tout cela. Tel était l'historique de cette désastreuse affaire.

Lorsque l'envoyé de la banque fut parti, Ferdine se retira dans sa

chambre pour y chercher dans la prière le secours de Dieu. Là, elle ouvrit son cœur au Père céleste et le supplia de leur venir en aide. Par quel moyen ? Ferdine l'ignorait ; mais elle croyait fermement que la main du Seigneur n'est pas raccourcie pour ne pouvoir pas délivrer de l'angoisse ceux qui mettent en lui leur confiance. Elle se dit aussi qu'une telle catastrophe, dans le moment actuel, pourrait amener son père à de sérieuses réflexions sur le but de la vie et le faire renoncer à sa grande légèreté de caractère, à l'emploi si pernicieux de ses dimanches dans les cabarets. Quant à Hippolyte, il faudrait, hélas ! chose bien difficile, le retenir dans son premier mouvement d'indignation et de colère envers l'auteur de ses jours. Le jeune homme apprendrait ainsi que, même au milieu d'un grand bonheur temporel, il faut toujours être prêt à recevoir l'épreuve. Quant à elle, Ferdine, elle retournerait à l'étranger pour y gagner la somme nécessaire au paiement de l'intérêt du nouvel emprunt qu'il faudrait contracter. Hippolyte et Estelle feraient face aux anciennes charges. Mais comme tout était devenu sombre et noir pour Ferdine en si peu de temps !

Son père était encore au village et Hippolyte ne revenait pas. Tout à coup elle se rappela ce que lui avait dit M. Malté en quittant la pension à la fin d'octobre, et elle se décida sur-le-champ à se rendre chez lui le lendemain pour lui faire part de ce qui leur arrivait, et lui demander si peut-être il pourrait leur prêter tout ou partie de la somme dont ils avaient besoin. Ferdine savait que M. Malté avait de la fortune. S'il continuait à passer les vacances à la pension, ce serait un moyen tout trouvé de payer l'intérêt de la dette.

Bien décidée à faire cette démarche, elle se rendit au village et envoya une dépêche en ces mots : « Pouvez-vous me recevoir demain, à une heure, pour conseil à vous demander. Réponse payée. »

En attendant le retour du télégramme, elle fit quelques emplettes dont elle avait besoin pour le ménage, puis elle revint au bureau du télégraphe. La réponse arrivait : « Je vous attends. »

Bien qu'il lui répugnât énormément de faire demander son père au cabaret, elle y entra pourtant et lui fit dire de revenir tout de suite. Il n'arriva guère avant la nuit, et seulement pour traire les vaches, que Ferdine avait dû soigner en l'absence des deux hommes, Jean-David ne sortant plus de la maison à cause du froid et de sa grande faiblesse.

— On t'a bien laissée seule, ma pauvre fille, lui dit son père en arrivant. Hippolyte s'attarde un peu aujourd'hui, me semble-t-il ; je serai bien aise que ces courses continuelles finissent. Mais qu'as-tu ce soir ? tu ne me réponds rien.

— Va seulement traire la vache ; je te dirai après ce que j'ai. (Il n'y en avait qu'une qui donnât du lait en ce moment.)

— Es-tu malade ?

— Non, pas de corps au moins.

— Oh bien, ce n'est pas grand'chose. Ça s'arrangera.

Lorsque le lait fut soigné, le père revint à la charge auprès de Ferdine pour savoir ce qui lui était arrivé. Jean-David était couché.

— Voyons, dis-moi maintenant ce que tu as et qui a pu te faire des chagrins. Depuis quelque temps, lorsque tu restes seule à la maison, je m'aperçois que tu prends souvent du noir. Ce n'est pourtant pas dans ton caractère.

Pour toute réponse, Ferdine lui donna la lettre reçue en son absence.

— Comment donc ! s'écria le père après avoir lu : Triplot a remis son bilan et il est en fuite ! Le misérable ! Et moi qui allais justement lui écrire pour lui demander s'il avait payé le billet ! Sacré coquin de sort ! Et cette canaille de Célestin n'a rien non plus ! Tout me retombe dessus. Le tonnerre les écrase seulement tous les deux !

— Il ne sert de rien de jurer, lui dit Ferdine. Le mal est fait, un très grand mal. Il faut songer maintenant à le réparer, si cela est possible, et tâcher que ceci nous serve à tous d'une bonne leçon.

— Oh ! je pense pourtant qu'on rattrapera une bonne partie de la somme, un jour ou l'autre. Pour le moment, il s'agit d'éviter une saisie, c'est évident. Je demanderai qu'on attende jusqu'à ce que la femme d'Hippolyte ait livré sa dot, et alors je remprunterai sur mes propriétés pour liquider le cautionnement de cet exécrationnable Triplot.

David Collet ne savait vraiment plus ce qu'il disait.

— Mon pauvre père, reprit Ferdine, détrompe-toi. D'abord, tu ne retireras jamais rien, ni du débiteur en fuite, ni de l'autre caution ; et ensuite, comment pourrais-tu emprunter huit mille francs en troisième rang sur ta maison et ton terrain ? Ce n'est pas possible.

— Comment donc, en troisième rang ? Pourquoi en troisième ?

— Parce qu'Estelle sera en deuxième pour sa dot, comme il a été convenu.

— Que Gressy aille se promener avec ses conditions ! Il ferait bien mieux de livrer l'argent à Hippolyte, sans faire tant de difficultés, sans mettre partout des bâtons dans les roues.

— Hélas ! mon pauvre père, ces bâtons, qui les a mis si ce n'est toi, par ton inconcevable imprudence ?

— Alors, tu me feras aussi des reproches sanglants ? Il ne manquerait plus que ça. Ne suis-je déjà pas assez puni, sans que mes enfants me jettent encore la pierre ?

— Je ne te fais pas de reproches ; mais reconnais pourtant que ce malheur nous arrive par ta faute.

— Eh bien, c'est bon. Vous n'avez pas besoin de vous en inquiéter.

Je me tirerai assez d'affaire sans vous.

— Écoute-moi, mon cher père. Hippolyte va arriver dans un moment. Il ne faut pas lui parler ce soir. Ce sera assez tôt demain. Tu es fatigué ; va essayer de dormir. Je tâcherai de préparer mon frère à ce terrible coup, et demain nous verrons ce qu'il sera possible de faire. Tiens, voilà une bougie ; monte dans ta chambre, et Dieu te donne du repos.

Le père prit la lumière et suivit le conseil de sa fille. Peu après son départ, Ferdine entendit le pas de son frère devant la maison, sur la neige durcie.

— Je suis resté un peu tard, dit-il en se battant les mains : le père a-t-il trait la vache ?

— Oui.

— Où est-il ? j'espère qu'il n'est pas retourné au village ?

— Non ; il était fatigué ; je l'ai engagé à se coucher. Hippolyte regarda sa sœur.

— Qu'as-tu ce soir ? dit-il ; je ne te connais pas cet air triste. Tu as de mauvaises nouvelles ?

— Oui, mais pourtant pas très mauvaises.

— Le père est couché : gageons qu'il a fait....

— Tiens, lui dit sa sœur. Lis cette lettre ; il vaut mieux que tu saches tout.

Hippolyte jeta les yeux sur le papier, puis, donnant un effroyable coup de poing sur la table :

— Voilà donc où il nous plonge ! Ah ! certes, le père d'Estelle n'en avait que trop le pressentiment. Nous sommes ruinés. Mon mariage est manqué. Tout est à bas chez nous.

— Non. Tout n'est pas perdu. Je retournerai en place et je payerai les intérêts de cette nouvelle dette. Estelle et toi, vous vous tirerez d'affaire sans moi.

Hippolyte s'assit comme frappé de stupeur. Au bout d'un moment de silence, il dit froidement :

— Il fallait s'attendre à ce qui arrive. J'ai été un lâche avec mon père. Au lieu de chercher à le retenir à la maison, j'ai laissé faire, et maintenant je n'ai que ce que je mérite. Hélas ! c'est toi, ma pauvre sœur, que je plains. Après avoir donné tout ce que tu possédais, te voir encore assassiner de cette manière, quand tu avais droit à toute autre chose ! Pour ce qui me concerne, je viens de prendre une terrible décision. Demain matin, je retourne aux Avoulies, et je rends à Estelle et à son père leur parole. Dans la position que mon père nous fait, je ne puis plus amener Estelle ici.

— Non, mon cher frère, tu ne feras pas cela.

— Je le ferai certainement, tu peux en être persuadée. Il faut que mon père apprenne qu'on ne se joue pas, comme il l'a fait, de l'avenir de ses enfants. Et s'il se fâche, s'il veut continuer à en faire à sa tête, je quitte aussi la maison.

— Tu réfléchiras, Hippolyte, avant de prendre une détermination aussi grave. Rompre ton mariage ! ce serait donner le coup de mort à la situation.

— Mais, ma chère sœur, crois-tu donc que si je ne prends pas les devants moi-même, le père d'Estelle ne me donnera pas mon congé ? Jamais, tel que je connais son caractère, il ne consentirait à mettre sa fille dans une position aussi difficile. Non, non, c'est tout réfléchi. Demain, j'irai faire mes adieux à Estelle. Si elle veut m'attendre cinq ans, je l'attendrai aussi, mais pour le moment tout est fini. Et dire que nous devons nous marier dans six semaines ! — Adieu, bonne nuit, si tu peux. Moi, j'ai la mort dans l'âme.

— Ne décide rien ce soir, Hippolyte. La nuit porte conseil. J'ai demandé le secours de Dieu ; demande-le aussi.

— Dieu n'aime pas les cautionnements, ni les tromperies, ni les tagagies, ni rien de tout ça.

— Embrasse-moi donc avant de t'en aller. Nous sommes encore deux pour lutter contre les difficultés de la vie. Tâchons de ne pas perdre courage.

Hippolyte serra sa sœur sur sa poitrine, et Ferdine sentit les larmes brûlantes du jeune homme couler sur ses joues lorsqu'il l'embrassa. Elle n'avait pu pleurer encore, mais cela viendrait sans doute assez plus tard.

Le lendemain, dès qu'il eut déjeuné, Hippolyte passa une blouse sur son tricot de laine, comme se disposant à sortir.

— Où vas-tu ? lui demanda son père.

— Je vais aux Avoulies, répondit-il froidement.

— Alors, tu comptes y aller tous les jours ?

— Je me passerais bien d'y retourner ce matin, mais après les nouvelles reçues hier, et la vie amère que tu nous fais, je suis bien forcé d'aller rompre mon mariage.

— Es-tu fou ? Rompre ! Et pour quelle raison ?

— Parce que je ne veux pas recevoir mon congé. Je préfère me retirer honorablement, sans attendre que la porte me soit fermée. Aussitôt que la nouvelle de ce qui nous arrive sera connue de M. Gressy, il me refusera la main de sa fille. Il en aura le droit et il fera bien. Puisque tu as préféré tes amis de foire et de cabaret à tes enfants, nous n'avons plus d'autre parti à prendre, moi, que de rester garçon, et ma sœur qu'à retourner en place.

— Hippolyte, dit sa sœur, c'est assez comme cela. Ne continue pas de cette manière. Notre père est déjà assez malheureux, sans que nous augmentions encore ses regrets par l'amertume de nos reproches. Chacun de nous fera son devoir, et après : à la garde de Dieu ! — Tu veux aller chez ton futur beau-père : va lui dire ce qui se passe chez nous. Il vaut mieux qu'il l'apprenne de toi, tout de suite, plutôt que la nouvelle lui en vienne par le public. Tu verras ce qu'il te dira. Ne casse pas les vitres. En te retirant tout net, brusquement, tu risquerais de donner un coup terrible à Estelle. Il faut la ménager, pour elle-même et pour toi. Que Dieu t'accompagne ! Moi, lorsque j'aurai préparé le dîner, je partirai aussi. Je veux aller chez M. Malté, qui m'attend aujourd'hui. Il m'avait offert ses services. Peut-être pourrait-il nous prêter une partie de la somme qu'il faut trouver d'ici à huit jours. Nous n'avons pas de temps à perdre. — Toi, père, tu resteras ici pour surveiller le feu et faire un peu compagnie à Jean-David. Tu lui donneras sa soupe à midi. Il ne prend qu'un peu de bouillon. Adieu, mon cher frère. Peut-être nous retrouverons-nous ce soir avec moins d'inquiétude qu'en ce moment. Mes amitiés de sœur à Estelle et mes salutations à la famille Gressy.

Hippolyte s'en alla donc. Son père ne lui répondit pas un mot ; il vint à la grange, préparer le foin pour son bétail comme à l'ordinaire, et retourna ensuite s'asseoir vers le fourneau.

Ferdine s'était habillée. Elle se rendait à pied à la gare de Nyon, malgré la neige et le froid brouillard. La ville où demeurait M. Malté se trouvait à une assez grande distance ; mais on va vite en chemin de fer ; et les wagons étant chauffés, la courageuse fille ne risquerait pas de prendre froid, après avoir eu très chaud pendant sa marche rapide.

# CHAPITRE XXV

## UN BEAU-PÈRE

*Rara avis.*



endant que le père Collet se chauffait vers le fourneau de sa cuisine, les pieds sur la tablette de fer et la tête appuyée sur sa main gauche, Hippolyte se dirigeait du côté des Avoulies, par des chemins pleins de neige, peu pratiqués en hiver d'un village à l'autre. Des deux côtés de la voie ouverte pour les traîneaux, la muraille blanche masquait les haies, dont les pousses épineuses ou les branches de coudrier étaient bien malmenées par l'amas glacé qui les surchargeait. Aucun oiseau poursuivi par l'épervier n'aurait pu s'y réfugier, aussi n'en voyait-on point dans leur voisinage. De temps à autre, une draine au plumage argenté dans la froide saison, quittait la touffe de gui vert où elle trouvait sa nourriture, et allait se poser sur un autre pommier, pour se mettre ainsi hors de la portée du fusil, si le passant était un chasseur. Descendues des hautes forêts du Jura, les litornes voletaient par troupes, poussant leur cri d'appel ou d'avertissement. Quelques geais n'ayant que la peau sur les os, piaillaient aussi à leur manière, lorsque le jeune piéton les dérangeait de leurs occupations peu attrayantes au milieu du chemin. Le long des ruisselets bordés de glaçons qui tendent à se rapprocher chaque jour davantage, un merle d'eau farouche plongeait au fond de quelque vasque profonde, dans l'espoir d'y saisir l'alevin de truite éclos nouvellement, ou tel autre poissonnet dont il fait sa pâture. Pour ces petits êtres, la vie est rude aussi en hiver. Ils n'ont pas de poêles bien chauffés, ni de cheminées où brille la flamme du hêtre; mais le Créateur les a pourvus d'un duvet imperméable à l'eau, et un sang très chaud circule dans leurs veines. Ils dorment on ne sait où. Sans doute, ils connaissent des cachettes où les oiseaux de nuit et les fouines rôdeuses ne peuvent pénétrer.

David Collet se tenait donc vers le fourneau, n'ayant personne à qui causer, mais tout le temps de réfléchir à sa conduite passée. Ses enfants attristés s'en allaient, l'un en quête d'emprunt qu'il ne parviendrait probablement pas à réaliser, l'autre, faire acte de courage moral, de renoncement à ce qu'il pouvait considérer la veille encore, comme un bonheur assuré. Et si les choses en arrivaient à ce point, c'était par sa faute à lui, leur père. Au lieu de rester dans un cercle de famille heureux, il avait préféré la société d'hommes aux yeux desquels le foyer domestique ne valait pas les propos d'une chambre à boire.

« Ah ! c'est vrai, se dit-il à demi-voix dans un amer regret, oui, j'ai été un mauvais père ; j'ai fait le malheur de mes enfants et le mien propre, par ma légèreté. »

Comme il prononçait les derniers mots de cette accusation, la porte s'ouvrit doucement, et Jean-David se trouva là, sans que ses pas dans le corridor voisin eussent été entendus à la cuisine. Le pauvre garçon n'était plus qu'une ombre, un squelette vivant, tant sa maigreur avait encore augmenté depuis un mois. Mais il avait l'ouïe et toutes les perceptions très fines. Aucune des paroles prononcées par le père Collet ne lui avait échappé. Il s'assit dans un vieux fauteuil garni de coussins, que Ferdine avait arrangés, pour qu'il y fût plus au tendre que sur une chaise de paille.

— Je n'avais pas chaud dans mon lit, dit-il, c'est pourquoi je suis venu vers le fourneau. Dans le lit, on ne peut prendre du mouvement.

— Comment te sens-tu aujourd'hui ?

— Faible. Où est le temps où je courais en poussant la charrette ? Je ne suis plus bon à rien, et je serai bientôt sans mouvement.

— Les forces te reviendront avec le printemps.

— Non, parrain David.

*Les oiseaux que l'hiver exile  
Reviendront avec le printemps,*

comme dit la chanson que ma mère chantait, mais les forces du corps ne reviendront pas au mourant. Mon temps est fait, et le vôtre aussi bientôt.

— As-tu l'idée que je doive bientôt mourir ?

— Oui, et c'est pourquoi il faut vous convertir. Ferdine m'a lu hier au soir un chapitre où il y a : « Si vous ne vous convertissez, vous périrez tous semblablement. »

— Es-tu converti, toi ?

— Moi, je ne suis rien ; je ne compte pas. Mais vous, parrain David, vous êtes un homme, un père de famille ; vous avez de braves enfants ; une fille comme on n'en voit pas par douzaines ; un fils qui ne va

jamais au cabaret. Les hommes qui aiment les cabarets ne sont pas convertis. Sans les cabarets, M<sup>lle</sup> Ferdine et Hippolyte n'auraient pas tant de chagrin aujourd'hui. J'ai entendu ce que vous disiez tout seul il y a un moment. J'entends tout ce qui se dit dans la maison ; et quand l'homme de la banque est venu, j'ai entendu ce qu'il disait à M<sup>lle</sup> Ferdine, oui, monsieur.

— Et qu'est-ce que je disais ? reprit Collet pour bien s'assurer que Jean-David ne mentait pas.

— Vous avez dit que vous étiez un mauvais père, et que vous aviez fait le malheur de vos enfants. C'est vrai, oui, monsieur.

— Alors, tu me fais aussi des reproches quand je suis déjà bien malheureux ?

— Ce n'est pas moi qui vous en fais, parrain David ; mais le bon Dieu vous dit : Convertissez-vous et vous verrez la différence qu'il y a entre le juste et le méchant, entre celui qui sert Dieu et celui qui ne le sert pas. Pensez-vous qu'on serve Dieu quand on passe le dimanche au cabaret ? Non, monsieur.

— C'est bon ; tais-toi. Si tu causes comme ça longtemps, tu te mettras à tousser.

— Eh bien, je ne dirai plus rien : « Dieu ne veut pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive, » ajouta-t-il comme s'appliquant à lui-même cette déclaration de l'Écriture sainte.

Ainsi l'Évangile, la nécessité de la conversion, le retour à une vie régulière et au devoir étaient annoncés à un homme âgé, en pleine santé, par un des plus chétifs de ce monde, lui-même se sentant sur le bord de l'éternité. Ce que Jean-David avait dit si nettement à son parrain, nulle autre personne, et surtout pas ses enfants, n'auraient pu le lui présenter dans une forme aussi peu mitigée, aussi directe. Cet avertissement salutaire atteindrait-il le cœur du vieillard ? Espérons-le, pour lui et les siens.

C'était une chose bien étonnante que David Collet, tel que nous le connaissons, eût un fils et une fille dont les caractères différaient totalement du sien. Ferdine avait l'âme forte, le cœur pieux, les instincts élevés. Hippolyte, moins heureusement doué que sa sœur au point de vue intellectuel et religieux, était un jeune homme à bonne conscience, aimant ce qui est juste et droit, sérieux dans ses principes, mais imbu d'une certaine bonne opinion de lui-même, qui lui faisait porter des jugements parfois sévères sur le prochain. À vue humaine, on peut reconnaître qu'il en avait bien un peu le droit. Tout homme est sans doute pécheur devant Dieu, mais tous ne sont pas des péagers, des pharisiens, des gens de mauvaise vie. Dieu distingue certainement entre celui qui remplit son devoir d'honnête homme et celui qui le

méprise. Hippolyte Collet se rendant aux Avoulies pour accomplir un acte douloureux ordonné par sa conscience, était digne d'une approbation honorable, tandis que celui qui, au lieu de travailler, se pavane dans les cafés, déblatérant sur la politique ou sur n'importe quel sujet, mérite au contraire un blâme sévère. Il y a pourtant en ce monde des gens qui se conduisent bien et des gens qui se conduisent mal ; de braves garçons et des fils peu recommandables.

Lorsqu'il arriva chez son futur beau-père, Hippolyte fut reçu à la porte par sa fiancée.

— Comment ! tu reviens déjà ce matin, lui dit Estelle en lui tendant la main et la joue. Comme tu es gentil ! Mais tu as bien froid. Viens vite te chauffer. — Puis le regardant : — Qu'est-ce qui t'amène ? Mon Dieu, que tu as donc l'air triste !

— Viens, lui répondit-il ; conduis-moi vers ton père : j'ai à lui parler.

Sans lâcher la main de la jeune fille, Hippolyte entra avec elle dans la cuisine. Le père Gressy préparait des liens d'osier jaune, qui se dégelaiement à l'air chaud de l'appartement.

— Et puis, dit-il en voyant Hippolyte, vous revenez ! Y a-t-il de mauvaises nouvelles ?

— Oui, je suis venu pour vous tout expliquer.

Estelle s'était assise en face d'Hippolyte et le regardait, tout angoissée. Le père cessa de tordre l'osier, dont la partie mince était serrée entre ses genoux. Tout à coup, comme il commençait son récit, Hippolyte, le cœur gonflé à la vue d'Estelle, eut un instant d'émotion violente ; ce ne fut qu'au bout d'un moment qu'il put continuer. Quand il eut fini :

— Eh bien, que comptez-vous faire ? lui demanda Gressy.

— Mon devoir, répondit avec dignité le jeune homme. Dans la situation nouvelle où la conduite imprudente de mon père nous place, ma sœur et moi, je ne puis pas me marier. Je ne puis pas amener Estelle dans une maison où elle serait peut-être tourmentée de soucis matériels. Je viens donc, la mort dans l'âme, lui rendre sa liberté, et à vous, monsieur Gressy, votre parole. De meilleurs jours viendront peut-être, et alors, Estelle, si tu peux encore m'aimer, si tu veux encore de ton infortuné Hippolyte, il sera trop heureux d'être accepté une seconde fois.

Estelle poussa un cri déchirant :

— Non, dit-elle, je ne veux rien de ça ; je partagerai tes bons et tes mauvais jours. Mon père, ne reprenez pas votre parole. Cela ne se peut pas. On payera le cautionnement avec mon argent et tout sera dit.

Le père, devenu très sérieux, ne bougeait non plus qu'une statue. À la fin, laissant tomber son osier, il tendit la main à Hippolyte et

dit gravement :

— Vous êtes un brave garçon. Non, votre mariage ne se rompra pas. Ah ! si vous n'étiez pas venu nous mettre au courant ; si, comme tant d'autres, à votre place, l'eussent fait, vous aviez cherché à dissimuler cette triste affaire, alors, je crois bien que j'aurais rompu. Vous avez agi droitement, en honnête homme. Restez donc le fiancé de ma fille, et voyons comment il sera possible de faire face à l'événement. Mais d'abord, donnez-vous la main devant moi, et toi, Estelle, dépêche-toi de préparer une boisson chaude pour Hippolyte. Appelle aussi ta mère.

Ayant dit cela, et pendant que les jeunes gens se consolait en présence du père, celui-ci reprit son osier, fit la boucle au petit bout et le posa ensuite sur le paquet de ceux qui avaient déjà reçu la même forme et la même désignation.

La belle-mère vint et fut mise au courant de la triste histoire. Après quoi :

— Nous allons bientôt dîner, dit Gressy. J'irai avec vous pour parler à votre père. Il faut que nous soyons d'accord sur tout cela aujourd'hui même. Ce Triplot est un triple coquin, une canaille ; mais votre père est terriblement imprudent. Pour l'instant, remettez-vous de cette chaude alarme, mon pauvre Hippolyte. L'idée de nous rendre notre parole vous est-elle venue ce matin ou déjà hier au soir ?

— Elle m'est venue à l'instant où j'ai eu connaissance de notre malheur.

— En avez-vous parlé à votre sœur ?

— Oui, sans doute et à mon père aussi, au moment de partir.

— Que vous ont-ils dit ?

— Ma sœur m'a conseillé d'agir droitement, mais de prendre garde à ne pas effrayer Estelle ; mon père n'a pas compris ma véritable situation.

— Je tâcherai qu'il la comprenne. Mais voilà qu'on met la table. Aidez-moi un peu à ôter ces osiers de par là.

Hippolyte ramassa les brins épars sur le carrelage et en fit un paquet attaché solidement au milieu. Comme son cœur était à l'aise et comme il respirait librement ! Avec l'appui de son futur beau-père, il ne craignait plus rien.

Ce dernier vint donc avec lui à la Coque dans l'après-midi. Les échelles du petit char et le banc étaient placées sur une luge, ce qui constituait un traîneau rustique bien commode. Le cheval y fut attelé, et, vers quatre heures, le fermier et David Collet entraient en conversation, à la cuisine, pendant qu'Hippolyte était à l'écurie et Jean-David dans sa chambre solitaire.

— Dans ce que j'ai à vous dire, monsieur Collet, fit Gressy, je ne serai pas long. Les paroles sont inutiles. Au point où en sont les choses, il nous faut mieux que des mots. Vous avez été d'une rare imprudence....

— C'est vrai, je le reconnais, interrompit Collet.

— Et depuis longtemps, comme père de famille, vous donnez un très mauvais exemple à vos enfants, par votre passion des cabarets. C'est vraiment merveilleux que votre fils, voyant ce que vous faites, soit resté ce qu'il est.

— C'est encore vrai, reprit le père.

— Eh bien, vous ne continuerez pas ; vous ne pouvez plus continuer et vous ne devez pas continuer le même genre de vie. Je n'ai pas rompu le mariage, parce que votre fils a montré de la droiture et du caractère. Estelle payera votre nouvelle dette ; mais vous vous engagez par écrit à laisser Hippolyte diriger lui-même les affaires, sans vous en mêler en quoi que ce soit, excepté pour l'aider dans son travail. À dater de son mariage, il sera le maître. Est-ce convenu ?

— C'est convenu.

— Eh bien, donnez-moi la main. Il est inutile que je vous en dise davantage. Votre conscience a parlé ; je vois que vous l'avez écoutée. Continuez à entendre sa voix ; et fuyez les compagnies de cabaret.

Hippolyte rentra.

— Nous sommes d'accord avec votre père, reprit Gressy. Vous, mon cher ami, continuez à lui témoigner le respect et l'affection qui lui sont dus. S'il avait eu encore votre mère, peut-être rien de tout ceci ne serait arrivé. Un homme privé de sa compagne est toujours à plaindre.

Le père Collet, encore si hautain la veille et si plein de bonne opinion de lui-même, était là sans dire mot, recevant les paroles sévères de Gressy comme les ayant justement méritées. Est-ce que l'avertissement du simple Jean-David avait donc pénétré jusqu'à son cœur ? S'était-il humilié devant Dieu, pendant cette journée de solitude ? Et l'Esprit qui peut convaincre de péché, de justice et de jugement, avait-il fait son œuvre en lui ? Si c'était bien cela, il n'y avait plus qu'à s'en réjouir.

La nuit vint bientôt, car les jours sont courts à la fin de décembre. Le père Gressy ne voulait pas repartir avant le retour de Ferdine. Hippolyte parlait d'aller à sa rencontre, lorsque les grelots d'un cheval se firent entendre à peu de distance, et bientôt le traîneau d'un voiturier de Nyon arriva devant la maison. Ferdine en descendit, paya le conducteur, dit à Hippolyte de lui donner vite un verre de vin et entra dans la maison, tout étonnée d'y trouver l'honnête fermier des Avoulies.

# CHAPITRE XXVI

## LA JOURNÉE DE FERDINE



ussitôt que Ferdine eut ôté son chapeau et son manteau, elle demanda à son père des nouvelles de Jean-David.

— Il est comme ce matin, répondit-il, et n'a voulu, en effet, qu'un peu de bouillon à midi. À trois heures, je lui ai fait chauffer du lait, qu'il a bu avec sa tisane. Ce pauvre enfant m'a dit ce matin des paroles qui m'ont bien engagé à réfléchir. J'ai été le voir tout à l'heure ; il croit qu'il pourra dormir et te fait ses amitiés.

Ferdine s'assit près du fourneau, et se chauffait les mains sans ôter ses gants. Il avait fait froid sur le traîneau.

— Mademoiselle, lui dit Gressy, je n'ai pas voulu retourner à la maison sans avoir pu vous dire moi-même ce que nous avons décidé. Grâce à la loyauté d'Hippolyte, nous n'avons point voulu, ni Estelle ni moi, reprendre notre parole. Le mariage aura donc lieu comme il avait été convenu, peut-être un peu plus tard, si le froid continue ; mais rien n'est changé dans nos dispositions à l'égard de votre frère. Estelle payera le cautionnement dont votre père et vous tous êtes les victimes ; c'est fatal, sans doute, mais il faut s'y résigner. — Seulement, il est entendu que, dès son mariage, Hippolyte aura la direction des affaires de la campagne et de la maison ; votre père lui cédera la maîtrise, et s'engage dès à présent à ne plus cautionner qui que ce soit. — N'est-ce pas, monsieur Collet, nous sommes bien d'accord ?

— Oui, complètement.

— Eh bien, je vais vous dire adieu. Vous avez à causer ensemble, et je ne veux pas vous gêner par ma présence. Il est plus que temps, d'ailleurs, de me remettre en route.

— Si vous pouvez rester encore un moment, monsieur Gressy, dit Ferdine, je vous ferai part du résultat de ma journée, et vous le racon-

terez à Estelle. Mais d'abord, laissez-moi vous dire combien je suis reconnaissante de tout ce que vous avez fait et décidé. J'étais parfaitement sûre qu'Estelle ne romprait pas, au moins pas d'une manière définitive. Et quant à vous, monsieur Gressy, vous vous êtes conduit noblement, de façon à mériter toute notre estime. Aucun de nous ne l'oubliera jamais.

Maintenant, voici ce qui m'est arrivé. C'est une chose si extraordinaire, que je me demande parfois si je rêve. M. Malté est venu m'attendre à la gare, et....

Ferdine s'arrêta pour respirer ; sa voix ordinairement si douce et si ferme était tremblante. — Dans le but de lui épargner trop d'émotion et par égard pour sa modestie, nous prendrons la parole à sa place. Le lecteur y perdra le charme d'un récit personnel ; mais nous pensons que l'intérêt sera, au fond, le même, puisque nous dirons exactement ce qui s'était passé.

Et d'abord, dans le wagon où Ferdine prit place, il y avait deux inconnus, deux hommes qui s'entretenaient de la manière suivante :

— A propos, dit l'un des deux, voilà Triplot qui a filé. On dit qu'il emporte une assez belle somme, empruntée à droite et à gauche depuis quelque temps. C'est un rude coquin.

— Eh bien, oui, répondit l'autre ; on assure qu'il *met dedans*, pour huit à dix mille francs, ce pauvre David Collet de la Coque. Mais comment Collet, qui devait le connaître, a-t-il pu le cautionner à la banque des constructions pour une somme aussi forte ?

— Triplot l'aura subtilisé, reprit le premier. Ils auront bu quartette ensemble, après quoi une signature est vite donnée. On dit aussi, ce qui explique la chose, que Triplot avait rendu, il y a quatre ans, un service du même genre à Collet, lorsque celui-ci bâtissait. Quoi qu'il en soit, je plains beaucoup Collet. On dit qu'il a de braves enfants, une fille qui dirige bien la pension. Son fils doit épouser la fille Gressy, des Avoulies ; comme elle a une dot, cela remettra un peu les affaires.

C'était ainsi que, trois jours après la débâcle du misérable qui avait pris la fuite, on parlait déjà dans le public de ce qui concernait la famille Collet. Dans un petit pays, même dans un grand pays, la trompette qui sonne les malheurs du prochain se fait entendre bien vite d'un bout à l'autre.

Arrivée à la gare, Ferdine y trouva donc M. Malté, qui venait à sa rencontre. Il la conduisit chez lui, où la brave Agnès lui apporta tout de suite une boisson chaude, pour la réconforter. Alice vint sauter sur ses genoux et l'embrasser tendrement, en lui passant les bras autour du cou.

— C'est ma maman de la pension, disait la petite espiègle à son

père, dont l'air ému, un peu embarrassé et comme comprimé avait d'abord frappé la belle et triste visiteuse. Hélas! elle n'était guère joyeuse non plus, et la mission qu'elle venait remplir n'était pas de nature à l'égayer. Il est probable aussi qu'elle souffrait de préoccupations intimes dont elle ne pouvait parler.

D'après ce que nous avons dit du caractère d'Édouard Malté, le lecteur aura compris que, s'il montra de la décision et une volonté de fer lorsqu'il renonça aux études de théologie et conséquemment au sacerdoce, il avait, depuis qu'il était veuf, quelque chose non pas d'irrésolu précisément, mais une disposition à examiner, à réfléchir, à tourner et retourner souvent dans son esprit les pensées qui l'occupaient. De là cet air réservé, presque froid et un peu triste, que chacun lui trouvait. La mort de sa femme avait ravivé des doutes qui semblaient éteints; il ne pouvait guère en parler, si ce n'est avec Ferdine, dont la foi correcte, vivante et pratique lui faisait plus de bien à l'âme que tous les raisonnements de la science, et même que les prédications qu'il entendait. L'exemple d'une piété solide, au milieu des fatigues et des difficultés de la vie, parle plus haut, a plus de puissance sur l'âme, que toutes les définitions de l'orthodoxie. Mais, chose curieuse! bien qu'il se sentît fortement attiré vers celle qui, à tant d'égards, lui rappelait sa première femme, il n'avait pu, jusqu'au moment où nous sommes arrivés dans ce récit, se décider à demander sa main. Et pourtant il était bien convaincu que si, des hautes demeures où elle était entrée depuis deux ans, son ancienne compagne pouvait comprendre ce qu'il éprouvait pour Ferdine Collet, elle l'approuverait pleinement.

Lorsque la fillette eut assez caressé sa grande amie, son père lui dit d'aller vers Agnès. Restés seuls, M. Malté ouvrit l'entretien.

— Mademoiselle, dit-il, votre télégramme m'a causé une vive émotion. J'espère que vous n'avez rien de fâcheux à m'apprendre; je vous suis reconnaissant d'être venue dans un jour d'hiver si rigoureux. Sans votre dépêche, je serais allé demain vous faire une visite, puisqu'il n'a pas été possible de vous conduire Alice.

— Monsieur, répondit Ferdine d'une voix que l'émotion rendait tremblante, vous avez eu l'obligeance, lors de votre départ de chez nous il y a deux mois, de nous offrir vos services, si nous éprouvions quelque embarras. À la suite d'une imprudence de mon père, dont la bonne foi a été surprise par un coquin, voici ce qui nous arrive:

Ici, Ferdine fit le récit complet de l'affaire du cautionnement et de ce qui en résultait pour eux.

— Si M. Gressy, continua-t-elle, prend la chose avec trop de sérieux, le mariage de mon frère risque d'être rompu. Hippolyte est parti ce

matin dans l'intention de rendre sa parole à son futur beau-père. S'il faut en venir à cette extrémité, nous en serons tous désolés. Et pourtant, ce que mon père possède vaut beaucoup plus que ce qu'il doit, même en y ajoutant la somme de ce fatal cautionnement. Je venais donc, monsieur, vous demander si vous pourriez, s'il vous convenait, de nous prêter tout ou partie de cette somme. Mon père vous donnerait en garantie la plus value des immeubles et tout le mobilier de la maison.

— Oui, je puis le faire, répondit sans hésiter M. Malté, et j'ajoute que j'en suis heureux. Comme je vous connais, ainsi que votre frère, je n'ai pas besoin de garantie. Je vous remettrai aujourd'hui même, en billets de banque, les 8000 fr., et votre frère pourra dès demain mettre fin à toute réclamation.

— Combien vous êtes bon, monsieur, et combien je vous remercie ! Vous me soulagez d'un poids énorme. Dieu vous récompensera.

— Je ne suis pas si bon que vous le pensez, chère mademoiselle, — et ici la voix de M. Malté devint à son tour un peu tremblante ; — je suis, au contraire, excessivement intéressé : vous allez en avoir la preuve. Ce que je vais vous dire, je le pense depuis deux mois, sans avoir jamais eu le courage de vous l'avouer. Mais aujourd'hui, je suis décidé à vous dire tout. Il en sera ce qui plaira à Dieu, et surtout à vous.

Peu à peu, la voix d'Édouard Malté s'était raffermie. Le premier pas étant fait, il ne restait qu'à continuer. Il continua donc en ces termes :

— Alice vous a dit, au moment de votre arrivée, que vous étiez sa maman de la pension ; ce mot lui est venu d'elle-même, vous pouvez en être certaine. Eh bien, voulez-vous, consentiriez-vous, à remplacer en réalité la mère de cette enfant qui vous chérit, à être la compagne de son père, qui, lui aussi, vous aime d'une très grande et très profonde affection ? Vous voyez, par cette demande, si je ne suis pas le plus grand intéressé qu'il y ait sous le soleil. Pardonnez-moi si je vous dis cela dans cette maison, tandis que je devrais être chez vous à recevoir la réponse que mon cœur attend.

En écoutant ce que lui disait M. Malté, Ferdine éprouva un trouble indicible ; elle se couvrit les yeux avec les mains et finit par pleurer silencieusement, elle qui ne pleurait jamais.

— Vous ne me répondez pas, dit M. Malté avec angoisse. Pourquoi ces larmes ? S'il n'y a aucun espoir pour moi, si votre cœur s'est déjà donné, dites-le. Le coup sera pour moi cruel, terrible ; mais je me tairai. J'ai, hélas ! appris à souffrir.

— Oui, mon cœur s'est déjà donné, dit enfin l'heureuse fille, et c'est à vous qu'il appartient depuis quelque temps. Mon Dieu, qu'ai-je donc

fait pour tant de bonheur à la fois ! Mais, monsieur Malté, je ne suis qu'une pauvre fille, sans instruction, presque sans éducation. Comment est-il donc possible que vous ayez pensé à moi ? Je crains que vous ne vous fassiez de bien grandes illusions sur mon compte, et je n'ose vous répondre.

— Écoutez-moi, dit M. Malté en lui prenant la main droite, et séchez vite ces larmes. Vous êtes la seule personne au monde qui puisse prendre la place de celle qui m'a été redemandée. Par les traits et par le son de la voix, vous lui ressemblez ; par le caractère, vous m'êtes très supérieure. Jamais, à votre place, je n'aurais été assez ferme, assez courageux, assez dévoué, pour faire ce que vous faites. Quant à l'instruction et l'éducation, croyez-vous que je sois aveugle ? Mais il ne s'agit pas de cela. Dites-moi que vous m'acceptez tel que je suis ; dites-moi, ce dont je suis certain, que vous serez pour Alice une véritable mère ; dites-moi encore que vous m'aimez un peu, et je retrouverai du bonheur ici-bas.

— Oui, dit-elle, je ferai tout ce que vous voudrez ; mais c'est un bonheur tellement grand, tellement inattendu, que j'en suis épouvantée.

— Rassurez-vous, bien chère amie, rassurez-vous complètement. De nous deux, c'est moi qui suis le mieux partagé, de toutes manières, et il m'est infiniment doux d'entendre de votre bouche que vous êtes heureuse aussi. Me permettez-vous d'appeler Alice ?

— Oui, sûrement.

À la voix de son père, la petite arriva en courant.

— Oh ! vous avez du chagrin, dit-elle en voyant les larmes qui recommençaient à couler sur les joues de Ferdine : est-ce papa qui vous en a fait ? Non, n'est-ce pas ? Papa ne fait pleurer personne.

— Non, ma chère enfant, votre papa est au contraire bien bon pour moi.

— Et alors pourquoi pleurez-vous ?

— Écoute, dit le père : tu as dit à M<sup>lle</sup> Collet qu'elle était ta maman de la pension ; elle sera désormais ta maman de tous les jours ; elle viendra demeurer avec nous, et c'est elle qui aura la bonté de te donner des leçons.

— Oh ! comme je suis contente ! et pourquoi est-ce que ça vous fait pleurer ? dit-elle en passant ses petites mains douces sur les joues de l'heureuse fiancée. Alors, il faut me dire *tu* comme disait maman qui est au ciel.

— Oui, ma chère petite ; crois seulement que je t'aime bien, et que j'aime aussi beaucoup ton chéri papa.

Celui-ci sonna. Agnès arriva.

— Agnès, lui dit son maître, je vous annonce une heureuse nouvelle :

M<sup>lle</sup> Collet deviendra la maman d'Alice ; vous avez le droit d'en être, instruite la première, et je suis trop content de vous l'apprendre.

— Et moi aussi, monsieur et madame, — c'est-à-dire mademoiselle, — j'en suis bien contente. — Agnès prit une main de Ferdine qu'elle baisa. — Monsieur ne pouvait plus rester seul ; il serait tombé malade de chagrin au bout du compte. Ça ne vaut rien à un homme de l'âge de monsieur, d'être seul. Et naturellement, avec ma cuisine, le salon et les chambres à faire, le corridor qu'il faut frotter, etc., je ne pouvais plus m'occuper de la petite. Ça s'arrange très bien pour tous. Je serai heureuse, madame, c'est-à-dire mademoiselle, de vous obéir.

— Et moi, bien contente de vous voir dans la maison, ma bonne madame Agnès.

— C'est que je ne suis, voyez-vous, pas toujours tant bonne : demandez plutôt à monsieur. Par exemple, je ne tiens pas à ce qu'on vienne à la cuisine quand je fais le dîner, n'est-ce pas Alice ?

— Oh ! oui, si j'y vais, Agnès me dit tout de suite de m'en aller.

Ce mot de la fillette fit rire Ferdine, qui certes avait besoin de se détendre, après la grande émotion qu'elle venait d'éprouver.

— Agnès, reprit M. Malté, avez-vous de l'eau chaude ?

— Et oui : Monsieur sait que j'en ai toujours.

— Faites vite du thé pour M<sup>lle</sup> Collet et pour moi.

— Oui, monsieur.

Puis, quand la domestique fut sortie : — Je vous laisse avec Alice, dit-il, pendant que je vais chercher l'argent à la banque. Je vous accompagnerai jusqu'à Nyon et vous mettrai dans un bon traîneau, car je ne veux pas que vous fassiez la route seule, à pied. Dimanche matin, j'arriverai, s'il plaît à Dieu, chez vous, avec Alice, et je vous la laisserai pour quelque temps, si vous voulez la garder. Vous pourrez bien lui mettre un petit lit dans votre chambre ?

— Sans doute ; il y a un poêle pour la chauffer. — Mais tout ceci n'est-il point un rêve ? dit-elle en regardant son fiancé avec des yeux où se peignait son bonheur. Et mon pauvre père, et mon frère, et Estelle, comme ils vont être heureux ! Et Jean-David ! Le pauvre enfant vous aime bien aussi.

M. Malté fut bientôt de retour :

— Voici, dit-il, huit billets de 1000 fr. dans cette enveloppe. Où les mettez-vous ? Il ne faudrait pas les perdre, ni vous les laisser voler en chemin.

— Soyez à cet égard sans crainte. Une femme qui fait elle-même ses robes, sait toujours placer une poche sûre, à l'abri du plus habile voleur.

— Cet argent, Ferdine, vous appartient. Triste présent de noces,

puisqu'il va s'engloutir dans un cautionnement ! Mais c'est vous maintenant, et non pas moi, qui aurez la douceur de tirer d'angoisse votre père, et cela vaut bien quelque chose. Puis, vous partagerez de cette manière le sort de votre future belle-sœur. À vous deux, vous éteindrez les dettes dont la charge eût bien tourmenté vos parents. En passant devant un magasin, j'ai pris des anneaux d'alliance. Vous allez en choisir un que vous mettrez tout de suite, afin de rentrer chez vous en véritable fiancée.

— Le thé est servi, vint dire Agnès.

Ferdine prit le bras d'Édouard, et celui-ci la pria de remplir elle-même, pour la première fois comme chez elle, la tasse qu'il lui présentait. Alice était rayonnante.

— C'est presque comme à la pension, dit-elle ; mais nous ne sommes que nous trois.

— Heureusement, dit son père.

M. Malté vint donc jusqu'à Nyon avec Ferdine ; il trouva un traîneau tout prêt à la gare, embrassa tendrement sa fiancée et lui dit :

— À dimanche, s'il plaît à Dieu.

— À dimanche, répondit-elle.

Mon cher lecteur, dites-moi s'il y a beaucoup de filles de vingt-six ans, qui, parties le matin de chez elles pour une affaire aussi triste que celle dont Ferdine était chargée, reviennent, le soir, avec le cœur gros de bonheur et 8000 fr. dans leur poche. Mais, en même temps, dites-moi si, à votre connaissance, il existe un grand nombre de filles ayant le caractère et les moyens de Ferdine Collet.

Lorsqu'elle eut terminé son palpitant récit, elle ôta ses gants et montra son anneau comme preuve de ce qu'elle disait. Sans cet anneau et les huit billets sortis d'une poche introuvable à toute main criminelle, on aurait pu croire qu'elle avait perdu la raison. Heureusement il n'en était rien. Les trois hommes étaient émerveillés d'un tel dénouement, qui s'accrut davantage encore, lorsque Ferdine eut expliqué ce qui suit :

M. Malté proposait qu'au lieu de continuer la pension l'été suivant, Hippolyte louât à des étrangers le rez-de-chaussée et le premier étage de la maison, puis à lui-même le deuxième, où il viendrait s'établir pendant les vacances. Ferdine y aurait son ménage. Estelle et Hippolyte occuperaient le logement de l'ancienne maison, avec le père Collet et Jean-David. Le prix des deux appartements neufs équivaldrait presque au bénéfice qu'il serait possible de réaliser avec la pension, et Estelle aurait infiniment moins de travail et de responsabilité. Cette idée plut beaucoup à Hippolyte et au père Gressy. Celui-ci commençait à trouver que, grâce à Ferdine, lui et sa fille devenaient

presque les obligés de la famille Collet.

— On assure, dit-il, que les étrangers payent jusqu'à 10 francs par jour, à la montagne, pour un appartement meublé, fort loin de valoir le vôtre. Il vous faudra seulement faire une cuisine au deuxième et au rez-de-chaussée ; mais la chose est facile. Je m'en vais donc, bien réjoui de tout ce que vous nous apprenez, ma chère demoiselle. Oh ! oui, je pensais bien que vous n'étiez pas destinée à être la femme d'un paysan, quoique vous eussiez parfaitement tenu votre place partout.

— Hippolyte, pendant que je me chauffe les pieds encore un moment, rendez-moi le service d'atteler mon cheval.

— J'y vais de ce pas, répondit le jeune homme.

# CHAPITRE XXVII

## LA FONTE DES NEIGES



e lendemain matin, dès que Ferdine eut fait le déjeuner, porté une tasse de lait chaud à Jean-David et mis son ménage en ordre, elle écrivit à M. Malté la lettre suivante :

« Très cher ami,

» Lors même que vous ne m'auriez pas demandé de vous écrire aujourd'hui, pour vous raconter mon retour à la maison et la surprise de mes parents, je n'aurais pu m'empêcher de prendre la plume. Ce que j'ai éprouvé hier lorsque vous m'avez ouvert votre cœur, je l'éprouve encore et je l'éprouverai toujours. Je suis entrée chez vous l'âme angoissée, et je vous ai quitté dans le sentiment d'un bonheur immense, d'une joie indicible, d'une reconnaissance envers Dieu qui ne peut être assez grande. C'est à vous, bien-aimé, que je dois tout cela ; à vous qui, sans deviner que mon cœur vous appartenait déjà, m'avez offert le vôtre et le partage de votre vie. Par moment, je crois rêver encore ; je me demande comment et pourquoi nous en sommes là. Et alors je me dis que certainement Dieu l'a voulu. Cette pensée, et la sûreté de votre affection, me rendent parfaitement heureuse. Mais, qu'il me tarde déjà de vous revoir et de lire dans vos yeux que, vous aussi, vous retrouvez du bonheur à vivre. Ah ! croyez, très cher ami, que je comprends ce que vous avez souffert, et ce que cette dernière décision a dû vous coûter. Vous m'en êtes, si je puis dire, encore plus cher. Avec moi vous n'aurez pas à oublier la mère de notre Alice ; vous m'en parlerez, au contraire, souvent, et je m'efforcerai de lui ressembler, afin que la différence entre elle et moi ne soit pas trop sensible.

» Laissez-moi vous dire maintenant combien mon père, mon frère, et même M. Gressy, ont été heureux de tout ce que je leur ai raconté.

Ils vous le répéteront eux-mêmes dimanche. M. Gressy était venu avec mon frère. Ni Estelle ni lui n'avaient consenti à reprendre leur parole. Ma future belle-sœur offrait de payer avec sa dot le cautionnement, et son père y avait consenti, à la condition qu'Hippolyte devînt le maître dans la maison. Mon père a tout de suite accepté cette condition qui subsistera, lors même que la dette sera payée au moyen de la somme que vous m'avez si généreusement remise. Tous ont bien vite adopté votre idée de louer en été une partie des appartements, et vous prie d'en choisir un. La pension ne continuera donc pas l'année prochaine. Combien ce sera plus agréable pour tous, et que je me réjouis de pouvoir me promener avec vous et Alice, dans les endroits où je ne pouvais vous accompagner autrefois ! Mettez la chère petite bien au chaud, pour la course de Nyon ici, dimanche matin. Hippolyte sera au train avec le traîneau à l'heure fixée. C'est ici la première lettre que vous recevrez de votre fiancée ; ayez un peu pitié du style et croyez seulement que je vous aime.

» Votre FERDINE. »

Le fiancé répondit le même soir :

« Et moi aussi, bien-aimée, je me suis demandé cent fois depuis votre départ, comment j'ai pu gagner votre cœur en vous offrant si peu ; comment j'ai été assez téméraire pour vous proposer de partager ma vie, quand vous auriez pu faire le bonheur d'un homme plus aimable, mieux doué, mieux placé de bien des manières que je ne puis l'être. À beaucoup d'égards vous m'êtes très supérieure. Vous êtes plus chrétienne, plus docile à la volonté de Dieu que votre fiancé. Je compte sur vous, sur votre foi, pour affermir des convictions souvent chancelantes, et me ramener aux pieds de Celui qui vint apporter dans le monde la lumière et la vérité, le pardon et la paix à l'humanité déchue. Je sais, *je sens* que jamais homme n'a parlé comme cet homme ; sa vie a été l'amour parfait ; et, malgré cette conviction, les *pourquoi* viennent souvent jeter un nuage entre l'éclair de la foi et la faible lueur de ma raison. Vous m'aidez à sortir de ces ténèbres passagères, car je reconnais qu'en vous la paix est ferme, durable, assurée. Déjà votre chère première lettre m'a fait beaucoup de bien. Oui, je vous le dis, vous ressemblez à la mère d'Alice, et c'est ce qui m'a tout de suite poussé de votre côté. Je vous assure que je suis aussi heureux qu'un homme dans ma position peut l'être ; et dans ce bonheur il n'y a rien de fictif ou de passager. C'est un bonheur plein de joie intérieure, avec tout le sérieux que je dois y apporter. Mes respects affectueux à votre père, et mes amitiés à Hippolyte. Il est

bien aimable de venir nous chercher à la gare. Soyez sans crainte pour Alice. Adieu encore bien tendrement.

» Votre ÉDOUARD. »

La journée du dimanche fut bien douce pour tous, dans la solitaire maison de la Coque. Il n'était pas question de se promener, car le brouillard pesait sur toute la plaine et se suspendait en mille festons argentés aux branches des arbres. Les chemins étaient comme jonchés de blanches fleurs, tombées des menues ramilles suspendues au-dessus et qui, ne pouvant plus porter leur charge, la laissaient tomber sur le sol, en attendant les nouvelles cristallisations qui ne tarderaient pas à s'y attacher. Alice trouvait que la campagne ainsi ornée était très belle. Mais elle aurait voulu aller secouer elle-même les arbres, pour le plaisir de voir tomber le givre à ses pieds ou sur sa tête. On ne lui permit pas de rester dehors. Lorsque le brouillard céderait la place au soleil dont la montagne jouissait en plein sous un ciel bleu, alors Ferdine lui promettrait de faire de bonnes promenades avec elle, puisque la petite lui restait pour quelque temps.

Le père Collet fut très convenable et n'eut pas l'idée, après le départ de son futur gendre, d'aller passer la soirée à jouer aux cartes. Il dit à M. Malté qu'il avait bien des reproches à se faire, et qu'il se les faisait réellement. M. Malté voulut voir Jean-David, qui, à cause de ce froid brouillard, ne quitta pas son lit dans cette journée. Il fut frappé des ravages que le marasme avait déjà fait sur les traits du pauvre garçon, dont le corps n'était bientôt plus que des os recouverts d'une peau racornie. Les yeux étaient toujours très vifs, mais non plus constamment mobiles comme autrefois. Ils indiquaient l'habitude de la réflexion, un état d'âme soumis et paisible.

M. Malté lui avait apporté du sucre d'orge, frais et ambré, transparent, comme on en fait à Vallorbes.

— Merci, dit le malade ; c'est ce qui me fait le plus de plaisir dans la nuit, quand je ne dors pas. M<sup>lle</sup> Ferdine, vous aurez bien la complaisance de le couper en morceaux, ni trop gros ni trop petits, et vous ferez attention à vos doigts, à présent que vous portez un bel anneau d'or. J'aurais bien voulu être aussi de la noce, mais le bon Dieu en a ordonné autrement pour Jean-David, oui monsieur. Je la verrai de là-haut. Il n'y a jamais de brouillard dans le ciel d'en haut ; on y voit clair, la nuit comme le jour. C'est le soleil de justice qui brille pour tous les esprits bienheureux.

M. Malté lui prit la main.

— Vous vous remettrez, s'il plaît à Dieu, et quand M<sup>lle</sup> Ferdine se

mariera, il fera un temps plus doux qu'aujourd'hui.

— Plus doux, oui monsieur. Il sera bien doux pour vous deux ; mais il ne plaît pas au bon Dieu que j'aïlle à la noce. Sa volonté soit faite. — Il va toujours bien, dit-il au bout d'un moment de silence.

— Qui est-ce qui va bien ?

— Le *mouvement* que vous m'avez donné. Quand je ne dors pas, je l'écoute et il me parle.

— Que vous dit-il, mon brave Jean-David ?

— Que le temps est court ; l'éternité sans fin ; que tout homme doit se convertir, s'il veut être pardonné. J'ai dit cela à mon parrain David, oui monsieur.

— Adieu, et au revoir, j'espère, dit M. Malté en serrant la main décharnée que Jean-David lui tendait.

— Bonjour, monsieur. A propos, vous serez bon pour M<sup>lle</sup> Ferdine quand elle sera votre femme. Il ne faudra jamais la gronder. Mais grondez mon parrain David, s'il retournait au cabaret. Oui, adieu !

En quittant ce malade, dont les paroles révélaient un homme fait, un véritable enfant de Dieu, M. Malté avait les larmes aux yeux.

— Jean-David, dit-il à Ferdine, est un puissant prédicateur de l'Évangile. Ce qu'il m'a dit me fait beaucoup de bien.

— N'est-ce pas ? répondit-elle. Comme on reconnaît chez lui l'œuvre de l'Esprit de Dieu, au travers de paroles souvent incohérentes ou trop enfantines. Il a sur mon père une autorité morale incontestable.

M. Malté laissa donc Alice aux soins de sa nouvelle maman. Une fois par semaine, quand il n'aurait pas de leçons, il viendrait passer la journée à la Coque. Les deux mariages auraient lieu à la fin de février, lorsque les jours auraient grandi. D'ici là on s'écrivait souvent. Passé de cette manière, le temps des fiançailles est un temps heureux.

À quelques jours de là, Ferdine reçut la lettre suivante :

« M<sup>lle</sup> Collet, pension Collet, la Coque rière Trélex par Nyon, Canton de Vaud, Suisse.

» Mademoiselle,

» Il est temps de vous donner de mes nouvelles, puisque bientôt trois mois se sont écoulés depuis mon départ de la maison de M. Collet, votre père. En vous quittant, j'allai donc à la recherche d'un appartement dans nos villes des bords du lac. Après en avoir examiné dix-sept à Genève, huit à Lausanne, et cinq à Clarens-Montreux, j'ai fini par n'en trouver aucun dont la position et la distribution me convinssent de tous points. Je me suis alors décidé, encore une fois, à passer l'hiver dans une pension-famille, d'où je vous écris la

présente lettre. On y est réellement très bien, et je trouve que ma santé s'y est fortifiée. J'ai pour voisine de chambre M<sup>me</sup> veuve Ider-Almanzor, qui fit un séjour chez vous l'été dernier. Cette aimable dame, dont la santé est admirable, m'a conseillé de prendre, chaque matin, à jeun, deux granules de *scrofoloso* du comte Mattéi, spécifique non à l'*Étoile*, puisque la provenance directe en est contestée par le dit comte Mattéi. Je trouve que ces deux granules, pris à jeun, me font un bien merveilleux. M<sup>me</sup> veuve Ider-Almanzor en est frappée elle-même, et le fait remarquer ici à chacun. Nous nous proposons, elle et moi, de passer une partie de l'été à venir dans votre estimable pension. Lorsque le moment de se décider approchera, je vous écrirai pour retenir une chambre au midi.

» En attendant, et dans l'espoir que ces lignes vous trouveront en bonne santé ainsi que les MM. Collet, je vous présente, mademoiselle, mes bien sincères salutations.

» GODEFROI YMOUF. »

— Tu verras, dit Hippolyte à sa sœur, après avoir écouté la lecture de cette lettre, que M. Ymouf et M<sup>me</sup> Ider-Almanzor, finiront par faire ménage ensemble. Et ça n'ira pas encore si mal. Cela peut même aller assez bien, car le vieux garçon a plus de bon que de mauvais dans le caractère. Mais sa bizarrerie est de toute force. Une fois marié, cela lui passera, si sa femme sait le prendre et le diriger.

— Aurais-tu imaginé que M<sup>me</sup> Ider-Almanzor a risqué de devenir la belle-mère d'Édouard ?

— Allons donc ! Comment le sais-tu ?

— C'est Agnès qui l'a découvert ici, pendant le premier séjour d'Alice. Le père d'Édouard mourut subitement, avant d'avoir dit le nom de sa future à son fils.

— Ce père Malté était donc un terrible homme !

— C'était un grand travailleur, mais ne comprenant rien aux besoins intellectuels et religieux de son fils. Lui et Édouard avaient vécu dans des milieux absolument différents.

Durant tout le mois de janvier, la neige était restée compacte et gelée. Le soleil de février vint l'amollir, la *détendre*, comme on dit, et bientôt la fondre à vue d'œil. Les chemins, les fossés, les rigoles dans les prés, ruisselaient d'une eau terreuse, froide, qui, grossissant les rivières, ne faisait pas grand bien aux plantes délicates des champs et des prairies. Les truites n'aiment pas l'eau de neige : pour que le courant des ruisseaux les attire, il leur faut une pluie douce, qui ne tombe guère avant la fin d'Avril. Ce moment de la fonte des neiges est, comme celui de la chute des feuilles en automne, fatal aux

malades languissants.

Jean-David éprouva bientôt cette influence délétère. Il en avertit Ferdine, en lui disant qu'il désirait revoir M. Malté. Celui-ci s'empressa de venir. C'était un dimanche. Estelle et son père étaient aussi là. Jean-David demanda que tous vissent lui dire adieu. Bientôt la chambre du malade fut remplie.

— Ouvrez la fenêtre, on étouffe ici, dit Jean-David. Mes bons amis, je m'en vais là-haut, dit-il en indiquant le ciel bleu qu'on entrevoyait au-dessus du Jura par la croisée ouverte. Là-haut où règne le Seigneur. Qu'il vous bénisse tous ! C'est ma prière pour chacun de vous. Vous avez été bons pour Jean-David.

Il se tut un moment, comme à la recherche d'une pensée :

— Oui, reprit-il, c'est ça : Hippolyte, vous aurez soin de la charrette ; il faudrait la vernir en bleu, et le bout du brancard en noir, là où on met les mains. On aurait pu me conduire en traîneau ; mais il n'y a plus de neige. La charrette pourra bien me porter ; je ne pèse pas autant qu'une malle. Oui, monsieur.

De nouveau, il s'arrêta de parler un instant. Puis, souriant de ce sourire qu'ont parfois les mourants qui sentent Jésus avec eux :

— Parrain David, vous savez ce que je vous ai dit : il faut se convertir pendant que cela est possible. Écoutez ! dit-il avec un éclair dans les yeux, et se soulevant à moitié pour regarder du côté de la paroi : monsieur Malté !

— Quoi ? mon cher Jean-David.

— Le *mouvement* ! le *mouvement* !

Jean David prit une main de Ferdine et la posa sur son cœur.

— Plus ! il ne bat plus, dit-il.

La petite pendule s'était arrêtée. Jean David se laissa retomber sur son oreiller, puis il ferma les yeux pour ne plus les ouvrir ici-bas.

Ainsi se termina la carrière terrestre d'un déshérité de ce monde, mais qui fut heureux pourtant dans sa fiévreuse activité. Sa foi le soutint aux mauvais jours, en lui donnant, dès ici-bas, un avant-goût du bonheur céleste. On peut, à son sujet, rappeler cette parole de Jésus aux multitudes assemblées sur les bords du lac de Génésareth : « Heureux les pauvres en esprit, car le royaume des cieux est à eux. »

# CHAPITRE XXVIII

## CAUSERIE POUR FINIR



ous étions en mai, dans la seconde quinzaine de ce mois des fleurs. À la plaine, la grande verdure avait partout remplacé le dépouillement rigoureux de l'hiver précédent. Les prairies embaumaient un air tiède dès le matin et déjà bien chaud dans le milieu du jour. À la montagne, la *feuille* s'élevait graduellement avec rapidité. Elle atteignait déjà, dans les forêts de hêtre, les hauteurs de Saint-Cergues. Son vert tendre et lustré faisait ressortir davantage encore la teinte foncée des sapins. Dans les bois comme dans les champs, c'était un concert général d'oiseaux et d'insectes ; le temps des amours revenait pour tous. C'est à peine si l'on se souvenait du froid terrible qu'il fit en décembre et du brouillard épais, vaste linceul qui pesa sur les campagnes pendant de longues semaines, et dont les miasmes empoisonneurs causèrent tant de maladies. La froide saison se fait sentir ; elle dure longtemps ; on en souffre ; puis elle passe et on l'oublie. Mais l'homme oublie bien plus promptement encore les bénédictions : la reconnaissance envers le Céleste bienfaiteur n'est pas le sentiment qui règne habituellement dans son âme. L'indifférence, l'ingratitude, y ont bien plutôt leur domicile de chaque jour.

Nous étions donc en mai. Depuis deux mois, Ferdine et Édouard Malté, Estelle et Hippolyte étaient mariés. Ni l'un ni l'autre couple n'avait fait de voyage de noce ; cette mode, absolument nouvelle dans les campagnes, exige la dépense d'une grosse somme d'argent, souvent empruntée, et risque de compromettre la santé de l'un des époux, si ce n'est peut-être de tous les deux.

Ferdine et son mari avec Alice et M<sup>me</sup> Agnès, avaient passé les vacances de Pâques à la Coque, dans l'appartement qu'ils s'étaient arrangé pour eux au second étage de la maison. Que de douces

promenades ils firent dans les environs. Ferdine au bras d'Édouard, et Alice voltigeant comme un papillon dans les bois émaillés des fleurs du printemps. Cette jeune femme si vaillante, d'un caractère plein de douceur et en même temps de fermeté, avait encore embelli depuis son mariage. Un peu plus de toilette qu'autrefois, allait bien avec sa physionomie heureuse. Édouard Malté ne tarda pas à reprendre goût à l'existence. Une sérénité paisible régnait maintenant sur son front, autrefois soucieux, et dans son cœur qui avait retrouvé un cœur pour le comprendre et pour l'aimer. Les Hippolyte allaient aussi leur petit chemin, très occupés l'un et l'autre, mais sachant pourtant mettre à part de bonnes heures pour causer, lire, et se promener le dimanche. Estelle n'était pas, comme tant de jeunes femmes de paysans riches, toujours affairée, toujours préoccupée de son ménage, toujours soucieuse à l'endroit de la nourriture et du vêtement, toujours désireuse de faire de l'argent, d'augmenter son avoir par tous les moyens imaginables. Elle ne vendait pas les œufs de ses poules plus cher qu'au marché, ni le lait vingt centimes le litre alors que d'autres personnes le donnaient pour seize ou dix-huit. Estelle était gentille, gracieuse avec tous, bonne pour les pauvres. Son mari avait des égards pour elle ; il ne lui laissait pas porter de gros arrosoirs d'eau, ni le manger des porcs, ni le bois pour la cuisine. Il savait bien trouver le temps de lui épargner trop de fatigue. Bon travailleur et économe, il voulait cependant qu'on ne se tuât pas de labeur et qu'on eût une bonne nourriture à la maison. Ayant du tact et de la déférence envers son père, il avait su prendre la maîtrise sans blesser la susceptibilité du vieillard.

David Collet s'était-il converti, selon le conseil de son filleul ? À cette question, faite peut-être par plus d'un lecteur, je réponds que j'ignore ce qu'il en est réellement. Une vraie conversion est si rare ! Et Dieu seul connaît ce qui se passe dans le cœur. On peut avoir les apparences d'une conversion à l'Évangile, sans être pour cela plus chrétien qu'un incrédule de fait. D'ailleurs, tout croyant sincère, désireux d'obéir à Dieu, sent qu'il est appelé de nouveau chaque jour à se *convertir*. Dans le langage religieux de notre époque, on a peut-être bien abusé de ce mot, dans des jugements peu fondés ou téméraires.

Mais si je m'abstiens d'un tel jugement à l'égard du père Collet, je puis assurer au lecteur qu'il s'était *réformé* sur plus d'un point. Ainsi, depuis l'affaire du cautionnement payé par son gendre, il n'était pas rentré dans un cabaret, ni pour boire, ni pour jouer aux cartes. Ainsi encore, il avait pris le goût de la lecture, lui qui autrefois n'ouvrait pas d'autre livre que l'almanach pour être au courant des foires et noter le

terme de la gestation de ses vaches. C'était déjà bien quelque chose que ces changements de goût et d'habitude. Et lorsqu'un de ses anciens compagnons de jeu lui disait en le rencontrant :

— Se verra-t-on un moment ce soir ? Il répondait :

— Non, pas aujourd'hui.

— Alors, dimanche prochain ?

— Non plus ; je préfère passer la soirée avec mes enfants. Si je veux boire un verre de vin, nous en avons à la maison. J'ai payé trop cher une séance au cabaret pour être tenté de recommencer. À quelque chose, malheur est bon.

— Le beau malheur, ma foi ! Quand on a un gendre riche, une belle-fille qui vous apporte 10 000 fr. dans son tablier, c'est bien le cas de parler de malheur, n'est-ce pas ? Mais c'est l'avarice qui vous fait dire cela, père Collet.

— Tu te trompes complètement, mon cher ami.

— Et qu'est-ce donc ?

— Tiens-tu à le savoir ?

— Oui, pour la curiosité de la chose.

— Eh bien, c'est la conscience.

— Ah ! bien oui. Vous me la chantez belle. Qu'est-ce que la conscience a à voir là dedans.

— Beaucoup plus que tu ne penses.

Et David Collet remontait bravement à la Coque, sans rien ajouter de plus. Son ancien trompeur, Domitien Triplot, eût mieux fait de se repentir de ses mauvaises actions que de vouloir s'échapper en Amérique. Pendant la traversée, et sans qu'on sût comment cela était arrivé, il tomba de nuit à la mer, où il disparut avec l'argent qu'il emportait. On ne s'aperçut de son absence que le lendemain, en sorte qu'il trouva une mort affreuse au fond de l'Océan.

Mais je reviens à la fin de mon récit.

En ce beau mois de mai, j'eus un jour la visite d'un ami beaucoup plus âgé que moi. Sa demeure était située à deux lieues de la mienne. Quittant la ville où il passait l'hiver, il venait s'installer à la campagne dès les beaux jours du printemps. Nous nous étions connus tard dans la vie, et ce fut lui qui vint me voir le premier. D'un caractère gai malgré de rudes épreuves, très original, réglé dans ses habitudes comme un chronomètre, mon vieil ami détestait les chars, les voitures, tout moyen de cheminer autrement que sur ses jambes. Aussi venait-il à Givrins et retournait-il chez lui toujours à pied, malgré ses quatre-vingts ans. Il faisait parfois tout seul de très grandes promenades dans le Jura, et mangeait si peu qu'on aurait pu dire qu'il vivait de l'air du temps. Je ne lui vis jamais, ni chapeau noir sur sa tête

couverte d'une forêt de cheveux blancs, ni canne quelconque à la main. Ou le rencontrait les bras pendants, un large feutre gris abritant son visage, le regard toujours bienveillant, le sourire aux lèvres. Anglomane à bien des égards, il ne lisait de livres français que ceux d'un auteur de sa connaissance.

— C'est chez vous que je fais toujours ma première visite, me dit-il. Avez-vous bien senti le froid pendant l'hiver ?

— Non, pas trop, lui dis-je ; les murs de la maison sont épais ; nous tournons le dos à la bise, et j'avais de grosses bûches de hêtre pour nos cheminées. — Vous avez l'air très bien portant, il me semble ?

— Mais oui, cela va bien, grâce à Dieu.

Nous causâmes ainsi amicalement pendant la demi-heure juste qu'il nous donnait à chaque visite ; il but son verre habituel d'eau chaude avec un peu d'eau de cerises, demanda une bouchée de pain sec, puis, relevant le haut col de son paletot et prenant son feutre gris, il me tendit la main.

— À une autre fois, me dit-il : je viendrai prendre mon *lunch* avec vous, puis vous me conduirez au fond de la gorge de Craiva-chevaux, où l'on trouve la *tâne à Jean Bourgeois*.

— Très volontiers, lui répondis-je. Mais attendez-moi cinq secondes. Je vais prendre mon bâton, mon chapeau de paille et je vous accompagnerai jusqu'à la route de Saint-Cergues.

— Vous portez un chapeau de paille ?

— En été, oui.

— Moi, jamais. Aussi voyez : j'ai conservé mes cheveux, tandis que vous, mon cadet de bien des années, vous êtes plus d'à moitié chauve.

— Le chapeau n'y est pour rien.

— Que si, croyez-moi seulement.

Nous nous mîmes en route, montant le village jusqu'au sentier pierreux appelé le chemin des Épinettes ; puis nous descendîmes vers la scierie de Givrins, à côté du vieux pont jeté sur le ruisseau. Ce jour-là, grâce à quarante-huit heures de pluie tombée depuis peu, la Couline était un véritable torrent. Ses ondes rapides fouettaient les tiges des arbres riverains et attiraient dans leur courant les branches basses, qui s'y plongeaient et replongeaient sans cesse, comme si elles s'amusaient à ce manège. Lorsque nous arrivâmes en face de la Murande, mon vieil ami me dit :

— Si vous appreniez que cette jolie petite propriété soit à vendre, informez-m'en tout de suite. Je l'achèterais volontiers. J'aime les châtaigniers ; le groupe qui est à droite de la maison me plaît beaucoup.

— Mais, repris-je, c'est que les sept ou huit arbres dont il est formé ne font pas partie de la campagne. Ils appartiennent à un propriétaire de Givrins.

— En ce cas, je ne veux plus de la Murande. A propos, j'ai lu dans le journal (il ne disait pas *sur* le journal) que la pension Collet ne continuera pas cette année. Où se trouve donc cette *Coque*, rière<sup>9</sup> Trélex ?

— On ne peut la voir de l'endroit où nous sommes, lui dis-je, mais je vous indiquerai sa position, lorsque nous serons à la grande route.

— Mon voisin Gressy, fermier aux Avoulies, reprit-il, a marié sa fille avec le fils Collet. Savez-vous si cela va bien pour ces jeunes gens ?

— Cela ne pourrait pas aller mieux.

— J'en suis bien aise, et je le dirai à Gressy, à la première occasion. Gressy est un homme pour lequel j'ai beaucoup d'estime ; il est bien un peu raide, un peu cassant, mais intelligent, bon travailleur et d'une moralité exemplaire. Savez-vous pourquoi M. Collet ferme sa pension ?

— Parce qu'il aura, en fin de compte, tout autant de profit en louant sa maison, pendant l'été, à une famille, qu'en ayant des pensionnaires. En tout cas, la jeune femme aura moins de travail et de responsabilité. Les Collet vendront leurs denrées au lieu de les consommer dans un gros ménage. Le gendre de M. Collet s'est réservé aussi un appartement, pour l'occuper pendant les vacances.

— La fille de M. Collet a donc épousé le professeur Malté. C'est, dit-on, une belle personne, d'un caractère et de moyens distingués.

— Oui, une perle rare. Depuis son départ, la pension n'eût peut-être pas aussi bien marché. À la tête d'une maison de ce genre, il faut une femme très capable, qui ait du tact, de bonnes manières et une certaine dose d'instruction. Il faut aussi que son caractère soit fortement trempé. Sans doute, il est des pensionnaires aimables, faciles à contenter ; mais il en est parfois de bien désagréables, qui deviennent exigeants et se montrent impérieux. Il semble à ceux-ci que tout doit être meilleur marché à la campagne qu'à la ville, tandis que souvent c'est le contraire. Nous payons, par exemple, le lait et le beurre à des prix plus élevés que dans plusieurs villes des bords du lac. Le pain aussi, et nous l'avons souvent plus lourd. La viande ne nous arrive qu'une fois par semaine, ou bien il faut aller la chercher à une lieue et demie de chez soi. D'estimables citoyens ne se représentent point cela. Ils viennent, — quelques-uns, je ne dis pas tous, — dans les pensions de village, pour respirer le grand air, se promener, bien boire et

9 - [NdÉ] Abbréviation locale pour *rivière*.

bien manger au plus bas prix possible, sans s'inquiéter de savoir si leurs hôtes font leurs affaires ou sont en perte. Dieu veuille encore qu'ils n'arrachent pas nos champignons pour les faire sécher et les emporter chez eux, ainsi que j'en ai vus se livrer à cette industrie. Qu'ils en prennent, qu'ils les coupent à fleur de terre, passe encore : le champignon appartient au premier venu qui le trouve sur un terrain communal. Mais qu'on enlève la racine, c'est un peu trop fort. Tenez, voilà justement une dizaine de *campestris*<sup>10</sup> qui ont poussé la nuit dernière : les voulez-vous ?

— Non, je vous remercie.

Nous étions alors dans la partie sèche du Chevry, où pâturaient une vingtaine de vaches. C'était presque la montagne, un petit alpage tout *ensonnaillé*. Bientôt nous arrivâmes à la route de Saint-Cergues. Je montrai de là à notre ami deux ou trois amandiers, dont les tiges ramifiées s'élevaient au sommet d'une petite colline.

— Au bas de la pente où sont plantés ces arbres, dis-je à M. X., est la *Coque*, nom sous lequel ces terrains sont désignés. On ne peut pas voir d'ici la maison. Une autre fois, lorsque vous reviendrez, passez par Trélex ; vous la verrez alors tout à votre aise. — Voici l'endroit où nous nous séparons. Adieu.

— Au revoir, me dit-il.

Ce revoir n'a pas eu lieu. Espérons qu'il se fera dans la grande journée, dans l'éternelle réunion de ceux qui se sont connus ici-bas, et qui ont eu pour base de leur affection une même foi, une même espérance dans l'amour de Dieu.

Je revins chez moi en pensant à tous ces braves pensionnaires que nous avons vus, les étés précédents, se promener dans nos environs : à M. et M<sup>me</sup> Caillaud, toujours contents, discrets, bons et aimables ; à ce monsieur buveur d'eau et grand fumeur de cigares ; à ces Américains qui coupaient le beurre par le milieu ; à M. Crag, plongeant la cuiller dans l'intérieur d'un rayon de miel, et mettant trop familièrement sa main sur l'épaule de Ferdine, au risque de recevoir un soufflet ; au preneur de vipères vivantes, etc. Et puis, comment les oublier ? À M. et M<sup>me</sup> Godefroi Ymouf-Ider, maintenant mariés, et fixés à la Villa-Douce, sur la rive du lac. M<sup>me</sup> Ymouf manie très bien la rame. Elle promène son mari sur le Léman, lorsque nul souffle n'en ride la surface bleue. — Je me disais que les anciens pensionnaires des Collet trouveraient facilement à se caser dans les villages de la contrée. De Tranchepied à Saint-Georges, Gimel, etc., il existe des pensions un peu partout, mais il n'y en a point à Trélex. Il serait donc

10 - [NdÉ] Possiblement l'agaric champêtre ou rosé des prés (*Agaricus campestris*), un champignon de la famille des Agaricaceae.

inutile, même pour les personnes qui n'auraient pas lu l'avis inséré dans les journaux, de venir frapper à la porte de la Coque.

Cela dit, je vous salue, cher et honoré lecteur.

FIN

